



DOCUMENT DE  
REFERENCE 2013  
INCLUANT LE RAPPORT  
FINANCIER ANNUEL 2013



THRUSTMASTER®



## **DOCUMENT DE REFERENCE 2013 INCLUANT LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2013**



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 29 avril 2014, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

-----

Les informations suivantes sont incorporées par référence dans le présent document de référence :

- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011, ainsi que le rapport des contrôleurs légaux y afférent, figurent en pages 84 à 110 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 27/04/2012 sous le numéro D.12-0449 ;

- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012, ainsi que le rapport des contrôleurs légaux y afférent, figurent en pages 65 à 89 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 29/04/2013 sous le numéro D.13-0461.

# SOMMAIRE

➤	RAPPORT DE GESTION 2013 .....	5
1	ACTIVITE ET RESULTAT .....	5
2	FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	20
3	POLITIQUE D'INVESTISSEMENT .....	21
4	EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE .....	21
5	CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	21
6	EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR .....	21
7	PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013 ET AFFECTATION DU RESULTAT .....	22
8	FACTEURS DE RISQUES.....	26
9	INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIETE ET SON CAPITAL SOCIAL .....	30
10	INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX .....	37
11	INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES.....	46
12	CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	55
13	DOCUMENTS ET RAPPORTS ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION .....	56
➤	COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2013 .....	69
1	BILAN CONSOLIDE.....	69
2	ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES.....	70
3	ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES .....	71
4	TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE .....	72
5	ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES.....	73
6	EVENEMENTS POST CLOTURE .....	92
7	DONNEES RELATIVES A LA SOCIETE-MERE GUILLEMOT CORPORATION S.A.....	92
8	HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RESEAUX .....	93
9	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013.....	93
➤	COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2013.....	95
1	BILAN SOCIAL.....	95
2	COMPTE DE RESULTAT SOCIAL.....	96
3	SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION.....	96
4	TABLEAU DE FINANCEMENT.....	97
5	ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX.....	97
6	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013 .....	115

➤	<b>GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET CONTRÔLE INTERNE.....</b>	<b>118</b>
1	<b>RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET LE CONTROLE INTERNE .....</b>	<b>118</b>
2	<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE GUILLEMOT CORPORATION – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013 .....</b>	<b>118</b>
➤	<b>INFORMATIONS SUR LES MARCHES ET LES TENDANCES.....</b>	<b>120</b>
1	<b>INFORMATIONS SUR LES MARCHES .....</b>	<b>120</b>
2	<b>INFORMATIONS SUR LES TENDANCES .....</b>	<b>126</b>
➤	<b>ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 22 MAI 2014.....</b>	<b>127</b>
1	<b>ORDRE DU JOUR .....</b>	<b>127</b>
2	<b>TEXTE DES RESOLUTIONS .....</b>	<b>127</b>
3	<b>RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....</b>	<b>129</b>
4	<b>RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES – ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013 .....</b>	<b>131</b>
5	<b>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES, DESIGNE ORGANISME TIERS INDEPENDANT, SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIETALES CONSOLIDEES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013.....</b>	<b>133</b>
6	<b>INFORMATIONS CONCERNANT LE CANDIDAT AUX FONCTIONS D'ADMINISTRATEUR.....</b>	<b>135</b>
➤	<b>RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL .....</b>	<b>136</b>
1	<b>HISTORIQUE DU GROUPE GUILLEMOT CORPORATION.....</b>	<b>136</b>
2	<b>RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE GUILLEMOT CORPORATION S.A. ....</b>	<b>139</b>
3	<b>RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET ATTESTATION.....</b>	<b>142</b>
4	<b>RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES .....</b>	<b>143</b>
5	<b>RESPONSABLE DE L'INFORMATION – POLITIQUE D'INFORMATION.....</b>	<b>144</b>
6	<b>TABLE DE CONCORDANCE – DOCUMENT DE REFERENCE.....</b>	<b>145</b>
7	<b>TABLE - RAPPORT FINANCIER ANNUEL.....</b>	<b>148</b>
8	<b>TABLE DE CONCORDANCE – INFORMATIONS EN MATIERE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE .....</b>	<b>149</b>
9	<b>CALENDRIER DES PARUTIONS POUR L'EXERCICE EN COURS .....</b>	<b>151</b>
10	<b>GLOSSAIRE .....</b>	<b>152</b>

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale, conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires, afin que vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013, et vous rendre compte de l'activité du Groupe Guillemot Corporation et de sa société-mère au cours dudit exercice. Les comptes, rapports ou autres documents et renseignements prévus par la réglementation vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les délais légaux.

### 1 ACTIVITE ET RESULTAT



Coté en Bourse depuis 1998 et actif dans ce secteur depuis 1984, le Groupe Guillemot Corporation est un acteur incontournable du marché des loisirs interactifs avec ses deux marques, Hercules et Thrustmaster. Spécialisé dans la conception et la commercialisation de périphériques numériques et d'accessoires pour PC et consoles de jeux, le Groupe articule ses activités autour de ses deux marques phares : d'une part, **Hercules** pour le segment des matériels et périphériques numériques (haut-parleurs sans fil pour Smartphones et tablettes, platines de mixage pour DJ amateurs et semi-professionnels, casques DJ audio, enceintes multimédias, webcams...), la marque s'étant recentrée au cours de l'année 2013 sur les produits audio, et d'autre part, **Thrustmaster** pour les accessoires de jeux pour PC et consoles de jeux pour joueurs expérimentés et occasionnels.

Implanté dans onze pays (France, Allemagne, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Canada, Espagne, Pays-Bas, Italie, Belgique, Hong-Kong et Roumanie), le Groupe poursuit son développement à l'international, couvrant plus de soixante pays à travers le monde, avec entre autres l'ouverture de ses marques dans de nouveaux territoires tels que l'Arabie Saoudite, la Colombie, le Pérou et le Mexique.

Doté de quatre entités de Recherche et Développement basées en France, au Canada, en Roumanie et à Hong-Kong, le Groupe conçoit des produits de haute technologie, et place l'innovation au cœur de son modèle de développement. Le Groupe concentre ses efforts sur les marchés vecteurs de croissance comme les haut-parleurs sans fil, les casques audio pour les joueurs connectés, le DJing, et s'est positionné pour être présent dès l'arrivée des consoles de Nouvelle Génération qui représentent une opportunité significative avec le développement d'un marché d'accessoires spécifiques.



## 1.1 Hercules : Une transition en bonne voie vers les nouveaux usages multimédias

Créé en 1982 aux Etats-Unis et racheté en novembre 1999 par Guillemot Corporation, Hercules a marqué l'histoire des cartes graphiques en étant le pionnier mondial dans ce domaine par la création notamment de plusieurs standards. Spécialiste du marché des loisirs interactifs, Hercules a su imposer son style en proposant des produits de qualité destinés à accroître les performances et le plaisir des utilisateurs. L'expérience et la passion d'Hercules ont aujourd'hui donné naissance à plusieurs gammes de produits enrichies en permanence.

Aujourd'hui, la stratégie d'Hercules repose notamment sur la montée en puissance des nouvelles gammes audio avec les haut-parleurs sans fil pour tablettes et Smartphones, les haut-parleurs multimédias et les platines de mixage pour les DJs.

En 2013, Hercules a opéré un recentrage de son activité sur les produits audio qui représentaient au quatrième trimestre 2013 près de 90% des ventes. Ainsi, Hercules s'est concentré sur les produits audio à travers ses gammes de platines DJ, de haut-parleurs sans fil WAE pour tablettes et Smartphones, et ses haut-parleurs multimédias pour bénéficier de l'engouement actuel du mix numérique. Les gammes WiFi et CPL ne permettant plus de générer une valeur ajoutée suffisante, elles ne seront pas renouvelées. Dans le même temps, les efforts de Recherche et Développement se sont portés sur la création de nouveaux produits pour 2014 dédiés aux utilisateurs de Smartphones et tablettes.

### ▪ Gamme audio :



Hercules s'appuie sur son expertise en Recherche et Développement et sur les dernières technologies numériques pour concevoir ses produits. Les casques conçus par Hercules s'appuient également sur sa connaissance du monde du DJing. Déclinés en différentes versions, ils s'adressent à un large public en reprenant les codes des Deejays.

La gamme WAE se distingue par une offre large avec plus de dix modèles différents qui permettent de répondre aux attentes et besoins des consommateurs. Cette gamme se décline en deux familles, les enceintes sans fil pour un usage chez soi et les solutions ultra-mobiles « *outdoor* ».

Hercules accentue également son positionnement sur le marché DJing avec notamment un élargissement de sa gamme DJ vers le Grand Public et les tablettes.

### ▪ Gamme de webcams :

En 2011, le Groupe avait déjà revu en intégralité sa gamme de webcams en misant sur les technologies Haute Définition et en redéfinissant une charte graphique des packagings. Avec la sortie des Hercules HD Twist en avril 2012, Hercules a apporté une touche émotionnelle aux consommateurs en quête d'originalité. En 2013, la marque n'a pas fait évoluer sa gamme de webcams.

### ▪ Gamme Wifi / CPL :

En 2013, le Groupe a choisi de ne pas renouveler ses gammes Wifi et CPL, celles-ci ne permettant plus de générer une valeur ajoutée suffisante.

### ▪ OEM :

L'activité OEM consiste à fabriquer pour le compte de tiers des accessoires qui sont intégrés avec leurs matériels. En 2013, le Groupe a continué le projet d'interface de guitare qui permet de connecter une véritable guitare électrique pour jouer au jeu RockSmith sur les consoles PlayStation®3 et Xbox 360®. En plus des versions pour les consoles Xbox 360, PlayStation3 et celle pour PC, une version pour la tablette pour iPad a été livrée en fin d'année 2013.

### 1.1.1 La gamme DJ et musique numérique

Devenue un *best-seller* auprès des DJ numériques amateurs ou mobiles, la marque Hercules est aujourd'hui un leader mondial sur le marché des contrôleurs de mixage portables. Véritable pionnier des consoles DJ mobiles pour ordinateurs avec la première double platine de mixage portable avec audio intégrée, Hercules a fait le choix de proposer des produits spécifiques aussi bien en entrée de gamme qu'en milieu de gamme en apportant un soin particulier à l'ergonomie et à l'intégration logicielle. La marque est bien positionnée pour étendre son leadership et s'appuie sur de nombreuses nouveautés pour bénéficier pleinement de l'engouement croissant pour le mix numérique. En parallèle, compte tenu du boom des ventes de tablettes, Hercules a décidé de se positionner sur ce secteur très dynamique en développant une gamme d'accessoires DJ pour tablettes. Dans le même temps et après avoir fait son entrée avec une gamme complète de logiciel de DJing pour PC/Mac, Hercules via son logiciel DJUCED™ a ajouté une nouvelle corde à son arc avec une toute nouvelle application DJ dédiée iPad pour les DJs souhaitant découvrir le DJing mobile et tactile !

Dans un marché du DJing numérique en constante évolution, Hercules continue d'accompagner les DJs professionnels et semi-professionnels en restant constamment à la pointe de l'innovation et à l'écoute des demandes des professionnels.



En 2013, le lancement de la platine DJ **DJControl Air+** a marqué l'entrée d'Hercules sur le marché des grands contrôleurs avec ses « jog wheels » XL favorisant une expérience améliorée du DJing en précision. Sa commande « aérienne » AIR permet aussi de contrôler le mix de façon innovante sans contact physique par les mouvements de la main.



En janvier 2013, Hercules a présenté au salon *Consumer Electronic Show* à Las Vegas ses dernières consoles DJ avec la console **DJControl Instinct Street Edition** disponible depuis avril 2013 et la console **DJ Control Air Street Edition**.



Ces deux éditions limitées sont venues répondre aux nouveaux codes de la culture urbaine et sont dans la tendance des nouveaux matériels DJ ou de production musicale.

Depuis novembre 2013, Hercules propose à tous les possesseurs de tablettes iPad® avides de découvrir le mix et les sensations tactiles d'un DJ, deux de ses solutions phares en version « for iPad® » :

- Hercules DJControl AIR for iPad®
- Hercules DJControl Instinct for iPad®



Ces nouveaux contrôleurs DJ permettent un « mix » encore plus mobile et convivial. Versatiles, ils sont prêts à mixer sur tous les supports : iPad® bien sûr mais aussi Mac® et PC®. Ces deux produits intègrent tous une carte son permettant la diffusion du mix depuis le contrôleur et la pré-écoute au casque. Ces nouveaux contrôleurs sont accompagnés de la nouvelle application de mix DJUCED™ app, permettant le DJing mobile et tactile sur tablette pour iPad®.

En décembre 2013, deux des nouveautés Hercules, le contrôleur DJControlWave pour iPad® et le haut-parleur WAE NEO, ont obtenu le « *CES Innovations Design & Engineering 2014 award* » dans la catégorie Home Audio. Récompense mondiale très convoitée, ces deux prix sont la reconnaissance des savoir-faire en Recherche et Développement et marketing du Groupe, et donnent une audience mondiale à ces deux nouveautés.





Le contrôleur *DJControlWave*, premier contrôleur DJ sans fil dédié iPad®, présente un concept véritablement unique et innovant. Son contrôle sur la tablette iPad via la technologie sans fil Bluetooth, sa mobilité totale avec batterie rechargeable intégrée et son design futuriste associé à une application DJ totalement dédiée lui ont permis d'obtenir cette récompense et l'accueil du public international préfigure son potentiel commercial.



## **1.1.2 La gamme des haut-parleurs audio sans fil, des enceintes multimédias et des casques DJ**

### **1.1.2.1 Haut-parleurs audio sans fil : gamme WAE**

Le marché de l'audio à la maison est à un tournant. Les services iTunes d'Apple, Deezer, Spotify, Pandora, Youtube entre autres sont devenus les leaders de la fourniture musicale, et ont permis l'arrivée de la musique dans les smartphones et les tablettes. Ceci avait créé dans un premier temps le marché des stations d'accueil qui a fortement évolué pour arriver désormais aux solutions de haut-parleurs sans fil. En effet, les smartphones qui intègrent les bibliothèques musicales de l'utilisateur permettent grâce à la technologie Bluetooth de jouer à distance la musique sur des haut-parleurs sans fil. Ces haut-parleurs peuvent même être complètement autonomes, munis d'une batterie, pour être déplacés dans toutes les pièces de la maison et ainsi suivre l'utilisateur dans ses différentes activités.

En décembre 2012, le Groupe innovait avec son concept WAE *Wireless Audio Experience*. L'ensemble de cette gamme WAE permet en effet à chacun de trouver le système qui lui correspond quels que soient les goûts esthétiques, ou quelles que soient les exigences en terme de qualité audio ou de mobilité.

Jusqu'à présent, le high-tech s'utilisait surtout à l'intérieur. Ces dernières années, les activités de plein air ont pris un essor considérable. La musique doit désormais pouvoir s'écouter partout à l'extérieur ou même sous la pluie. Hercules a donc en toute logique lancé sa gamme de haut-parleurs sans fil outdoor. Sortie en juin 2013, cette enceinte *Outdoor* est résistante aux projections d'eau et à la poussière (certification IP64). Portable et autonome, elle bénéficie d'une version « *Adventure Pack* » avec des accessoires spécifiques pour le vélo, le sac à dos et le bateau... Compatible avec tous les équipements utilisant la technologie sans fil Bluetooth®, ce haut-parleur est aussi muni d'un microphone intégré pour une utilisation téléphone Mains Libres avec le Smartphone. Cette enceinte « bluetooth » est « taillée pour l'aventure ».



« *Adventure Pack* » avec des accessoires spécifiques pour le vélo, le sac à dos et le bateau... Compatible avec tous les équipements utilisant la technologie sans fil Bluetooth®, ce haut-parleur est aussi muni d'un microphone intégré pour une utilisation téléphone Mains Libres avec le Smartphone. Cette enceinte « bluetooth » est « taillée pour l'aventure ».



Avec la nouvelle gamme WAE au design « tendance » et à la forte personnalité, Hercules a pour objectif :

- 1) D'offrir une gamme complète de produits répondant aux différents usages des utilisateurs,
- 2) De développer des produits de haute qualité audio et différenciés pour positionner la marque WAE parmi les leaders du marché audio sans fil.





Le haut-parleur WAE NEO, haut-parleur sans fil Bluetooth® avec un concept de « smartlight », combine une qualité audio remarquable par la presse et des effets lumineux rythmés et personnalisables à souhait avec une application pour Smartphone. Plus qu'un simple haut-parleur sans fil, il invite à une véritable expérience sensorielle et musicale avec la fusion entre la puissance du son et la magie de la lumière. Il bénéficie de l'audio WAE de deuxième génération, s'appuyant sur la technologie Hercules et les outils sonores MaxxAudio de Waves®, lauréat d'un GRAMMY Award® technique.



### 1.1.2.2 Enceintes multimédias



Constructeur expert de l'audio depuis plus de vingt ans, Hercules a annoncé en octobre dernier le renouvellement de ses gammes de haut-parleurs multimédia « best-sellers », GLOSS et SLIM, auxquelles s'est ajouté un nouveau venu : **Hercules 2.1 Gloss Bluetooth**. Sans fil, ce kit permet de jouer de la musique stockée sur un smartphone, une tablette tactile ou un ordinateur portable. Ultra-polyvalentes, ces enceintes offrent à tous grâce à la technologie sans fil Bluetooth intégrée la possibilité de diffuser la musique de tout appareil Bluetooth, ordinateur, tablette, téléphone ou Smartphone. Ce kit offre une alternative intéressante aux enceintes monoblocs.

Après sa série à succès XPS SLIM, Hercules réitère son défi technique d'assurer une belle netteté audio avec un design de satellite aussi élancé. Les enceintes multimédia Hercules 2.0 et 2.1 SLIM viendront satisfaire les futurs possesseurs. Ce système est composé de deux satellites et d'un caisson de basses au grand volume pour un son orienté vers la performance et l'intensité des basses.



Conçues pour le mixage audio, les enceintes DJ Monitor 5 sorties en juillet 2013 viennent compléter la gamme DJing avec pour cible les attentes exigeantes des DJs pour la production musicale et le Home Studio. En collaboration avec les professionnels de l'univers DJ, les ingénieurs audio d'Hercules ont élaboré les haut-parleurs DJ Monitor 5 pour fournir une réponse en fréquence équilibrée. Plaçant l'expérience de l'utilisateur au cœur du développement, la marque confirme ainsi sa propre philosophie : proposer aux utilisateurs une facilité



d'utilisation.

### 1.1.2.3 Casques audio pour DJ



Hercules, expert du DJing et de l'audio numérique, a étendu en fin d'année 2013 sa ligne de casques DJ avec le casque original qui remet le DJ au cœur de l'attention pour animer les soirées : **HDP DJ Light-Show Adv**.

Ce nouveau casque s'intègre à la performance du DJ : ses écouteurs se rétroéclairent au rythme du mix et les DJs et amateurs de musique apprécieront également sa parfaite fidélité audio, le son puissant, son isolation sonore et son confort. Proche du design des casques professionnels d'Hercules, ce casque DJ dessine une courbe continue d'un écouteur à l'autre, très confortable, s'adaptant à toutes les têtes et isolant parfaitement le DJ des sons extérieurs. Idéal pour la pré-écoute en soirée, ce casque restitue une large plage de fréquences.

### 1.1.3 Les solutions Wifi et Courant Porteur en ligne

Les gammes Wifi et CPL ne permettant plus de générer une valeur ajoutée suffisante, elles ne seront pas renouvelées.

### 1.1.4 Les webcams

Le savoir-faire d'Hercules dans ce domaine lui a permis d'être certifié pour Windows Live de Microsoft.



En 2013, la marque s'appuie toujours sur sa ligne TWIST qui avait été présentée en Janvier 2012 au salon *Consumer Electronic Show* à Las Vegas. Avec cette collection HD inédite et unique, toute en couleur, Hercules avait réussi son pari d'intégrer une technologie Haute Définition dans une mini-webcam. En 2013, la marque n'a pas fait évoluer sa gamme de webcams.



## 1.2 Thrustmaster : une stratégie d'innovation et de partenariats

Thrustmaster se positionne aujourd'hui comme le partenaire des joueurs les plus exigeants. Au fil des années, la marque a apporté des nouvelles technologies permettant plus de précision et de sensations telles que la technologie H.E.A.R.T. (HallEffect Accurate Technology), qui a fait l'objet de demandes de brevets, et pour la première fois, les moteurs « brushless » dans les volants Force Feedback.

L'année 2013 a été une année de transition pour Thrustmaster avec l'arrivée en fin d'année des consoles de nouvelle génération. Sur la période, Thrustmaster a renforcé ses accords de licences et ses partenariats avec Microsoft® et Sony® pour créer des produits uniques pour le lancement de leurs nouvelles consoles. Ceci lui a permis d'être le premier fabricant à lancer des volants pour la console Xbox® One de Microsoft® et la console PlayStation®4 de Sony®, et de bénéficier du dynamisme de ce nouveau marché.

Grâce à ces nouvelles offres, le Groupe a élargi encore son réseau de distribution. Dans le même temps, la marque a élargi sa gamme aux casques audio pour les joueurs connectés, dont un modèle, le casque Y-300P, sous licence PlayStation®3 et PlayStation®4.

### 1.2.1 Les casques audio pour les joueurs connectés



Après avoir lancé des casques pour les consoles Xbox, PlayStation®3 et pour PC, Thrustmaster a étendu ses gammes aux nouvelles consoles et à des modèles universels sur les consoles de la génération précédente.



#### **Y-250CPX**

Avec le lancement du casque Y-250 CPX, qui fonctionne à la fois sur PC et console Xbox® 360 et PlayStation®3, le Groupe s'est positionné sur les nouvelles consoles, ce casque étant compatible avec la nouvelle console PlayStation®4. Optimisé pour une compatibilité totale avec la console PlayStation®3, PlayStation®4, Xbox 360 et sur PC, ce casque procure des sensations audio plus vraies que nature avec un équilibre parfait des basses.



#### **Y-400Pw**

Le casque stéréo sans fil Y-400Pw a été spécifiquement conçu pour la console PlayStation®3 mais il est également compatible avec la console PlayStation®4. Sa technologie sans fil avancée permet une communication avancée sans perturbation du signal et son son de qualité supérieure offre des sensations audio plus vraies que nature grâce à la courbe stable de réponse des fréquences, couplée à un design unique en totale adéquation avec la console PlayStation®3.



#### **Y-300P**

Développé en collaboration avec Sony Computer Entertainment Europe sous licence Sony à la fois pour la console PlayStation®3 et la console PlayStation®4, ce casque a été conçu pour optimiser le son de la console. D'une pureté audio cristalline grâce à des haut-parleurs de qualité supérieure, ce casque est doté d'un microphone avec suppression de bruit conçu pour isoler la voix et réduire les bruits ambiants afin de garantir une communication efficace entre les joueurs en ligne.



### 1.2.2 Les volants

Le département des volants a toujours été un département-phare pour Thrustmaster qui est positionné principalement sur le haut de gamme. En effet, depuis que le jeu vidéo existe, la course automobile constitue un genre à part entière. Les jeux de course automobile se prêtent à tout ce qui peut faire l'attrait du jeu vidéo : réalisme, fun et suspense. L'actualité très riche des nouveautés de jeux de course de voiture, tels que le jeu F1 2013 et la sortie du jeu Gran Turismo 6 en décembre 2013, a relancé les ventes de volants pour la console PlayStation®3. La présence officielle de Thrustmaster au salon mondial du jeu vidéo E3 sur les stands Microsoft et Sony à Los Angeles en juin 2013 ainsi que le lancement de la gamme d'accessoires pour les nouvelles consoles ont conforté la position de leader de la marque.



Pour permettre aux fans de simulation de course automobile de bénéficier d'une expérience de jeu absolument unique et performante, Thrustmaster a sorti fin novembre 2013, simultanément au lancement de la nouvelle console PlayStation®4, le premier volant officiel sous licence Sony Computer Entertainment Europe pour PlayStation®4. Egalement compatible avec la console PlayStation®3, ce produit a été développé pour permettre aux fans de jeu racing une totale immersion dans leurs titres favoris sur les deux systèmes PlayStation. Le volant **T80** a reçu sa certification, et il aura aussi une version sous licence DriveClub.



Le volant **TX Racing Wheel Ferrari 458 Italia Edition**, volant Force Feedback pour la console Xbox® One, s'est positionné pour être présent dès la sortie du jeu Racing de lancement : Forza Motorsport5. Il est en bonne voie pour devenir LA référence sur la console. Ce volant apporte aux joueurs de nouvelles sensations, grâce à son moteur Brushless, une technologie innovante dans les volants, et grâce à son capteur magnétique qui leur assure une précision inégalée.



Le nouveau volant sous licence Ferrari, **Racing Wheel Red Legend Edition**, reprend les lignes de ceux qui équipent les voitures au célèbre cheval cabré et dispose de poignées texturées couleur rouge Ferrari. Destiné aux joueurs sur console PS3 et PC, ce volant est accompagné d'un large pédalier comprenant deux pédales dont une pédale de frein qui bénéficie d'une résistance progressive pour plus de réalisme.



### **1.2.3 Les gamepads**

Les gamepads restent un secteur de complément aux manettes des fabricants de consoles de jeux. Le Groupe s'appuie sur sa licence Ferrari et son savoir-faire pour créer des manettes très ergonomiques pour les utilisateurs exigeants. Des nouveaux marchés complémentaires ont vu le jour ces dernières années avec le besoin de gamepads pour les nouvelles box Internet qui ont intégré la capacité à jouer, les télévisions connectées et les tablettes qui, avec l'augmentation de leur puissance, font désormais office de consoles de jeux portables.

### **1.2.4 Les accessoires de simulation de vol**

Thrustmaster jouit depuis longtemps d'un leadership reconnu dans le domaine de la conception et du développement d'accessoires de simulation de vol. La marque s'est toujours distinguée de ses concurrents par la qualité et le réalisme de ses joysticks haut de gamme.



Fin mars 2013, Thrustmaster a lancé le joystick **Hotas Warthog Flight Stick**, joystick réplique du manche de l'avion d'attaque A-10C de l'U.S. Air Force. Sous licence officielle U.S. Air Force, ce joystick à la technologie H.E.A.R.T. a pour ambition de compléter le Hotas Warthog, qui est LA référence incontestée pour la clientèle passionnée par la simulation.

### **1.3 Activité en matière de recherche et développement**

Le Groupe investit chaque année un montant important en Recherche et Développement. C'est l'une des clés de sa compétitivité. En effet, les secteurs d'activité du Groupe, que cela soit l'audio pour Hercules ou les accessoires de jeux pour Thrustmaster, sont très demandeurs d'innovation. Ces innovations visent une meilleure expérience. Pour les accessoires de jeux Thrustmaster, les utilisateurs passionnés sont à la recherche de sensations encore plus réalistes, de précision accrue et d'ergonomie optimale afin de rapprocher encore plus l'expérience virtuelle de la réalité. En 2013, les forces de la Recherche et Développement ont été mises fortement à contribution pour préparer des accessoires innovants pour les nouvelles consoles de jeux. Le nouveau volant pour la console Xbox® One a nécessité la mise au point de nouvelles technologies telles que le moteur « *brushless* » qui a été utilisé pour la première fois dans un volant à retour de force et donne une meilleure fluidité dans les effets. Le Groupe a pu, grâce à ces efforts, être le premier au monde à sortir un volant pour la console Xbox® One de Microsoft, simultanément à la sortie du premier volant au monde pour la console PlayStation® 4, prenant ainsi un avantage décisif sur la concurrence.

Pour Hercules, le niveau des attentes des consommateurs ne cesse d'augmenter tant pour le fonctionnement des produits que pour leur ergonomie. La concurrence est maintenant mondialisée, ce qui nécessite des produits innovants et différenciés.



Deux produits, le contrôleur DJ pour iPad® *DJControlWave*, et le haut-parleur sans fil équipé de la technologie Bluetooth® avec un concept de « *smartlight* », *WAE NEO*, viennent d'obtenir chacun le Prix de l'innovation et du design au salon américain CES de Las Vegas dans la catégorie Home Audio. Récompense mondiale très convoitée, ces deux « *CES Innovations Design & Engineering Awards 2014* » sont une reconnaissance des savoir-faire R&D et marketing du Groupe et donnent une audience mondiale à ces deux nouveautés. Ils seront porteurs de développement des ventes de la marque Hercules au cours de l'année 2014.

De la conception des produits orchestrée par le directeur Production, en collaboration avec les ingénieurs, les chefs de projets et les équipes marketing, la Recherche et Développement est un véritable pilier de la stratégie du Groupe qui, grâce à son savoir-faire technologique et ses modèles innovants, contribue au développement. La Recherche et Développement du Groupe s'appuie sur des entités basées dans quatre pays (la France, le Canada, la Roumanie et Hong-Kong). L'efficacité et l'innovation sont ses objectifs majeurs.

En 2013, le Groupe a consacré 4 millions d'euros à ses dépenses de Recherche et Développement, représentant 9% du chiffre d'affaires consolidé.

### **1.4 Situation de la société, du Groupe et de son activité au cours de l'exercice 2013**

#### **1.4.1 La poursuite de son ouverture à l'international avec des ventes majoritairement hors de France**

En 2013, le Groupe a élargi son circuit de distribution pour les volants Thrustmaster et a mis en place un nouvel outil à Hong-Kong permettant d'assurer des livraisons directes à ses grands clients internationaux.

Les ventes réalisées hors de France sur l'exercice 2013 atteignent 31,9 millions d'euros, soit 73% du chiffre d'affaires total consolidé.

Le Groupe distribue ses produits essentiellement via des grossistes spécialisés tout en conservant sa relation commerciale directe avec les plus grands clients. Les grossistes répondent directement aux attentes des clients en matière de logistique (commandes et livraisons centralisées) et servent la plupart des grandes chaînes de magasins, hypermarchés, multi spécialistes, magasins spécialisés, disposant d'un rayon informatique ou d'un rayon logiciels pour PC et consoles de jeux, mais également tous les principaux sites de commerce en ligne. Le Groupe est également présent sur le réseau spécialisé de la musique avec des revendeurs indépendants en musique, des chaînes spécialisées et des sites de vente en ligne.

Le Groupe dispose d'un vaste réseau de distribution parmi lesquels :

- En Europe et Russie : Amazon, Auchan, Bartsmit, Boulanger, Carrefour, Casino, Cdiscount, Conforama, Cora, Dixon, El Corte Ingles, Eldorado, Eroski, Euronics, Fcenter, Fnac, Grosbill.com, Intertoys, LDLC.com, Leclerc, Makro, Media Markt, Micromania, Multirama, M Video, Netto, NIX Russia, NetLabs Russia, Otto, PC World, PC City, Pixmania, Redcoon, Rue du commerce, Sainsbury's, Saturn, Sonai, Tesco, Thomann, Toys r us, Unieuro, Worten.
- En Amérique du Nord : Amazon.com, Best Buy, Buy.com, Cosco, Frys, Future Shop, Guitar Center, J&R Computer World, Meijer Micro Center, New Egg, Sam Ash, Tigerdirect, Musician's friend.
- En Amérique du Sud : Carrefour, Wal Mart, FNAC et beaucoup de chaînes locales.

#### **1.4.2 La montée en puissance de sa politique de merchandising**



Dans le même temps, le Groupe a généralisé ses actions de merchandising pour la mise en avant de ses produits en magasins. En effet, le magasin doit de plus en plus devenir un lieu d'expérience et de conseils, et le Groupe va continuer à mettre en scène ses produits.

Cette initiative est déjà opérationnelle pour le produit WAE Outdoor et autres produits de la gamme WAE et les produits DJ pour être ensuite élargie aux autres produits audio.



#### **1.4.3 Un renforcement de son action commerciale vers les circuits de ventes en ligne avec l'ouverture de ses deux boutiques en ligne Hercules et Thrustmaster**

En 2013, le Groupe a renforcé son action commerciale vers les circuits de ventes en ligne, permettant une meilleure mise en avant de ses offres haut de gamme, ce qui s'est traduit par de nombreuses ouvertures de comptes clients.



A la fin décembre 2013, Hercules et Thrustmaster ont annoncé le lancement de leur boutique en ligne respective accessible sur <http://shop.hercules.com> et <http://shop.thrustmaster.com> sur le marché français. Le déploiement en 2014 est prévu pour l'ensemble de l'Europe et les Etats-Unis. Ouvrir sa boutique en ligne entre dans le prolongement de la stratégie des deux marques pour placer la relation clients au cœur du métier du Groupe. Le Groupe a mis en place différentes actions marketing pour informer, accompagner et aider ses clients en ligne, ainsi qu'une offre « logistique » adaptée.

Sont disponibles à l'achat les produits des gammes Hercules et Thrustmaster avec des frais de port gratuits pour les livraisons standard mais également avec des mécanismes d'offres en exclusivité pour augmenter la fidélité des consommateurs. Ce nouveau service permettra de donner accès aux produits dans des zones où la présence du Groupe n'est pas assurée.

#### **1.4.4 Optimisation de sa « supply chain » via sa base logistique en Asie**

Le Groupe couvre trois zones mondiales qui regroupent l'essentiel des ventes de produits high-tech, Amérique du Nord et du Sud, Europe et Asie, et optimise ses flux, en assurant des livraisons directes depuis les sites de production en Asie vers chaque continent. Le Groupe dispose de sa propre base logistique internationale située en France avec une capacité de stockage importante lui permettant de couvrir toute l'Europe et les pays de l'Est, et fait appel à des prestataires logistiques sur les continents nord-américain et asiatique.



Grâce au développement et à l'évolution de la plateforme logistique à Hong-Kong depuis début 2013, le Groupe a pu optimiser les flux vers l'ensemble de ses clients européens, asiatiques et américains en livraison directe depuis l'Asie, ce qui a permis d'optimiser sa « supply chain » pour réduire ses stocks et son besoin en fonds de roulement, et apporter un service de livraison plus rapide à ses clients.



#### **1.4.5 Le Groupe face à la concurrence**

Le Groupe opère sur des marchés fortement concurrentiels et diversifiés puisqu'il s'adresse aux amateurs de jeux, de musique avec ses gammes DJ et haut-parleurs, ses casques audio pour les joueurs connectés. Le Groupe augmente la zone de diffusion de ses produits qui sont maintenant disponibles pour certains

d'entre eux dans plus de soixante pays. Du fait de la nature diversifiée de ses gammes et du nombre de produits, la concurrence demeure vive et mondiale. La force de la Recherche et Développement du Groupe constitue l'une des clés de sa compétitivité, nécessitant des produits innovants et différenciés. Dans ce contexte de concurrence très vive, le Groupe évolue sur des marchés en profonde mutation. Pour se démarquer auprès de ses clients, le Groupe renouvelle ou complète en permanence ses gammes avec une implication forte de ses équipes de Recherche et Développement et de marketing qui lui permettent d'être à la pointe des usages sur ces différents marchés. Le savoir-faire technologique du Groupe constitue un atout majeur pour faire face à la concurrence.

Le Groupe bénéficie de la force de son positionnement international qui lui permet de capter la croissance dans les pays à fort développement, et se met en position d'accélérer ses innovations sur les prochaines années.

<b>Principaux concurrents par catégorie de produits</b>	
Djing	Numark / Pioneer / Vestax / M Audio / Dj tech / American Audio / Gemini / Stanton
Cartes son	Creative Labs
Webcams	Logitech / Microsoft
Accessoires de jeux PC	Logitech / Saitek / Trust / Speed Link / Hama
Accessoires de jeux consoles	Big Ben Interactive / MadCatz / Genius / Nyko / Sony / Speed Link / Hama / Microsoft
Enceintes	Altec Lansing / Logitech / Philips / JBL / Bose / Edifier / Creative Labs
Wifi / CPL	Belkin / DLink / Devolo / Lynksis / Netgear / SpeedLink / Buffalo / TP Link / Trendnet
Casques audio pour joueurs connectés	Tritton / Madcatz / Turtle Beach / Razer / Steelseries / Logitech
Haut-parleurs sans fil	JBL / BOSE / Jawbone / Logitech / Creative Labs / Beats / Philips / Parrot / Jabra / Sonos / Braven

#### ***1.4.6 La présence de Thrustmaster sur les plus grands salons internationaux***

Le Groupe a été très présent au cours de l'année 2013 sur les grands salons internationaux, tels que le NAMM Show à Anaheim aux Etats-Unis pour les produits DJ, le salon E3 à Los Angeles, le Gamescom à Cologne en Allemagne pour les accessoires de jeux, le CES à Las Vegas... Cette présence lui permet de rencontrer toute sa clientèle internationale et de développer son réseau de distributeurs.

La présence officielle de Thrustmaster en juin dernier au salon mondial du jeu vidéo E3 sur les stands de Microsoft et Sony, et les gammes en préparation pour les nouvelles consoles ont conforté la position de la marque auprès des clients comme le partenaire incontournable de la fin d'année 2013. Sur le stand de Microsoft, la démonstration du nouveau jeu Forza Motorsport @5, qui concrétise les ambitions de la nouvelle console Xbox® One dans les courses de voiture, était présentée avec un prototype de volant Thrustmaster. Sur le stand de Sony, le volant T500RS sous licence Gran Turismo était à l'honneur, équipant douze cockpits de démonstration du nouveau jeu Gran Turismo 6 qui a été lancé cet automne, Thrustmaster étant le partenaire officiel.



Avec la sortie fin novembre d'un premier volant officiel pour la console PlayStation®4, Thrustmaster matérialise ainsi son entrée sur le marché des consoles de Nouvelle Génération.

### 1.4.7 Des couvertures de presse mondiales



Le Groupe a reçu des récompenses mondiales et des mentions très positives sur ses gammes pour leur qualité, leur originalité et leur fiabilité. La presse spécialisée contribue ainsi à la promotion de ces produits, mettant en exergue leurs points forts auprès du Grand Public et assure ainsi un levier sur les ventes.

#### 1.4.7.1 Gamme DJing

La présence du Groupe aux principaux salons mondiaux tels que le CES à Las Vegas, le NAMM Show à Anaheim aux Etats-Unis, le Gamescom à Cologne en Allemagne, renforce sa visibilité et démontre la notoriété des deux marques au niveau international, comme l'atteste notamment le prix de l'innovation et du design attribué au contrôleur *DJControlWave* au dernier salon CES de Las Vegas en janvier 2014.

Cette innovation s'est appuyée sur la performance technique et design du produit.

Récompense mondiale très convoitée, ce « *CES innovations Design & Engineering Awards 2014* » marque la reconnaissance des savoir-faire R&D et marketing du Groupe et donne une audience mondiale à cette nouveauté.



## Computer Hoy

Juillet 2013

### Hercules DJ Control AIR+

## Lo mejor y lo peor

Nos ha gustado su diseño en general, las múltiples posibilidades de uso que ofrece, su tecnología de detección por infrarrojos, los sensores de presión y que permite pinchar con agilidad, incluso si no tienes muchos conocimientos de DJ.

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li> - Control de mezcla por infrarrojos</li> <li>- Sampler y control de hot cues</li> <li>- Jog wheels con sensor de presión</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li> - Nada que destacar</li> </ul> |
|--|---|

« son design en général nous a plu, les multiples possibilités d'utilisation, sa technologie de détection par infra-rouge, les capteurs de pression qui permettent de scratcher avec agilité, y compris pour tous ceux qui ont peu connaissance en DJing »

Les + : le contrôle infrarouge, le sampler et hot cues, les jog wheels à détection de pression

Les - : Rien à signaler

#### 1.4.7.2 Gamme WAE

### Hercules WAE WBT06 : grosse enceinte, gros son

Avec cette WAE WBT06, c'est clairement les grandes stations d'écoute à dock qui sont en ligne de mire d'Hercules. Si cette enceinte n'est guère que déplaçable, tout au plus, elle offre une restitution enthousiasmante et un niveau qui permet de sonoriser une pièce. De plus, la connexion sans fil est double pour connecter un smartphone mais aussi un ordinateur.

<p><b>8</b> / 10</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Niveau élevé</li> <li>&gt; Restitution enthousiasmante</li> <li>&gt; Connexions sans fil multiples</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Esthétique controversée</li> <li>&gt; Alimentation externe hideuse</li> </ul>
--	---



Assez étonnant, le son protège de la surface, du point de vue de la puissance de l'engin. Le niveau disponible est élevé, suffisamment pour sonoriser une pièce de taille moyenne. La restitution est vraiment enthousiasmante. Il y a une grande transparence dans les aigus et les médiums alors que les basses sont présentes et amples. L'équilibre est légèrement physiologique avec beaucoup de présence. On pourra écouter tout type de musique sur cette enceinte, tout dans très bien. Les voix, sont claires et suaves mais le grand orchestre ou la musique dans le accord médium basses avec un bas médium et un haut grave un léger manque de cohérence dans le son. C'est sans doute le prix à payer pour avoir des basses si présentes et ce qui empêche un peu d'aller plus loin. Cette enceinte peut se substituer à une petite chaise stéréo si l'écouteur a une préférence et ce n'est pas vraiment saleté ou une chambre. Il ne manque que l'effet stéréo. Elle rendue avec assurément la comparaison dans la station d'écoute haut de gamme de type *dBW Zappellin*, peuvent bien plus intéresser.

## Planet sans fil

Configuration : 18/20	
Autonomie : 18/20	
Utilisation : 18/20	
Qualité du signal : 19/20	
<b>Note finale : 18,25/20</b>	



## Jeux Vidéo Magazine – juin 2013

**SANS FIL ET SANS CONTRAINTE**  
*Une enceinte bien conçue et avec un excellent rendu.*

Les enceintes audio sans fil sont le nouvel El Dorado du moment et placardent les docks pour Smartphone. Le prix est certes un peu plus élevé par rapport aux autres produits de cette gamme, mais le rendu n'a rien de comparable. Avec ses basses très présentes, des aigus assez clairs et une faible distorsion du son, cette Hercules WST06 affiche une finesse de son capable de séduire les mélomanes exigeants. Elle se connecte en Bluetooth à votre périphérique, mais est aussi livrée avec un dongle USB que l'on branche sur n'importe quel PC (portable ou desktop) afin d'envoyer le son sur l'enceinte sans le moindre fil.

**Constructeur :** Hercules  
**Prix :** 250 € env.  
**17 | 20**

58 / jeuxvidomagazine.com

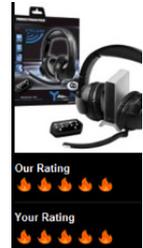


### 1.4.7.3 Accessoires de jeu pour PC et consoles de jeux

- Casques Gaming



Le site de jeu anglais Invision Game Community a attribué en juillet 2013 la note de cinq sur cinq au casque Y-400Pw avec comme recommandation de l'acheter.



Le casque Gaming Y-400Pw a obtenu 82% et un Award d'argent décerné le 12 décembre 2013 par le site Internet portugais Pluginreviews.



Le site américain US Biogamergirls a publié le 17 octobre 2013 une review très positive aux casques Y-400Pw et Y-400Xw. avec la note de 9 sur 10 obtenue.

**Score: 9 out of 10**

- Volants

Le site de jeux italien Techstation a attribué un cinq étoiles au produit Ferrari GTE Wheel Add-On.



Le site IT français PC World a décerné le 25 juillet 2013 la note de quatre sur cinq au volant T500RS.



Le site IT brésilien « Info » a publié le 9 février 2013 une review du volant T500RS avec la note de 8,5 sur 10 attribuée.



Le site **Hardware info** a publié fin Août 2013 un test sur 5 volants et a décerné au volant F430 FFB un très bon « **Silver Award** ».

Le site suédois de jeu a attribué la note de quatre sur cinq au volant TX Racing Wheel et la mention « *Secure buy award* » (« Achat sûr »).



## 1.5 Résultat de l'activité de la société et du Groupe

### 1.5.1 Chiffres-clés du Groupe et informations chiffrées sectorielles

#### 1.5.1.1 Chiffres-clés

Les principaux agrégats des comptes consolidés de Guillemot Corporation pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2013 s'établissent comme suit :

En millions d'euros	31/12/2013	31/12/2012
Chiffre d'affaires	43,7	49,0
Résultat opérationnel courant *	-1,6	-3,2
Résultat opérationnel	-2,4	-2,7
Résultat financier **	1,7	2,6
Résultat net consolidé	-0,8	-0,3
Résultat de base par action	-0,06 €	-0,02 €
Capitaux propres	19,1	20,0
Endettement net (hors VMP) ***	9,0	7,6
Stocks	10,0	13,5
Immobilisations incorporelles	7,3	6,4
Actifs financiers courants (Part VMP)	6,9	5,3

\* Après stock-options.

\*\* Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier net et les autres charges et produits financiers.

\*\*\* Les Valeurs Mobilières de Placement ne sont pas prises en compte dans le calcul de l'endettement net. (cf paragraphe 5.7.13 des comptes consolidés).

Le chiffre d'affaires consolidé annuel de l'exercice 2013 s'est élevé à 43,7 millions d'euros en baisse de 11% par rapport à l'exercice précédent. Le résultat opérationnel ressort, quant à lui, à -2,4 millions d'euros contre une perte de 2,7 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Le résultat financier de 1,7 millions d'euros intègre des gains de réévaluation de 1,7 million d'euros sur les actifs financiers courants (VMP) constitués des titres Ubisoft Entertainment et Gameloft, et un gain de cession de 0,2 million d'euros lié à la vente de 863 874 bons de souscription d'actions Ubisoft Entertainment. Le résultat net de l'exercice s'établit à -0,8 million d'euros contre -0,3 millions d'euros en 2012.

Les actifs financiers courants s'établissent à 6,9 millions d'euros au 31 décembre 2013. Ils sont composés de titres Ubisoft Entertainment et Gameloft.

L'endettement net est de 9,0 millions d'euros (avant Valeurs Mobilières de Placement).

Les capitaux propres sont passés de 20,0 millions d'euros à 19,1 millions d'euros.

#### 1.5.1.2 Informations chiffrées sectorielles

L'information sectorielle détaillée est présentée au paragraphe 5.6 des Comptes consolidés.

#### 1.5.1.3 Répartition du chiffre d'affaires

- Par secteur d'activité

(en millions d'euros)	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
<b>Hercules</b>	<b>21,4</b>	<b>32,6</b>	<b>35,4</b>
Gammes classiques	17,3	27,9	32,3
Netbooks	0,0	0,3	0,7
OEM	4,1	4,4	2,4
<b>Thrustmaster</b>	<b>22,3</b>	<b>16,4</b>	<b>25,4</b>
Gammes classiques	22,0	16,4	24,5
OEM	0,0	0,0	0,9
<b>TOTAL</b>	<b>43,7</b>	<b>49,0</b>	<b>60,8</b>

- Par zone géographique

(en millions d'euros)	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
France	11,7	17,2	18,8
Union Européenne (hors France)	18,3	18,1	25,9
Autres	13,7	13,7	16,1
<b>TOTAL</b>	<b>43,7</b>	<b>49,0</b>	<b>60,8</b>

### **1.5.2 Répartition du résultat opérationnel par activité**

(en millions d'euros)	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>	<b>31.12.2011</b>
Hercules	-1,7	-1,4	0,3
Thrustmaster	-0,7	-1,3	0
<b>TOTAL</b>	<b>-2,4</b>	<b>-2,7</b>	<b>0,3</b>

### **1.6 Progrès réalisés et difficultés rencontrées**

Le Groupe a élargi son réseau de distribution et, pour assurer un meilleur service à ses clients, a recours depuis 2013 à une plateforme de livraison à Hong-Kong, qui a permis de livrer directement les distributeurs du Groupe en Amérique du Nord, Europe et Asie. En fin d'année, elle a permis également de raccourcir les délais de mise sur le marché des nouveaux volants, TX pour la console Xbox® One et T80 pour la console PlayStation®4, qui ont pu être mieux implantés sur le marché pour les fêtes de fin d'année.

Le marché des périphériques pour PC a été en recul tout au long de l'année, entraînant des baisses d'achat des circuits de distribution, amplifiées par les phénomènes de déstockage des grossistes.

Les ventes d'accessoires pour consoles de jeux ont subi pour les neuf premiers mois de l'année 2013 une baisse due à l'attente des nouvelles consoles. Les lancements des consoles PlayStation®4 et Xbox® One en fin d'année pour lesquelles Thrustmaster avait préparé des accessoires dédiés ont relancé l'activité de Thrustmaster. Pour dynamiser les ventes en magasins, le Groupe a mis en place une politique active de merchandising principalement sur les gammes WAE et DJing. Le virage vers les accessoires Smartphones et tablettes s'est poursuivi avec l'élargissement des gammes de haut-parleurs sans fil et la création de modèles « *Outdoor* » (pour les activités extérieures) résistants à l'eau et à la poussière. L'orientation des efforts de Recherche et Développement vers les produits connectés pour Smartphones et tablettes a permis la sortie des contrôleurs DJ pour tablettes iPad. Le marché du haut-parleur sans fil est en fort décollage en Amérique du Nord mais l'adoption de cette technologie par les consommateurs européens reste progressive. Le concept nécessite encore d'être expliqué et démontré pour générer des ventes plus significatives. Des actions ont été mises en place pour adresser les clients en ligne tant pour Hercules que pour Thrustmaster. La mise en place d'un programme de précommandes dès septembre sur les sites Internet marchands en Europe et Amérique du Nord du nouveau volant TX, a été un facteur important dans son succès au lancement.

### **1.7 Analyse de l'évolution des affaires**

L'exercice 2013 a été marqué par une baisse de 11% du chiffre d'affaires du Groupe Guillemot Corporation. Le Groupe a renoué avec la croissance au second semestre avec une hausse de 21% au quatrième trimestre.

Hercules a opéré en 2013 un recentrage de son activité sur les produits audio qui représentent au quatrième trimestre près de 90% des ventes de la marque. Les ventes de périphériques Hercules baissent de 31% au quatrième trimestre et de 38% sur l'année. Thrustmaster a intensifié ses efforts de Recherche et Développement et a renforcé ses partenariats pour créer des produits uniques pour le lancement des nouvelles consoles Xbox® One de Microsoft® et PlayStation®4 de Sony®, et de bénéficier du dynamisme de ce nouveau marché. Thrustmaster a généré une croissance de 97% au quatrième trimestre et de 36% pour l'année entière.

Sur l'exercice, le Groupe a adapté sa structure tout en déployant sa stratégie commerciale avec des actions ciblées vers les circuits de vente en ligne et la montée en puissance de sa politique de merchandising. Grâce à sa politique de maîtrise des coûts, le Groupe a fait baisser ses frais de plus de 15% en incluant les frais de recherche et développement immobilisés sur la période, tout en augmentant son taux de marge brute comptable de 2 points.

Le résultat opérationnel courant ressort à -1,6 million d'euros pour l'exercice 2013 contre un résultat de -3,2 millions d'euros au 31 décembre 2012. Le résultat opérationnel s'établit à -2,4 millions d'euros incluant une charge exceptionnelle de 0,7 million d'euros liée à la résolution d'un litige avec un fournisseur.

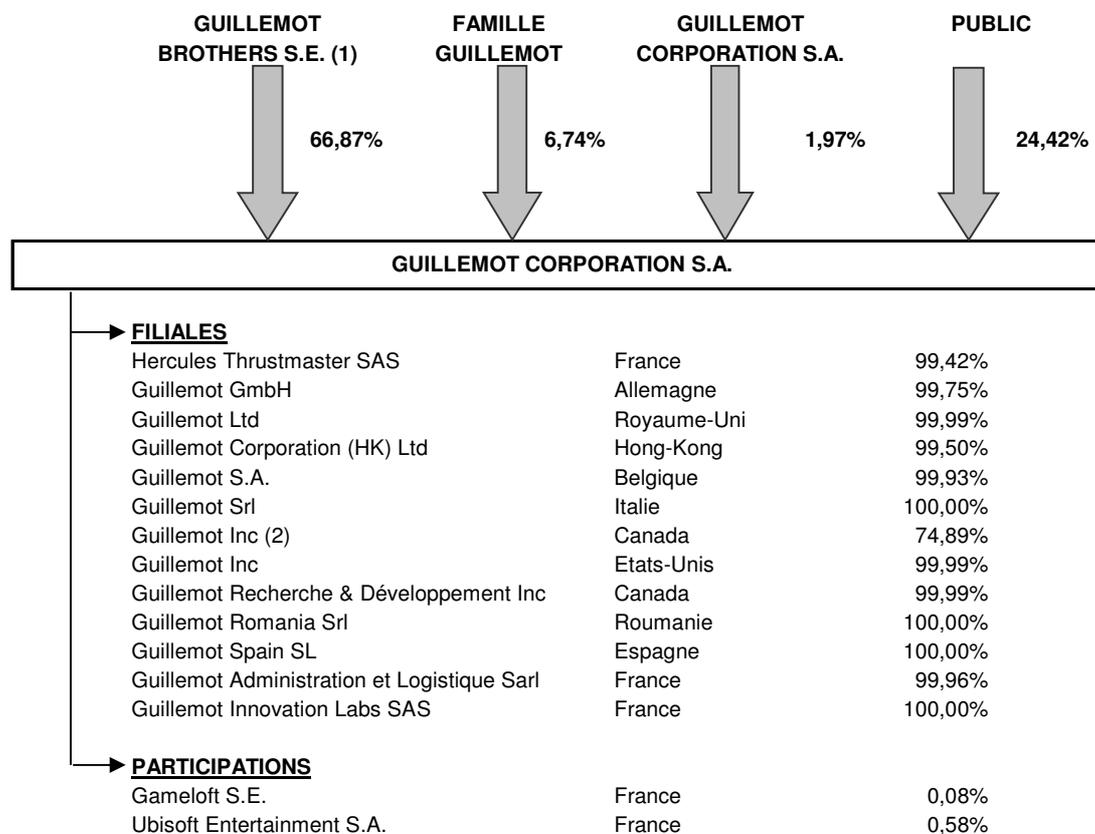
Le résultat net consolidé s'établit à -0,8 million d'euros contre -0,2 million d'euros à période comparable. Ce résultat comprend un produit financier de 1,7 million d'euros lié à un gain de réévaluation du portefeuille de titres Ubisoft Entertainment et Gameloft détenus par le Groupe. Les capitaux propres s'établissent à 19,1 millions d'euros au 31 décembre 2013. L'endettement net du Groupe s'établit à 9,0 millions d'euros au 31 décembre 2013 (hors portefeuille de valeurs mobilières de placement de 6,9 millions d'euros).

Dans le contexte économique actuel, la structure financière du Groupe est solide. Le Groupe n'utilise pas la totalité des encours de crédits autorisés et aucune banque n'a réduit ses engagements sur la période.

## 2 FILIALES ET PARTICIPATIONS

### 2.1 Organigramme du Groupe Guillemot Corporation au 31 décembre 2013

Les pourcentages ci-dessous correspondent à la fraction de capital détenue.



(1) Détenue à 100% par les membres de la famille Guillemot.

(2) La société canadienne Guillemot Inc est détenue à 74,89% par Guillemot Corporation S.A. et à 25,11% par la société américaine Guillemot Inc.

Aucune prise de participation, ni aucune cession de participation n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

### 2.2 La société-mère

La société Guillemot Corporation S.A., société-mère du Groupe, commercialise les matériels et accessoires de marques Hercules et Thrustmaster auprès des clients du Groupe à l'exclusion de certains clients nord-américains ; ces derniers étant approvisionnés directement par la filiale canadienne, Guillemot Inc.

La société est propriétaire des marques Hercules et Thrustmaster et assume les investissements marketing nécessaires à ces marques.

La société prend en charge et centralise la totalité de la facturation de ses produits dans tous les pays (à l'exclusion du continent nord-américain). La commercialisation de ses produits se fait par l'intermédiaire de grossistes spécialisés dans chacun des pays afin de réduire le nombre de points de facturation et de livraison.

La fabrication des produits est assurée par des sous-traitants majoritairement implantés en Asie. La société fournit aux sous-traitants les modèles, les principaux composants pour lesquels elle s'approvisionne directement auprès de fournisseurs de « technologies » et dans certains cas, l'outillage spécifique.

La société détient la quasi-totalité des titres des sociétés consolidées du Groupe (il n'y a pas d'intérêts minoritaires dans les sociétés consolidées).

Les dirigeants de Guillemot Corporation S.A. dirigent les filiales du Groupe.

La société dispose des principaux moyens financiers du Groupe (fonds propres, emprunts et concours bancaires). Elle procède à des avances en comptes courants rémunérés pour les filiales ayant un besoin de financement.

### **2.3 Les filiales de marketing et de vente**

Elles assurent les fonctions de promotion, marketing et vente pour les pays dans lesquels elles sont implantées, et pour leur zone d'influence. Le Groupe contrôle des sociétés de marketing en France, en Allemagne, en Espagne, en Grande-Bretagne et en Italie, et distribue ses produits dans plus de soixante pays.

Par ailleurs, Hercules Thrustmaster SAS est concepteur d'accessoires de loisirs interactifs pour PC et consoles de jeux et de matériels de loisirs interactifs pour PC. Elle assure la gestion des projets de développement, les actions marketing ainsi que les fonctions achat et vente pour ces produits.

### **2.4 Les filiales de Recherche et Développement**

Elles sont responsables de la conception et de la réalisation des produits commercialisés par le Groupe. Le Groupe est doté de trois entités de Recherche et Développement : Hercules Thrustmaster SAS basée en France, Guillemot Recherche et Développement Inc au Canada et Guillemot Romania Srl en Roumanie. En outre, le Groupe dispose d'une cellule de veille technologique en Asie.

### **2.5 Les autres filiales**

La société Guillemot Administration et Logistique Sarl, basée en France, est chargée du conditionnement et de l'acheminement des produits. Elle est également en charge de la maintenance et du développement des outils et systèmes informatiques ainsi que de la comptabilité, la gestion financière et des questions juridiques du Groupe.

## **3 POLITIQUE D'INVESTISSEMENT**

La politique d'investissement du Groupe opérée depuis plusieurs exercices consiste à construire des valeurs ajoutées et des fondamentaux solides grâce à des investissements récurrents en Recherche et Développement. Les investissements de Recherche et Développement s'établissent à plus de 7% du chiffre d'affaires sur les trois dernières années et les équipes de Recherche et Développement représentent 40% des effectifs du Groupe.

D'autre part, le Groupe étudie régulièrement des opportunités potentielles de croissance externe.

## **4 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE**

Néant.

## **5 CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale du Groupe n'est survenu depuis la date de clôture de l'exercice.

## **6 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR**

La sortie des nouvelles consoles de jeux a redynamisé le marché et a permis au Groupe de se positionner comme le premier fournisseur de volants sur les consoles Xbox® One de Microsoft et PlayStation®4 de Sony. Plusieurs nouveautés sont prévues pour élargir les gammes d'accessoires sur ces nouvelles consoles et générer une croissance pour Thrustmaster. Après le recentrage des activités Hercules sur les gammes audio et la création de produits fonctionnant avec les tablettes et Smartphones, le Groupe met en œuvre l'élargissement de sa force commerciale internationale pour accentuer sa présence sur les marchés émergents. Le Groupe concentre ses efforts de Recherche et Développement sur un nombre plus limité de nouveautés pour augmenter leur niveau d'innovation et en faire des candidats à un succès mondial. Pour répondre aux besoins de mise en avant des produits audio sur le lieu de vente, le Groupe va intensifier ses actions de merchandising incluant une politique de formation des vendeurs, de la mise en place de présentoirs, des démonstrations produits...

L'ensemble des actions entreprises vise à faire évoluer le réseau de commercialisation pour préparer un succès des nouvelles gammes au second semestre 2014 et générer une croissance des ventes sur l'exercice.

## **7 PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013 ET AFFECTATION DU RESULTAT**

### **7.1 Commentaires sur les comptes consolidés du Groupe**

Aucune modification n'a été apportée au mode de présentation des comptes ou aux méthodes d'évaluation.

#### **7.1.1 Compte de résultat**

Au cours de l'exercice, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires hors taxe consolidé de 43 679 milliers d'euros.

Les principales charges d'exploitation sont les achats pour 20 465 milliers d'euros.

Les charges externes totalisent 9 818 milliers d'euros et sont principalement constituées de charges de transport, de publicité et de marketing.

Les charges de personnel se sont élevées à 6 968 milliers d'euros et les dotations aux amortissements et provisions à 3 143 milliers d'euros.

Les impôts et taxes totalisent 323 milliers d'euros et les autres produits et charges – 1 620 milliers d'euros.

Le résultat opérationnel courant atteint la somme de -1 649 milliers d'euros.

Le résultat opérationnel est de – 2 352 milliers d'euros.

Le coût de l'endettement financier net est de 220 milliers d'euros et les autres produits et charges financières totalisent +1 887 milliers d'euros, comprenant des gains de réévaluation de 1 657 milliers d'euros sur les actions Ubisoft Entertainment et Gameloft détenues, et un gain de cession de 223 milliers d'euros lié à la vente de 863 874 bons de souscription d'actions Ubisoft Entertainment.

Après prise en compte de ces éléments, et de la charge d'impôt de 137 milliers d'euros, le résultat net du Groupe est de – 822 milliers d'euros.

Le résultat de base par action est de -0,06 euros.

#### **7.1.2 Bilan**

Les actifs non courants se composent d'écarts d'acquisitions nets pour un montant de 888 milliers d'euros, d'immobilisations incorporelles nettes pour un montant de 7 263 milliers d'euros, d'immobilisations corporelles nettes pour 3 303 milliers d'euros, d'actifs financiers pour 381 milliers d'euros.

Les actifs courants comprennent les éléments suivants :

- Les stocks ont une valeur nette de 9 987 milliers d'euros en tenant compte de provisions sur stock de 1 257 milliers d'euros.

- Le poste clients et comptes rattachés s'élève à une valeur nette de 15 719 milliers d'euros en tenant compte de provisions pour clients douteux de 123 milliers d'euros.

- Le poste autres créances a une valeur nette de 1 434 milliers d'euros et concerne principalement des créances de taxe sur la valeur ajoutée et des créances d'avances et acomptes versés.

- Les actifs financiers s'élèvent à 6 863 milliers d'euros et le poste trésorerie et équivalents de trésorerie à 2 135 milliers d'euros.

- Les actifs d'impôts exigibles sont de 99 milliers d'euros.

Les capitaux propres s'élèvent à 19 086 milliers d'euros.

Les passifs non courants totalisent 4 446 milliers d'euros dont 2 339 milliers d'euros d'emprunts.

Les passifs courants totalisent 24 540 milliers d'euros dont 7 086 milliers d'euros d'emprunts.

Les flux de trésorerie liés à l'activité s'analysent comme suit :

	<b>Au 31.12.13</b>
Résultat net des sociétés intégrées	-822
+ Dotations aux amortissements et provisions	2 766
- Reprises des amortissements et provisions	-46
-/+ Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	-1 658
+/- Charges et produits liés aux stock options	0
-/+ Plus et moins-values de cession	-204
Variation des impôts différés	0
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier</b>	<b>36</b>
Coût de l'endettement financier	220
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier</b>	<b>256</b>
Ecart de conversion sur la marge brute d'autofinancement	3
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>1 237</b>
<b>Flux net de trésorerie lié à l'activité</b>	<b>1 276</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux investissements</b>	
Décaissements et encaissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	-2 879
Décaissements et encaissements sur immobilisations financières	328
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements</b>	<b>-2 551</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	
Augmentation de capital ou apports en numéraire	0
Emprunts	4 000
Remboursement de comptes courants d'actionnaires	0
Remboursement des emprunts	-1 843
Autres flux liés aux opérations de financement	0
<b>Total des flux liés aux opérations de financement</b>	<b>2 157</b>
<b>Incidence des écarts de conversion</b>	<b>-32</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>850</b>
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	-3 454
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	-2 604

## 7.2 Commentaires sur les comptes sociaux de Guillemot Corporation S.A.

Aucune modification n'a été apportée au mode de présentation des comptes ou aux méthodes d'évaluation.

### 7.2.1 Compte de résultat

Au cours de cet exercice, la société Guillemot Corporation S.A. a réalisé un chiffre d'affaires de 41 251 milliers d'euros.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 41 092 milliers d'euros.

Les principales charges d'exploitation sont les achats consommés pour 20 546 milliers d'euros et les charges externes pour 17 621 milliers d'euros.

Les charges externes sont principalement constituées de prestations de sous-traitance, de frais de développement, de charges de transport, de publicité et de marketing.

Les impôts et taxes et les charges de personnel totalisent 440 milliers d'euros et les autres charges 2 150 milliers d'euros.

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 1 819 milliers d'euros.

Les dotations aux provisions sur l'actif circulant représentent 383 milliers d'euros.

Le total des produits d'exploitation diminué de l'ensemble des charges d'exploitation fait apparaître un résultat d'exploitation de -1 867 milliers d'euros.

En tenant compte du résultat financier de 1 411 milliers d'euros, du résultat exceptionnel de -1 086 milliers d'euros, le résultat net atteint – 1 542 milliers d'euros.

Le résultat financier se décompose de la manière suivante :

Différences de change :	167 milliers d'euros
Produits et charges d'intérêts financiers :	-168 milliers d'euros
Résultat sur cessions VMP :	225 milliers d'euros
Reprises et dotations de provisions :	1 187 milliers d'euros

Les produits d'intérêts sont principalement constitués de 38 milliers d'euros d'intérêts de comptes courants et de 28 milliers d'euros correspondant à la réintégration à l'actif du bilan d'avance en compte courant,

avance abandonnée par la société-mère en 2004 au bénéfice de sa filiale Guillemot GmbH (Allemagne) avec clause de retour à meilleure fortune.

Les charges financières sont principalement constituées de charges d'intérêts d'emprunts et bancaires pour 202 milliers d'euros et de charges d'intérêts des comptes courants pour 17 milliers d'euros.

Le produit net sur cessions de Valeurs Mobilières de Placement correspond au résultat de cession de 863 874 bons de souscription d'actions Ubisoft Entertainment S.A. pour 230 milliers d'euros. Le résultat de cession de titres propres dans le cadre du contrat de liquidité en vigueur s'élève à -5 milliers d'euros.

Les reprises sur dépréciations des titres des filiales totalisent 4 milliers d'euros, les reprises de provisions sur des avances en compte courant, 42 milliers d'euros. Les autres reprises sur provisions concernent les titres Ubisoft Entertainment pour 1 195 milliers d'euros, les titres propres pour 9 milliers d'euros et des reprises diverses pour pertes de change latentes de l'exercice précédent pour 132 milliers d'euros.

Les dotations aux provisions sur les titres et les avances en comptes courant des filiales s'élèvent à 90 milliers d'euros.

La société Guillemot Corporation S.A. a comptabilisé une provision de 105 milliers d'euros pour couvrir le risque de perte de change latente à la clôture de l'exercice.

Le résultat exceptionnel se décompose de la manière suivante :

Produits et charges sur opérations de gestion :	-75 milliers d'euros
Produits et charges sur opérations en capital :	-701 milliers d'euros
Reprises et dotations de provisions :	-310 milliers d'euros

Le résultat exceptionnel inclut une charge exceptionnelle de 703 milliers d'euros correspondant à la résolution d'un litige avec un fournisseur et 27 milliers d'euros de valeur nette comptable de moules mis au rebut.

Les dotations aux provisions concernent un amortissement exceptionnel pour 309 milliers d'euros de frais de développement ne remplissant plus les six conditions d'activation et qui ont été sortis de l'actif. La société a comptabilisé 47 milliers d'euros de provision pour charge liée à un litige avec un fournisseur de composants.

Les principaux soldes intermédiaires de gestion sont :

Production de l'exercice :	40 326 milliers d'euros
Valeur ajoutée :	2 159 milliers d'euros
Excédent brut d'exploitation :	1 719 milliers d'euros

### **7.2.2 Bilan**

L'actif net immobilisé s'élève à 11 478 milliers d'euros. Il comprend 6 062 milliers d'euros d'immobilisations incorporelles, 2 721 milliers d'euros d'immobilisations corporelles et 2 695 milliers d'euros d'immobilisations financières.

Les immobilisations incorporelles comprennent 3 242 milliers d'euros en valeur nette de frais de développement. La société a sorti de l'actif des frais de développement ne respectant plus les six conditions d'activation pour une valeur brute de 553 milliers d'euros.

La société dispose d'un stock d'une valeur nette de 9 159 milliers d'euros.

Le poste clients et comptes rattachés s'élève à 14 830 milliers d'euros en tenant compte de provisions pour clients douteux de 102 milliers d'euros.

Les autres créances d'un montant net total de 2 292 milliers d'euros comprennent principalement des avances en comptes courants envers les filiales pour un montant net de 1 796 milliers d'euros et des créances de TVA.

Les valeurs mobilières de placement totalisent un montant net de 6 306 milliers d'euros.

Les actions propres détenues se répartissent entre les immobilisations financières (132 619 actions) et les valeurs mobilières de placement (162 648 actions). Le montant net de ces titres est de 224 milliers d'euros après une provision de 460 milliers d'euros.

Les capitaux propres totalisent 18 510 milliers d'euros.

Les dettes se décomposent comme suit :

ETAT DES DETTES (En milliers d'euros)	Au 31.12.13
Emprunts auprès des organismes de crédit	4 660
Emprunt obligataire	0
Dettes bancaires à moyen terme	56
Découverts bancaires et avances en devises	4 630
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 674
Dettes fiscales et sociales	129
Autres dettes	2 689
Dettes sur immobilisations	878
Groupe et associés	1 074
<b>TOTAL</b>	<b>26 790</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 000
Diminution des emprunts par voie de conversion d'obligations	0
Diminution des emprunts par remboursement	1 843
Montant des dettes contractées auprès des personnes physiques	0

Les flux de trésorerie liés à l'activité s'analysent comme suit :

(En milliers d'euros)	Au 31.12.13
Résultat net	-1 542
Dotations et reprises des amortissements et provisions (1)	2 208
Plus et moins-values de cessions	27
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>693</b>
Variation des besoins d'exploitation	1 662
Variation des besoins hors exploitation	191
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>1 853</b>
<b>Flux liés aux investissements</b>	
Décaiss/ acquisitions d'immobilisations incorporelles	-2 095
Décaiss/ acquisitions d'immobilisations corporelles	-773
Encaiss/ cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0
Décaiss/ acquisitions d'immobilisations financières	-16
Encaiss/ cessions d'immobilisations financières	0
Acquisition/cession filiale	0
<b>Total des flux liés aux opérations d'investissements</b>	<b>-2 884</b>
Augmentation de capital ou apports	0
Emprunts	4 000
Remboursement d'emprunts	-1 843
<b>Total des flux liés aux opérations de financement</b>	<b>2 157</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>1 819</b>
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice (2)	1 443
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice (2)	3 262

- (1) A l'exclusion des dotations et reprises relatives à des provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement.
- (2) Incluant les valeurs mobilières de placement pour leurs montants nets.

### 7.2.3 Informations sur les délais de paiement

Conformément aux articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2013, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose comme suit :

Dettes fournisseurs (TTC, en milliers d'euros)	< = à 30 jours		de 31 à 60 jours inclus		> = à 61 jours		Total TTC	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2 012
Dettes à échoir *	6 037	6 000	2 391	1 526	3	2	8 431	7 528
Dettes échues	2 234	3 010	1 350	1 150	1 537	977	5 121	5 137
<b>Montant total TTC</b>	<b>8 271</b>	<b>9 010</b>	<b>3 741</b>	<b>2 676</b>	<b>1 540</b>	<b>979</b>	<b>13 552</b>	<b>12 665</b>

\* La répartition des dettes à échoir est indiquée par dates d'échéance prévues aux contrats.

### 7.2.4 Affectation du résultat

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes sociaux qui vous sont présentés font apparaître un résultat déficitaire de – 1 541 889,91 euros que nous vous proposons d'affecter au compte report à nouveau débiteur.

Nous vous rappelons, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

#### **7.2.5 Charges ou dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

## **8 FACTEURS DE RISQUES**

Le Groupe a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs identifiés hormis ceux présentés ci-après.

### **8.1 Risques liés au secteur d'activité**

Guillemot Corporation évolue dans le domaine de l'ordinateur grand public et des consoles de jeux vidéo, secteurs sensibles aux évolutions des technologies électroniques, à la concurrence, aux fluctuations saisonnières et aux cycles de vie des consoles de jeux vidéo.

#### **8.1.1 Risques technologiques**

Guillemot Corporation s'appuie sur les technologies les plus innovantes pour la fabrication de ses gammes de produits, beaucoup de produits utilisant des technologies différentes.

Les équipes d'ingénieurs assurent une veille technologique permanente afin de définir les caractéristiques des prochains produits.

Les équipes de Recherche et Développement basées en France, sur le continent nord-américain et en Roumanie, renforcées par une base de veille technologique à Hong-Kong, sont en relation directe avec les grands intervenants technologiques du marché et les studios de développement des plus grands éditeurs de jeux. Néanmoins, des changements de technologies rapides peuvent entraîner une obsolescence de certains produits se traduisant par des risques de dépréciation de stocks sur ces produits.

#### **8.1.2 Risques liés aux sources d'approvisionnement**

##### **8.1.2.1 Dépendance à l'égard de certains de ses fournisseurs**

La dépendance à l'égard d'un fournisseur est fonction de la technicité du produit.

Le Groupe entretient des relations commerciales régulières avec bon nombre de ses fournisseurs depuis plusieurs années, et représente pour eux un potentiel de ventes intéressant.

Néanmoins, le Groupe n'est pas totalement à l'abri des évolutions de la politique commerciale des créateurs de technologies qui pourraient dans certains cas réserver l'usage de ces technologies à certains de leurs autres clients. D'autre part, l'allongement des délais d'approvisionnement des composants peut engendrer des décalages importants de production. L'arrêt de production par certains fournisseurs de composants critiques peut d'autre part nécessiter des modifications de design électronique des produits et décaler d'autant les livraisons des références concernées.

##### **8.1.2.2 Arrêt, rapprochement et concentration d'entreprises**

Le marché des loisirs interactifs a connu au cours des dernières années des arrêts d'activité, des alliances et des rachats.

En cas de changement de contrôle ou de défaillance de l'un de ses fournisseurs, la position de Guillemot Corporation sur ses marchés lui permet d'envisager des sources d'approvisionnement alternatives. Dans certains cas, ces évolutions nécessitent un changement de fabrication et peuvent générer un délai additionnel dans les productions et approvisionnements, et impacter les ventes.

#### **8.1.3 Risques liés à la concurrence sectorielle**

Le Groupe évolue sur ce marché depuis de nombreuses années et a su développer une forte notoriété auprès des distributeurs comme des consommateurs. Le Groupe est exposé à une forte concurrence, et doit veiller en permanence à la compétitivité de ses gammes de produits.

Ses concurrents sont mondiaux. L'originalité et les performances des produits du Groupe leur permettent de se comparer favorablement à ceux de la concurrence et ils bénéficient de récompenses et de premières places dans les tests comparatifs de la presse spécialisée, tant en Europe qu'aux Etats-Unis. Une perte de compétitivité pourrait avoir une incidence sur les résultats du Groupe et son niveau d'affaires.

#### **8.1.4 Risques liés à la concurrence des fabricants d'ordinateurs et de consoles de jeux**

A la suite de leur achat, certains consommateurs complètent la configuration de leur ordinateur en fonction de l'utilisation qu'ils souhaitent en faire. Les matériels Hercules et accessoires Thrustmaster diffusés en magasin répondent aux attentes de ces clients. Néanmoins, certains fabricants peuvent décider d'intégrer d'origine à leurs ordinateurs des périphériques performants réduisant dans ce cas le marché potentiel.

En outre, certains fabricants de consoles de jeux limitent l'accès aux technologies permettant la compatibilité avec leurs consoles, ce qui peut entraîner une obsolescence de certains produits.

### **8.1.5 Risques liés à la fluctuation saisonnière d'activité**

Le Groupe Guillemot Corporation réalise environ 50% de son activité annuelle du mois de septembre au mois de décembre. Le Groupe fait appel à la sous-traitance pour couvrir cette plus forte activité en matière de production et de logistique. Le besoin en fonds de roulement induit par ces fluctuations saisonnières est financé par des ressources à court et moyen terme. De fortes variations dans la saisonnalité pourraient entraîner des problèmes de stock.

## **8.2 Risques industriels et environnementaux**

Le Groupe, n'ayant pas de site de production, n'a pas procédé à l'évaluation de ces risques, la fabrication des produits étant réalisée par des sous-traitants. Les principaux sous-traitants sont certifiés ISO 9001 et ISO 14001.

## **8.3 Risques de marché**

### **8.3.1 Risque de taux**

Au 31 décembre 2013, le Groupe a des emprunts à taux fixe pour 1 978 milliers d'euros et à taux variable pour 2 668 milliers d'euros. Le Groupe a mis en place des contrats de swap de taux sur les emprunts à taux variables pour se protéger contre les variations des flux relatifs au paiement des intérêts de l'emprunt, liées aux variations des taux d'intérêt. Au 31 décembre 2013, il n'existe pas d'emprunts couverts par des clauses d'exigibilité.

Une hausse de 1% des taux d'intérêt sur une base annuelle et en considérant le solde au 31 décembre 2013 (montant des dettes financières à taux variable, non couvertes) aurait pour impact une augmentation de charge de 33 milliers d'euros.

### **8.3.2 Risque de change**

Tous les acteurs majeurs du secteur multimédia ayant des prix de revient en dollars, il n'existe pas d'avantage compétitif d'un fabricant par rapport à un autre qui se traduirait par une augmentation de ses parts de marché. Du fait de l'indexation des prix de vente sur les prix de revient en dollars pour l'ensemble des acteurs du secteur, la profession fait évoluer les prix de vente à la hausse ou à la baisse en fonction de ses prix de revient, dans la mesure où la dynamique du marché le permet.

Pour les matériels et les accessoires, la monnaie principale d'achat est le dollar américain. Pour les Etats-Unis, le Canada et tous les autres pays hors Europe, la monnaie de commercialisation est également le dollar américain. En Europe, le Groupe vend principalement en euros.

Les variations rapides des devises et principalement la variation à la baisse du dollar américain peuvent entraîner pour le Groupe une baisse du prix de vente des produits et impacter en conséquence la valeur du stock de marchandise. A l'inverse, une variation forte et rapide à la hausse du dollar au cours du deuxième semestre ne permettrait pas, compte tenu du caractère saisonnier de l'activité de la société, de répercuter cette hausse en totalité sur les prix de vente des produits et pourrait alors avoir un impact temporaire sur la marge brute.

Cependant, afin de limiter le risque de change du Groupe, Guillemot Corporation couvre les risques de variations de change par des achats au comptant, des contrats d'achats à terme et des options de change. D'autre part, la hausse des ventes à l'export observée ces dernières années, accentue la couverture naturelle et diminue sensiblement le risque de change.

La situation des actifs et passifs du Groupe en devises au 31 décembre 2013 s'établit comme suit (la position est donnée pour les actifs non couverts, c'est-à-dire restant soumis à la variation des devises) :

Montant des devises exposées aux variations positives ou négatives de change :

(En milliers d'euros)	USD	GBP
Actif	4 196	778
Passif	10 224	25
Position nette avant gestion	-6 028	753
Position hors bilan	0	0
Position nette après gestion	-6 028	753

Une hausse de 10% du taux du dollar américain sur une base annuelle et en considérant l'encours au 31 décembre 2013 (montant des devises exposées aux variations de change) aurait pour impact une augmentation de charges financières de 437 milliers d'euros.

L'impact de la variation de change sur les autres devises est non significatif.

Effet de change lié à la conversion des filiales en devises :

Toutes les filiales ont pour monnaie de fonctionnement la monnaie locale, l'impact sur les capitaux propres est de -48 milliers d'euros.

### **8.3.3 Risque sur actions**

La valeur nette des titres cotés en portefeuille au 31 décembre 2013 s'élève à 6 868 milliers d'euros.

#### **Inventaire des titres en portefeuille au 31 décembre 2013**

<b>Inventaire des titres en portefeuille</b>	<b>Marché</b>	<b>Nombre de titres au 31/12/13</b>	<b>Valeur de marché (en milliers d'euros) (1)</b>
Ubisoft Entertainment S.A. (Actions)	NYSE Euronext (Paris)	613 874	6 311
Gameloft S.E. (Actions)	NYSE Euronext (Paris)	68 023	557
	<b>Total</b>		<b>6 868</b>

(1) Le cours retenu est égal au cours du dernier jour du mois de décembre 2013 (Ubisoft Entertainment : 10,28 € ; Gameloft : 8,19 €).

La variation du cours de bourse des actions détenues a un impact sur le résultat du Groupe. Sur 2014, la baisse de 10% du cours de l'action Ubisoft Entertainment (par rapport au cours retenu au 31 décembre 2013) aurait un impact de - 631 milliers d'euros sur le résultat financier.

La baisse de 10% du cours de l'action Gameloft (par rapport au cours retenu au 31 décembre 2013) aurait un impact de -56 milliers d'euros sur le résultat financier.

Au 21 mars 2014, le cours de clôture de l'action Ubisoft Entertainment était de 12,59 euros, soit une hausse de 22%, par rapport au 31 décembre 2013, ce qui entraînerait la constatation d'un gain de réévaluation de 1 418 milliers d'euros dans les comptes consolidés du Groupe à cette date.

### **8.3.4 Risque de crédit**

Le risque de crédit représente le risque de perte financière dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Le Groupe a recours à l'assurance-crédit pour faire face à ce risque. Le nombre de clients est restreint du fait du recours aux grossistes. Dans quelques cas, le Groupe est amené à accorder des encours complémentaires lorsque la couverture est jugée manifestement inadaptée (cf. paragraphe 5.7.6 des comptes consolidés).

## **8.4 Risques de liquidité**

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

### **8.4.1 Risque de trésorerie**

L'endettement net est de 9,0 millions d'euros et le Groupe dispose d'un portefeuille de titres Ubisoft Entertainment et Gameloft d'une valeur de marché de 6,9 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Ci-après la situation de l'endettement du Groupe au 31 décembre 2013 :

Caractéristique des titres émis ou des emprunts	Taux fixe	Taux variable	Montant global lignes	Échéances	Couverture
Emprunts auprès des organismes de crédits	1 978	2 668	4 646	2014-2016	Oui
Dettes bancaires à moyen terme	13		13	2014	Non
Découverts bancaires et avances en devises	1 451	3 288	4 739	2014	Non
Divers	5	22	27	2014	Non
<b>Total (en milliers d'euros)</b>	<b>3 447</b>	<b>5 978</b>	<b>9 425</b>		

### **8.4.2 Clause d'exigibilité**

Au 31 décembre 2013, il n'existe pas d'emprunts couverts par des clauses d'exigibilité.

## **8.5 Risques d'approvisionnement et de prix**

Une pénurie de composants ou un allongement conséquent des délais d'approvisionnement peut contraindre le Groupe à acheter ses matières premières à des prix plus élevés lorsqu'il doit s'approvisionner auprès de fournisseurs ne faisant pas partie de son réseau habituel d'approvisionnement. Ceci pourrait avoir pour conséquence de retarder la mise en production de certains produits et donc d'en différer la livraison. Le Groupe supervise chaque semaine les plannings de production afin de détecter les retards potentiels et de minimiser les impacts sur la production.

## **8.6 Risques juridiques**

### **8.6.1 Litiges**

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société à connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe.

### **8.6.2 Propriété intellectuelle**

Les marques du Groupe sont principalement déposées en Europe auprès de l'Office de l'Harmonisation dans le Marché Intérieur, aux Etats-Unis auprès de l'United States Patent and Trademark Office et au Canada auprès de l'Office de la Propriété Intellectuelle du Canada mais aussi dans d'autres pays étrangers via l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle.

Le Groupe protège l'esthétique de ses produits (formes et/ou dessins) en déposant principalement des dessins et modèles communautaires auprès de l'Office de l'Harmonisation dans le Marché Intérieur.

Les innovations techniques des produits conçus par le Groupe sont protégées principalement par le dépôt de brevets en France auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle et/ou en Europe auprès de l'Office Européen des Brevets.

Préalablement au dépôt d'une marque ou d'un dessin et modèle communautaire, le Groupe effectue ou fait effectuer par ses conseils des recherches afin de vérifier la disponibilité de la marque, du dessin ou du modèle. Pour les brevets, le Groupe procède ou fait procéder par ses conseils à des recherches d'antériorités.

Le Groupe ne peut cependant pas garantir que des procédures ne soient engagées à son encontre. Les coûts liés à la défense ou au paiement de dommages et intérêts en cas d'issue défavorable pour le Groupe pourraient avoir des conséquences négatives sur les activités et la situation financière du Groupe.

### **8.6.3 Risques liés à l'évolution des réglementations**

Le Groupe a pris des mesures pour se conformer aux directives ROHS (Restriction sur l'usage de certaines substances dangereuses), DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques) et au règlement REACH (Système d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation des substances chimiques). Le Groupe assure une veille des réglementations des différents pays sur lesquels il opère mais ne peut totalement exclure que certaines d'entre elles échappent à sa vigilance.

## **8.7 Autres risques**

### **8.7.1 Risques liés au mode de commercialisation des produits**

La clientèle est constituée majoritairement de grossistes qui répondent directement aux attentes des clients en matière de logistique (commandes et livraisons centralisées). Le premier client représente 8% du chiffre d'affaires consolidé, les cinq premiers clients du Groupe représentent 30% et les dix premiers clients représentent 44% du chiffre d'affaires consolidé.

Le montant des créances échues non recouvrées concernant les dix premiers clients totalise 705 milliers d'euros au 31 décembre 2013.

Cependant, la sélection rigoureuse des clients contribue à réduire le risque clients.

Le Groupe fait appel à une société d'assurance - crédit pour assurer les risques d'impayés (cf. Comptes consolidés, paragraphe 5.7.6).

### **8.7.2 Risques pays**

Les ventes réalisées à l'export sont significatives. Une dégradation de la conjoncture dans certains pays pourrait entraîner une baisse de chiffre d'affaires.

L'essentiel de la fabrication des produits du Groupe est assuré par des partenaires implantés en Asie.

Des conflits régionaux pourraient avoir un impact sur les approvisionnements du Groupe.

### **8.7.3 Risques liés à l'exploitation des actifs**

Le Groupe Guillemot Corporation est propriétaire de l'ensemble des actifs nécessaires à son exploitation.

### **8.7.4 Assurances et couvertures de risques**

Le Groupe a souscrit des assurances pour les principaux risques identifiés.

Il dispose ainsi de polices d'assurances couvrant sa responsabilité civile à hauteur de 4 ou 8 millions d'euros suivant la nature du sinistre. Les autres polices d'assurance couvrent ses bâtiments, ses installations, ses véhicules et son stock. Les bâtiments situés en France sont assurés en valeur à neuf pour 6,5 millions d'euros, les marchandises à 6,8 millions d'euros. Le Groupe dispose également de polices sur les marchandises transportées pour se couvrir contre des incidents majeurs pouvant survenir sur les flux. Les marchandises transportées sont assurées quel que soit le mode de transport et quelle que soit la destination pour une valeur de 765 000 euros par transport.

### **8.7.5 Contrats importants**

A la connaissance de la société, il n'existe pas de contrats importants conférant une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe, autres que ceux conclus dans le cadre normal des affaires.

### **8.7.6 Risques liés aux accords de licences**

Les accords de licences avec les propriétaires de marques ou de technologie comportent généralement des clauses de résiliation anticipée. L'arrêt d'un de ces contrats pourrait avoir un impact sur les ventes des produits concernés par l'accord de licence, ainsi que sur la valeur du stock résiduel.

## **9 INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIETE ET SON CAPITAL SOCIAL**

### **9.1 Informations sur le capital social de la société**

#### **9.1.1 Montant du capital social au 31 décembre 2013**

Au 31 décembre 2013, date de la clôture du dernier exercice, le montant du capital souscrit s'élevait à 11 553 646,72 euros représentant un total de 15 004 736 actions ordinaires, entièrement libérées, de 0,77 euro de nominal chacune.

Depuis la clôture de l'exercice, aucune modification du capital social n'a eu lieu.

Le tableau d'évolution du capital social depuis la création de la société Guillemot Corporation S.A. est présenté au paragraphe 13.2 du Rapport de gestion.

#### **9.1.2 Répartition du capital et des droits de vote**

##### **9.1.2.1 Evolution au cours des trois derniers exercices**

Au cours des trois derniers exercices, aucun mouvement significatif n'est intervenu dans la répartition du capital et des droits de vote de la société.

La société Guillemot Corporation S.A. est contrôlée de concert par la société Guillemot Brothers S.E. et les membres de la famille Guillemot. La société n'a pas pris de mesure particulière en vue d'assurer que le contrôle n'est pas exercé de manière abusive, hormis la présence d'un administrateur indépendant au sein du conseil d'administration en la personne de Madame Lair.

Au 31 décembre 2013, le groupe familial Guillemot détenait directement et indirectement 73,61% du capital et 85,68% des droits de vote exerçables en assemblée générale.

A la connaissance de la société, il n'existe aucun autre actionnaire détenant directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 5% du capital et des droits de vote en dehors de ceux indiqués dans les tableaux ci-dessous. La société ne dispose pas d'étude sur les Titres au Porteur Identifiable (TPI) lui permettant de donner une indication sur le nombre de ses actionnaires et sur la répartition du capital entre actionnaires résidents et non-résidents ou entre actionnaires particuliers et investisseurs institutionnels.

Au 31 décembre 2013, il n'y a pas d'actionariat salarié au sens de l'article L225-102 du Code de Commerce.

Au 31/12/2013						
Actionariat	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote théoriques	% des droits de vote théoriques	Nombre de droits de vote exerçables en assemblée générale	% des droits de vote exerçables en assemblée générale (1)
GUILLEMOT BROTHERS S.E. (2)	10 034 030	66,87%	20 003 060	77,10%	20 003 060	77,99%
Michel GUILLEMOT	448 704	2,99%	895 902	3,45%	895 902	3,49%
Claude GUILLEMOT	414 367	2,76%	797 227	3,07%	797 227	3,11%
Christian GUILLEMOT	110 273	0,73%	219 040	0,84%	219 040	0,85%
Gérard GUILLEMOT	20 654	0,14%	39 802	0,15%	39 802	0,16%
Yves GUILLEMOT	4 367	0,03%	7 228	0,03%	7 228	0,03%
Autre membre famille Guillemot	12 553	0,08%	13 355	0,05%	13 355	0,05%
<b>Concert</b>	<b>11 044 948</b>	<b>73,61%</b>	<b>21 975 614</b>	<b>84,70%</b>	<b>21 975 614</b>	<b>85,68%</b>
Auto-contrôle (3)	295 267	1,97%	295 267	1,14%	0	0,00%
Public	3 664 521	24,42%	3 673 086	14,16%	3 673 086	14,32%
<b>TOTAL</b>	<b>15 004 736</b>	<b>100,00%</b>	<b>25 943 967</b>	<b>100,00%</b>	<b>25 648 700</b>	<b>100,00%</b>

Au 31/12/2012						
Actionnariat	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote théoriques	% des droits de vote théoriques	Nombre de droits de vote exerçables en assemblée générale	% des droits de vote exerçables en assemblée générale (1)
GUILLEMOT BROTHERS S.A. (2)	10 034 030	66,87%	20 003 060	77,06%	20 003 060	77,93%
Michel GUILLEMOT	447 198	2,98%	894 396	3,45%	894 396	3,48%
Claude GUILLEMOT	412 860	2,75%	795 720	3,07%	795 720	3,10%
Christian GUILLEMOT	126 434	0,84%	252 868	0,97%	252 868	0,99%
Gérard GUILLEMOT	19 148	0,13%	38 296	0,15%	38 296	0,15%
Yves GUILLEMOT	2 861	0,02%	5 722	0,02%	5 722	0,02%
Autres membres famille Guillemot	20 084	0,13%	20 886	0,08%	20 886	0,08%
<b>Concert</b>	<b>11 062 615</b>	<b>73,73%</b>	<b>22 010 948</b>	<b>84,79%</b>	<b>22 010 948</b>	<b>85,75%</b>
Auto-contrôle (3)	289 459	1,93%	289 459	1,12%	0	0,00%
Public	3 652 662	24,34%	3 658 082	14,09%	3 658 082	14,25%
<b>TOTAL</b>	<b>15 004 736</b>	<b>100,00%</b>	<b>25 958 489</b>	<b>100,00%</b>	<b>25 669 030</b>	<b>100,00%</b>

Au 31/12/2011						
Actionnariat	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote théoriques	% des droits de vote théoriques	Nombre de droits de vote exerçables en assemblée générale	% des droits de vote exerçables en assemblée générale (1)
GUILLEMOT BROTHERS S.A. (2)	10 034 030	66,87%	20 003 060	76,77%	20 003 060	77,61%
Michel GUILLEMOT	447 198	2,98%	894 396	3,43%	894 396	3,47%
Claude GUILLEMOT	382 860	2,55%	765 720	2,94%	765 720	2,97%
Christian GUILLEMOT	223 061	1,49%	446 122	1,71%	446 122	1,73%
Gérard GUILLEMOT	19 148	0,13%	38 296	0,15%	38 296	0,15%
Yves GUILLEMOT	2 861	0,02%	5 722	0,02%	5 722	0,02%
Autres membres famille Guillemot	20 084	0,13%	20 886	0,08%	20 886	0,08%
<b>Concert</b>	<b>11 129 242</b>	<b>74,17%</b>	<b>22 174 202</b>	<b>85,10%</b>	<b>22 174 202</b>	<b>86,04%</b>
Auto-contrôle (3)	282 710	1,88%	282 710	1,09%	0	0,00%
Public	3 592 784	23,95%	3 598 204	13,81%	3 598 204	13,96%
<b>TOTAL</b>	<b>15 004 736</b>	<b>100,00%</b>	<b>26 055 116</b>	<b>100,00%</b>	<b>25 772 406</b>	<b>100,00%</b>

(1) Les membres de la famille Guillemot et la société Guillemot Brothers bénéficient de droits de vote double attachés à certaines de leurs actions.

(2) Contrôlée à 100% par les membres de la famille Guillemot.

(3) Actions propres privées de droit de vote.

### 9.1.2.2 Répartition du capital et des droits de vote au 28 février 2014

Au 28/02/2014						
Actionnariat	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote théoriques	% des droits de vote théoriques	Nombre de droits de vote exerçables en assemblée générale	% des droits de vote exerçables en assemblée générale (1)
GUILLEMOT BROTHERS S.E. (2)	10 034 030	66,87%	20 003 060	77,10%	20 003 060	77,75%
Michel GUILLEMOT	448 704	2,99%	895 902	3,45%	895 902	3,48%
Claude GUILLEMOT	414 367	2,76%	797 227	3,07%	797 227	3,10%
Christian GUILLEMOT	110 273	0,73%	219 040	0,84%	219 040	0,85%
Gérard GUILLEMOT	20 654	0,14%	39 802	0,15%	39 802	0,15%
Yves GUILLEMOT	4 367	0,03%	7 228	0,03%	7 228	0,03%
Autre membre famille Guillemot	12 553	0,08%	13 355	0,05%	13 355	0,05%
<b>Concert</b>	<b>11 044 948</b>	<b>73,61%</b>	<b>21 975 614</b>	<b>84,70%</b>	<b>21 975 614</b>	<b>85,42%</b>
Auto-contrôle (3)	217 256	1,45%	217 256	0,84%	0	0,00%
Public	3 742 532	24,94%	3 751 097	14,46%	3 751 097	14,58%
<b>TOTAL</b>	<b>15 004 736</b>	<b>100,00%</b>	<b>25 943 967</b>	<b>100,00%</b>	<b>25 726 711</b>	<b>100,00%</b>

(1) Les membres de la famille Guillemot et la société Guillemot Brothers S.E. bénéficient de droits de vote double attachés à certaines de leurs actions.

(2) Contrôlée à 100% par les membres de la famille Guillemot.

(3) Actions propres privées de droit de vote.

### 9.1.3 Franchissement de seuils

A la connaissance de la société, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et depuis la clôture de cet exercice, aucun seuil mentionné à l'article L.233-7 du code de commerce n'a été franchi.

Le nombre total de droits de vote attachés aux actions composant le capital de la société servant de base de calcul pour les franchissements de seuils (droits de vote théoriques) s'élève à 25 943 967 au 28 février 2014.

### 9.1.4 Actions propres

#### 9.1.4.1 Programme de rachat d'actions

Le conseil d'administration dispose d'une autorisation de l'assemblée générale des actionnaires du 23 mai 2013 lui permettant de procéder à des rachats d'actions.

Les caractéristiques du programme de rachat d'actions sont rappelées ci-après:

- Durée du programme : 18 mois à compter de la date de l'assemblée générale (soit une date d'expiration au 22 novembre 2014)
- Part maximale du capital autorisée : 10 %
- Prix maximum d'achat unitaire : 5 euros
- Objectifs du programme de rachat :
  - l'animation du marché ou la liquidité du titre, par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
  - la conservation et la remise ultérieure des titres en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ; étant précisé que le nombre de titres acquis à cet effet ne peut excéder 5% des titres composant le capital de la société,
  - la couverture de valeurs mobilières donnant droit, par conversion, exercice, remboursement ou échange à l'attribution d'actions de la société,
  - la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou toutes autres formes d'allocations d'actions à des salariés et/ou mandataires sociaux dirigeants de la société et/ou de son groupe,
  - l'annulation des actions acquises, sous réserve de l'adoption par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'une résolution spécifique.

Au début de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la société détenait 289 459 actions propres. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, 205 933 actions ont été acquises et 200 125 actions ont été cédées dans le cadre du contrat de liquidité confié à CM-CIC Securities.

La société n'a procédé à aucune annulation d'actions propres au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Au 31 décembre 2013, la société détenait 295 267 actions propres.

Nombre d'actions inscrites au nom de la société au 31 décembre 2012 :	289 459
Nombre d'actions acquises au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 :	205 933
Cours moyen des acquisitions :	0,74 €
Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 :	200 125
Cours moyen des ventes :	0,76 €
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 :	0
Montant des frais de négociation de l'exercice clos le 31 décembre 2013 :	0
Nombre d'actions inscrites au nom de la société au 31 décembre 2013 :	295 267
Valeur des actions inscrites au nom de la société au 31 décembre 2013 évaluées au cours d'achat :	684 832,92 €
Valeur nominale totale des actions inscrites au nom de la société au 31 décembre 2013 :	227 355,59 €
- dont au titre de la conservation en vue de la remise ultérieure, à l'échange ou en paiement, dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe :	144 187,12 €
- dont au titre du contrat de liquidité :	83 168,47 €
Nombre d'actions utilisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 : (ventes dans le cadre du contrat de liquidité)	200 125
Réallocations ayant eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 :	Néant
Fraction du capital représentée par les actions détenues au 31 décembre 2013 :	1,97%

Au 28 février 2014, le nombre d'actions propres détenues s'élève à 217 256 et représente 1,45% du capital de la société, la société ayant, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, acheté 67 094 actions et cédé 145 105 actions dans le cadre du contrat de liquidité confié à CM-CIC Securities. Aucune action n'a été annulée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

#### 9.1.4.2 Contrat de liquidité

La société a confié à CM-CIC Securities, le 2 juillet 2007, la mise en œuvre d'un contrat de liquidité lequel est toujours en vigueur. La société a apporté un montant total de 300 000,00 euros au compte de liquidité :

- 200 000,00 euros en espèces à la signature du contrat de liquidité le 2 juillet 2007 ;
- 50 000,00 euros en espèces le 28 janvier 2009 ; et
- 50 000,00 euros en espèces le 16 septembre 2011.

#### 9.1.4.3 Descriptif du programme de rachat d'actions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires du 22 mai 2014

Un nouveau programme de rachat d'actions sera proposé aux actionnaires, lors de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires, dont le descriptif figure ci-après :

- Date de l'assemblée générale des actionnaires appelée à autoriser le nouveau programme de rachat d'actions : 22 mai 2014
- Nombre de titres détenus par l'émetteur (directement et indirectement) au 28 février 2014 : 217 256
- Part du capital détenu par l'émetteur (directement et indirectement) au 28 février 2014 : 1,45 %
- Répartition par objectifs des titres détenus par l'émetteur à la date du 28 février 2014 :
  - conservation en vue de la remise ultérieure, à l'échange ou en paiement, dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe : 187 256
  - contrat de liquidité : 30 000
- Objectifs du nouveau programme de rachat :
  - l'animation du marché ou la liquidité du titre, par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
  - la conservation et la remise ultérieure des titres en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ; étant précisé que le nombre de titres acquis à cet effet ne peut excéder 5% des titres composant le capital de la société,
  - la couverture de valeurs mobilières donnant droit, par conversion, exercice, remboursement ou échange à l'attribution d'actions de la société,
  - la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de toutes autres formes d'allocations d'actions à des salariés et/ou mandataires sociaux dirigeants de la société et/ou de son Groupe,
  - l'annulation des actions acquises, sous réserve de l'adoption par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'une résolution spécifique.
- Part maximale du capital que l'émetteur se propose d'acquérir : 10 %
- Nombre maximal de titres que l'émetteur se propose d'acquérir : 10% du nombre total d'actions composant le capital social de la société à quelque moment que ce soit, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction d'opérations pouvant l'affecter postérieurement à la date de l'assemblée générale. L'émetteur détenant 217 256 actions au 28 février 2014, le nombre maximum d'actions qu'il serait susceptible de racheter à cette date s'élève à 1 283 217.
- Caractéristiques des titres que l'émetteur se propose d'acquérir : actions ordinaires Guillemot Corporation (ISIN FR0000066722) cotées sur le marché NYSE Euronext à Paris (Compartiment C).
- Prix maximum d'achat unitaire : 5 euros
- Durée du programme de rachat : 18 mois à compter de la date de l'assemblée générale (soit une date d'expiration au 21 novembre 2015).

#### 9.1.5 Capital potentiel

Au 28 février 2014, le nombre potentiel d'actions ordinaires à émettre s'élève à 1 250 140. Ce nombre correspond en totalité à des options de souscription d'actions consenties par le conseil d'administration sur autorisation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires. Il représente 7,69% de la somme des actions composant le capital social et de ces actions nouvelles potentielles.

	<b>Au 28/02/2014</b>
Nombre potentiel d'actions ordinaires à émettre	1 250 140
<i>dont au nom de Claude Guillemot</i>	<i>30 000</i>
<i>dont au nom de Michel Guillemot</i>	<i>30 000</i>
<i>dont au nom de Yves Guillemot</i>	<i>30 000</i>
<i>dont au nom de Gérard Guillemot</i>	<i>30 000</i>
<i>dont au nom de Christian Guillemot</i>	<i>30 000</i>
<i>dont au nom des autres membres de la famille Guillemot</i>	<i>0</i>

### **9.1.6 Délégations de compétence et de pouvoirs en cours de validité dans le domaine des augmentations de capital**

Est présenté ci-après le tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs en cours de validité dans le domaine des augmentations de capital, accordées par l'assemblée générale des actionnaires de la société Guillemot Corporation S.A. au conseil d'administration par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce.

<b>Date de la délégation</b>	<b>Objet de la délégation</b>	<b>Plafond (1)</b>	<b>Durée de la délégation</b>	<b>Utilisation au cours de l'exercice clos le 31/12/2013</b>
23/05/2013	1- Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription	Montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées : huit millions d'euros  Montant nominal maximum des titres de créance susceptibles d'être émis : quinze millions d'euros	26 mois soit jusqu'au 22/07/2015	Néant
23/05/2013	2- Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'offre(s) au public	Montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées : huit millions d'euros  Montant nominal maximum des titres de créance susceptibles d'être émis : quinze millions d'euros	26 mois soit jusqu'au 22/07/2015	Néant
23/05/2013	3- Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'offre(s) visée(s) au II de l'article L.411-2 du code monétaire et financier	Montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées : huit millions d'euros  Montant nominal maximum des titres de créance susceptibles d'être émis : quinze millions d'euros	26 mois soit jusqu'au 22/07/2015	Néant
23/05/2013	4- Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de fixer, dans la limite de 10% du capital social par an, le prix d'émission des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières à émettre dans le cadre d'offre(s) au public ou d'offres visées au II de l'article L.411-2 du code monétaire et financier	Dans la limite de 10% du capital social par an	26 mois soit jusqu'au 22/07/2015	Néant
23/05/2013	5- Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le montant des émissions susceptibles d'être décidées par le conseil d'administration (en vertu des délégations 1, 2 et 3 ci-dessus) en cas de demande excédentaire	Dans le respect des dispositions de l'article R.225-118 du code de commerce (c-à-d dans la limite de 15% de l'émission initiale)	26 mois soit jusqu'au 22/07/2015	Néant
23/05/2013	6- Délégation de pouvoir donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	Dans la limite de 10% du capital social de la société	26 mois soit jusqu'au 22/07/2015	Néant
23/05/2013	7- Délégation de pouvoir donnée au conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription d'actions au bénéfice des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux dirigeants de la société et/ou des sociétés qui lui sont liées	Dans la limite d'un montant nominal global de 600 000 euros	38 mois soit jusqu'au 22/07/2016	Néant
23/05/2013	8- Délégation de pouvoir donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions de la société au bénéfice des membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux dirigeants de la société et/ou des sociétés qui lui sont liées	Nombre maximum d'actions pouvant être attribuées gratuitement : 2% du nombre d'actions composant le capital social de la société	38 mois soit jusqu'au 22/07/2016	Néant

Date de la délégation	Objet de la délégation	Plafond (1)	Durée de la délégation	Utilisation au cours de l'exercice clos le 31/12/2013
23/05/2013	9- Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe	Dans la limite de 2% du montant du capital social de la société	26 mois soit jusqu'au 22/07/2015	Néant

(1) L'assemblée générale des actionnaires du 23 mai 2013 a fixé le plafond global des augmentations de capital susceptibles d'être décidées par le conseil d'administration en vertu des délégations de compétence ou de pouvoir ou des autorisations figurant dans le présent tableau récapitulatif à un montant nominal de huit millions d'euros, et à quinze millions d'euros le montant nominal maximum global des titres de créance susceptibles d'être émis en vertu des délégations 1, 2 et 3 ci-dessus.

## 9.2 Informations sur le titre Guillemot Corporation

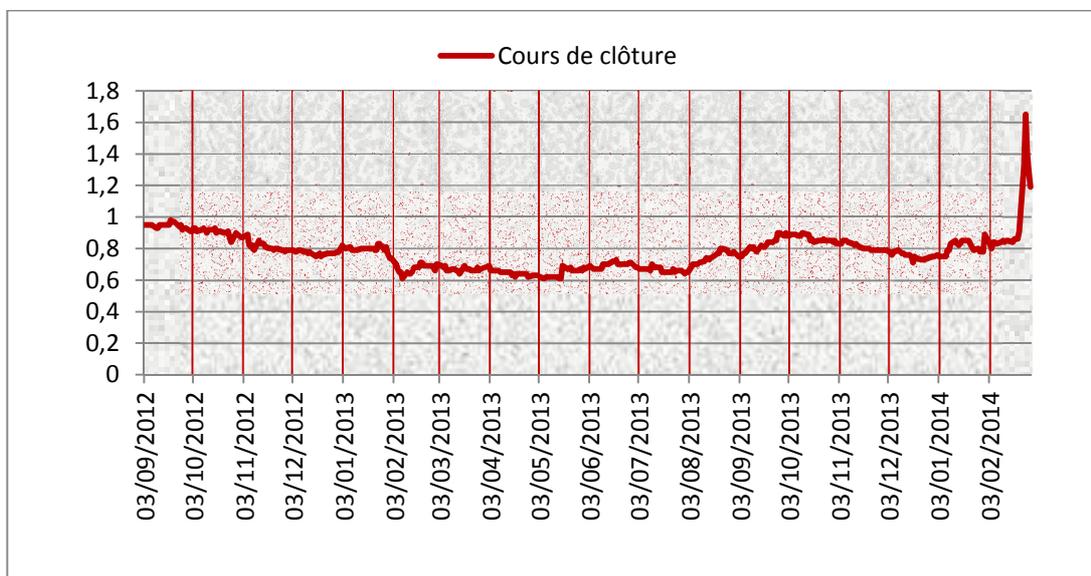
### 9.2.1 Marché du titre de l'émetteur

Guillemot Corporation S.A. est cotée sur le marché NYSE Euronext à Paris (Compartiment C).

Code ISIN : FR0000066722  
Capitalisation boursière au 31 décembre 2013 : 11 253 552,00 €  
Capitalisation boursière au 28 février 2014 : 17 855 635,84 €

### 9.2.2 Evolution du cours du titre Guillemot Corporation

Mois	Total des transactions en titres	Moyenne des volumes quotidiens en titres	Premier cours coté du dernier jour du mois (en euros)	Cours le plus haut du mois (en euros)	Cours le plus bas du mois (en euros)
sept-12	41 797	2 089	0,93	0,99	0,91
oct-12	77 925	3 388	0,89	0,93	0,79
nov-12	137 026	6 228	0,79	0,90	0,75
déc-12	149 705	7 879	0,78	0,79	0,74
janv-13	203 322	9 241	0,74	0,84	0,71
févr-13	262 749	13 137	0,70	0,75	0,60
mars-13	61 261	3 063	0,65	0,70	0,64
avr-13	53 663	2 555	0,63	0,69	0,58
mai-13	101 180	4 599	0,68	0,71	0,60
juin-13	77 464	3 873	0,71	0,73	0,65
juil-13	48 870	2 125	0,65	0,71	0,64
août-13	301 099	13 686	0,77	0,81	0,65
sept-13	258 618	12 315	0,89	0,92	0,73
oct-13	139 771	6 077	0,83	0,90	0,81
nov-13	84 658	4 031	0,78	0,85	0,76
déc-13	100 975	5 049	0,76	0,80	0,71
janv-14	459 181	20 872	0,79	0,89	0,73
févr-14	2 568 411	128 421	1,26	2,10	0,79



(Source Euronext)

## **9.3 Autres informations**

### **9.3.1 Engagement des actionnaires**

Néant.

### **9.3.2 Pacte d'actionnaire**

Néant.

### **9.3.3 Nantissement du capital social de la société**

Néant.

### **9.3.4 Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique**

#### **9.3.4.1 Structure du capital – Participations directes ou indirectes dans le capital de la société**

L'information est présentée au paragraphe 9.1.2 du Rapport de gestion.

#### **9.3.4.2 Exercice des droits de vote et transferts d'actions**

Les statuts de la société ne prévoient pas de restriction à l'exercice des droits de vote attachés aux actions de la société et la société n'a connaissance d'aucun accord intervenu entre les actionnaires prévoyant des restrictions à l'exercice des droits de vote attachés aux actions de la société.

Les statuts de la société ne prévoient pas de restriction aux transferts d'actions de la société et la société n'a connaissance d'aucun accord intervenu entre les actionnaires prévoyant des restrictions aux transferts d'actions de la société.

En outre, la société n'a connaissance d'aucune convention prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition d'actions.

#### **9.3.4.3 Détenteurs de titres comportant des droits de contrôle spéciaux**

Il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux.

#### **9.3.4.4 Mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionariat du personnel**

Aucun mécanisme de contrôle n'est prévu à ce jour, la société n'ayant pas d'actionariat salarié.

#### **9.3.4.5 Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration**

Les statuts de la société ne prévoient pas de règles spécifiques en matière de nomination, remplacement des membres du conseil d'administration. En conséquence, les règles applicables en la matière sont celles prévues par les dispositions légales.

#### **9.3.4.6 Pouvoir du conseil d'administration en particulier l'émission ou le rachat d'actions**

Les délégations de compétence et de pouvoirs conférées au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital sont présentées au paragraphe 9.1.6 du Rapport de gestion.

Le conseil d'administration dispose par ailleurs d'une autorisation de l'assemblée générale des actionnaires du 23 mai 2013 lui permettant de procéder à des rachats d'actions.

Au paragraphe 9.1.4.1 du Rapport de gestion sont présentées les caractéristiques du programme de rachat d'actions et les informations concernant les rachats d'actions effectués au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

#### **9.3.4.7 Règles applicables à la modification des statuts de la société**

Seule l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires est habilitée à modifier les statuts de la société ; étant précisé cependant que l'assemblée générale peut, dans certains cas, décider de déléguer sa compétence ou ses pouvoirs au conseil d'administration conformément aux dispositions légales et réglementaires.

#### **9.3.4.8 Accords prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration ou les salariés**

Il n'existe aucun accord prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique.

## **10 INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX**

### **10.1 Organes d'administration et de direction**

#### **10.1.1 Organe d'administration**

<b>Prénom/Nom Adresse professionnelle</b>	<b>Fonction exercée</b>	<b>Date d'entrée en fonction</b>	<b>Date d'expiration</b>
<b>Claude Guillemot</b> BP 2, 56204 La Gacilly Cedex	Président du conseil d'administration	1 <sup>er</sup> septembre 1997	Expiration du mandat prévue lors de l'AGO qui se tiendra en 2018
<b>Michel Guillemot</b> BP 2, 56204 La Gacilly Cedex	Administrateur	1 <sup>er</sup> septembre 1997	Expiration du mandat prévue lors de l'AGO qui se tiendra en 2018
<b>Yves Guillemot</b> BP 2, 56204 La Gacilly Cedex	Administrateur	1 <sup>er</sup> septembre 1997	Expiration du mandat prévue lors de l'AGO qui se tiendra en 2018
<b>Gérard Guillemot</b> BP 2, 56204 La Gacilly Cedex	Administrateur	1 <sup>er</sup> septembre 1997	Expiration du mandat prévue lors de l'AGO qui se tiendra en 2018
<b>Christian Guillemot</b> BP 2, 56204 La Gacilly Cedex	Administrateur	1 <sup>er</sup> septembre 1997	Expiration du mandat prévue lors de l'AGO qui se tiendra en 2018
<b>Marie-Hélène Lair</b> BP 2, 56204 La Gacilly Cedex	Administrateur (membre indépendant)	25 novembre 2011	Expiration du mandat prévue lors de l'AGO qui se tiendra en 2017

#### **10.1.2 Organe de direction**

<b>Prénom/Nom Adresse professionnelle</b>	<b>Fonction exercée</b>	<b>Date d'entrée en fonction</b>	<b>Date d'expiration</b>
<b>Claude Guillemot</b> BP 2 56204 La Gacilly Cedex	Président Directeur Général	1 <sup>er</sup> septembre 1997	Expiration de la fonction à l'échéance du mandat d'administrateur
<b>Michel Guillemot</b> BP 2 56204 La Gacilly Cedex	Directeur Général Délégué chargé de la stratégie	7 novembre 1997	Expiration de la fonction à l'échéance du mandat d'administrateur
<b>Yves Guillemot</b> BP 2 56204 La Gacilly Cedex	Directeur Général Délégué chargé des relations avec les fabricants de consoles de jeux vidéo et d'ordinateurs	7 novembre 1997	Expiration de la fonction à l'échéance du mandat d'administrateur
<b>Gérard Guillemot</b> BP 2 56204 La Gacilly Cedex	Directeur Général Délégué chargé de la recherche marketing	7 novembre 1997	Expiration de la fonction à l'échéance du mandat d'administrateur
<b>Christian Guillemot</b> BP 2 56204 La Gacilly Cedex	Directeur Général Délégué chargé de l'administration	1 <sup>er</sup> septembre 1997	Expiration de la fonction à l'échéance du mandat d'administrateur

#### **10.1.3 Informations sur l'expertise et l'expérience des membres des organes d'administration et de direction**

##### ▪ M. Claude Guillemot

A l'issue de sa maîtrise en Sciences économiques obtenue en 1981 à l'Université de Rennes I, suivie d'une spécialisation en informatique industrielle à l'ICAM de Lille, M. Claude Guillemot a rejoint l'entreprise familiale et a, en 1984, orienté son activité vers la distribution de produits informatiques puis l'a spécialisée en 1985 dans la distribution de jeux vidéo sous la marque « Guillemot International Software ». Avec ses quatre frères, il a ensuite créé, en 1997, le groupe Guillemot Corporation qui conçoit et fabrique du matériel et des accessoires de loisirs interactifs sous les marques Hercules pour les périphériques numériques (DJ et musique numérique, solutions Wifi/CPL, kits d'enceintes et webcams) et Thrustmaster pour les accessoires de jeux pour PC et consoles de jeux vidéo.

Il a également fondé avec ses frères en 1986 le Groupe Ubisoft Entertainment, concepteur et éditeur de jeux interactifs pour PC et consoles, et en 2000, le Groupe Gameloft, leader mondial dans l'édition de jeux vidéo téléchargeables.

M. Claude GUILLEMOT est Président Directeur Général de la société Guillemot Corporation S.A., et également Directeur Général Délégué dans les Groupes Ubisoft Entertainment et Gameloft.

- **M. Michel Guillemot**

Diplômé de l'EDHEC à Lille et du DECS, M. Michel Guillemot a compris très tôt l'importance du téléphone mobile dans le domaine du jeu, créant ainsi la société Ludiwap en 2000 avant de prendre la tête de Gameloft et d'en devenir l'actuel Président Directeur Général suite à la fusion de ces deux sociétés en 2001. Aujourd'hui basé à Londres, il dirige le Groupe Gameloft, leader mondial dans l'édition de jeux vidéo téléchargeables.

Egalement co-fondateur avec ses quatre frères des Groupes Guillemot Corporation (concepteur et fabricant de matériel et accessoires de loisirs interactifs sous les marques Hercules et Thrustmaster), et Ubisoft Entertainment (concepteur et éditeur de jeux interactifs pour PC et consoles), dans lesquels il occupe la fonction de Directeur Général Délégué.

- **M. Yves GUILLEMOT**

A l'issue de ses études de commerce à IPME suite à l'obtention d'un bac scientifique, M. Yves Guillemot s'est associé rapidement avec ses frères pour se lancer dans le secteur des jeux vidéo, alors au début de sa fulgurante expansion. Actuellement Président Directeur Général du Groupe Ubisoft Entertainment, qu'il a créé avec ses quatre frères et qui est aujourd'hui l'un des principaux éditeurs et distributeurs mondiaux de jeux vidéo, M. Yves Guillemot a été récompensé en 2009 par le prix de l'Entrepreneur de l'année décerné par le Cabinet d'audit Ernst & Young.

Co-fondateur avec ses quatre frères du Groupe Guillemot Corporation (concepteur et fabricant de matériel et accessoires de loisirs interactifs sous les marques Hercules et Thrustmaster), et du Groupe Gameloft (leader mondial dans l'édition de jeux vidéo téléchargeables), il occupe au sein de Guillemot Corporation S.A. la fonction de Directeur Général Délégué chargé des relations avec les fabricants de consoles de jeux vidéo et d'ordinateurs.

- **M. Gérard GUILLEMOT**

Diplômé de l'école de commerce EDHEC de Lille, M. Gérard Guillemot a soutenu la mise en place des studios nord-américains du Groupe Ubisoft Entertainment, groupe spécialisé dans la conception et l'édition de jeux interactifs pour PC et consoles, qu'il a fondé avec ses quatre frères. Puis, il a lancé Gameloft.com, un portail de jeux sur Internet qu'il a ensuite introduit en Bourse. Aujourd'hui basé à New-York, M. Gérard Guillemot est Président de la société américaine Longtail Studios Inc. M. Gérard Guillemot est également co-fondateur des Groupes Guillemot Corporation (concepteur et fabricant de matériel et accessoires de loisirs interactifs sous les marques Hercules et Thrustmaster), et Gameloft (leader mondial dans l'édition de jeux vidéo téléchargeables), dans lesquels il occupe les fonctions de Directeur Général Délégué.

- **M. Christian GUILLEMOT**

Diplômé de l'European Business School à Londres, M. Christian Guillemot a eu un rôle moteur dans la cotation en bourse des Groupes Ubisoft Entertainment (concepteur et éditeur de jeux interactifs pour PC et consoles), Guillemot Corporation (concepteur et fabricant de matériel et accessoires de loisirs interactifs sous les marques Hercules et Thrustmaster), et Gameloft (leader mondial dans l'édition de jeux vidéo téléchargeables), dont il a été le co-fondateur avec ses quatre frères et au sein desquels il occupe la fonction de Directeur Général Délégué. Egalement Président Directeur Général de la holding familiale, Guillemot Brothers S.E., il dirige en parallèle la société Advanced Mobile Applications Ltd, laquelle est spécialisée dans les applications Life style pour téléphones portables et dont l'objectif est de devenir un acteur majeur dans le domaine du contenu pour téléphones portables.

- **Mme Marie-Hélène LAIR**

Après des études comptables supérieures, Mme LAIR a été collaboratrice en société d'expertise comptable jusqu'en 1986 et était notamment responsable d'un portefeuille de clients.

De 1986 à 1999, Mme LAIR a occupé la fonction de Responsable d'un centre de production chez BIS France. Elle était chargée de la gestion de ce centre et notamment des domaines suivants : production, crédit clients, comptabilité et contrôle de gestion. Pendant cette période (1992 et 1993), Mme LAIR a également exercé la fonction de Directeur Comptable au siège social du Groupe BIS.

De 1999 à 2004, Mme LAIR a occupé un poste de Manager Production au sein du groupe Vedior France (Travail temporaire). Elle avait notamment en charge les domaines suivants : paie, comptabilité et contrôle de gestion. Mme LAIR a également été membre du Comité de Direction Financière chez VEDIOR France.

## 10.2 Autres mandats et fonctions exercés par les membres des organes d'administration et de direction

### 10.2.1 Mandats et fonctions exercées au sein du Groupe Guillemot Corporation

#### *10.2.1.1 Mandats et fonctions en vigueur au 31 décembre 2013 au sein du Groupe Guillemot Corporation*

Nom/Prénom	Mandats/Fonctions exercés au sein du Groupe Guillemot Corporation
GUILLEMOT Claude	<b>Président</b> : Hercules Thrustmaster SAS (France), Guillemot Innovation Labs SAS (France) <b>Président et administrateur</b> : Guillemot Inc. (Canada), Guillemot Recherche & Développement Inc. (Canada), Guillemot Inc. (Etats-Unis) <b>Administrateur</b> : Guillemot Ltd (Royaume-Uni), Guillemot Corporation (HK) Ltd (Hong-Kong), Guillemot SA (Belgique), Guillemot Romania Srl (Roumanie), Guillemot Srl (Italie), Guillemot Spain SL (Espagne) <b>Gérant</b> : Guillemot GmbH (Allemagne)
GUILLEMOT Michel	<b>Administrateur</b> : Guillemot SA (Belgique), Guillemot Ltd (Royaume-Uni), Guillemot Inc. (Etats-Unis), Guillemot Inc. (Canada)
GUILLEMOT Yves	<b>Administrateur</b> : Guillemot Ltd (Royaume-Uni), Guillemot Inc. (Etats-Unis), Guillemot Inc. (Canada)
GUILLEMOT Gérard	<b>Administrateur</b> : Guillemot Ltd (Royaume-Uni), Guillemot Inc. (Etats-Unis), Guillemot Inc. (Canada)
GUILLEMOT Christian	<b>Gérant</b> : Guillemot Administration et Logistique SARL (France) <b>Administrateur</b> : Guillemot Corporation (HK) Ltd (Hong-Kong), Guillemot Ltd (Royaume-Uni), Guillemot Inc. (Etats-Unis), Guillemot Inc. (Canada), Guillemot Recherche & Développement Inc. (Canada), Guillemot SA (Belgique)

#### *10.2.1.2 Mandats et fonctions expirés, au cours des cinq dernières années, au sein du Groupe Guillemot Corporation*

Néant.

### 10.2.2 Autres mandats et fonctions exercés en dehors du Groupe Guillemot Corporation

#### *10.2.2.1 Mandats et fonctions en vigueur au 31 décembre 2013 en dehors du Groupe Guillemot Corporation*

Nom/Prénom	Mandats/Fonctions exercés en dehors du Groupe Guillemot Corporation
GUILLEMOT Claude	<b>Directeur Général Délégué et Administrateur</b> : Gameloft SE* (France), Ubisoft Entertainment SA* (France) <b>Administrateur</b> : Gameloft Inc. (Etats-Unis), Gameloft Divertissements Inc. (Canada), Gameloft Ltd (Royaume-Uni), Gameloft Live Developpements Inc. (Canada), Ubisoft Nordic A/S (Danemark), Ubisoft Emirates FZ LLC (Emirats Arabes) <b>Directeur et Directeur Général Délégué</b> : Guillemot Brothers SE (Royaume-Uni) <b>Directeur</b> : Advanced Mobile Applications Ltd (Royaume-Uni) <b>Administrateur suppléant</b> : Ubisoft Entertainment Sweden A/B (Suède), Redlynx Oy (Finlande)
GUILLEMOT Michel	<b>Président Directeur Général et Administrateur</b> : Gameloft SE* (France) <b>Directeur Général Délégué et Administrateur</b> : Ubisoft Entertainment SA* (France) <b>Président et administrateur</b> : Gameloft Inc. (Etats-Unis), Gameloft Divertissements Inc. (Canada), Gameloft Ltd (Royaume-Uni), Gameloft Company Ltd (Vietnam), Gameloft Iberica SA (Espagne), Gameloft Argentina S.A. (Argentine), Gameloft Co. Ltd (Corée), Gameloft Ltd (Hong-Kong), Gameloft Philippines Inc. (Philippines), Gameloft Pte Ltd (Singapour), Gameloft Live Developpements Inc. (Canada), Gameloft Private India Ltd (Inde), PT Gameloft Indonesia (Indonésie), Gameloft Entertainment Toronto Inc. (Canada), Gameloft New Zealand Ltd (Nouvelle Zélande), Gameloft Hungary Software Development and Promotion kft (Hungary), Gameloft SDN. BHD. (Malaisie), Gameloft FZ-LLC (Emirats Arabes), Gameloft KK (Japon) <b>Président</b> : Gameloft Partnerships SAS (France), Gameloft France SAS (France), Ludigames SAS (France), Gameloft Srl (Roumanie), Gameloft Software (Beijing) Company Ltd (Chine), Gameloft Software (Chengdu) Company Ltd (Chine), Gameloft Software (Shenzhen) Company Ltd (Chine) <b>Directeur et Directeur Général Délégué</b> : Guillemot Brothers SE (Royaume-Uni) <b>Directeur</b> : Advanced Mobile Applications Ltd (Royaume-Uni) <b>Gérant</b> : Gameloft Rich Games Production France SARL (France), Gameloft GmbH (Allemagne), Gameloft Srl (Italie), Gameloft EOOD (Bulgarie), Gameloft S. de R.L. de C.V. (Mexique) <b>Administrateur</b> : Gameloft Australia Pty Ltd (Australie), Gameloft de Venezuela SA (Vénézuéla)
GUILLEMOT Gérard	<b>Président</b> : Longtail Studios Inc. (Etats-Unis), Longtail Studios Halifax Inc. (Canada), Longtail Studios PEI Inc. (Canada), Studios Longtail Quebec Inc. (Canada) <b>Directeur Général Délégué et Administrateur</b> : Gameloft SE* (France), Ubisoft Entertainment SA* (France) <b>Directeur et Directeur Général Délégué</b> : Guillemot Brothers SE (Royaume-Uni) <b>Directeur</b> : Advanced Mobile Applications Ltd (Royaume-Uni) <b>Administrateur</b> : Gameloft Inc. (Etats-Unis), Gameloft Divertissements Inc. (Canada), Gameloft Live Developpements Inc. (Canada)
GUILLEMOT Christian	<b>Directeur et Président Directeur Général (CEO)</b> : Guillemot Brothers SE (Royaume-Uni) <b>Président et directeur</b> : Advanced Mobile Applications Ltd (Royaume-Uni) <b>Président</b> : Studio AMA Bretagne SAS (France), SAS du Corps de Garde (France), SC AMA Romania Srl (Roumanie) <b>Directeur Général Délégué et Administrateur</b> : Gameloft SE* (France), Ubisoft Entertainment SA* (France) <b>Administrateur</b> : Gameloft Inc. (Etats-Unis), Gameloft Divertissements Inc. (Canada), Gameloft Ltd (Royaume-Uni), Gameloft Live Developpements Inc. (Canada), Ubisoft Nordic A/S (Danemark)

Nom/Prénom	Mandats/Fonctions exercés en dehors du Groupe Guillemot Corporation
GUILLEMOT Yves	<p><b>Président Directeur Général</b> : Ubisoft Entertainment SA* (France)</p> <p><b>Directeur Général Délégué et Administrateur</b> : Gameloft SE* (France)</p> <p><b>Directeur Général (CEO) et Administrateur</b> : Ubisoft Emirates FZ LLC (Emirats Arabes Unis)</p> <p><b>Président</b> : Ubisoft EMEA SAS (France), Ubisoft France SAS (France), Ubisoft International SAS (France), Ubisoft Montpellier SAS (France), Ubisoft Paris SAS (France), Ubisoft Ancecy SAS (France), Ubisoft Production Internationale SAS (France), Nadéo SAS (France), Owlent SAS (France), Ubisoft Motion Pictures Rabbids SAS (France), Ubisoft Motion Pictures Splinter Cell SAS (France), Ubisoft Motion Pictures Assassin's Creed SAS (France), Ubisoft Motion Pictures Far Cry SAS (France), Ubisoft Motion Pictures Ghost Recon SAS (France), Ubisoft LLC. (Etats-Unis)</p> <p><b>Directeur et Directeur Général Délégué</b> : Guillemot Brothers SE (Royaume-Uni)</p> <p><b>Directeur</b> : Advanced Mobile Applications Ltd (Royaume-Uni), Future Games of London (Royaume-Uni)</p> <p><b>Président et administrateur</b> : Ubisoft Divertissements Inc. (Canada), Ubisoft Musique Inc. (Canada), Ubisoft Editions Musique Inc. (Canada), Hybride Technologies Inc. (Canada), Ubisoft Toronto Inc. (Canada), Quazal Technologies Inc. (Canada), Ubisoft Nordic A/S (Danemark), Red Storm Entertainment Inc. (Etats-Unis), Ubisoft Entertainment India Private Ltd (Inde), Ubi Games SA (Suisse), Studio Ubisoft Saint-Antoine Inc. (Canada), 9275-8309 Québec Inc (Canada)</p> <p><b>Gérant</b> : Ubisoft Learning &amp; Development SARL (France), Ubisoft Motion Pictures SARL (France), Script Movie SARL (France), Ubisoft Mobile Games SARL (France), Ubisoft Entertainment SARL (Luxembourg), Spieleentwicklungskombinat GmbH (Allemagne), Blue Byte GmbH (Allemagne), Ubisoft GmbH (Allemagne), Related Designs Software GmbH (Allemagne), Ubisoft Studios Srl (Italie), Ubisoft Sarl (Maroc), Ubisoft EooD (Bulgarie)</p> <p><b>Vice-président et administrateur</b> : Ubisoft Inc. (Etats-Unis)</p> <p><b>Administrateur exécutif</b> : Shanghai Ubi Computer Software Co. Ltd (Chine), Chengdu Ubi Computer Software Co. Ltd (Chine)</p> <p><b>Administrateur</b> : Rémy Cointreau SA* (France), Gameloft Divertissements Inc. (Canada), Gameloft Live Developpements Inc. (Canada), Ubisoft Pty Ltd (Australie), Ubisoft SA (Espagne), Ubisoft Ltd (Royaume-Uni), Ubisoft Reflections Ltd (Royaume-Uni), Red Storm Entertainment Ltd (Royaume-Uni), Ubisoft Ltd (Hong-Kong), Ubi Studios SL (Espagne), Ubisoft SpA (Italie), Ubisoft KK (Japon), Ubisoft Osaka KK (Japon), Ubisoft BV (Pays Bas), Ubisoft Srl (Roumanie), Ubisoft Singapore Pte Ltd (Singapour), Ubisoft Entertainment Sweden A/B (Suède), RedLynx Oy (Finlande)</p>

\* société cotée sur le marché NYSE Euronext à Paris

#### 10.2.2.2 Mandats et fonctions expirés, au cours des cinq dernières années, en dehors du Groupe Guillemot Corporation

Nom /Prénom	Mandats/Fonctions expirés exercés en dehors du Groupe Guillemot Corporation
GUILLEMOT Claude	<p><b>Directeur Général Délégué et Administrateur</b> : Guillemot Brothers SE (France)</p> <p><b>Administrateur</b> : Ubisoft Sweden A/B (Suède), Gameloft Iberica SA (Espagne)</p> <p><b>Administrateur suppléant</b> : Ubisoft Norway A/S (Norvège)</p> <p><b>Membre suppléant du comité de liquidation et Président</b> : Ubisoft Norway A/S (Norvège)</p>
GUILLEMOT Michel	<p><b>Président</b> : Gameloft Software (Shanghai) Company Ltd (Chine)</p> <p><b>Directeur Général Délégué et Administrateur</b> : Guillemot Brothers SE (France)</p> <p><b>Gérant</b> : Gameloft S.P.R.L. (Belgique), Gameloft S.r.o (République Tchèque)</p> <p><b>Administrateur</b> : Chengdu Ubi Computer Software Co. Ltd (Chine), Gameloft Ltd (Malte), Gameloft do Brasil Ltda (Brazil)</p>
GUILLEMOT Yves	<p><b>Président et Administrateur</b> : Chengdu Ubi Computer Software Co. Ltd (Chine), Ubisoft Arts Numériques Inc. (Canada), Ubisoft Vancouver Inc. (Canada), Ubisoft Canada Inc (Canada), L'Atelier Ubi Inc (Canada), Ubisoft Holdings Inc. (Etats-Unis)</p> <p><b>Directeur Général Délégué et administrateur</b> : Guillemot Brothers SE (France)</p> <p><b>Président</b> : Ludi Factory SAS (France), Ubisoft Books and Records SAS (France), Ubisoft Computing SAS (France), Ubisoft Design SAS (France), Ubisoft Development SAS (France), Ubisoft Editorial SAS (France), Ubisoft Graphics SAS (France), Ubisoft Manufacturing &amp; Administration SAS (France), Ubisoft Marketing International SAS (France), Ubisoft Operational Marketing SAS (France), Ubisoft Organisation SAS (France), Ubisoft Support Studios SAS (France), Ubisoft World SAS (France), Tiwak SAS (France), Ubisoft Finland OY (Finlande)</p> <p><b>Gérant</b> : Ubisoft EMEA SARL (France), Ubisoft Art SARL (France), Ubisoft Castelnau SARL (France), Ubisoft Counsel &amp; Acquisitions SARL (France), Ubisoft Gameplay SARL (France), Ubisoft Marketing France SARL (France), Ubisoft Market Research SARL (France), Ubisoft Paris Studios SARL (France), Ubisoft Production Ancecy SARL (France), Ubisoft Production Internationale SARL (France), Ubisoft Studios Montpellier SARL (France), Ubisoft Production Montpellier SARL (France), Ubisoft Design Montpellier SARL (France), Ubisoft IT Project Management SARL (France), Ubisoft Innovation SARL (France), Ubisoft Créa SARL (France), Ubisoft Talent Management SARL (France), Ubisoft Services SARL (France), Max Design Entertainment Software Entwicklungs GmbH (Autriche), Ubisoft GmbH (Allemagne)</p> <p><b>Administrateur</b> : Gameloft Inc. (Etats-Unis), Ubisoft Norway A/S (Norvège), Ubisoft Ltd (Irlande), Ubisoft Sweden A/B (Suède)</p> <p><b>Membre unique du comité de liquidation et Président</b> : Ubisoft Norway A/S (Norvège)</p>
GUILLEMOT Gérard	<p><b>Directeur Général Délégué et Administrateur</b> : Guillemot Brothers SE (France)</p> <p><b>Directeur Général Délégué</b> : Gameloft SA (France)</p>
GUILLEMOT Christian	<p><b>Président Directeur Général</b> : Guillemot Brothers SE (France)</p> <p><b>Président</b> : AMA Studios SA (Belgique)</p> <p><b>Administrateur</b> : Ubisoft Sweden A/B (Suède), Gameloft Iberica SA (Espagne)</p> <p><b>Vice-Président</b> : Ubisoft Holdings Inc. (Etats-Unis)</p> <p><b>Co-gérant</b> : Studio AMA Bretagne SARL (France)</p>

## **10.3 Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction**

### **10.3.1 Rémunérations versées par Guillemot Corporation S.A.**

Nom	Montant brut versé (en euros) du 01/01/13 au 31/12/13	Montant brut versé (en euros) du 01/01/12 au 31/12/12
<b>Claude Guillemot</b>	<b>162 000</b>	<b>158 502</b>
<i>Dont rémunération fixe</i>	147 000	143 502
<i>Dont rémunération variable annuelle</i>	0	0
<i>Dont rémunération variable pluriannuelle</i>	0	0
<i>Dont rémunération exceptionnelle</i>	0	0
<i>Dont jetons de présence</i>	15 000	15 000
<i>dont partie fixe:</i>	10 000	10 000
<i>dont partie variable:</i>	5 000	5 000
<i>Dont avantage en nature</i>	0	0
<b>Michel Guillemot</b>	<b>28 360</b>	<b>32 928</b>
<i>Dont rémunération fixe</i>	18 360	17 928
<i>Dont rémunération variable annuelle</i>	0	0
<i>Dont rémunération variable pluriannuelle</i>	0	0
<i>Dont rémunération exceptionnelle</i>	0	0
<i>Dont jetons de présence</i>	10 000	15 000
<i>dont partie fixe:</i>	10 000	10 000
<i>dont partie variable:</i>	0	5 000
<i>Dont avantage en nature</i>	0	0
<b>Yves Guillemot</b>	<b>30 360</b>	<b>29 928</b>
<i>Dont rémunération fixe</i>	18 360	17 928
<i>Dont rémunération variable annuelle</i>	0	0
<i>Dont rémunération variable pluriannuelle</i>	0	0
<i>Dont rémunération exceptionnelle</i>	0	0
<i>Dont jetons de présence</i>	12 000	12 000
<i>dont partie fixe:</i>	10 000	10 000
<i>dont partie variable:</i>	2 000	2 000
<i>Dont avantage en nature</i>	0	0
<b>Gérard Guillemot</b>	<b>28 360</b>	<b>32 928</b>
<i>Dont rémunération fixe</i>	18 360	17 928
<i>Dont rémunération variable annuelle</i>	0	0
<i>Dont rémunération variable pluriannuelle</i>	0	0
<i>Dont rémunération exceptionnelle</i>	0	0
<i>Dont jetons de présence</i>	10 000	15 000
<i>dont partie fixe:</i>	10 000	10 000
<i>dont partie variable:</i>	0	5 000
<i>Dont avantage en nature</i>	0	0
<b>Christian Guillemot</b>	<b>33 360</b>	<b>32 928</b>
<i>Dont rémunération fixe</i>	18 360	17 928
<i>Dont rémunération variable annuelle</i>	0	0
<i>Dont rémunération variable pluriannuelle</i>	0	0
<i>Dont rémunération exceptionnelle</i>	0	0
<i>Dont jetons de présence</i>	15 000	15 000
<i>dont partie fixe:</i>	10 000	10 000
<i>dont partie variable:</i>	5 000	5 000
<i>Dont avantage en nature</i>	0	0
<b>Marie-Hélène Lair</b>	<b>15 000</b>	<b>10 000</b>
<i>Dont rémunération fixe</i>	0	0
<i>Dont rémunération variable annuelle</i>	0	0
<i>Dont rémunération variable pluriannuelle</i>	0	0
<i>Dont rémunération exceptionnelle</i>	0	0
<i>Dont jetons de présence</i>	15 000	10 000
<i>dont partie fixe:</i>	10 000	10 000
<i>dont partie variable:</i>	5 000	0
<i>Dont avantage en nature</i>	0	0
<b>Total</b>	<b>297 440</b>	<b>297 214</b>

Le montant total des jetons de présence versés par la société aux membres du conseil d'administration s'est élevé à 77 000 euros au cours de l'exercice.

Les dirigeants mandataires sociaux (Messieurs Claude, Michel, Yves, Gérard et Christian Guillemot) sont également rémunérés au titre de leurs fonctions de Président Directeur Général ou de Directeur Général Délégué. Ils ne bénéficient pas de contrat de travail.

Le montant de la rémunération brute totale versée par la société aux dirigeants mandataires sociaux, au titre de leur fonction de dirigeant, s'est élevé à 220 440 euros au cours de l'exercice.

Aucun avantage, y compris sous forme d'attribution de titres de capital, de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances de la société ou des sociétés mentionnées aux articles L. 228-13 et L. 228-93 du Code de commerce, n'a été versé au cours de l'exercice.

Aucun régime de retraite spécifique n'a été mis en place pour les mandataires sociaux.

Aucun engagement n'a été pris par la société correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Aucune rémunération n'a été versée en vertu d'un plan d'intéressement ou de primes.

Les mandataires sociaux de Guillemot Corporation S.A. n'ont reçu aucune rémunération de la part des autres sociétés du Groupe Guillemot Corporation au cours de l'exercice.

### **10.3.2 Rémunérations versées par la société contrôlant Guillemot Corporation S.A.**

La société Guillemot Brothers S.E. contrôle la société Guillemot Corporation S.A. au sens de l'article L.233-16 du code de commerce.

<b>Nom</b>	<b>Montant brut versé (en euros) du 01/01/13 au 31/12/13 (1)</b>	<b>Montant brut versé (en euros) du 01/01/12 au 31/12/12 (1)</b>
Claude Guillemot	401 892	339 996
Michel Guillemot	25 456	24 000
Yves Guillemot	29 748	24 996
Gérard Guillemot	539 445	539 709
Christian Guillemot	550 576	462 504
Marie-Hélène Lair	0	0
<b>Total</b>	<b>1 547 117</b>	<b>1 391 205</b>

(1) Aucune rémunération variable ou exceptionnelle n'a été versée. Aucun jeton de présence n'a été versé. Aucun avantage n'a été reçu.

### **10.3.3 Options de souscription ou d'achat d'actions**

#### **10.3.3.1 Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées**

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été attribuée aux dirigeants mandataires sociaux ni par Guillemot Corporation S.A. ni par les autres sociétés du Groupe Guillemot Corporation.

Dans le tableau ci-après sont rappelées les attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions aux dirigeants mandataires sociaux au cours d'exercices antérieurs :

Date de l'assemblée générale	20/02/03	15/06/06
<b>Date du Conseil d'administration (1)</b>	<b>22/02/06</b>	<b>18/02/08</b>
Nombre total d'actions pouvant être souscrites :	433 000	383 000
- dont pouvant être souscrites par les mandataires sociaux suivants :		
Claude GUILLEMOT	15 000	15 000
Michel GUILLEMOT	15 000	15 000
Yves GUILLEMOT	15 000	15 000
Gérard GUILLEMOT	15 000	15 000
Christian GUILLEMOT	15 000	15 000
Point de départ d'exercice des options	22/02/10	18/02/12
Date d'expiration des options	22/02/16	18/02/18
Prix de souscription (en euros)	1,74	1,91
Modalités d'exercice	-	-
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2013	10 500	0
- dont par les mandataires sociaux :	0	0
Nombre cumulé d'options de souscription d'actions annulées ou caduques	0	0
Options de souscription d'actions restantes au 31 décembre 2013	422 500	383 000

(1) Options de souscription d'actions attribuées par Guillemot Corporation S.A. Aucune option d'achat d'actions n'a été attribuée ni au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ni au cours des exercices précédents.

Les informations sur les options de souscription d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et sur les options levées par ces derniers sont présentées au paragraphe 13.3 du Rapport de gestion.

### 10.3.3.2 Options de souscription ou d'achat d'actions levées

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été levée par les dirigeants mandataires sociaux ni au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ni au cours des exercices précédents.

### 10.3.4 Actions attribuées gratuitement

Aucune action gratuite n'a été attribuée aux mandataires sociaux de la société Guillemot Corporation S.A. ni au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ni au cours des exercices précédents.

### 10.3.5 Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Les rémunérations indiquées dans le tableau ci-dessous sont celles dues et celles versées par la société Guillemot Corporation S.A. et par la société Guillemot Brothers S.E. qui contrôle la société Guillemot Corporation S.A., au sens de l'article L.233-16 du code de commerce.

Données en euros				
Claude GUILLEMOT Président Directeur Général	Exercice 2013		Exercice 2012	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	548 892	548 892	484 081	483 498
Rémunération variable annuelle	0	0	0	0
Rémunération variable pluriannuelle	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	15 000	15 000	15 000	15 000
<i>Dont partie fixe</i>	10 000	10 000	10 000	10 000
<i>Dont partie variable</i>	5 000	5 000	5 000	5 000
Avantages en nature			0	0
<b>TOTAL</b>	<b>563 892</b>	<b>563 892</b>	<b>499 081</b>	<b>498 498</b>

Michel GUILLEMOT Directeur Général Délégué	Exercice 2013		Exercice 2012	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	43 816	43 816	42 000	41 928
Rémunération variable annuelle	0	0	0	0
Rémunération variable pluriannuelle	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	10 000	10 000	10 000	15 000
<i>Dont partie fixe</i>	10 000	10 000	10 000	10 000
<i>Dont partie variable</i>	0	0	0	5 000
Avantages en nature	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>53 816</b>	<b>53 816</b>	<b>52 000</b>	<b>56 928</b>

Yves GUILLEMOT Directeur Général Délégué	Exercice 2013		Exercice 2012	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	48 108	48 108	42 996	42 924
Rémunération variable annuelle	0	0	0	0
Rémunération variable pluriannuelle	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	12 000	12 000	12 000	12 000
<i>Dont partie fixe</i>	10 000	10 000	10 000	10 000
<i>Dont partie variable</i>	2 000	2 000	2 000	2 000
Avantages en nature	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>60 108</b>	<b>60 108</b>	<b>54 996</b>	<b>54 924</b>

Gérard GUILLEMOT Directeur Général Délégué	Exercice 2013		Exercice 2012	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	557 805	557 805	557 709	557 637
Rémunération variable annuelle	0	0	0	0
Rémunération variable pluriannuelle	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	10 000	10 000	10 000	15 000
<i>Dont partie fixe</i>	10 000	10 000	10 000	10 000
<i>Dont partie variable</i>	0	0	0	5 000
Avantages en nature	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>567 805</b>	<b>567 805</b>	<b>567 709</b>	<b>572 637</b>

Christian GUILLEMOT Directeur Général Délégué	Exercice 2013		Exercice 2012	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	568 936	568 936	480 504	480 432
Rémunération variable annuelle	0	0	0	0
Rémunération variable pluriannuelle	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	15 000	15 000	15 000	15 000
<i>Dont partie fixe</i>	10 000	10 000	10 000	10 000
<i>Dont partie variable</i>	5 000	5 000	5 000	5 000
Avantages en nature	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>583 936</b>	<b>583 936</b>	<b>495 504</b>	<b>495 432</b>

### **10.3.6 Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social**

Les rémunérations indiquées dans le tableau ci-dessous sont celles dues par la société Guillemot Corporation S.A. et par la société Guillemot Brothers S.E. qui contrôle la société Guillemot Corporation S.A., au sens de l'article L.233-16 du code de commerce.

Données en euros

Claude GUILLEMOT, Président Directeur Général	Exercice 2013	Exercice 2012
Rémunérations dues au titre de l'exercice	563 892	499 081
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions attribuées gratuitement	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>563 892</b>	<b>499 081</b>

Michel GUILLEMOT, Directeur Général Délégué	Exercice 2013	Exercice 2012
Rémunérations dues au titre de l'exercice	53 816	52 000
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions attribuées gratuitement	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>53 816</b>	<b>52 000</b>

Yves GUILLEMOT, Directeur Général Délégué	Exercice 2013	Exercice 2012
Rémunérations dues au titre de l'exercice	60 108	54 996
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions attribuées gratuitement	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>60 108</b>	<b>54 996</b>

Gérard GUILLEMOT, Directeur Général Délégué	Exercice 2013	Exercice 2012
Rémunérations dues au titre de l'exercice	567 805	567 709
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions attribuées gratuitement	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>567 805</b>	<b>567 709</b>

Christian GUILLEMOT, Directeur Général Délégué	Exercice 2013	Exercice 2012
Rémunérations dues au titre de l'exercice	583 936	495 504
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions attribuées gratuitement	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>583 936</b>	<b>495 504</b>

## 10.4 Informations diverses concernant les mandataires sociaux

### 10.4.1 Informations relatives au contrat de travail, aux régimes supplémentaires de retraite, aux indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions des dirigeants mandataires sociaux, aux indemnités relatives à une clause de non-concurrence

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
<b>Claude GUILLEMOT</b> Président Directeur Général		X		X		X		X
<b>Michel GUILLEMOT</b> Directeur Général Délégué		X		X		X		X
<b>Yves GUILLEMOT</b> Directeur Général Délégué		X		X		X		X
<b>Gérard GUILLEMOT</b> Directeur Général Délégué		X		X		X		X
<b>Christian GUILLEMOT</b> Directeur Général Délégué		X		X		X		X

### 10.4.2 Opérations visées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, Monsieur Christian Guillemot a effectué des opérations sur le titre Guillemot Corporation.

Déclarant	Nature de l'opération	Date de l'opération	Lieu de l'opération	Nombre de titres	Prix unitaire (en euros)	Montant de l'opération (en euros)
Guillemot Christian (1)	Vendu/Acheté	02/08/2013	Euronext Paris	123 457	0,65	80 247,50
	Cession	18/11/2013	Euronext Paris	14 467	0,80	11 577,94
	Cession	20/11/2013	Euronext Paris	200	0,80	160,00
	Cession	02/12/2013	Euronext Paris	3 000	0,80	2 400,00

(1) Administrateur et Directeur Général Délégué de Guillemot Corporation S.A.

### 10.4.3 Autres informations

Messieurs Claude, Michel, Yves, Gérard et Christian Guillemot sont frères.

Il n'existe aucune restriction concernant la cession de la participation des mandataires sociaux dans le capital social de la société, hormis, pour les options de souscription d'actions attribuées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, l'engagement de conserver au nominatif 5% des actions issues de levées d'options jusqu'à la cessation de leurs fonctions. Il est précisé, en outre, que le règlement intérieur du conseil d'administration prévoit que chaque administrateur doit s'abstenir d'effectuer toute opération sur les titres de la société quels qu'ils soient, dès lors qu'il a connaissance d'une information de quelque nature qu'elle soit, susceptible d'avoir une influence sur le cours du titre ainsi que pendant toutes les périodes qui précèdent la publication des résultats.

Les opérations entre les mandataires sociaux et la société, autres que les opérations courantes conclues à des conditions normales, sont détaillées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

Aucun prêt ni aucune garantie n'a été accordé ou constitué en faveur des mandataires sociaux. Aucune condamnation pour fraude ni aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée au cours des cinq dernières années à l'encontre les mandataires sociaux.

Aucun des mandataires sociaux n'a été associé au cours des cinq dernières années à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation. En outre, aucun des mandataires sociaux n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

A la connaissance de la société, il n'existe pas de conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs à l'égard de la société, de l'un quelconque des membres du conseil d'administration, et ses intérêts privés et/ou ses autres devoirs.

Il n'existe pas d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres en vertu duquel l'un quelconque des membres des organes d'administration et de direction a été sélectionné en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou en tant que membre de la direction générale.

Il n'existe pas de contrat de service liant les membres des organes d'administration et de direction à la société ou à l'une quelconque de ses filiales prévoyant l'octroi d'avantages.

## 11 INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

### 11.1 Informations sociales

Un reporting social a été transmis à chaque filiale en 2013 pour permettre de recueillir des informations quantitatives et qualitatives sur l'ensemble des thématiques sociales comprises dans la loi Grenelle 2, sur la base d'un périmètre consolidé complet.

#### 11.1.1 Emploi

##### 11.1.1.1 *L'effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique*

L'effectif en poste se répartit comme suit :

	Au 31/12/2013					Au 31/12/2012				
	Société-mère	Guillemot Administration et Logistique	Hercules Thrustmaster	Filiales étrangères	Total	Société-mère	Guillemot Administration et Logistique	Hercules Thrustmaster	Filiales étrangères	Total
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>35</b>	<b>45</b>	<b>68</b>	<b>153</b>	<b>5</b>	<b>40</b>	<b>44</b>	<b>93</b>	<b>182</b>
Dont CDI	5	35	45	68	153	5	36	44	93	178
Dont CDD	0	0	0	0	0	0	4	0	0	4
Dont femmes	0	22	16	20	58	0	24	16	25	65
Dont hommes	5	13	29	48	95	5	16	28	68	117
Agés de moins de 30 ans	0	1	7	14	22	0	4	8	26	38
De 30 à 39 ans	0	9	15	33	57	0	11	15	46	72
De 40 à 49 ans	1	20	20	19	60	1	19	21	19	60
De 50 ans et plus	4	5	3	2	14	4	6	0	2	12

L'effectif moyen sur l'exercice 2013, à l'échelle du Groupe, représente 164 personnes, contre 181 pour l'exercice 2012.

##### 11.1.1.2 *Les embauches et les licenciements*

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, le nombre d'embauches en contrat à durée indéterminée s'est élevé à six : une au Canada, une en Roumanie et quatre en France (une au sein de la société Guillemot Administration et Logistique et trois au sein de la société Hercules Thrustmaster).

Quatre contrats à durée déterminée ont été conclus, uniquement en France (trois au sein de Guillemot Administration et Logistique et un au sein de Hercules Thrustmaster).

Par ailleurs, le Groupe a été contraint de prononcer le licenciement de six collaborateurs, au sein de deux de ses filiales étrangères, au cours de l'exercice.

En 2012, les sociétés du Groupe avaient embauché vingt-et-une personnes en contrat à durée indéterminée (cinq en France et seize au sein des filiales étrangères). Dix contrats à durée déterminée avaient été conclus au cours de l'exercice, uniquement au sein des sociétés françaises du Groupe.

Le Groupe avait dû procéder à deux licenciements.

##### 11.1.1.3 *Les rémunérations et leur évolution*

(En milliers d'euros)	2013		2012	
	Rémunérations de l'exercice	Charges sociales de l'exercice	Rémunérations de l'exercice	Charges sociales de l'exercice
Société-mère	220	87	216	77
Hercules Thrustmaster SAS	2 303	1 039	2 465	1 102
Guillemot Administration et Logistique SARL	1 355	594	1 353	578
Filiales étrangères consolidées	2 517	393	2 945	480
<b>Total</b>	<b>6 395</b>	<b>2 113</b>	<b>6 979</b>	<b>2 237</b>

Les évolutions de salaire se font principalement sur la base de négociations individuelles, en fonction de la progression des compétences et/ou des responsabilités des collaborateurs. Elles peuvent être complétées, par des revalorisations collectives. Cela n'a cependant pas été le cas en 2013, contrairement à 2012.

Les dispositions nationales ou collectives (conventions de branche...) s'appliquent aux différentes filiales du Groupe Guillemot Corporation. Pour précision, les dispositions du code du travail relatives à l'intéressement, la participation et les plans d'épargne salariale ne sont pas applicables aux sociétés françaises du Groupe.

### **11.1.2 Organisation du travail**

#### **11.1.2.1 L'organisation du temps de travail**

L'ensemble des salariés des sociétés du Groupe est concerné par l'application du cadre réglementaire national en la matière, à savoir :

- 35 heures en France,
- 37,5 heures au Royaume-Uni
- 38,5 heures en Allemagne,
- 40 heures au Canada, en Espagne, Roumanie et à Hong-Kong.

Le nombre de collaborateurs travaillant à temps partiel (hors congé parental à temps partiel) au sein des filiales françaises et étrangères consolidées représente 5,4% de l'effectif au 31 décembre 2013 contre 6,6% en 2012.

Le nombre d'heures supplémentaires effectuées en 2013 s'élève à 397 heures, 26 pour la société Guillemot Administration et Logistique et 371 pour les sociétés étrangères (contre respectivement 384 et 1355 heures en 2012).

#### **11.1.2.2 L'absentéisme**

Le nombre de jours d'absence, pour les filiales consolidées, se répartit comme suit :

	2013				2012			
	Guillemot Administration et Logistique	Hercules Thrustmaster	Filiales étrangères	Total	Guillemot Administration et Logistique	Hercules Thrustmaster	Filiales étrangères	Total
Congé maladie	189	406	88	683	90	192	254	536
Congé maternité	15	82	198	295	182	0	198	380
Accident du travail et trajet	4	0	69	73	0	0	0	0
Congé sans solde	6	1	20	27	9	5	62	76
Congé paternité	9	0	3	12	0	19	20	39
Autres absences	5	9	14	28	12	24	21	57
<b>Total</b>	<b>228</b>	<b>498</b>	<b>392</b>	<b>1118</b>	<b>293</b>	<b>240</b>	<b>555</b>	<b>1088</b>

Il est à noter que deux congés « longue maladie » représentent respectivement 105 jours (sur 189 au total pour Guillemot Administration et Logistique) et 261 jours (sur 406 au total pour Hercules Thrustmaster).

Afin de faciliter et pérenniser le retour à une activité professionnelle à l'issue de période d'interruption du travail, les sociétés filiales françaises échangent avec leur service de Santé au Travail et veillent à prendre en compte ses préconisations.

Elles ont ainsi, en 2013 travaillé à adapter le contenu de fonctions, le lieu d'exercice de la mission ou l'organisation du temps de travail de plusieurs de salariés pour raison médicale.

### **11.1.3 Relations sociales**

#### **11.1.3.1 L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci**

Les salariés de l'une des deux filiales françaises du Groupe sont représentés par des délégués du personnel. C'est également le cas d'une des sociétés étrangères, en Roumanie, dont les salariés ont à nouveau élu en 2013 leurs représentants.

Ces institutions sont informées et consultées dans le cadre réglementaire prévu.

#### **11.1.3.2 Le bilan des accords collectifs**

L'ensemble des sociétés veille à appliquer la réglementation collective inhérente à son activité : accords nationaux et accords de branche.

La filiale roumaine a en 2013, avec les représentants du personnel, renégocié son « Accord de Travail Collectif » puis procédé à sa mise en place. Cet « Accord de Travail Collectif » porte notamment sur les règles applicables au contrat de travail et sur les droits et devoirs des parties.

#### **11.1.4 Santé et sécurité**

##### **11.1.4.1 Les conditions de santé et de sécurité au travail**

Les sociétés françaises continuent leur démarche de prévention des risques, passant notamment par la mise à jour d'un document unique, qui permet de définir, d'évaluer et d'analyser les risques auxquels les salariés pourraient être exposés. Les différents sites du Groupe font l'objet de contrôles selon les règles applicables à chaque pays.

Par ailleurs, il est à noter que les activités du Groupe génèrent un risque professionnel limité.

Les salariés bénéficient régulièrement de formation en matière de sécurité, aussi bien afin de pouvoir faire face à un danger au travail (dans le cadre de la réglementation applicable), mais aussi afin de permettre aux volontaires d'être habilités aux premiers gestes de secours (en Italie et en France, au sein de Guillemot Administration et Logistique et Hercules Thrustmaster).

Au-delà de la présence sur les lieux de travail de trousse de secours, extincteurs... et au-delà du port des équipements de protection individuelle dans les espaces de stockage et de manutention, dont l'importance est régulièrement rappelée, les sociétés françaises ont porté en particulier leurs efforts sur trois aspects de prévention : la posture devant un écran de travail, le port de charges et les accidents cardiaques.

Les sociétés françaises sont équipées depuis 2011 de défibrillateurs automatiques : la défibrillation précoce associée à la réanimation cardio-pulmonaire augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire qui présente une fibrillation ventriculaire, principale cause de mort subite chez l'adulte.

Pour ce qui est du port de charges, des conseils sont accessibles via l'Intranet et rappelés par des brochures et affichages dans l'ensemble des espaces de travail.

De la même manière, la plupart des postes de travail comportant l'utilisation d'un ordinateur, deux documents en ligne exposent les règles simples qui permettent de bien aménager son espace de travail informatisé.

En complément, pour un service dans lequel le caractère sédentaire des postes est particulièrement marqué, une étude ergonomique des postes a été menée en 2013 par une Conseillère en Prévention attachée à un Service de Santé au Travail : cette analyse a abouti à des conseils visant à améliorer le confort de travail, et à l'acquisition d'un équipement de bureautique complémentaire adapté à une activité alternant lecture sur écran et lecture sur document papier.

Enfin, le groupe a lancé en 2013 une nouvelle démarche autour de la question de la qualité de vie au travail, en mettant en place au sein de l'une de ses filiales françaises un groupe de travail sur le bien-être et l'efficacité au travail.

##### **11.1.4.2 Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail**

Les mesures relatives à la santé et à la sécurité représentent un des volets de l'« Accord de Travail Collectif » négocié en Roumanie, elles portent en particulier sur l'information des salariés, l'équipement et l'environnement du poste de travail, la périodicité de la formation relative à la sécurité.

Il n'y a pas eu en 2013 d'autre accord signé lié à la sécurité et à la santé au travail.

##### **11.1.4.3 Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles**

Deux accidents du travail se sont produits en 2013 : l'un au sein d'une société française, à la suite duquel le salarié concerné a bénéficié d'un arrêt de travail de quatre jours, ainsi qu'un accident de la circulation qui a affecté deux salariés d'une des filiales étrangères du groupe avec pour conséquence deux interruptions temporaires de travail d'une durée cumulée de 69 jours (§ 11.1.2.2).

Un accident du travail (en l'occurrence de trajet) avait été déclaré en 2012 au sein d'une société française, sans conséquence (pas d'arrêt de travail).

## 11.1.5 Formation

### 11.1.5.1 Les politiques mises en œuvre en matière de formation

Les sociétés françaises consolidées mènent une politique visant à favoriser l'adaptation des compétences des salariés aux perspectives d'évolution des métiers du Groupe, par la mise en œuvre du plan de formation.

D'autres actions de formation peuvent se déclencher à la demande de collaborateurs, ou exceptionnellement sur la base d'engagements pris lors de la signature du contrat de travail.

### 11.1.5.2 Le nombre total d'heures de formation

Sociétés	2013	2012
Société-mère	0	0
Hercules Thrustmaster SAS	110	163
Guillemot Administration et Logistique SARL	110	168
Filiales étrangères consolidées	40	68
<b>Total</b>	<b>260</b>	<b>399</b>

Ces chiffres reflètent uniquement les formations réalisées par des organismes externes habilités. Il existe également des formations mises en œuvre en interne. Elles sont de plusieurs ordres : formations à nos outils et méthodes dans le cadre du parcours d'intégration ou lors d'un changement de poste, formations régulières à nos produits pour les collaborateurs commerciaux, rappels en matière de sécurité, aide à l'utilisation des progiciels (...). Leur durée n'est pas intégrée à ces chiffres.

## 11.1.6 Egalité de traitement

### 11.1.6.1 Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Les sociétés du Groupe veillent à promouvoir l'égalité professionnelle entre femmes (au nombre de 58 soit 38% de l'effectif contre soixante-cinq, soit 36% de l'effectif au 31 décembre 2012) et hommes, tant au niveau des rémunérations, qualifications, classifications, promotions professionnelles et embauches, même si du fait en particulier de l'orientation technique de nos métiers, les postes d'ingénierie sont très majoritairement occupés par des hommes. Il demeure que plusieurs des postes de direction de département au sein du Groupe sont occupés par des femmes.

	Au 31/12/2013					Au 31/12/2012				
	Société-mère	Guillemot Administration et Logistique	Hercules Thrustmaster	Filiales étrangères	Total	Société-mère	Guillemot Administration et Logistique	Hercules Thrustmaster	Filiales étrangères	Total
<b>Effectif</b>	<b>5</b>	<b>35</b>	<b>45</b>	<b>68</b>	<b>153</b>	<b>5</b>	<b>40</b>	<b>44</b>	<b>93</b>	<b>182</b>
<i>Dont femmes</i>	<i>0</i>	<i>22</i>	<i>16</i>	<i>20</i>	<i>58</i>	<i>0</i>	<i>24</i>	<i>16</i>	<i>25</i>	<i>65</i>
<i>Dont hommes</i>	<i>5</i>	<i>13</i>	<i>29</i>	<i>48</i>	<i>95</i>	<i>5</i>	<i>16</i>	<i>28</i>	<i>68</i>	<i>117</i>
Indice salaire homme/femme *	n/a	0,9	1,5	2,0		n/a	0,9	1,5	1,9	

\* indice de salaire brut contractuel moyen au mois de décembre entre les hommes et les femmes.

Cet indicateur continue à faire l'objet d'un suivi vigilant.

### 11.1.6.2 Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées

Une des sociétés françaises du Groupe emploie une salariée bénéficiaire de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés.

Par ailleurs, au cours de l'exercice, les filiales françaises ont eu recours aux prestations proposées par des ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail) employant des personnels handicapés à hauteur d'un volume correspondant à 1.02 unité\* (contre 1,29 l'année précédente) et contribuent au-delà via la DOETH à l'insertion des personnes handicapées.

\*unité : effectif bénéficiant de l'obligation d'emploi du fait d'un handicap.

### 11.1.6.3 La politique de lutte contre les discriminations

Le Groupe s'applique à traiter les situations individuelles avec la plus grande attention.

Le Groupe demeure vigilant sur la question du recrutement et de l'évolution professionnelle équilibrée entre les hommes et les femmes, mais reste confronté, du fait de l'importance des métiers techniques, à un marché du travail sur lequel les femmes sont toujours sous-représentées.

### **11.1.7 Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail**

#### **11.1.7.1 Respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective**

L'ensemble des sociétés du Groupe s'attache à respecter la réglementation en la matière, qui se concrétise par exemple par l'élection de représentants des salariés qui exercent leur mission dans le cadre légal (§ 11.1.3.1).

#### **11.1.7.2 Elimination des discriminations en matière d'emploi et de profession**

Le Groupe considère avant tout la compétence de ses collaborateurs et refuse toute forme de discrimination.

Afin de limiter tout risque en la matière, la gestion du personnel veille à s'appuyer sur la compétence de professionnels des Ressources Humaines internes ou externes aussi bien pour les procédures de recrutement, que pour les conditions contractuelles validées par ces professionnels.

Le Groupe est par ailleurs sensible à l'intégration des jeunes dans le monde de l'entreprise : ouvert à l'accueil d'étudiants –stages, études...- dans le cours de leur cursus de formation, il soutient également les projets de Passeport Armorique pour Entreprendre, qui œuvre dans l'intérêt du développement régional en encourageant et facilitant l'accès au monde économique à des jeunes porteurs d'un projet professionnel.

#### **11.1.7.3 Elimination du travail forcé ou obligatoire**

La mise en place des emplois se fait dans le cadre de la législation applicable, dans le respect des règles en matière de gestion des contrats de travail.

Le Groupe travaille avec des sous-traitants en Asie et fait appliquer les diligences via des contrats directs avec ses fournisseurs et tripartites avec des fournisseurs et des clients qui peuvent demander des audits sociaux sur les sites de production.

#### **11.1.7.4 Abolition effective du travail des enfants**

Le Groupe n'emploie pas de salarié(e) âgé(e) de moins de 18 ans.

Il est par ailleurs précisé dans les contrats de prestation avec les sous-traitants, pour ce qui concerne la production réalisée en Asie, que le travail des enfants est prohibé.

## **11.2 Informations environnementales**

### **11.2.1 Politique générale en matière environnementale**

#### **11.2.1.1 L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement**

Il n'existe pas au sein du Groupe de services internes de gestion de l'environnement. Les questions environnementales sont suivies par différentes directions (administrative, logistique, R&D).

Un reporting environnemental a été transmis à chaque filiale en 2013 pour permettre de recueillir des informations quantitatives et qualitatives sur l'ensemble des thématiques environnementales comprises dans la loi Grenelle 2, sur la base d'un périmètre consolidé complet.

Le Groupe s'est engagé dans une démarche de progrès continu et a mis en place des actions de suivi régulier pour améliorer certains indicateurs environnementaux.

#### **11.2.1.2 Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement**

Le Groupe sensibilise les salariés sur les impacts environnementaux en communiquant par voie d'affichage sur les problématiques liées aux impressions, tri, éclairage et en sensibilisant les filiales aux économies d'eau, d'électricité et de papier.

Il n'y a pas eu d'actions de formation au sein du Groupe en 2013 en matière de protection de l'environnement.

#### **11.2.1.3 Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions**

Le Groupe n'ayant pas de site de fabrication, il est peu exposé aux risques environnementaux et des pollutions et n'a pas mis en place de moyens spécifiques.

Le site logistique de Carentoir est concerné par des problématiques transport.

Un protocole transporteur existe et rappelle les obligations à respecter au sein du site pour prévenir tout risque environnemental.

**11.2.1.4 *Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours***

Aucune provision spécifique pour risque environnemental n'a été comptabilisée compte tenu de la nature des activités du Groupe.

**11.2.2 *Pollution et gestion des déchets***

**11.2.2.1 *Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement***

Le Groupe n'ayant pas de site de fabrication, il est peu exposé aux rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement et n'a pas mis en œuvre de mesures spécifiques.

Le Groupe renforce l'utilisation d'eco produits dans le cadre de l'entretien et du nettoyage des locaux.

Le site logistique de Carentoir a mis en place un protocole transport qui impose aux transporteurs de respecter certaines mesures pour éviter les risques de pollution sur le site.

**11.2.2.2 *Les mesures de prévention de recyclage et d'élimination des déchets***

Concernant les emballages de ses produits, le Groupe travaille sans cesse à l'optimisation de la forme et de la taille des emballages par rapport à la forme de ses produits afin de limiter les déchets d'emballage. En matière de recyclage des emballages, le Groupe a confié la collecte, le traitement et la valorisation des déchets d'emballage à Eco-Emballages pour les emballages des produits mis sur le marché français et à Landbell pour les emballages des produits distribué sur le marché allemand.

A la demande de l'entreprise, un audit externe réalisé par Eco Emballages a eu lieu en 2012 en France avec pour objectifs de définir des recommandations d'actions applicables par l'entreprise à court et moyen terme, afin de réduire la quantité d'emballages primaires, secondaires et tertiaires mis sur le marché. Cet audit a également permis de définir des gains environnementaux, logistiques et financiers potentiellement réalisables en fonction des actions mises en œuvre par l'entreprise.

Concernant les piles et accumulateurs incorporés dans ses produits, le Groupe a confié à des sociétés spécialisées la collecte, le traitement, la valorisation et l'élimination des piles et accumulateurs mis sur les marchés français (Screlec), hollandais (Stibat) et allemand (GRS).

Pour ce qui concerne les déchets électriques et électroniques, le Groupe a confié à des sociétés spécialisées la collecte, le traitement et la valorisation des produits mis sur les marchés français (Ecologic), hollandais (ICT-Milieu) et allemand (Interseroh Dienstleistungs).

Les déchets papier, cartons et plastiques collectés sur le site français sont remis à une société assurant le recyclage. Les déchets électriques et électroniques sont remis à une société procédant à un démantèlement des produits afin d'assurer le recyclage et la valorisation de certains composants. Les cartouches d'imprimante et les piles usagées sont remises à des entités spécialisées dans le recyclage et la valorisation de ces produits. Les palettes en bois cassées sont stockées et récupérées par un organisme pour réparation.

Le Groupe utilise désormais systématiquement des particules de calage biodégradables lors du reconditionnement des colis. Le site de Carentoir a mis en place une procédure de broyage du papier de bureau pour sa ré-utilisation lors des reconditionnements de colis. Les cartons reçus sont également réutilisés pour reconditionnement.

**11.2.2.3 *La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité***

Les activités du Groupe ne sont pas source de nuisances sonores affectant le voisinage. Les filiales travaillent uniquement en journée. Il existe également un protocole transport pour le site logistique de Carentoir obligeant les transporteurs à respecter des conditions de bruit et sécurité.

**11.2.3 *Utilisation durable des ressources***

**11.2.3.1 *La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales***

Les sites occupés par les sociétés du Groupe sont constitués exclusivement de locaux à usage de bureaux ou d'entrepôts de stockage. La consommation de ressources en eau du Groupe se limite par conséquent à une consommation courante pour ce type de locaux. Le Groupe sensibilise les salariés aux économies d'eau.

### Consommation de ressources :

Eau (en m3)	2013	2012	Variation
France *	393	433	-9%
Roumanie	471	570	-17%

\* locaux situés sur la commune de Carentoir (56910), données sur relevé, le chiffre publié en 2012 était basé sur des données sur facture

Pour les autres filiales du Groupe, il existe une impossibilité matérielle d'individualiser la consommation d'eau pour les bureaux en location (copropriété ou consommation d'eau incluse dans les charges).

#### **11.2.3.2 La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation**

La matière première principalement utilisé au sein des filiales est le papier de bureau.

Les filiales françaises du Groupe utilise désormais presque exclusivement du papier recyclé.

Le Groupe sensibilise continuellement les salariés à la réduction de leur consommation de papier de bureau. Il préconise les impressions papier recto-verso. De plus, des systèmes d'archivage électronique sont développés au sein des filiales et l'implémentation de l'échange de factures dématérialisées avec certains clients se développe.

Ceci contribue à diminuer sensiblement la consommation de papier. La baisse au niveau des entités françaises est de 28% en 2013 pour une consommation globale de 1,5 tonne pour les entreprises françaises.

#### **11.2.3.3 La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables**

Les sites occupés par les sociétés du Groupe sont constitués exclusivement de locaux à usage de bureaux ou d'entrepôts de stockage. La consommation de ressources en énergie du Groupe se limite par conséquent à une consommation courante pour ce type de locaux. Le Groupe sensibilise les salariés aux économies d'électricité, par le biais d'affichage.

### Consommation de ressources par les principales sociétés du Groupe :

	2013	2012	Variation
<b>Electricité (en KWH)</b>			
Carentoir (France) *	253 951	282 550	-10%
Rennes (France) *	80 769	69 759	16%
Roumanie	41 247	90 266	-54%
Canada	47 133	48 474	-3%
Hong Kong	11 607	11 669	-1%
Italie	7 173	5 734	25%
<b>Total</b>	<b>441 880</b>	<b>508 452</b>	<b>-13%</b>

\* Données sur factures, les chiffres publiés en 2012 étaient basés sur des données sur relevé

	2 013	2 012	Variation
<b>Fuel (en litres)</b>			
Carentoir (France) *	48 345	44 736	8%

\* Données sur relevé, le chiffre publié en 2012 était basé sur des données sur factures

Le Groupe a fait évoluer ces dernières années le système de chauffage des locaux occupés par les sociétés françaises du Groupe sur la commune de Carentoir, en mettant en place un système de régulation de température.

Des travaux d'isolation supplémentaires sur l'ensemble des ateliers dans les entrepôts et sur une partie des bureaux ont été effectués en 2012.

Le Groupe est par ailleurs adhérent à Ecowatt et utilise un groupe électrogène sur ces locaux de Carentoir pendant les périodes d'alerte en cas de pics de consommation.

En Roumanie, la société a remplacé la totalité des ampoules incandescentes par des ampoules eco energie. Dans plusieurs filiales, des détecteurs de présence permettent d'optimiser les durées d'éclairage.

Au niveau Groupe, les ordinateurs et autres matériels informatiques de bureau sont éteints en fin de journée.

La virtualisation des serveurs se poursuit sur le site de Carentoir.

Un audit externe a été effectué en 2012 sur le site français de Carentoir pour établir un bilan de la situation énergétique et les pistes d'actions pour réaliser des économies d'énergie et améliorer l'efficacité énergétique. Cet audit a permis de définir les axes de travail par ordre de priorité et d'identifier les actions possibles. Les principaux domaines sont la gestion de l'énergie, l'éclairage, le chauffage et l'air comprimé. Les niveaux de performance sont jugés relativement bons sur les différentes thématiques (+70% en général).

#### **11.2.3.4 L'utilisation des sols**

Le Groupe utilise principalement des espaces de bureaux.

L'activité du Groupe ne présente pas de risques concernant la contamination des sols.

L'utilisation de racks grande hauteur permet d'optimiser l'utilisation de l'espace dans les entrepôts de stockage.

Un terrain non utilisé sur le site de Carentoir est valorisé par un agriculteur local.

#### **11.2.4 Changement climatique**

##### **11.2.4.1 Les rejets de gaz à effet de serre**

Au niveau du transport des marchandises, le Groupe optimise les taux de remplissage des camions. L'ouverture d'une plateforme logistique à Hong Kong en 2013 a permis d'augmenter les livraisons directes (livraison des clients sans transiter par les entrepôts de stockage du Groupe) et de diminuer ainsi les transports routiers significativement.

Le Groupe prône le développement de la visio conférence et les salariés l'utilisent régulièrement.

La virtualisation des serveurs permet de limiter l'utilisation de climatiseurs dans les salles informatiques.

Les climatiseurs dans les espaces de bureaux représentent un faible volume.

Les bureaux dans les grandes villes sont situés proche des gares et du metro pour inciter les salariés à utiliser les transports collectifs.

##### **11.2.4.2 L'adaptation aux conséquences du changement climatique**

Le Groupe a effectué en 2010 et 2011 des travaux d'amélioration de l'isolation des bâtiments détenus en propre pour être moins sensible aux variations de température.

#### **11.2.5 Protection de la biodiversité**

##### **11.2.5.1 Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité**

Des initiatives locales existent. Sur le site de Carentoir, les espaces verts sont couverts par un paillage organique constitué d'écorces de pin. Cela évite le recours aux désherbants chimiques, maintient l'aération et la souplesse du sol, favorise la vie biologique et le travail des vers de terre, protège les insectes utiles pendant l'hiver et limite le dessèchement des sols en été.

### **11.3 Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable**

Un reporting sociétal a été transmis aux principales filiales du Groupe en 2013 pour permettre de recueillir des informations quantitatives et qualitatives sur l'ensemble des thématiques sociétales comprises dans la loi Grenelle 2, sur la base d'un périmètre consolidé complet.

#### **11.3.1 Impact territorial, économique et social de l'activité de la société**

##### **11.3.1.1 En matière d'emploi et de développement régional**

La présence journalière des salariés dans les bureaux des différentes filiales a influencé les commerces locaux (restaurants, supermarchés, services de messagerie, garages, parkings...). Certaines filiales ont conclu des accords avec des hôtels locaux ou salles de sport.

En France, le Groupe privilégie les établissements régionaux pour l'attribution de la taxe d'apprentissage et travaille avec plusieurs entreprises locales (Etablissement et service d'Aide par le Travail...).

En France, le Groupe apporte son soutien sous la forme de dons au Fonds d'Initiatives du Club des Trente qui a pour objet de soutenir et financer toutes initiatives d'intérêt général en vue d'assurer l'équilibre, l'expansion et la prospérité des territoires de l'ouest de la France ; dynamiser les activités économiques de l'ouest de la France, valoriser le monde de l'entreprise auprès de tous publics, et en particulier les jeunes ; promouvoir, diffuser et défendre les valeurs d'engagement, d'initiative et de responsabilité.

Cet organisme a participé au financement des projets suivants en 2013 :

Passeport Armorique pour Entreprendre qui œuvre dans l'intérêt du développement régional en encourageant et facilitant l'accès au monde économique à des jeunes porteurs d'un projet professionnel. Le parrainage de ces jeunes par des chefs d'entreprise durant leurs études associé au financement de deux banques partenaires agit comme un véritable accélérateur de projets. L'objectif principal est de transmettre un héritage social et culturel entreprise à des jeunes socialement éloignés du monde entrepreneurial en leur facilitant l'accès à l'entreprise, leur donner de l'ambition et agir en tant qu'accélérateur de projets, révélateurs de talents.

Audencia, école de Management, dont l'incubateur soutient les porteurs de projets et les jeunes créateurs d'entreprise en mettant à leur disposition un espace physique dédié et en attribuant des bourses.

AgroCampus Ouest, Institut Supérieur des Sciences Agronomiques, Agroalimentaires et Horticoles, s'est doté d'un pré-incubateur, Agro Up, qui se positionne au tout début de la création d'entreprise en accompagnant ses étudiants porteurs de projets.

#### **11.3.1.2 Sur les populations riveraines ou locales**

Le Groupe fait régulièrement des dons de matériel informatique et mobilier aux écoles locales. Les derniers dons ont eu lieu en 2012.

#### **11.3.2 Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines**

##### **11.3.2.1 Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations**

Les sociétés françaises du Groupe prennent le soin d'affecter la taxe d'apprentissage, qui contribue au financement des dépenses nécessaires au développement de l'enseignement technologique, professionnel et de l'apprentissage, aux établissements de son choix, afin de valoriser des structures locales ou de créer et maintenir des liens, voire susciter des coopérations avec des filières d'enseignement et des étudiants.

En Roumanie, la filiale a un accord d'apprentissage avec une université en lien avec l'activité de support technique, ce qui peut aboutir au recrutement des étudiants.

##### **11.3.2.2 Les actions de partenariat ou de mécénat**

Le Groupe privilégie les associations d'insertion locales pour certains appels d'offres de sous-traitance et de services. Des initiatives locales existent au sein du Groupe où certains salariés s'impliquent dans des organisations sportives, des associations ayant pour but de dynamiser les activités économiques locales ou des associations caritatives.

#### **11.3.3 Sous-traitance et fournisseurs**

##### **11.3.3.1 La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux**

Le Groupe demande à ses sous-traitants de se conformer aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en matière d'environnement et les incite à ne pas utiliser de matières ou substances dangereuses pour l'environnement.

Les contrats avec les sous-traitants en Asie contiennent des recommandations liées à l'aspect social (travail des enfants prohibé).

Les principaux sous-traitants en Asie sont certifiés ISO 9001 et 14001.

##### **11.3.3.2 L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale**

Le Groupe a recours à la sous-traitance dans le cadre de la production de ses produits.

La majorité de la production se fait en Asie.

Le Groupe travaille avec des sous-traitants depuis de nombreuses années et veille au respect des conditions sociales et environnementales au sein des usines de production. La filiale de Hong-Kong suit quotidiennement le travail au sein des usines et les équipes d'ingénieurs français sont présents de façon régulière sur place.

Le Groupe est également amené à recourir à la sous-traitance pour des études, des prestations de promotion et de marketing, de force de vente et confie la collecte et la valorisation de déchets à des «éco-organismes».

#### **11.3.4 Loyauté des pratiques**

##### **11.3.4.1 Les actions engagées pour prévenir la corruption**

En France, le Groupe rappelle l'obligation de loyauté dans les contrats de travail et explicite oralement ce principe au moment de l'embauche des nouveaux salariés.

D'autre part, la sécurisation des paiements et le contrôle strict des inventaires des produits permettent de prévenir toute tentative de corruption en interne.

#### ***11.3.4.2 Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs***

Le Groupe respecte scrupuleusement les normes en vigueur qui couvrent la sécurité électrique et d'utilisation de nos produits, et se conforme aux directives ROHS (Restriction sur l'usage de certaines substances dangereuses), DEEE (Déchets d'équipement électriques et électroniques) et au règlement REACH (Système d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation des substances chimiques) pour les produits concernés.

La première préoccupation des équipes de développement est de veiller à la sécurité du consommateur.

#### ***11.3.5 Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme***

Le Groupe soutient et respecte les lois et normes internationales en la matière.

## **12 CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Les commissaires aux comptes vous donneront lecture de leurs rapports sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013. Leurs rapports portent sur le contrôle des comptes annuels et consolidés, la justification de leurs appréciations et les vérifications spécifiques prévues par la loi. Ils vous donneront également lecture de leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce.

Lecture vous sera ensuite donnée des projets de résolutions.

Puis, nous ouvrirons le débat et passerons au vote des résolutions soumises à votre approbation ce jour.

Le Conseil d'administration  
Le 26 mars 2014

## 13 DOCUMENTS ET RAPPORTS ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION

### 13.1 Tableau financier (article R.225-102 du Code de commerce) de la société Guillemot Corporation S.A.

Exercice	2013	2012	2011	2010	2009
Capital social en fin d'exercice (en milliers d'euros)	11 554	11 554	11 554	11 524	11 524
Nb actions ordinaires	15 004 736	15 004 736	15 004 736	14 965 876	14 965 876
Nb actions à dividende prioritaire	0	0	0	0	0
Nb maximal d'actions à créer	1 250 140	1 692 440	1 892 438	1 992 438	2 031 298
Par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
Par levée d'options de souscription d'actions	1 250 140	1 692 440	1 892 438	1 992 438	2 031 298
Par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b> (en milliers d'euros)					
Chiffre d'affaires hors taxe	41 251	46 138	60 820	59 668	61 237
Résultat avant impôts, participation, dotations, provisions	-538	-2 008	1 195	3 960	-213
Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0	0
Participation des salariés	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation, dotations, provisions	-1 542	-408	-2 986	1 744	308
Résultat distribué	0	0	0	0	0
<b>Résultat par action</b> (en euros)					
Résultat après impôts, participations avant dotations et provisions	-0,04	-0,13	0,08	0,26	-0,01
Résultat après impôts, participation, dotations et provisions	-0,10	-0,03	-0,20	0,12	0,02
Dividende attribué à chaque action	0	0	0	0	0
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés *	5	5	5	5	5
Montant de la masse salariale (en milliers d'euros)	220	216	210	210	210
Cotisations sociales et avantages sociaux (en milliers d'euros)	87	78	70	57	57

\* Il s'agit des mandataires sociaux dirigeants, Messieurs Claude, Michel, Yves, Gérard et Christian Guillemot, ne bénéficiant pas d'un contrat de travail.

## 13.2 Tableau d'évolution du capital social depuis la création de Guillemot Corporation S.A.

Les montants sont exprimés en euros à compter du 11 septembre 2001, date à laquelle le capital social a été converti en euros.

Date	Nature de l'opération	Nombre d'actions	Nombre cumulé d'actions	Montant de l'augmentation de capital			Montant de la réduction de capital	Valeur nominale de l'action	Prime d'émission ou de conversion ou d'apport	Montants cumulés du capital
				Par apport en numéraire ou en nature	Par conversion	Par incorporation de réserves				
01/09/97	Création de la société	1 000 000	1 000 000	-	-	-	-	20 F	-	20 000 000 F
01/08/98	Division du nominal	1 000 000	2 000 000	-	-	-	-	10 F	-	20 000 000 F
24/11/98	Augmentation de capital lors de l'introduction en bourse	353 000	2 353 000	3 530 000 F	-	-	-	10 F	98 840 000 F	23 530 000 F
23/02/00	Augmentation de capital par conversion d'obligations	67 130	2 420 130	-	671 300 F	-	-	10 F	30 152 775 F	24 201 300 F
23/02/00	Division du nominal	2 420 130	4 840 260	-	-	-	-	5 F	-	24 201 300 F
17/05/00	Augmentation de capital par conversion d'obligations	93 550	4 933 810	-	467 750 F	-	-	5 F	21 009 922 F	24 669 050 F
17/05/00	Augmentation de capital par exercice de bons de souscription d'actions	222	4 934 032	1110 F	-	-	-	5 F	64 420 F	24 670 160 F
17/05/00	Augmentation de capital par émission d'actions	953 831	5 887 863	4 769 155 F	-	-	-	5 F	321 206 020 F	29 439 315 F
13/09/00	Augmentation de capital par conversion d'obligations	20 818	5 908 681	-	104 090 F	-	-	5 F	4 675 409 F	29 543 405 F
11/09/01	Augmentation de capital par conversion d'obligations	128 750	6 037 431	-	643 750 F	-	-	5 F	28 915 312 F	30 187 155 F
11/09/01	Conversion du capital social en euros et suppression de la valeur nominale	-	6 037 431	-	-	-	-	-	-	4 602 002,11 €
16/05/02	Rétablissement de la valeur nominale et augmentation de capital par élévation de la valeur nominale (1)	-	6 037 431	-	-	46 819,76	-	0,77	-	4 648 821,87
16/05/02	Augmentation de capital par conversion d'obligations (1)	4 376	6 041 807	-	3 369,52	-	-	0,77	149 790,48	4 652 191,39
28/06/02	Augmentation de capital par apport en nature (2)	435 278	6 477 085	335 164,06	-	-	-	0,77	4 587 835,94	4 987 355,45
30/08/02	Augmentation de capital par apport en nature (3)	3 000 000	9 477 085	2 310 000	-	-	-	0,77	12 690 000	7 297 355,45
30/08/02	Réduction de capital par annulation d'actions propres (4)	416 665	9 060 420	-	-	-	320 832,05	0,77	- 11 346 025	6 976 523,40
19/09/02	Augmentation de capital par conversion d'obligations (5)	6 000	9 066 420	-	4 620	-	-	0,77	205 380	6 981 143,40
23/12/03	Augmentation de capital par apport en nature (6)	4 444 444	13 510 864	3 422 221,88	-	-	-	0,77	10 577 778,12	10 403 365,28
19/01/04	Augmentation de capital par exercice de bons de souscription d'actions (7)	81 446	13 592 310	62 713,42	-	-	-	0,77	181 624,58	10 466 078,70
16/11/06	Augmentation de capital par exercice de bons de souscription d'actions (8)	101	13 592 411	77,77	-	-	-	0,77	4 422,23	10 466 156,47
16/11/06	Augmentation de capital en numéraire (9)	1 076 233	14 668 644	828 699,41	-	-	-	0,77	1 571 300,59	11 294 855,88
18/09/07	Augmentation de capital par conversion d'obligations (10)	290 532	14 959 176	-	223 709,64	-	-	0,77	700 710,36	11 518 565,52
29/01/08	Augmentation de capital par levées d'options (11)	6 700	14 965 876	5 159,00	-	-	-	0,77	7 102,00	11 523 724,52
20/01/11	Augmentation de capital par levées d'options (12)	38 860	15 004 736	29 922,20	-	-	-	0,77	40 035,40	11 553 646,72

(1) Le conseil d'administration dans sa séance du 16 mai 2002, utilisant l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 15 février 2002, a rétabli la mention de la valeur nominale dans les statuts pour la porter à 0,77 euro. Au cours de cette même séance, le conseil a constaté le nombre des obligations converties en actions depuis le début de l'exercice en cours et a constaté l'augmentation de capital correspondante.

- (2) L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires réunie le 28 juin 2002 a décidé d'augmenter le capital social par la création de 435 278 actions nouvelles en rémunération de l'apport consenti par la société Guillemot Participations S.A. consistant en une part sociale de la société italienne Guillemot Srl et représentant 100% du capital de cette dernière. Le nombre d'actions nouvelles a été déterminé par la valeur de l'apport, égale à 4 923 000 euros, divisée par le cours de référence de l'action Guillemot Corporation correspondant à la moyenne des cours de clôture des soixante jours de bourse précédant la date de l'assemblée générale.
- (3) L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires réunie le 30 août 2002 a décidé d'augmenter le capital social par la création de 3 000 000 d'actions nouvelles en rémunération de l'apport consenti par la société Guillemot Brothers S.A. et consistant en un million de titres Ubi Soft Entertainment d'une valeur totale de quinze millions d'euros ; une parité de trois actions nouvelles Guillemot Corporation pour une action Ubi Soft Entertainment apportée a été retenue dans le contrat d'apport signé entre la société et Guillemot Brothers S.A. La Commission des opérations de bourse a apposé le 14 août 2002 le numéro d'enregistrement E.02-213 sur l'annexe au rapport du conseil d'administration présentée à l'assemblée générale extraordinaire.
- (4) Le Conseil d'administration du 30 août 2002 réuni à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire et utilisant l'autorisation de l'assemblée générale mixte du 15 février 2002 a décidé l'annulation de 416 665 actions propres.
- (5) Le Conseil d'administration du 19 septembre 2002 a constaté le nombre d'obligations converties en actions entre le 16 mai 2002 et le 31 août 2002.
- (6) L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 23 décembre 2003 a décidé d'augmenter le capital social par apport en nature consenti par la société Guillemot Brothers S.A. et consistant en cinq millions d'actions Gameloft.
- (7) Le Conseil d'administration du 19 janvier 2004 a constaté le nombre de bons de souscription émis le 5 décembre 2003 et exercés pendant la période de souscription ayant expiré le 31 décembre 2003.
- (8) 100 bons de souscription d'actions émis en 1999 ont été exercés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006. Les bons de souscription émis en 1999 étaient exerçables jusqu'au 31 août 2006. Les bons de souscription non exercés à cette date ont perdu toute valeur et ont été radiés d'Eurolist le 31 août 2006 à l'issue de la séance de bourse.
- (9) Le Conseil d'administration dans sa séance du 16 novembre 2006 a décidé de réaliser l'augmentation de capital de deux millions quatre cent mille euros, prime d'émission comprise, décidée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 31 octobre 2006. La souscription des 1 076 233 actions nouvelles a été libérée intégralement par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société détenues par la société Guillemot Brothers S.A.
- (10) Le Conseil d'administration dans sa séance du 18 septembre 2007 a constaté le nombre d'obligations converties entre le 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 31 août 2007, date d'échéance de l'emprunt obligataire, et a constaté l'augmentation de capital correspondante. 13 206 obligations ont été converties pendant cette période.
- (11) Le Conseil d'administration dans sa séance du 29 janvier 2008 a constaté le nombre et le montant des actions émises au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007 à la suite de levées d'options de souscription d'actions. 6 700 options ont été levées pendant cette période.
- (12) Le Conseil d'administration dans sa séance du 20 janvier 2011 a constaté le nombre et le montant des actions émises au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010 à la suite de levées d'options de souscription d'actions. 38 860 options ont été levées pendant cette période.

### **13.3 Rapport spécial sur les options de souscription et d'achat d'actions (art. L.225-184 du Code de commerce)**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du code de commerce, nous vous communiquons aux termes du présent rapport, les informations relatives aux opérations d'options de souscription et d'achat d'actions réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Aucun plan d'options de souscription d'actions n'a été mis en place au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013. Aucune option de souscription d'actions n'a été consentie ni levée au cours dudit exercice. Au 31 décembre 2013, les options de souscription d'actions restantes permettent la création potentielle maximale de 1 250 140 actions nouvelles, soit 7,69% de la somme des titres composant le capital et de ces actions nouvelles.

Le tableau ci-après récapitule les plans d'options de souscription d'actions mis en place par la société Guillemot Corporation S.A. au cours d'exercices antérieurs, lesquels étaient en vigueur au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 :

Date de l'assemblée générale	20/02/03	20/02/03	20/02/03	15/06/06	15/06/06
Date du Conseil d'administration	01/09/03	22/02/06	22/02/06	18/02/08	18/02/08
Nombre total d'actions pouvant être souscrites :	459 000	433 000	246 000	383 000	217 000
- dont par les mandataires sociaux	0	75 000	0	75 000	0
- dont par les dix premiers attributaires salariés	218 000	157 500	82 000	200 000	130 000
Point de départ d'exercice des options	01/09/07	22/02/10	22/02/08	18/02/12	18/02/10
Date d'expiration des options	01/09/13	22/02/16	22/02/16	18/02/18	18/02/18
Prix de souscription (en euros)	1,83	1,74	1,77	1,91	1,91
Modalités d'exercice	-	-	1/3 par an	-	1/3 par an
Nombre d'actions souscrites	16 700	10 500	12 000	0	6 360
Dont au cours de l'exercice clos le 31/12/2013	0	0	0	0	0
Options de souscription d'actions annulées ou caduques au cours de l'exercice clos le 31/12/2013	442 300 (1)	0	0	0	0
Options de souscription d'actions restantes au 31/12/2013	0	422 500	234 000	383 000	210 640

(1) Aucune des options de souscription d'actions attribuées le 1<sup>er</sup> septembre 2003 n'a été levée et celles-ci sont toutes devenues caduques le 1<sup>er</sup> septembre 2013.

Nous vous précisons en outre qu'aucune option de souscription d'actions n'a été consentie ou levée depuis le début de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et qu'à ce jour, aucun plan d'options d'achat d'actions n'a été mis en place.

Fait à Rennes, le 26 mars 2014

Le président du conseil d'administration

### **13.4 Rapport spécial sur les actions gratuites (art. L.225-197-4 du Code de commerce)**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-197-4 du code de commerce, nous vous communiquons aux termes du présent rapport, les informations relatives aux attributions d'actions gratuites effectuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Aucune action gratuite n'a été attribuée aux mandataires sociaux et aux salariés non mandataires sociaux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, ni au cours des exercices précédents.

Nous vous précisons en outre qu'aucune action gratuite n'a été attribuée depuis le début de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Fait à Rennes, le 26 mars 2014

Le président du conseil d'administration

### **13.5 Rapport du président du conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne mises en place par la société (article L.225-37 du code de commerce)**

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions de l'article L.225-37 alinéa 6 et suivants du code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- de la composition de votre conseil d'administration et de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein,
- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013,
- des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société,
- de l'étendue des pouvoirs du président directeur général,
- des modalités relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale,
- des principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux.

Ce rapport a été préparé avec l'appui des services administratifs et financiers sur la base des procédures de contrôle interne existantes au sein du Groupe et dont j'ai suivi personnellement l'évolution des travaux. Il a été approuvé par le conseil d'administration dans sa séance du 26 mars 2014.

#### **A - GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

La société se réfère au code de gouvernement d'entreprise Middlednext de décembre 2009 pour les valeurs moyennes et petites. Ce code est disponible sur le site Internet de Middlednext ([www.middlednext.com](http://www.middlednext.com)). Le conseil d'administration a pris connaissance des éléments présentés dans la rubrique « points de vigilance » du code Middlednext.

#### **B - PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

##### **1) Composition du conseil d'administration**

L'article 9 des statuts prévoit que la société puisse être administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus.

La durée des fonctions des administrateurs est de six années. Chaque administrateur doit être propriétaire d'une action au moins et ne pas être âgé de plus de quatre-vingt ans.

Votre conseil d'administration est composé de six membres dont cinq hommes et une femme.

La proportion de membres de sexe masculin et de membres de sexe féminin est respectivement de 83,3% et de 16,7%. Votre conseil entend progressivement faire entrer des femmes en son sein en vue de respecter les dispositions légales récentes applicables en la matière.

Aucun changement n'est intervenu dans la composition du conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Votre conseil d'administration comprend, en la personne de Madame Marie-Hélène Lair, un membre indépendant au sens du code de gouvernement d'entreprise Middlednext.

Les cinq autres membres du conseil d'administration, à savoir Messieurs Claude, Michel, Yves, Gérard et Christian Guillemot, ne sont pas indépendants au sens du code de gouvernement d'entreprise Middlednext car ils sont également dirigeants mandataires sociaux de la société et frères.

Votre conseil poursuit sa recherche d'administrateur indépendant en vue de se conformer aux dispositions du code de gouvernement d'entreprise Middlednext mais n'a pas été en mesure de concrétiser ses recherches à ce jour.

Votre conseil d'administration ne comprend pas d'administrateur élu par les salariés.

Chaque administrateur exerçant également un mandat de dirigeant (Messieurs Claude, Michel, Yves, Gérard et Christian Guillemot) n'exerce pas plus de trois autres mandats d'administrateur dans des sociétés cotées extérieures au Groupe Guillemot Corporation.

La liste des administrateurs de la société, incluant les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés et l'information sur l'expérience et la compétence de chaque administrateur, est présentée aux paragraphes 10.1 et 10.2 du Rapport de gestion.

## **2) Rôle et fonctionnement du conseil d'administration**

Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires.

Le président du conseil d'administration organise et dirige les travaux du conseil d'administration dont il rend compte à l'assemblée générale et exécute ses décisions. Il représente le conseil d'administration dans ses rapports avec les tiers. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

Dans sa séance du 29 avril 2002, votre conseil d'administration a opté pour le cumul des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général de la société.

Votre conseil d'administration a approuvé le projet de Règlement intérieur du conseil d'administration proposé par son président, dans sa séance du 31 octobre 2007, lequel a ensuite été modifié par le conseil d'administration dans ses séances du 12 mars 2010 et du 26 août 2011.

Ce règlement fixe notamment le rôle de votre conseil d'administration, les principes directeurs de fonctionnement de votre conseil d'administration, les devoirs de ses membres (cumul des mandats, confidentialité, loyauté, conflit d'intérêts, opérations sur les titres de la société etc...) et les règles de détermination de la rémunération de ses membres. Le règlement intérieur du conseil d'administration est disponible sur le site Internet de la société ([www.guillemot.com](http://www.guillemot.com)).

Au mois d'octobre 2013, les administrateurs ont été invités à s'exprimer sur le fonctionnement de votre conseil d'administration et sur la préparation de ses travaux durant l'année 2013. Tous les administrateurs se sont exprimés au moyen d'un questionnaire portant principalement sur la composition du conseil, son fonctionnement, la périodicité des réunions, les sujets traités, la qualité des débats et l'information des administrateurs. Il en est ressorti une appréciation positive de la capacité du conseil à remplir sa mission.

## **3) Réunions du conseil d'administration**

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige.

Les réunions du conseil d'administration ont lieu au siège social ou en tout autre endroit indiqué sur l'avis de convocation. Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, lorsque la loi l'autorise, les administrateurs participant à la réunion du conseil d'administration par des moyens de visioconférence ou de télécommunication.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, votre conseil d'administration s'est réuni six fois. Les réunions ont toutes été présidées par votre président. Le taux de présence aux réunions s'est élevé à 72,22%. Les délibérations de votre conseil ont porté sur :

- Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ; Proposition d'affectation et de répartition du résultat social ; Approbation du rapport du président du conseil d'administration sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise ; Préparation et convocation de l'assemblée générale annuelle des actionnaires ;
- Arrêté des documents de gestion prévisionnelle visés à l'article L232-2 du Code de commerce et établissement des rapports sur ces documents ;
- Mise en œuvre du programme de rachat d'actions ;
- Revue des observations et recommandations des auditeurs externes sur l'environnement informatique du Groupe ;
- Examen et arrêté des comptes semestriels consolidés résumés relatifs à la période du 1er janvier 2013 au 30 juin 2013 ;
- Garantie à donner à la filiale anglaise Guillemot Ltd ;
- Arrêté des documents de gestion prévisionnelle visés à l'article L232-2 du Code de commerce et établissement des rapports sur ces documents ;
- Délibération sur la politique de la société en matière d'égalité professionnelle et salariale ;
- Evaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de la préparation de ses travaux.

## **4) Convocation des administrateurs**

L'article 10 des statuts prévoit que les administrateurs puissent être convoqués par tout moyen même verbalement. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, les convocations ont toutes été effectuées par courrier électronique.

## **5) Information des administrateurs**

Tous les documents et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués ou mis à leur disposition, dans un délai suffisant avant la réunion, ou leur ont été remis en séance.

## **6) Rémunération des administrateurs**

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, il a été versé aux administrateurs la somme totale de 77 000 euros à titre de jetons de présence. La décomposition de cette somme est présentée au paragraphe 10.3.1 du Rapport de gestion

## **7) Comités spécialisés**

Dans sa séance du 16 juillet 2009, le conseil d'administration a décidé, faisant usage de l'exemption prévue à l'article L.823-20 4° du code de commerce, qu'il remplirait lui-même les fonctions du comité chargé d'assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières puisqu'à cette date votre conseil était composé exclusivement de membres exerçant des fonctions de dirigeants et ne comprenait pas de membre indépendant.

En novembre 2011, un nouvel administrateur a été nommé lequel présente des compétences particulières en matière financière ou comptable et est indépendant au sens du code de gouvernement d'entreprise Middlenext.

Le Président Directeur Général préside les réunions du conseil d'administration réunies sous la forme de comité d'audit dans le but de privilégier et favoriser des échanges directs et immédiats lors de ces réunions.

A ce jour, aucun comité n'a été mis en place par le conseil d'administration ; ce dernier n'estimant pas nécessaire de mettre en place de comité pour le moment.

## **8) Procès-verbaux des réunions**

Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont établis à l'issue de chaque réunion.

## **C - PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES**

Le Groupe s'est appuyé sur les recommandations formulées par l'AMF dans son rapport publié le 22 janvier 2007 ainsi que sur le cadre de référence du contrôle interne des sociétés cotées mis à jour en juillet 2010.

Le Groupe a également utilisé le guide de mise en œuvre pour les valeurs moyennes et petites de ce cadre de référence afin de faciliter la réflexion et la communication sur le contrôle interne et de permettre à la société d'identifier les points de contrôle à améliorer.

### **1) Objectifs des procédures de contrôle interne**

Le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale,
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs,
- la fiabilité des informations financières,
- et d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

En contribuant à prévenir et maîtriser les risques de ne pas atteindre ces objectifs, le dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage des différentes activités.

Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que ces objectifs seront atteints.

### **2) Organisation générale du contrôle interne**

#### **a) Périmètre du contrôle interne**

La société-mère veille à l'existence de dispositifs de contrôle interne au sein de ses filiales, en les adaptant à leurs caractéristiques propres et aux relations entre la société-mère et les filiales.

### **b) Acteurs chargés du contrôle interne**

Le contrôle interne du Groupe Guillemot Corporation repose sur des principes de délégation, d'autorisation et de séparation des fonctions qui se traduisent dans les procédures et circuits d'approbation et de validation.

Chaque collaborateur du Groupe est sensibilisé aux règles de conduite et d'intégrité qui sont le fondement même du contrôle interne du Groupe. Chaque collaborateur a la connaissance nécessaire pour établir, faire fonctionner et surveiller le dispositif de contrôle interne, au regard des objectifs qui lui ont été assignés.

L'organisation et le rôle des différents organes qui concourent au contrôle interne sont détaillés ci-après :

◆ **Le Conseil d'Administration** détermine les orientations de l'activité du Groupe et veille à leur mise en œuvre.

◆ **Le Président Directeur Général** est responsable de l'élaboration des procédures et des moyens mis en œuvre pour assurer le fonctionnement et le suivi du contrôle interne.

◆ **Les Services Administratifs et Financiers** regroupent des services fonctionnels ayant une double mission d'expertise et de contrôle à savoir :

**Le Service Contrôle de Gestion** du Groupe fournit des informations chiffrées pertinentes (chiffre d'affaires, marges, coûts, etc.) aux responsables.

Il a pour objectifs :

- la mise en place des outils de reporting, de pilotage et d'aide à la décision adaptés aux différents niveaux de responsabilités,
- l'analyse des écarts entre les résultats réalisés et les objectifs, l'explication des causes de ces écarts avec les opérationnels et le suivi de la mise en place des mesures correctives correspondantes,
- la vérification de l'exactitude des données de base et le contrôle des restitutions des systèmes d'information comptable et financière.

**Le Service Comptabilité et Consolidation** a les objectifs suivants :

- l'élaboration des comptes sociaux et consolidés semestriels et annuels dans le respect des obligations légales et dans les délais répondant aux exigences des marchés financiers,
- la responsabilité de la mise en œuvre des procédures comptables,
- la définition et le contrôle de l'application des procédures de sécurité financière en respect du principe de séparation des tâches entre les ordonnateurs et les payeurs,
- la définition, avec l'aide d'un conseil fiscal, de la stratégie fiscale,
- la coordination avec les Commissaires aux comptes et la mise à disposition des informations utiles à l'exécution de leurs diligences.

#### **Le Service Trésorerie**

Le service a pour mission de suivre le niveau de trésorerie du Groupe et d'en assurer l'optimisation. Le service assure l'organisation de la gestion des flux et décide de l'utilisation des ressources financières en relation avec chacun des établissements financiers.

Afin de réduire le risque d'erreur ou de fraude, les délégations de pouvoirs sont attribuées à un nombre limité de collaborateurs seuls habilités par la Direction générale à traiter certaines opérations financières selon des seuils et autorisations prédéfinis.

#### **Le Service Juridique**

Le Groupe est doté d'un service juridique interne qui assure des prestations au profit des différents services des sociétés du Groupe.

Ce service a en charge :

- la définition et le contrôle de l'application de la politique contractuelle du Groupe,
- le suivi des contentieux et risques juridiques, et constitue une interface avec le service comptabilité pour leur prise en compte dans les états financiers,
- le suivi des engagements hors bilan,
- le suivi des différents contrats d'assurance du Groupe.

#### **Le Service Ressources Humaines**

Le service ressources humaines est centralisé au niveau du siège. Il s'assure du respect par le Groupe des dispositions du code du travail et organise les relations avec les instances représentatives du personnel.

### **Le Service Communication Financière**

Le Service communication financière diffuse, auprès des actionnaires, des analystes financiers et des investisseurs, les informations nécessaires à la bonne compréhension de la stratégie du Groupe.

### **La Direction des Systèmes d'Information (DSI)**

Le service en charge des systèmes d'information gère le développement d'outils spécifiques et collabore au choix des solutions informatiques. Il effectue un suivi régulier du déroulement des projets informatiques et s'assure qu'ils sont en adéquation avec les besoins opérationnels.

## **c) Mise en œuvre du contrôle interne et gestion des risques**

### **◆ Procédures de contrôle de gestion**

#### **Business plan**

L'organisation de la prévision est centralisée et organisée au niveau du siège par le service contrôle de gestion qui en définit les principes et le calendrier, anime le processus par entité et vérifie la cohérence avec la stratégie du Groupe. Ce plan est actualisé semestriellement.

#### **Budget annuel**

Les responsables opérationnels et fonctionnels, en collaboration avec le service contrôle de gestion et la direction financière, établissent pour l'année à venir un budget annuel.

Les objectifs proposés font l'objet d'une validation par la Direction générale et l'organisation de deux réunions annuelles en présence des responsables opérationnels permet de suivre les évolutions.

#### **Tableau de bord hebdomadaire**

Le service contrôle de gestion édite chaque semaine le tableau de bord adressé à la Direction générale qui contient notamment les informations suivantes :

- le chiffre d'affaires consolidé
- la marge brute
- les frais
- le niveau du stock
- les indicateurs de réalisations par rapport aux prévisions et budgets
- les indicateurs de tendances

#### **Rapprochement avec les données comptables**

Chaque trimestre, le service contrôle de gestion effectue un rapprochement avec les données comptables afin d'analyser et rectifier les écarts entre :

- les abonnements inscrits en gestion et les charges comptables réelles,
- les méthodes d'alimentation des charges par le contrôle de gestion et les charges réelles.

Ce rapprochement permet d'obtenir les données d'analyses sectorielles.

#### **Prévisions financières**

Afin de compléter l'approche prévisionnelle réalisée par les budgets et renforcer la cohérence des prévisions gestion et trésorerie, le service comptabilité prépare les éléments suivants :

- le compte de résultat simplifié permettant de faire ressortir les soldes intermédiaires de gestion,
- le bilan simplifié afin de compléter l'approche résultat issue des prévisions gestion par une approche patrimoniale permettant à la fois d'anticiper l'évolution des postes clés tels que les immobilisations/investissements ou la situation du besoin en fonds de roulement, et de fiabiliser l'approche trésorerie,
- le tableau de financement permettant de travailler sur des indicateurs prévisionnels.

### **◆ Procédures de contrôle des engagements**

#### **Rédaction, approbation et suivi des contrats**

Le service juridique du Groupe est engagé dans une démarche de sécurisation et de contrôle des engagements en relation étroite avec la Direction générale et les opérationnels.

#### **Contrôle des contrats**

Les contrats, avant signature par le Groupe, sont soumis au contrôle du service juridique.

Après signature, l'ensemble des originaux des contrats est classé au service juridique.

#### **Les achats**

Le Groupe travaille régulièrement avec les mêmes fournisseurs qu'il a préalablement référencés. Dans ce cadre, l'ouverture de compte d'un nouveau fournisseur est de la responsabilité de la Direction.

La procédure mise en place veille tout particulièrement à la séparation des fonctions à l'intérieur du cycle achats, de la commande au règlement de la facture et au contrôle a posteriori des comptes.

### **Les ventes**

Les conditions générales de ventes sont arrêtées et revues chaque année par le service juridique et le service commercial en fonction notamment de l'évolution de la réglementation.

La solvabilité des clients est une préoccupation permanente du Groupe. Ainsi, de la Direction au chargé de clientèle, des procédures strictes sont appliquées.

Il en découle une sélection rigoureuse des nouveaux clients qui doivent obtenir une couverture Assurance-Crédit suffisante avant toute entrée en relation. Le suivi des règlements (et les relances qui en découlent) est permanent et systématique et relève de la double responsabilité du service comptabilité clients et de la direction commerciale. La typologie des principaux clients du Groupe à savoir les acteurs de la grande distribution européenne dont la solvabilité est avérée, limite le risque de crédit pour le Groupe.

### ◆ **Procédure de contrôle des actifs**

#### **Les immobilisations**

Les immobilisations sont gérées par le service comptabilité générale. Un point régulier est fait avec un responsable technique sur l'état de ces actifs.

#### **Les stocks**

Le Groupe a développé un outil informatique permettant un suivi optimal des stocks et a mis en place en 2013 une procédure d'inventaire permanent.

### ◆ **Procédure de contrôle de la trésorerie**

#### **Sécurisation des paiements**

Tous les moyens de paiement du Groupe font l'objet d'une procédure de sécurisation, contractualisée auprès des banques. Ces procédures de sécurisation sont doublées d'un rapprochement bancaire-comptable quotidien.

Le risque de fraude interne est limité grâce à une procédure de séparation des tâches entre l'émetteur du titre de paiement et le signataire.

Devant la recrudescence des tentatives d'escroquerie aux ordres de virement, le Groupe a renforcé en 2013 ses procédures de contrôle, et alerte régulièrement les services comptables et les équipes opérationnelles.

#### **Gestion du risque de liquidité**

Le service trésorerie est chargé de veiller à ce que le Groupe dispose des sources de financement pérennes et en quantité suffisante au regard de ses besoins.

Pour ce faire, une analyse mensuelle est réalisée, elle est assortie d'une réactualisation journalière des prévisions de trésorerie et d'un reporting quotidien à la Direction générale de la situation de la trésorerie nette.

#### **Couverture des risques de change et de taux d'intérêt**

Les achats de marchandises sont effectués principalement en dollar américain.

Le Groupe facture ses clients principalement en euros.

Du fait de l'indexation des prix de vente sur les prix de revient en dollars pour l'ensemble des acteurs du secteur d'activité du Groupe, le Groupe fait évoluer ses prix de vente à la hausse ou à la baisse en fonction de ses prix de revient. Afin de limiter le risque de change du Groupe, Guillemot Corporation couvre en partie les risques de variations de change par des achats au comptant, des contrats d'achats à terme et des options de change.

Le risque de taux est étudié régulièrement par le service trésorerie et validé par la Direction générale.

### ◆ **Procédure de production et de contrôle de l'information financière**

#### **Constataion du chiffre d'affaires**

Le service contrôle de gestion fournit, chaque trimestre, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe. La comptabilisation du chiffre d'affaires est assurée par le déversement des données de facturation du logiciel de facturation dans les systèmes comptables.

Un rapprochement est effectué entre les chiffres provenant du contrôle de gestion et les chiffres issus de la comptabilité.

## **Outils comptables**

Le Groupe utilise plusieurs logiciels pour les besoins de la comptabilité générale, de la gestion de trésorerie, de la gestion des immobilisations, de la paie et de la consolidation. Le développement en interne d'outils spécifiques de gestion permet d'optimiser les besoins.

## **Procédures d'analyse et de contrôle**

L'enregistrement des événements comptables récurrents est normé grâce à l'utilisation de pièces comptables dédiées, ce qui assure une productivité et une sécurité optimale.

Le principe de séparation des tâches est appliqué au niveau du service comptable pour éviter les risques d'erreur ou de fraude.

La sécurité des données informatiques et des traitements fait l'objet d'une attention particulière (protection physique et logique des accès, sauvegardes, back-up etc...).

Les droits d'accès sont gérés de façon centrale et permettent de sécuriser les engagements des sociétés, ainsi que les autorisations et émissions de paiements.

L'ensemble des postes du bilan et du compte de résultat est analysé par comparaison avec l'année précédente et tous les écarts sont justifiés dans le cadre du contrôle des risques de fraude ou d'erreur.

## **Procédures d'arrêté des comptes**

L'arrêté des comptes sociaux fait l'objet d'une présentation à la Direction générale par le service comptabilité et d'une analyse conjointe des postes d'inventaire avec le service contrôle de gestion. La constatation des provisions fait suite à une analyse précise des risques auprès des services opérationnels et/ou fonctionnels concernés, du service juridique et, le cas échéant, de conseils externes.

L'élaboration des comptes consolidés est effectuée en interne par le service consolidation qui veille à la mise à jour des paramètres de la consolidation, à la préparation et réalisation des états statutaires en conformité avec les normes IFRS. Les principaux contrôles effectués par le service consolidation concernent le contrôle des liasses provenant des filiales, la revue des états de contrôle édités après les traitements de consolidation et le contrôle des états d'analyse de la consolidation.

## **Les relations avec les Commissaires aux Comptes sont organisées comme suit :**

- une réunion préalable à l'arrêté, à laquelle participe la direction générale, permet de convenir du calendrier, de l'organisation et de valider les grandes options comptables,

- une réunion de synthèse, après l'arrêté, à laquelle participe la Direction générale, permet de recueillir les remarques éventuelles des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés.

Les comptes sont ensuite présentés au Président du conseil d'administration avant d'être arrêtés par le conseil d'administration.

## **Communication financière**

Le Président Directeur Général et les Directeurs généraux délégués sont les principaux intervenants dans la communication des informations financières au marché.

Sont également habilités à communiquer des informations financières, la direction financière, le service communication ainsi que le service juridique.

La communication financière est assurée à partir des états financiers et comptables, des documents de référence et des communiqués de presse financiers.

Ces documents sont validés par les différents services administratifs et financiers concernés, l'ensemble étant validé par la Direction générale.

Enfin, le document de référence est déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Pour diffuser cette information financière, les moyens utilisés sont le courrier électronique, le téléphone et le courrier postal.

L'information financière réglementée est transmise à un diffuseur professionnel qui satisfait aux critères fixés par le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers. Les communiqués de presse sont mis en ligne sur le site internet du Groupe Guillemot (disponibles sur ce site en langue française et en langue anglaise).

### **d) *Elaboration de l'information comptable et financière des actionnaires***

Les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable destinée aux actionnaires, et celles visant à en assurer la conformité avec les principes comptables généraux, sont organisées par la Direction générale qui en confie l'exécution aux services administratifs et financiers et en contrôle l'exécution.

### **e) *Conclusion***

Les procédures de contrôle interne du Groupe Guillemot Corporation font l'objet d'une veille permanente qui permet leur mise à jour et leur évolution en tenant compte, notamment, des modifications intervenant dans la législation et la réglementation applicable au Groupe et à ses activités.

Les principaux évènements de 2013 ont été les suivants :

- L'implémentation de l'échange de factures dématérialisées avec les clients demandeurs.
- La mise en place d'un tracking produits permettant de mieux identifier les produits par l'homogénéisation du format des numéros de série.
- L'adaptation du système d'information pour la gestion d'un nouvel entrepôt basé à Hong-Kong.
- La mise en place des inventaires tournants.
- La mise en place d'outils de prévision des besoins d'achat de composants

Les principaux projets devant être menés en 2014 sont :

- Le renforcement des parefeux permettant de nouvelles politiques de sécurité.
- La mise en place d'un serveur en standby sur le site de Carentoir afin de permettre un redémarrage rapide des éléments critiques du système d'information en cas de sinistre majeur.
- La mise en place de nouveaux outils de suivi de production.

Le Président du Conseil d'administration estime que les mesures mises en place permettent d'assurer un contrôle interne efficace.

#### **D - POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL**

A ce jour, le conseil d'administration n'a apporté aucune limitation de pouvoir particulière à votre Président Directeur Général autres que celles prévues par les statuts et par la loi.

#### **E - PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE**

Les modalités de participation des actionnaires à l'assemblée générale figurent à l'article 14 des statuts et sont reprises ci-après : « les assemblées générales sont composées de tous les actionnaires, à l'exclusion de la société elle-même. Elles sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les assemblées générales sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Elles sont présidées par le président du conseil d'administration ou, à défaut, par un administrateur désigné à cet effet par l'assemblée.

Tout actionnaire a le droit, sur justification de son identité, de participer aux assemblées générales en y assistant personnellement, en retournant un formulaire de vote par correspondance ou en désignant un mandataire.

Il est justifié du droit de participer aux assemblées générales par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application de l'article L.228-1 du code de commerce, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenu par un intermédiaire habilité.

S'agissant des titres au porteur, l'enregistrement comptable des titres dans les comptes tenus par l'intermédiaire habilité est constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier. »

Il est précisé qu'un actionnaire peut se faire représenter à l'assemblée générale par son conjoint, par un autre actionnaire, par le partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité ou par toute autre personne physique ou morale de son choix (article L.225-106 du Code de commerce).

#### **F - PRINCIPES ET REGLES ARRETES POUR DETERMINER LES REMUNERATIONS ET AVANTAGES ACCORDES AUX MANDATAIRES SOCIAUX**

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux est constituée d'une partie fixe. Elle n'est constituée d'aucune partie variable et d'aucun avantage en nature.

A ce jour, aucun régime de retraite spécifique n'a été mis en place pour les dirigeants mandataires sociaux et aucun engagement n'a été pris par la société correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Lorsque des options de souscription d'actions sont attribuées aux dirigeants mandataires sociaux, le nombre d'options attribuées à chacun d'eux est identique, et des options sont également attribuées à des salariés du Groupe. Le dirigeant mandataire social doit par ailleurs faire partie de la société au moment de la levée des options. Concernant les options attribuées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, le dirigeant mandataire social doit conserver au nominatif 5% des actions issues de levées d'options jusqu'à la cessation de ses fonctions.

Dans sa séance du 26 août 2011, le conseil d'administration a décidé la répartition du montant fixe annuel global maximum de 150 000 euros alloué aux administrateurs par l'assemblée générale des actionnaires du 25 mai 2011 à titre de jetons de présence. La répartition des jetons de présence a été arrêtée en fonction de l'assiduité des administrateurs et du temps qu'ils consacrent à leur fonction. Les jetons de présence sont constitués d'une partie fixe et d'une partie variable.

Le détail des rémunérations versées aux mandataires sociaux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 est présenté au paragraphe 10.3 du Rapport de gestion.

En outre, sont présentées au paragraphe 10.4.1 du Rapport de gestion les informations relatives :

- au cumul du contrat de travail et mandat social,
- aux indemnités de départ, et
- aux régimes de retraite supplémentaires.

#### **G - INFORMATIONS PREVUES PAR L'ARTICLE L.225-100-3**

Les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique, prévus à l'article L.225-100-3 du Code de commerce, sont présentés au paragraphe 9.3.4 du Rapport de gestion.

Fait à Rennes, le 26 mars 2014

Le Président du conseil d'administration

## ➤ COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2013

Toutes les données sont en milliers d'euros.

### 1 BILAN CONSOLIDE

<b>ACTIF</b> (en milliers d'euros)	<b>Notes / Paragraphes</b>	<b>Net 31.12.13</b>	<b>Net 31.12.12</b>
Ecarts d'acquisition	5.7.1	888	888
Immobilisations incorporelles	5.7.2	7 263	6 447
Immobilisations corporelles	5.7.3	3 303	3 599
Actifs financiers	5.7.4	381	366
Actifs d'impôts exigibles	5.7.9	0	0
Impôts différés actifs	5.8.6	0	0
<b>Actifs non courants</b>		<b>11 835</b>	<b>11 300</b>
Stocks	5.7.5	9 987	13 522
Clients	5.7.6	15 719	11 963
Autres créances	5.7.7	1 434	1 560
Actifs financiers	5.7.4	6 863	5 331
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.7.8	2 135	3 195
Actifs d'impôts exigibles	5.7.9	99	55
<b>Actifs courants</b>		<b>36 237</b>	<b>35 626</b>
<b>Total Actif</b>		<b>48 072</b>	<b>46 926</b>
<b>PASSIF</b> (en milliers d'euros)	<b>Notes / Paragraphes</b>	<b>31.12.13</b>	<b>31.12.12</b>
Capital (1)		11 554	11 554
Primes (1)		10 472	10 472
Réserves et résultat consolidé (2)		-3 380	-2 562
Ecarts de conversion		440	488
<b>Capitaux propres groupe</b>	5.7.10	<b>19 086</b>	<b>19 952</b>
Intérêts minoritaires		0	0
<b>Capitaux propres de l'ensemble</b>		<b>19 086</b>	<b>19 952</b>
Engagements envers le personnel	5.7.12	441	410
Emprunts	5.7.13	2 339	978
Autres dettes	5.7.14	1 666	1 666
Impôts différés passifs	5.8.7	0	0
<b>Passifs non courants</b>		<b>4 446</b>	<b>3 054</b>
Fournisseurs		11 597	11 070
Emprunts à court terme	5.7.13	7 086	8 177
Dettes fiscales		229	220
Autres dettes	5.7.14	5 345	4 219
Provisions	5.7.11	283	234
<b>Passifs courants</b>		<b>24 540</b>	<b>23 920</b>
<b>Total Passif</b>		<b>48 072</b>	<b>46 926</b>

(1) de l'entreprise mère consolidante

(2) dont résultat net de l'exercice -822 milliers d'euros

Les notes annexes présentées au paragraphe 5 font partie intégrante des états financiers consolidés.

## 2 ÉTAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

### - Compte de résultat net consolidé

(en milliers d'euros)	Notes / Paragraphes	31.12.13	31.12.12
<b>Chiffre d'affaires net</b>	5.6	43 679	48 981
Achats	5.8.1	-20 465	-30 476
Charges externes	5.8.1	-9 818	-13 308
Charges de personnel	5.8.1	-6 968	-7 418
Impôts et taxes		-323	-343
Dotations aux amortissements	5.8.2	-2 232	-1 816
Dotations aux provisions	5.8.2	-911	-754
Variation des stocks	5.8.3	-2 991	3 173
Autres produits d'exploitation	5.8.4	142	316
Autres charges d'exploitation	5.8.4	-1 762	-1 518
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>-1 649</b>	<b>-3 163</b>
Autres produits opérationnels	5.8.5	0	558
Autres charges opérationnelles	5.8.5	-703	-48
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>-2 352</b>	<b>-2 653</b>
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		1	26
Coût de l'endettement financier brut		221	175
Coût de l'endettement financier net	5.8.6	-220	-149
Autres produits financiers	5.8.6	1 887	2 727
Autres charges financières	5.8.6	0	0
Charge d'impôt	5.8.7	-137	-135
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>-822</b>	<b>-210</b>
<b>dont résultat net des activités arrêtées</b>	5.8.8	0	0
Part des intérêts minoritaires		0	0
<b>Résultat net part du groupe</b>		<b>-822</b>	<b>-210</b>
Résultat de base par action	5.8.9	-0,06 €	-0,01 €
Résultat dilué par action	5.8.9	-0,05 €	-0,01 €

### - Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(Toutes les données sont en milliers d'euros)	31.12.13	31.12.12
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>-822</b>	<b>-210</b>
Ecarts de conversion	-48	-7
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	0	0
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	0	0
Réévaluation des immobilisations	0	0
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	3	-60
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	0	0
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - part du groupe</b>	<b>-45</b>	<b>-67</b>
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres- part du groupe	-867	-277
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres- part des minoritaires	0	0

Les notes annexes présentées au paragraphe 5 font partie intégrante des états financiers consolidés.

### 3 ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(Toutes les données sont en milliers d'euros)

	Notes	Capital	Primes	Réser- ves conso- lidées *	Résul- tat de l'exer- cice	Ecarts de conver- sion	Total capitaux propres
<b>Situation au 01.01.12</b>		11 554	10 472	246	-2 538	495	20 229
Résultat global au 31.12.12	5.8				-210	-7	-217
Affectation résultat 31.12.11				-2 538	2 538		0
Stock options	5.7.10			8			8
Titres de l'entreprise consolidante	5.7.10			25			25
Plus et moins-values sur titres propres	5.7.10			-33			-33
Autres	5.7.12			-60			-60
<b>Situation au 31.12.12</b>		11 554	10 472	-2 352	-210	488	19 952
<b>Situation au 01.01.13</b>		11 554	10 472	-2 352	-210	488	19 952
Résultat global au 31.12.13	5.8				-822	-48	-870
Affectation résultat 31.12.12				-210	210		0
Stock options	5.7.10						0
Titres de l'entreprise consolidante	5.7.10			6			6
Plus et moins-values sur titres propres	5.7.10			-5			-5
Autres	5.7.12			3			3
<b>Situation au 31.12.13</b>		11 554	10 472	-2 558	-822	440	19 086

\*Dont Ecarts actuariels de 126 Keur au 01-01-2012, de 66 Keur au 01-01-2013 et de 69 Keur au 31-12-2013

Les notes annexes présentées au paragraphe 5 font partie intégrante des états financiers consolidés.

## 4 TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	Notes / Paragraphes	31.12.13	31.12.12
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>			
Résultat net des sociétés intégrées		-822	-210
+ Dotations aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)		2 766	1 939
- Reprises des amortissements et provisions		-46	-30
-/+ Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	5.8.6	-1 658	-1 827
+/- Charges et produits liés aux stock options	5.7.10	0	8
-/+ Plus et moins-values de cession	5.7.4	-204	-673
Variation des impôts différés	5.8.7	0	0
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net</b>		<b>36</b>	<b>-793</b>
Coût de l'endettement financier net	5.8.6	220	151
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net</b>		<b>256</b>	<b>-642</b>
Ecart de conversion sur la marge brute d'autofinancement		3	5
Stocks	5.7.5	3 535	-2 653
Clients	5.7.6	-3 756	3 028
Fournisseurs		526	-4 762
Autres		932	456
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>1 237</b>	<b>-3 931</b>
<b>Flux net de trésorerie lié aux activités opérationnelles</b>		<b>1 276</b>	<b>-4 719</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux investissements</b>			
Décaiss/ acquisitions d'immobilisations incorporelles	5.7.2	-2 087	-2 607
Décaiss/ acquisitions d'immobilisations corporelles	5.7.3	-800	-1 171
Encaiss/ cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5.7.3	8	0
Décaiss/ acquisitions d'immobilisations financières	5.7.4	-16	-16
Encaiss/ cessions d'immobilisations financières	5.7.4	344	1 965
Trésorerie nette / acquisitions et cessions de filiales		0	0
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>-2 551</b>	<b>-1 829</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>			
Augmentation de capital ou apports en numéraire	5.7.10	0	0
Rachat et reventes d'actions propres		0	0
Emprunts	5.7.13	4 000	0
Remboursement de comptes courants d'actionnaires	5.7.14	0	0
Remboursement des emprunts	5.7.13	-1 843	-2 259
Autres flux liés aux opérations de financement		0	0
<b>Total des flux liés aux opérations de financement</b>		<b>2 157</b>	<b>-2 259</b>
<b>Incidence des écarts de conversion</b>		<b>-32</b>	<b>-2</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>850</b>	<b>-8 809</b>
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	5.7.8 et 5.7.13	-3 454	5 355
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	5.7.8 et 5.7.13	-2 604	-3 454

Les notes annexes présentées au paragraphe 5 font partie intégrante des états financiers consolidés.

## **5 ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES**

### **5.1 Informations générales**

Guillemot Corporation est concepteur et fabricant de matériels et d'accessoires de loisirs interactifs. Le Groupe propose une gamme de produits diversifiée sous les marques Hercules et Thrustmaster. Acteur sur ce marché depuis 1984, le Groupe Guillemot Corporation est désormais présent dans 11 pays dont la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, le Canada, l'Espagne, les Pays-Bas, l'Italie, la Belgique, Hong-Kong et la Roumanie et diffuse ses produits dans plus de soixante pays. La mission du Groupe est d'offrir des produits performants et ergonomiques pour maximiser les satisfactions des utilisateurs de loisirs numériques interactifs.

La société est une société anonyme dont le siège social est situé Place du granier, BP 97143, 35 571 Chantepie Cedex.

### **5.2 Evènements significatifs de l'exercice**

L'exercice 2013 a été marqué par une baisse de 11% du chiffre d'affaires du Groupe Guillemot Corporation. Le Groupe a renoué avec la croissance au second semestre avec une hausse de 21% au quatrième trimestre.

Hercules a opéré en 2013 un recentrage de son activité sur les produits audio qui représentent au quatrième trimestre près de 90% des ventes de la marque. Les ventes de périphériques Hercules baissent de 31% au quatrième trimestre et de 38% sur l'année. Thrustmaster a intensifié ses efforts de Recherche et Développement et a renforcé ses partenariats pour créer des produits uniques pour le lancement des nouvelles consoles Xbox®One de Microsoft® et PlayStation®4 de Sony®, et bénéficier du dynamisme de ce nouveau marché. Thrustmaster a généré une croissance de 97% au quatrième trimestre et de 36% pour l'année entière.

Sur l'exercice, le Groupe a adapté sa structure tout en déployant sa stratégie commerciale avec des actions ciblées vers les circuits de vente en ligne et la montée en puissance de sa politique de merchandising. Grâce à sa politique de maîtrise des coûts, le Groupe a fait baisser ses frais de plus de 15% en incluant les frais de recherche et développement immobilisés sur la période, tout en augmentant son taux de marge brute comptable de 2 points.

Le résultat opérationnel courant ressort à -1,6 million d'euros pour l'exercice 2013 contre un résultat de -3,2 millions d'euros au 31 décembre 2012. Le résultat opérationnel s'établit à -2,4 millions d'euros incluant une charge exceptionnelle de 0,7 million d'euros liée à la résolution d'un litige avec un fournisseur.

Le résultat net consolidé s'établit à -0,8 million d'euros contre -0,2 million d'euros à période comparable. Ce résultat comprend un produit financier de 1,7 million d'euros lié à un gain de réévaluation du portefeuille de titres Ubisoft Entertainment et Gameloft détenus par le Groupe. Les capitaux propres s'établissent à 19,1 millions d'euros au 31 décembre 2013. L'endettement net du Groupe s'établit à 9,0 millions d'euros au 31 décembre 2013 (hors portefeuille de valeurs mobilières de placement de 6,9 millions d'euros).

### **5.3 Référentiel**

Conformément au Règlement CE n°1606/2002 du 19 juillet 2002, le Groupe Guillemot Corporation présente ici ses états financiers consolidés de l'exercice 2012 conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne (ce référentiel est disponible sur le site Internet de la commission européenne à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)).

Ces normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations.

### **5.4 Principales méthodes comptables**

#### **5.4.1 Nouvelles normes et interprétations IFRS**

Les nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations suivantes sont d'application obligatoire en 2013 :

Amendements IFRS7 – Compensation des actifs et passifs financiers

Amendements IAS1 – Présentation des autres éléments du résultat global  
Améliorations des IFRS – Lot d'amendements du cycle 2009-2011  
IAS 19 révisée – Avantages du personnel  
IFRS 13 – Evaluation à la juste valeur  
Amendements IAS 12 – Impôts différés : Recouvrement des actifs sous-jacents

Ces normes, amendements à des normes existantes et interprétations n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

#### **5.4.2 Principes de consolidation**

Les sociétés contrôlées directement ou indirectement par le Groupe Guillemot Corporation sont intégrées globalement. L'ensemble des sociétés consolidées a arrêté ses comptes annuels le 31 décembre 2013. Les méthodes comptables des filiales sont alignées sur celles du Groupe. Les sociétés dans lesquelles le Groupe n'a pas une influence notable ne sont pas consolidées. Le Groupe Guillemot Corporation n'exerce aucun contrôle conjoint ni influence notable sur ses autres participations. Les résultats des sociétés entrées dans le périmètre de consolidation sont consolidés à compter de la date de prise de contrôle ou de la date de création des sociétés. Les éliminations des opérations intragroupes sont réalisées pour toutes les sociétés du Groupe suivant les règles applicables en matière de consolidation. Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées, ainsi que les résultats internes non réalisés compris dans l'actif immobilisé et dans les stocks des sociétés consolidées sont éliminés.

#### **5.4.3 Immobilisations incorporelles**

##### Marques

Les marques acquises par le Groupe ont été considérées comme ayant une durée de vie indéterminée et ne sont donc pas amorties. Leur durée d'utilité est réexaminée chaque année et les marques sont soumises à des tests de dépréciation au niveau de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'immobilisation incorporelle appartient. Un test de dépréciation est également réalisé en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur. En l'absence de marché actif sur les marques de notre secteur d'activité, la méthode de la juste valeur n'est pas appliquée pour la valorisation des marques détenues par le Groupe. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif, c'est-à-dire de son utilisation continue et de sa sortie en fin de durée d'utilité. Cette méthode est retenue pour la valorisation des marques.

##### Ecarts d'acquisition

Lors de la prise de contrôle d'une nouvelle société, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de la filiale acquise sont inscrits au bilan consolidé pour leur juste valeur à cette date. L'écart positif entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part acquise par le Groupe dans la juste valeur nette des actifs nets identifiables est porté à la rubrique "écarts d'acquisition". Après la comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur. Les écarts d'acquisition sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les pertes de valeur ne sont pas réversibles. Pour les besoins des tests de dépréciation, l'écart d'acquisition est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie du Groupe susceptibles de bénéficier des synergies.

Les éléments acquis par le Groupe reconnus comme des fonds de commerce, et en particulier les éléments incorporels (clientèle, part de marché, savoir-faire...) permettant à la société d'exercer son activité et de poursuivre son développement, mais qui ne répondent pas aux critères d'identification permettant de les présenter isolément à l'actif du bilan consolidé, sont également assimilés à des écarts d'acquisition.

##### Frais de Recherche et Développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisation dès lors que certaines conditions sont remplies :

- Faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre,
- Intention d'achever l'actif incorporel et de l'utiliser ou le vendre,
- Capacité à l'utiliser ou le vendre,
- Probabilité que des profits futurs pourront être rattachés à cet actif,
- Disponibilité actuelle ou future des ressources techniques, financières ou autres nécessaires pour réaliser le projet,
- Capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

### Les logiciels de bureautique

Les logiciels de bureautique sont amortis sur leur durée réelle d'utilisation, généralement comprise entre 3 et 5 ans.

### Licences

Les licences concernent des droits de diffusion et de reproduction acquis auprès de tiers. La signature de contrats de licences peut donner lieu au paiement de montants garantis. Ces montants sont comptabilisés dans un compte Licences en immobilisations incorporelles dès lors qu'ils répondent à la définition d'un actif (identifiable, contrôlé et porteur d'avantages économiques futurs), et amortis en linéaire.

#### **5.4.4 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Les amortissements calculés, par application de taux homogènes au sein du Groupe, sont déterminés en fonction de leur durée d'utilité attendue par référence aux modes et aux durées d'utilisations suivantes :

Bâtiments :	20 ans (linéaire)
Agencements et aménagements :	10 ans (linéaire)
Installations techniques :	entre 1 et 10 ans (linéaire)
Matériel de transport :	4 ou 5 ans (linéaire)
Matériel de bureau et matériel informatique :	entre 3 et 5 ans (linéaire)
Mobilier :	5 à 10 ans (linéaire)

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable.

#### **5.4.5 Dépréciation d'actifs non financiers**

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'évènements ou de circonstances particulières indiquant un indice de perte de valeur, la recouvrabilité de leurs valeurs comptables est mise en doute. Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif, c'est-à-dire de son utilisation continue et de sa sortie en fin de durée d'utilité.

Aux fins de l'évaluation d'une dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie, qui représentent le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Pour les actifs non financiers (autres que les goodwill) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

Les marques et goodwill détenus en France sont alloués aux deux unités génératrices de trésorerie Hercules et Thrustmaster composant les segments de l'information sectorielle par activité.

#### **5.4.6 Contrats de location**

Les contrats de location qui transfèrent pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont considérés comme des contrats de location financement.

Ils sont comptabilisés à l'actif pour leur coût de revient et amortis selon une méthode décrite ci-dessus. La dette correspondante est inscrite au passif.

Il n'y a pas de contrats de location financement en cours au 31 décembre 2013.

#### **5.4.7 Actifs financiers**

Le référentiel IFRS définit quatre catégories d'actifs financiers que sont les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur en résultat, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les actifs disponibles à la vente.

Les titres en portefeuille sont inscrits à l'actif à leur coût d'acquisition, augmenté, dans le cas des actifs autres que ceux classés parmi les actifs évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat, des coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif. La valeur d'inventaire de chaque participation est appréciée en fonction de la quote-part de la situation nette réévaluée et des perspectives d'avenir de la société. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur constatée, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

Les actions propres à la clôture sont déduites des capitaux propres du Groupe pour leur valeur d'acquisition, valeur de 685 milliers d'euros au 31 décembre 2013 (Méthode FIFO).

La juste valeur d'inventaire des actifs financiers est le dernier cours du jour du mois de clôture pour les titres cotés, et la valeur probable de négociation pour les titres non cotés. Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition et s'il existe un indicateur objectif de dépréciation, une provision pour dépréciation sera pratiquée.

Afin de limiter le risque de change du Groupe, Guillemot Corporation couvre les risques de variations de change par des contrats d'achats à terme et des options de change. Comme les opérations ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture, elles sont comptabilisées comme des instruments de transaction. Ces instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de transaction au bilan dans les actifs ou passifs financiers courants. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat financier.

#### **5.4.8 Actifs d'impôts exigibles**

La distinction entre actifs d'impôts exigibles courants et non courants apparaît au bilan consolidé.

#### **5.4.9 Stocks et encours**

Les stocks et encours de l'ensemble des sociétés du Groupe sont évalués, après élimination des marges internes, sur la base de leur coût d'approvisionnement. L'évaluation est réalisée selon la méthode FIFO (First In First Out).

Les coûts d'emprunt sont toujours exclus de la valorisation des stocks. Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque leur coût se trouve supérieur à la valeur probable de réalisation diminuée des frais de commercialisation. Les tests d'obsolescence sont réalisés chaque année et la valeur probable de réalisation est calculée en fonction de l'évolution observée et attendue des ventes et des prix de marché des produits.

#### **5.4.10 Avances et acomptes versés**

Ce poste regroupe les acomptes sur commande versés aux fournisseurs.

#### **5.4.11 Clients**

Les clients ont été évalués initialement à leur juste valeur. Ils font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation en fonction de l'espérance de recouvrabilité des créances à la clôture. Une provision pour dépréciation est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

#### **5.4.12 Autres créances**

Les autres créances comprennent principalement les créances de TVA.

#### **5.4.13 Impôts différés**

Les impôts différés, qui reflètent les différences temporelles entre les valeurs comptables après retraitement de consolidation et les bases fiscales des actifs et passifs, sont comptabilisés selon la méthode du taux variable. Des impôts différés sont constatés au compte de résultat et au bilan pour tenir compte des déficits courants dès lors que leur imputation sur les bénéfices fiscaux futurs s'avère probable dans les délais de récupération raisonnables. En application de la méthode du report variable, l'effet des éventuelles variations des taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement est enregistré au cours de l'exercice où ces changements de taux sont connus, en compte de résultat ou parmi les autres éléments du résultat global, suivant le mode de comptabilisation initial des impôts différés correspondants. Les impôts différés actifs sont comptabilisés à concurrence des impôts différés passifs. Ils sont compensés si l'entité imposable

a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et si ces actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale. Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

#### **5.4.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de comptes de caisse, de comptes bancaires et de certificats de dépôt (placements très liquides de maturité inférieure à trois mois, qui ne représentent pas de risque significatif de perte de valeur).

#### **5.4.15 Opérations en monnaies étrangères et conversion des états financiers**

Les transactions en devises sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction ou au taux de la couverture de change mise en place le cas échéant. Les actifs et les passifs non couverts exprimés en devises sont convertis au cours de clôture. Les écarts de conversion actifs et passifs monétaires sont incorporés dans le résultat consolidé au cours de la période à laquelle ils se rapportent.

Toutes les filiales du Groupe ont pour monnaie de fonctionnement la monnaie locale. Les comptes des filiales étrangères en devises étrangères, non situées dans des zones à forte inflation, sont convertis selon la méthode du cours de clôture, les écarts de conversion étant rapportés aux capitaux propres.

#### **5.4.16 Autres dettes**

Les autres dettes comprennent les dettes sociales, les comptes courants, les produits constatés d'avance et les dettes diverses.

#### **5.4.17 Provisions pour risques et charges**

Une provision est comptabilisée lorsque l'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation. Le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

Sous cette rubrique sont présentées les provisions pour risques liées à des litiges de nature commerciale.

#### **5.4.18 Avantages au personnel**

A leur départ à la retraite, les salariés du Groupe doivent recevoir une indemnité calculée selon les dispositions de la convention collective dont ils dépendent. Ce régime est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies.

Le Groupe n'a pas d'autre régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre que le régime légal prévu par les conventions collectives dont dépendent les salariés du Groupe.

Une provision correspondant à la valeur actualisée de l'obligation est comptabilisée au bilan dans la rubrique provision pour retraite.

#### **5.4.19 Paiements en actions et assimilés**

Le Groupe a mis en place des plans de rémunération qui sont dénoués en instruments de capitaux propres (options sur actions). La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi d'options est comptabilisée en charges. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options octroyées, sans tenir compte des conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché. Les conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché sont intégrées aux hypothèses sur le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. A chaque date de clôture, l'entité réexamine le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. Le cas échéant, elle comptabilise au compte de résultat l'impact de la révision de ses estimations en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

#### **5.4.20 Information sectorielle**

Les secteurs opérationnels sont présentés sur les mêmes bases que celles utilisées dans le reporting interne fourni à la direction du Groupe.

L'information sectorielle par activité concerne les secteurs d'activité Hercules et Thrustmaster. L'information sectorielle par zone géographique est basée sur les secteurs géographiques suivants : France, Union européenne hors France et Autres.

#### **5.4.21 Comptabilisation des produits**

Conformément à la norme IAS 18, l'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir en tenant compte du montant de toute remise commerciale ou rabais pour quantités consenti par l'entreprise. Les conditions générales de vente ne prévoient pas l'acceptation par le Groupe de retours de marchandises invendues. Les ventes de produits sont donc enregistrées et considérées comme définitives à la date de livraison correspondant à la date de transferts des risques et avantages.

#### **5.4.22 Subventions publiques**

Les subventions sont présentées dans le compte de résultat en déduction des charges auxquelles elles sont liées. Les éventuelles créances sur l'organisme public ayant octroyé la subvention sont classées en autres créances.

#### **5.4.23 Emprunts**

Les emprunts sont initialement comptabilisés au bilan à la juste valeur. Les emprunts sont ensuite comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges.

#### **5.4.24 Résultat par action**

Le Groupe présente un résultat de base par action et un résultat dilué par action en retenant le résultat net consolidé.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, après déduction des actions conservées par le Groupe.

Le résultat dilué par action est calculé en prenant en compte dans le nombre moyen pondéré d'actions en circulation la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs existants.

#### **5.4.25 Incertitudes concernant les évaluations**

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en terme de jugement ou de complexité, ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives en regard des états financiers consolidés, sont décrits à travers l'annexe et concernent principalement les immobilisations incorporelles, les impôts différés, les produits, les créances clients, les provisions et les stocks.

### **5.5 Périmètre de consolidation**

#### **5.5.1 Sociétés retenues dans le cadre des comptes consolidés du Groupe Guillemot Corporation**

<u>SOCIETE</u>	<u>Numéro SIREN</u>	<u>Pays</u>	<u>Pourcentage de contrôle/d'intérêt</u>	<u>Méthode</u>
GUILLEMOT CORPORATION SA	414 196 758	France	Société-mère	Intégration Globale
GUILLEMOT Administration et Logistique SARL	414 215 780	France	99,96%	Intégration Globale
HERCULES THRUSTMASTER SAS	399 595 644	France	99,42%	Intégration Globale
GUILLEMOT Innovation Labs SAS	752 485 334	France	100,00%	Intégration Globale
GUILLEMOT Ltd (b)		Royaume-Uni	99,99%	Intégration Globale
GUILLEMOT Inc		Canada	74,89%(a)	Intégration Globale
GUILLEMOT GmbH		Allemagne	99,75%	Intégration Globale
GUILLEMOT Corporation (HK) limited		Hong-Kong	99,50%	Intégration Globale
GUILLEMOT Recherche et Développement Inc		Canada	99,99%	Intégration Globale
GUILLEMOT Romania Srl		Roumanie	100,00%	Intégration Globale
GUILLEMOT Inc		Etats-Unis	99,99%	Intégration Globale
GUILLEMOT SA		Belgique	99,93%	Intégration Globale
GUILLEMOT SRL		Italie	100,00%	Intégration Globale
GUILLEMOT Spain SL		Espagne	100,00%	Intégration Globale

(a) Guillemot Inc (Etats-Unis) détient également 25,11%. (b) La filiale Guillemot Ltd bénéficie de l'exemption d'audit statutaire

Les intérêts minoritaires ne sont pas calculés au vu de leur caractère non significatif.

#### **5.5.2 Variation du périmètre**

Néant.

## 5.6 Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8 sur les secteurs opérationnels, le Groupe présente les formats d'information sectorielle sur les mêmes bases que celles utilisées dans le reporting interne fourni à la direction.

L'information sectorielle par activité concerne les secteurs d'activité Hercules et Thrustmaster. L'information sectorielle par zone géographique est basée sur les secteurs géographiques suivants : France, Union Européenne hors France et Autres.

### 5.6.1 Information sectorielle par activité

Le secteur d'activité Hercules inclut les gammes de produits suivants : Djing, systèmes d'enceintes multimedia et sans fils, cartes son, Wifi – CPL, netbooks et webcams.

Le secteur d'activité Thrustmaster inclut les accessoires de jeux pour PC et consoles suivants : volants, gamepads, joysticks, gamme communication et mobilité, casques gaming.

#### - Chiffre d'affaires par activité (en millions d'euros)

Chiffre d'affaires réalisé par :	31.12.13	31.12.12
<b>Hercules</b>	<b>21,4</b>	<b>32,6</b>
Périphériques numériques	17,3	27,9
Netbooks eCAFE	0,0	0,3
OEM	4,1	4,4
<b>Thrustmaster</b>	<b>22,3</b>	<b>16,4</b>
Gammes d'accessoires de jeux	22,3	16,4
<b>TOTAL</b>	<b>43,7</b>	<b>49,0</b>

#### - Compte de résultat par activité (en milliers d'euros)

	31.12.13			31.12.12		
	Total	Hercules	Thrustmaster	Total	Hercules	Thrustmaster
Chiffre d'affaires	43 679	21 365	22 314	48 981	32 560	16 421
Dotations aux amortissements	2 233	1 288	945	1 816	844	972
Dotations aux provisions	911	711	200	813	539	274
Résultat opérationnel courant	-1 649	-1 643	-6	-3 223	-1 910	-1 313
Résultat opérationnel	-2 352	-1 643	-709	-2 713	-1 376	-1 337

#### - Bilan par secteur d'activité (en milliers d'euros)

	Net			Net		
	31.12.13	Hercules	Thrustmaster	31.12.12	Hercules	Thrustmaster
Ecarts d'acquisition	888	888	-	888	888	-
Immobilisations incorporelles	7 263	3 360	3 903	6 447	3 136	3 311
Immobilisations corporelles	3 303	1 606	1 697	3 599	1 844	1 755
Stocks	9 987	5 378	4 609	13 522	8 837	4 685
Clients	15 719	5 240	10 479	11 963	7 076	4 887
Actifs non affectés	10 912	-	-	10 507	-	-
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>48 072</b>	<b>16 472</b>	<b>20 688</b>	<b>46 926</b>	<b>21 781</b>	<b>14 638</b>
Capitaux propres	19 086	-	-	19 952	-	-
Provisions	724	339	385	410	205	205
Fournisseurs	11 597	5 558	6 038	11 070	6 327	4 743
Passifs non affectés	16 665	-	-	15 494	-	-
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>48 072</b>	<b>5 897</b>	<b>6 423</b>	<b>46 926</b>	<b>6 532</b>	<b>4 948</b>

Les actifs non affectés sont les actifs financiers, les actifs d'impôts, les autres créances et la trésorerie.

Les passifs non affectés sont les emprunts, les autres dettes, les dettes fiscales et les impôts différés passifs.

## 5.6.2 Information sectorielle par zone géographique

- Chiffre d'affaires par zone géographique (en milliers d'euros) :

Chiffre d'affaires réalisé par :	31.12.13	31.12.12
France	11 730	17 174
Union Européenne hors France	18 302	18 127
Autres	13 647	13 680
<b>TOTAL</b>	<b>43 679</b>	<b>48 981</b>

- Valeur globale des actifs par implantation géographique (en milliers d'euros) :

	31.12.13				31.12.12			
	Total net	France	UE hors France	Autres	Total net	France	UE hors France	Autres
Ecarts d'acquisition	888	888	0	0	888	888	0	0
Immobilisations corporelles	3 303	3 228	22	53	3 599	3 514	20	65
Actifs financiers	381	351	8	22	5 697	5 665	8	24
Stocks	9 987	7 163	0	2 824	13 522	11 389	0	2 133
Clients	15 719	3 301	7 545	4 873	11 963	3 828	4 666	3 469
Autres créances	1 434	1 291	96	47	1 560	1 432	108	20
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 135	1 420	259	456	3 195	2 578	266	351
Actifs d'impôts exigibles	99	0	0	0	55	55	0	0
Actifs non affectés	14 126	-	-	-	6 447	-	-	-
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>48 072</b>	<b>17 642</b>	<b>7 930</b>	<b>8 275</b>	<b>46 926</b>	<b>29 349</b>	<b>5 068</b>	<b>6 062</b>

Les actifs non affectés sont les immobilisations incorporelles.

## 5.7 Notes sur le bilan

### 5.7.1 Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition s'analysent comme suit au 31 décembre 2013 :

Variation des écarts d'acquisition	Brut au 31.12.12	Variation	Brut au 31.12.13
Guillemot Ltd (Royaume-Uni)	1	-	1
Hercules Thrustmaster SAS (France)	1 299	-	1 299
Guillemot Administration et Logistique SARL (France)	233	-	233
Guillemot SA (Belgique)	233	-	233
Guillemot Inc (Etats-Unis)	1 034	-	1 034
Guillemot Corporation SA (France)	941	-	941
Guillemot Inc (Canada)	16 894	-	16 894
Guillemot Srl (Italie)	4 392	-	4 392
<b>Total</b>	<b>25 027</b>	<b>0</b>	<b>25 027</b>

Dépréciations des écarts d'acquisition	Provisions au 31.12.12	Perte de valeur complémentaire	
		du 01.01.13 au 31.12.13	Provisions au 31.12.13
Guillemot Ltd (Royaume-Uni)	1	-	1
Hercules Thrustmaster SAS (France)	411	-	411
Guillemot Administration et Logistique SARL (France)	233	-	233
Guillemot SA (Belgique)	233	-	233
Guillemot Inc (Etats-Unis)	1 034	-	1 034
Guillemot Corporation SA (France)	941	-	941
Guillemot Inc (Canada)	16 894	-	16 894
Guillemot Srl (Italie)	4 392	-	4 392
<b>Total</b>	<b>24 139</b>	<b>0</b>	<b>24 139</b>

Valeur nette	Total	888	0	888
--------------	-------	-----	---	-----

L'application du test de valeur sur l'écart d'acquisition provenant de la filiale Hercules Thrustmaster SAS (montant net de 888 milliers d'euros) et qui concerne le Goodwill Hercules, n'a pas fait ressortir de perte de valeur au 31 décembre 2013.

La valeur recouvrable a été déterminée sur la base des valeurs d'utilité.

Les hypothèses retenues pour l'application de ce test de valeur à l'Unité Génératrice de Trésorerie Hercules sont :

- Ratio cash flows opérationnels sur chiffre d'affaires de 5%.
- Projections à court terme sur 5 ans (hausse de 10% du chiffre d'affaires sur 2014 et 2015 puis stabilité sur les 3 années suivantes).
- Taux d'actualisation de 13%.

Conformément à la norme IAS 36, les pertes de valeur constatées lors des exercices précédents ne seront pas reprises ultérieurement. Le risque de dépréciation complémentaire porte sur un montant total de 888 milliers d'euros. L'évaluation des écarts d'acquisition présente une incertitude et un risque d'ajustement sur les exercices à venir, dans le cas où les hypothèses faites sur les cash flows futurs générés par l'activité Hercules étaient revues à la baisse. Une baisse de 1% du ratio cash flows sur chiffre d'affaires entraînerait une dépréciation complémentaire de 888 milliers d'euros sur la période suivante.

### 5.7.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent ainsi :

Valeurs brutes	Mvt			Ecarts de conversion	31.12.13	
	31.12.12	périmètre	Augmentation			Diminution
Marques	10 842				10 842	
Frais de développement	1 860		1 326	497	3	2 692
Frais de développement en cours	718		2 078	1 509		1 287
Licences	1 805		281			2 086
Concessions, brevets	962		66	108	-29	891
Autres immobilisations incorporelles	1 066		12		-48	1 030
<b>TOTAL</b>	<b>17 253</b>	<b>0</b>	<b>3 763</b>	<b>2 114</b>	<b>-74</b>	<b>18 828</b>

Concernant les Frais de développement, le Groupe a mis en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 des outils de suivi de projet, permettant d'évaluer de manière fiable les dépenses liées à ces actifs.

Les projets respectant les 6 critères d'éligibilité définis par la norme IAS 38 sont désormais immobilisés. Le passage d'immobilisation en cours à immobilisation en frais de développement s'effectue au moment de la mise en production de l'actif. Les Frais de développement immobilisés sur la période totalisent 807 milliers d'euros en valeur nette. La diminution de 497 milliers d'euros du poste Frais de Développement concerne la mise au rebut d'actifs ne respectant plus les conditions d'activation. Les sociétés du Groupe Guillemot Corporation qui produisent des Frais de développement sont Hercules Thrustmaster SAS, Guillemot Recherche&Développement Inc, Guillemot Romania Srl et Guillemot Corporation (HK) Limited. Les coûts activés concernent l'ensemble des gammes de produits des marques Hercules et Thrustmaster.

Le poste Licences comprend les montants garantis à payer sur la durée de vie des contrats.

Amortissements et provisions	Mvt			Ecarts de conversion	31.12.13	
	31.12.12	périmètre	Augmentation			Diminution
Marques	8110				8 110	
Frais de Développement	263		1 090	497	856	
Licences	510		303		813	
Concessions, brevets	858		45	108	-29	766
Autres immobilisations incorporelles	1 065		2		-47	1 020
<b>TOTAL</b>	<b>10 806</b>	<b>0</b>	<b>1 440</b>	<b>605</b>	<b>-76</b>	<b>11 565</b>

Les marques comprennent les marques acquises Thrustmaster et Hercules. Ces marques sont soumises à des tests de dépréciation à chaque arrêté et valorisées en tenant compte des cash flows futurs actualisés.

En l'absence de marché actif sur les marques de notre secteur d'activité, la méthode de la juste valeur n'est pas appliquée pour la valorisation des marques détenues par le Groupe.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif, c'est-à-dire de son utilisation continue et de sa sortie en fin de durée d'utilité. Cette méthode est retenue pour la valorisation des marques.

La marque Hercules est affectée à l'Unité de trésorerie Hercules.

La marque Thrustmaster est affectée à l'Unité génératrice de trésorerie Thrustmaster. La marque Thrustmaster a une valeur nette au bilan de 1 300 milliers d'euros contre un coût d'acquisition de 9 410 milliers d'euros et la marque Hercules une valeur nette au bilan de 1 432 milliers d'euros contre un coût d'acquisition de 1 432 milliers d'euros.

Conformément à IAS 36, les projections se font sur 5 ans avec une valeur terminale.

Les hypothèses retenues pour le calcul des cash flows futurs actualisés pour l'Unité génératrice de trésorerie Thrustmaster sont les suivantes :

- Ratio cash flows opérationnels sur chiffre d'affaires de 5%
- Projections appliquées à un business plan en croissance (hausse de 12% pour 2014 et 2015 puis stabilité sur les 3 années suivantes)
- Projections à court terme sur 5 ans
- Taux d'actualisation de 13%.

L'évaluation de la marque Thrustmaster présente une incertitude et un risque d'ajustement sur les exercices à venir, dans le cas où les hypothèses faites sur les cash flows futurs générés par l'activité Thrustmaster étaient revues à la hausse ou à la baisse. Une hausse de 1% du ratio cash flows sur chiffre d'affaires pourrait entraîner une reprise de provision de 2,4 millions d'euros sur la période suivante. De la même manière, une baisse de 1% du ratio cash flows sur chiffre d'affaires entraînerait potentiellement une dépréciation complémentaire de 1,3 million d'euros.

D'autre part, une variation de 1% à la baisse ou à la hausse du taux d'actualisation retenu aurait un impact de 1 million d'euros sur le résultat.

Il n'y a pas eu de révision de la valeur des marques Hercules et Thrustmaster au 31 décembre 2013.

### 5.7.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles destinées à l'exploitation se répartissent comme suit :

Valeurs brutes	31.12.12	Mvt périmètre	Augmentation	Diminution	Ecarts de conversion	31.12.13
Terrains	399					399
Constructions	5 364				-2	5 362
Installations techniques	7 093		648	3 205	-23	4 513
Autres immos corporelles	1 031		27	45	-9	1 004
Immobilisations en cours	224		773	648		349
<b>TOTAL</b>	<b>14 111</b>	<b>0</b>	<b>1 448</b>	<b>3 898</b>	<b>-34</b>	<b>11 627</b>

Les constructions sont des bâtiments situés à Carentoir (France).

Des immobilisations corporelles en cours d'un montant de 648 milliers d'euros ont été transférées au compte Installations techniques sur l'exercice. Les immobilisations corporelles en cours concernent essentiellement des moules et outillages permettant la production des nouveaux produits. Le Groupe a procédé à la mise au rebut de matériel obsolète pour un montant de 3 205 milliers d'euros (Valeur brute).

Amortissements	31.12.12	Mvt périmètre	Augmentation	Diminution	Ecarts de conversion	31.12.13
Constructions	4 007		201		-1	4 207
Installations techniques	5 610		802	3 178	-22	3 212
Autres immos corporelles	895		64	45	-9	905
<b>TOTAL</b>	<b>10 512</b>	<b>0</b>	<b>1 067</b>	<b>3 223</b>	<b>-32</b>	<b>8 324</b>

### 5.7.4 Actifs financiers

Les actifs financiers non courants se répartissent comme suit :

Valeurs brutes	31.12.12	Mvt périmètre	Augmentation	Diminution	Ecarts de conversion	31.12.13
Autres titres immobilisés	82		1			83
Autres immobilisations financières	284		16	1	-1	298
<b>TOTAL</b>	<b>366</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>1</b>	<b>-1</b>	<b>381</b>

Les mouvements sur les autres titres immobilisés concernent le contrat de liquidité actuellement en vigueur. Les moyens affectés au compte de liquidité sont de 300 milliers d'euros en espèces au 31 décembre 2013. Les mouvements sur les Autres immobilisations financières concernent des dépôts de garanties.

Les actifs financiers courants comprennent les actions Ubisoft Entertainment et Gameloft.

	Net 31.12.12	Cession 31.12.13	Acquisition 31.12.13	Ecart de conversion 31.12.13	Gain/perte rééval 31.12.13	Net 31.12.13
<b>Actions Ubisoft Entertainment</b>						
Nombre	613 874					613 874
Juste Valeur (en milliers d'euros)	4 850				1 461	6 311
<b>Actions Gameloft</b>						
Nombre	68 023					68 023
Juste Valeur (en milliers d'euros)	360				197	557
<b>BSA Ubisoft Entertainment</b>						
Nombre	863 874	-863 874				0
Juste Valeur (en milliers d'euros)	121	-121			0	0
<b>Instruments dérivés sur opérations de change</b>						
	0				-5	-5
<b>Total valeur</b>	<b>5 331</b>	<b>-121</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 653</b>	<b>6 863</b>

Les actions Ubisoft Entertainment et Gameloft (cotées sur un marché actif) sont valorisées à la juste valeur en application de la norme IAS 39. Ces actions ont été classées dans la catégorie d'actifs financiers évalués en juste valeur en contrepartie du résultat lors du passage aux normes IFRS.

Au 31 décembre 2013, le Groupe détient 613 874 actions Ubisoft Entertainment représentant 0,58 % du capital. Sur la période, le Groupe a cédé 863 874 Bons de Souscription d'Actions Ubisoft Entertainment qui arrivaient à échéance pour un total de 344 milliers d'euros, engendrant une plus-value nette de 223 milliers d'euros sur l'exercice.

Le Groupe détient par ailleurs 68 023 actions Gameloft représentant 0,08% du capital.

Les cours retenus au 31 décembre 2012 étaient de 7,90 euros pour l'action Ubisoft Entertainment et de 5,30 euros pour l'action Gameloft. Les cours retenus au 31 décembre 2013 pour la valorisation des actions à leur juste valeur sont de 10,28 euros pour l'action Ubisoft Entertainment et de 8,19 euros pour Gameloft. Le gain de réévaluation ainsi constatée au 31 décembre 2013 s'élève à 1 658 milliers d'euros. Afin de limiter le risque de change du Groupe, Guillemot Corporation couvre les risques de variations de change par des contrats d'achats à terme et des options de change. Comme les opérations ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture, elles sont comptabilisées comme des instruments de transaction. Ces instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de transaction au bilan dans les actifs ou passifs financiers courants. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat financier.

### 5.7.5 Stocks

Stocks	Brut 31.12.12	Variation de stock (Résultat)	Variation de périmètre	Ecart de conversion	Brut 31.12.13
Matières premières	1 418	-83		0	1 335
Produits finis	13 249	-3 193		-147	9 909
<b>TOTAL</b>	<b>14 667</b>	<b>-3 276</b>	<b>0</b>	<b>-147</b>	<b>11 244</b>

Provisions	31.12.12	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Ecart de conversion	31.12.13
Matières premières	454	72	146		0	380
Produits finis	691	343	150		-7	877
<b>TOTAL</b>	<b>1 145</b>	<b>415</b>	<b>296</b>	<b>0</b>	<b>-7</b>	<b>1 257</b>

<b>Total Stock net</b>	<b>13 522</b>					<b>9 987</b>
------------------------	---------------	--	--	--	--	--------------

Les stocks sont constitués de composants et sous-ensembles électroniques ainsi que de produits finis. Des provisions sont constituées lorsque la valeur du stock se trouve supérieure à la valeur probable de réalisation. Le Groupe a mis en place un entrepôt de stockage à Hong Kong sur 2013 pour permettre d'augmenter les livraisons directes au départ d'Asie et optimiser ainsi le niveau de son stock global. La baisse du stock est de 26% à période comparable.

L'augmentation de la provision de 343 milliers d'euros comprend principalement une provision liée aux produits de la gamme CPL d'Hercules (206 milliers d'euros).

### 5.7.6 Clients

Créances clients	Brut 31.12.12	Mouvements	Variation de périmètre	Ecart de conversion	Reclassement	Brut 31.12.13
Clients	12 108	3 930		-196		15 842

Provisions	31.12.12	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	Reclassement	31.12.13
Clients	145	39	58	-3		123

Les créances clients font l'objet d'une assurance-crédit qui couvre la majorité du poste clients au 31 décembre 2013. Le poste clients a une valeur nette de 15 719 milliers d'euros au 31 décembre 2013 contre 11 963 milliers d'euros au 31 décembre 2012, liée à la hausse de l'activité sur la fin de l'année.

### 5.7.7 Autres créances

	31.12.13	31.12.12
Avances et acomptes versés	595	494
Créances de TVA	450	598
Fournisseurs débiteurs	104	125
Autres	51	73
Charges constatées d'avance	234	270
<b>TOTAL</b>	<b>1 434</b>	<b>1 560</b>

### 5.7.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31.12.13	31.12.12
Trésorerie	2 135	3 195
Équivalents de trésorerie	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 135</b>	<b>3 195</b>

### 5.7.9 Actifs d'impôts exigibles

Le montant figurant au bilan totalise 99 milliers d'euros et concerne des acomptes d'impôts de sociétés exigibles, dont le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi en France pour 70 milliers d'euros.

### 5.7.10 Capitaux propres

Le capital est composé de 15 004 736 actions de 0,77 euro de nominal.

La société Guillemot Corporation SA détient 295 267 actions propres. Ces actions propres sont portées en diminution des capitaux propres pour une valeur de 685 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2013, la fraction du capital représentée par les actions propres est de 1,97 %.

Nombre d'actions Guillemot Corporation :

<b>Au 01/09/99</b>	<b>2 353 000</b>
Conversions d'obligations	67 130
Division du nominal 02/2000	2 420 130
Conversions d'obligations	114 368
Création d'actions nouvelles	953 831
Bons de souscriptions d'actions exercés	222
<b>Au 31/08/00</b>	<b>5 908 681</b>
Conversions d'obligations	128 750
<b>Au 31/08/01</b>	<b>6 037 431</b>
Conversions d'obligations	10 376
Création d'actions nouvelles	3 435 278
Annulation actions propres	-416 665
<b>Au 31/08/02</b>	<b>9 066 420</b>
Création d'actions nouvelles	4 444 444
<b>Au 31/12/03</b>	<b>13 510 864</b>
Bons de souscriptions d'actions exercés	81 446
<b>Au 31/12/04</b>	<b>13 592 310</b>
<b>Au 31/12/05</b>	<b>13 592 310</b>
Bons de souscriptions d'actions exercés	101
Création d'actions nouvelles	1 076 233
<b>Au 31/12/06</b>	<b>14 668 644</b>
Conversions d'obligations	290 532
<b>Au 31/12/07</b>	<b>14 959 176</b>
Levées d'options de souscription d'actions	6 700
<b>Au 31/12/08</b>	<b>14 965 876</b>
<b>Au 31/12/09</b>	<b>14 965 876</b>
<b>Au 31/12/10</b>	<b>14 965 876</b>
Levées d'options de souscription d'actions	38 860
<b>Au 31/12/11</b>	<b>15 004 736</b>
<b>Au 31/12/12</b>	<b>15 004 736</b>
<b>Au 31/12/13</b>	<b>15 004 736</b>

Nombre potentiel maximal d'actions à créer :

Par levée d'options 1 020 500

Principales caractéristiques des plans de stock-options en cours au début de l'exercice 2012 :

	<b>01.09.03</b>	<b>22.02.06</b>	<b>22.02.06</b>
Date du conseil			
Nombre d'actions	459 000	433 000	246 000
Nominal	0,77 €	0,77 €	0,77 €
Prix de souscription	1,83 €	1,74 €	1,77 €
Date d'exercice	01.09.07	22.02.10	22.02.08
	au 01.09.13	au 22.02.16	au 22.02.16
Nombre d'actions souscrites	16 700	10500	12000
Dont au cours de l'exercice 2013	-	-	-
Options de souscription d'actions annulées ou caduques	442 300	-	-
Options de souscription d'actions restantes au 31.12.13	0	422 500	234 000
Options potentiellement exerçables au 31.12.13	0	376 000	134 500

	<b>18.02.08</b>	<b>18.02.08</b>
Date du conseil		
Nombre d'actions	383 000	217 000
Nominal	0,77 €	0,77 €
Prix de souscription	1,91 €	1,91 €
Date d'exercice	18.02.12	18.02.10
	au 18.02.18	au 18.02.18
Nombre d'actions souscrites	-	6 360
Dont au cours de l'exercice 2013	-	-
Options de souscription d'actions annulées ou caduques	-	-
Options de souscription d'actions restantes au 31.12.13	383 000	210 640
Options potentiellement exerçables au 31.12.13	349 000	161 000

Le Groupe a mis en place des plans de rémunération qui sont dénoués en instruments de capitaux propres (options sur actions). La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi d'options est comptabilisée en charges. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des

droits est déterminé par référence à la juste valeur des options octroyées, sans tenir compte des conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché. Les conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché sont intégrées aux hypothèses sur le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. A chaque date de clôture, l'entité réexamine le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. Le cas échéant, elle comptabilise au compte de résultat l'impact de la révision de ses estimations en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

Il n'y a pas eu de comptabilisation de charges sur l'exercice 2013, la période d'acquisition des droits étant terminée pour l'ensemble des plans de stock-options existants.

Le nombre d'options potentiellement exerçables tient compte des modalités d'exercice des options propres à chaque plan. 45 560 options ont été exercées depuis l'origine.

#### **5.7.11 Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges se décomposent ainsi :

	31.12.12	Augmentations	Diminutions		Ecarts de	31.12.13
			Utilisées	Non utilisées	conversion	
Retours produits	81	46			-9	118
Autres	153	58	46			165
<b>TOTAL</b>	<b>234</b>	<b>104</b>	<b>46</b>	<b>0</b>	<b>-9</b>	<b>283</b>

Le poste Autres comprend principalement un montant de TVA douanière dû par un fournisseur défaillant et réclamé à Guillemot Corporation par l'administration, et un montant lié à un litige avec un fournisseur de composants.

#### **5.7.12 Engagements envers le personnel**

Le Groupe ne dispose pas de régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre que le régime légal prévu par les conventions collectives dont dépendent les salariés du Groupe.

Une provision est calculée en utilisant la méthode des unités de crédit projetées, basée sur les indemnités de fin de travail au moment du départ à la retraite en fonction de l'ancienneté. (Il s'agit des indemnités qui seront perçues par le salarié lors de son départ en retraite).

Les principales hypothèses actuarielles sont :

- Année de calcul : 2013
- Taux d'actualisation : 3%
- Utilisation des conventions collectives propres aux filiales
- Méthode de calcul rétrospective des unités de crédits projetées.
- Salaire de référence année 2013, avec prise en compte d'une augmentation annuelle de 1% jusqu'à la fin de carrière.

Au 31 décembre 2013, le montant de la provision comptabilisée est de 441 milliers d'euros.

Conformément à la norme IAS19 révisée applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2013 de manière rétrospective, la totalité des écarts actuariels est désormais comptabilisée en OCI (Other comprehensive Income) et non plus en résultat. L'impact sur les capitaux propres du Groupe au 31 décembre 2013 est de 69 milliers d'euros. Sur 2013, les écarts actuariels comptabilisés directement en capitaux propres totalisent 3 milliers d'euros contre -60 milliers d'euros sur l'exercice 2012.

#### **5.7.13 Emprunts**

Les dettes financières se décomposent ainsi :

	31.12.13	Courant à - 1 an			Non courant	31.12.12
		0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	+ 1an	
Emprunts auprès des organismes de crédits	4 646	714	716	877	2 339	2 490
Dettes bancaires à moyen terme	13			13		13
Découverts bancaires et avances en devises	4 739			4 739		6 648
Divers	27			27		4
<b>TOTAL</b>	<b>9 425</b>	<b>714</b>	<b>716</b>	<b>5 656</b>	<b>2 339</b>	<b>9 155</b>

Le Groupe a des emprunts à taux fixe pour 1 978 milliers d'euros et à taux variable pour 2 668 milliers d'euros. Le Groupe a mis en place des contrats de swap de taux sur les emprunts à taux variables pour se

protéger contre les variations des flux relatifs au paiement des intérêts de l'emprunt, liées aux variations des taux d'intérêt. Au 31 décembre 2013, il n'existe pas d'emprunts couverts par des clauses d'exigibilité. Sur la période, le Groupe a remboursé pour 1 843 milliers d'euros d'emprunts bancaires et a contracté de nouveaux emprunts pour un total de 4 000 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2013, il n'y a pas de dettes en devise autre que l'Euro.

#### Endettement net

	31.12.13	31.12.12	31.12.11
Dettes financières	9 426	9 155	5 699
Comptes courants d'actionnaires	1 666	1 666	1 666
Disponibilités	2 135	3 195	6 281
<b>Endettement net</b>	<b>8 957</b>	<b>7 626</b>	<b>1 084</b>

Le Groupe a un endettement net de 8 957 milliers d'euros au 31 décembre 2013.

Le Groupe dispose par ailleurs d'un portefeuille d'actions de 6 868 milliers d'euros (en juste valeur au 31 décembre 2013).

#### 5.7.14 Autres dettes

	31.12.13		31.12.12
	courant	non courant	
Dettes sociales	1 702		1 812
Comptes courants		1 666	1 666
Autres	3 643		2 406
<b>TOTAL</b>	<b>5 345</b>	<b>1 666</b>	<b>5 884</b>

Les autres dettes comprennent 1 666 milliers d'euros de comptes courants créditeurs apportés par les actionnaires fondateurs. Elle concerne des abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune. En 2002 et 2003, les actionnaires fondateurs de Guillemot Corporation ont abandonné des comptes courants pour un montant total de 7,7 millions d'euros. Ces abandons étaient assortis de clauses de retour à meilleure fortune, qui prévoyaient un remboursement lorsque la société-mère serait bénéficiaire.

Sur ces 7,7 millions d'euros, 6 034 milliers d'euros ont déjà été remboursés en application des termes définis dans les conventions de compte courant et qui prévoyaient un remboursement en fonction du résultat net de la société-mère Guillemot Corporation SA.

Le remboursement ne peut dépasser 80% des premiers quatre millions d'euros de résultat net, puis 50% du million suivant, puis 20% au-delà. Il n'y aura pas de remboursement en 2014, au vu du résultat déficitaire de la société-mère Guillemot Corporation SA sur 2013.

Le solde de 1 666 milliers d'euros (classé en non courant) sera progressivement remboursé dans les années futures à hauteur de 20% du résultat net annuel de la société-mère Guillemot Corporation SA. Cette dette n'a pas été actualisée au 31 décembre 2013.

## 5.8 Notes sur le compte de résultat

### 5.8.1 Achats, charges externes et charges de personnel

#### Achats

Les achats concernent les achats de matières premières (composants électroniques) et de produits finis et totalisent 20 465 milliers d'euros sur l'exercice 2013.

#### Charges externes

Les charges externes se décomposent ainsi :

	31.12.13	31.12.12
Achats de sous traitance	622	1 559
Achats non stockés, matériel et fournitures	134	160
Autres charges externes	9 062	11 589
<b>TOTAL</b>	<b>9 818</b>	<b>13 308</b>

Ces frais affichent une baisse de 26% sur l'exercice, le Groupe ayant adapté sa structure de frais au vu de la baisse d'activité constatée en début d'année. Les autres charges externes comprennent essentiellement les frais de transport sur ventes, de publicité, de marketing et des frais de Recherche et Développement externes non immobilisés.

### Charges de personnel

Les charges de personnel comprennent les rémunérations du personnel et les charges sociales. Le montant du poste s'établit à 6 968 milliers d'euros en 2013 contre 7 418 milliers d'euros en 2012. La baisse est liée à la réduction des effectifs du Groupe qui sont passés de 182 à 153 personnes au 31 décembre 2013. Un montant de 70 milliers d'euros, lié à des subventions publiques obtenues au Canada sur des travaux de Recherche et développement, a été comptabilisé en moins des charges de personnel sur l'exercice.

### **5.8.2 Dotations aux amortissements et provisions**

Les dotations aux amortissements se décomposent ainsi :

	<b>31.12.13</b>	<b>31.12.12</b>
Amortissements sur immobilisations incorporelles	1 212	771
Amortissements sur immobilisations corporelles	1 020	1 045
<b>TOTAL</b>	<b>2 232</b>	<b>1 816</b>

Les amortissements sur les immobilisations incorporelles concernent principalement les montants garantis liés à des contrats de licences (303 milliers d'euros) et les frais de Recherche et développement immobilisés (1 090 milliers d'euros).

Les amortissements sur les immobilisations corporelles concernent principalement les constructions pour 202 milliers d'euros et les installations techniques pour 802 milliers d'euros.

Les dotations aux provisions se décomposent ainsi :

	<b>31.12.13</b>	<b>31.12.12</b>
Provisions sur actif circulant	39	105
Provisions pour risques et charges	94	93
Provisions pour dépréciation du stock	422	556
Autres provisions	356	-
<b>TOTAL</b>	<b>911</b>	<b>754</b>

Les provisions pour dépréciation du stock concernent principalement les produits de la gamme CPL d'Hercules. Les autres provisions contiennent des dépréciations sur des projets de R&D immobilisés qui ne respectent plus les critères d'activation. L'impact du retraitement des écarts actuariels selon la norme IAS 19 révisée est de + 60 milliers d'euros pour l'exercice 2012 sur le poste Provisions pour risques et charges.

### **5.8.3 Variation des stocks**

La variation des stocks comprend notamment les reprises de provisions de stock et les variations négatives et positives de stock.

### **5.8.4 Autres produits et charges d'exploitation**

	<b>31.12.13</b>	<b>31.12.12</b>
<b>Produits</b>		
Reprises sur autres actifs circulants	61	173
Autres produits d'exploitation	74	143
Prix de cession des immobilisations	7	-
Total produits	142	316
<b>Charges</b>		
Licences	-1 728	-1 161
VNC immobilisations cédées	-27	-
Autres charges d'exploitation	-7	-357
Total charges	-1 762	-1 518
<b>TOTAL</b>	<b>-1 620</b>	<b>-1 202</b>

La hausse du poste Licences provient de la hausse de l'activité Thrustmaster sur l'exercice et de la signature de nouveaux partenariats liés à la sortie des nouvelles consoles Xbox® One de Microsoft® et Playstation® 4 de Sony®.

### **5.8.5 Autres produits et charges opérationnels**

Les autres charges opérationnelles de 703 milliers d'euros concernent la résolution d'un litige avec un fournisseur.

### **5.8.6 Coût de l'endettement financier net, autres charges et produits financiers**

Le coût de l'endettement financier net est de 220 milliers d'euros au 31 décembre 2013. Il contient les charges d'intérêts et charges financières liées aux emprunts ainsi que les pertes et gains de change liés à l'extinction des dettes financières.

Les autres charges et produits financiers se décomposent ainsi :

	31.12.13	31.12.12
Différences de change	6	227
Gain/perte latent actions Gameloft	197	31
Gain sur cessions d'actions Ubisoft Entertainment	-	673
Gain/perte latent actions Ubisoft Entertainment	1 461	1 675
Gain/perte latent BSA Ubisoft Entertainment	223	121
<b>Total autres produits financiers</b>	<b>1 887</b>	<b>2 727</b>
Différences de change	-	-
Gain/perte latent actions Gameloft	-	-
Gain/perte latent actions Ubisoft Entertainment	-	-
<b>Total autres charges financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Effet de change lié à la conversion des filiales en devises :

Toutes les filiales ont pour monnaie de fonctionnement la monnaie locale, l'impact sur les capitaux propres est de -48 milliers d'euros.

#### Risques financiers :

Conformément à la norme IFRS 7 sur les instruments financiers, le Groupe détaille ci-après son exposition aux différents risques financiers :

**Risque de liquidité :** Au 31 décembre 2013, le Groupe n'utilise pas la totalité de ses capacités d'emprunt et de concours bancaires et son endettement net est de 8,9 millions d'euros.

Le Groupe dispose d'un portefeuille de valeurs mobilières de placement de 6,9 millions d'euros en juste valeur au 31 décembre 2013. Il n'existe pas d'emprunts couverts par des clauses d'exigibilité au 31 décembre 2013.

**Risque sur actions :** La variation du cours de bourse des actions détenues a un impact sur le résultat du Groupe. Sur 2014, la baisse de 10% du cours de l'action Ubisoft Entertainment (par rapport au cours retenu au 31 décembre 2013) aurait un impact de - 631 milliers d'euros sur le résultat financier. La baisse de 10% du cours de l'action Gameloft (par rapport au cours retenu au 31 décembre 2013) aurait un impact de - 56 milliers d'euros sur le résultat financier.

Au 21 mars 2014, le cours de clôture de l'action Ubisoft Entertainment était de 12,59 euros, soit une hausse de 22%, par rapport au 31 décembre 2013, ce qui entraînerait la constatation d'un gain de réévaluation de 1 418 milliers d'euros dans les comptes consolidés du Groupe à cette date.

**Risque de taux de marché :** Une hausse de 1% des taux d'intérêt sur une base annuelle et en considérant le solde au 31 décembre 2013 (montant des dettes financières à taux variable, non couvertes) aurait pour impact une augmentation de charge de 33 milliers d'euros.

**Risque de change :** La situation des actifs et passifs du Groupe en devises au 31 décembre 2013 s'établit comme suit (la position est donnée pour les montants non couverts, c'est-à-dire restant soumis à la variation des devises) :

Montants des devises exposées aux variations positives ou négatives de change :

(En milliers d'euros)	USD	GBP
Actif	4 196	778
Passif	10 224	25
Position nette avant gestion	-6 028	753
Position hors bilan	0	0
Position nette après gestion	-6 028	753

Une hausse de 10% du taux du dollar américain sur une base annuelle et en considérant l'encours au 31 décembre 2013 (montant des devises exposées aux variations de change) aurait pour impact une augmentation de la charge financière de 437 milliers d'euros.

L'impact de la variation de change sur les autres devises est non significatif.

Tous les acteurs majeurs du secteur multimédia ayant des prix de revient en dollars, il n'existe pas d'avantages compétitifs d'un fabricant par rapport à un autre qui se traduirait par une augmentation de ses parts de marché. Du fait de l'indexation des prix de vente sur les prix de revient en dollars pour l'ensemble des acteurs du secteur, la profession fait évoluer les prix de vente à la hausse ou à la baisse en fonction de ses prix de revient.

Pour les matériels et les accessoires, la monnaie principale d'achat est le dollar américain. Pour les Etats-Unis, le Canada et tous les autres pays hors Europe, la monnaie de commercialisation est également le dollar américain. En Europe, le Groupe vend principalement en euros. Les variations rapides des devises et principalement la variation à la baisse du dollar américain peuvent entraîner pour le Groupe une baisse du prix de vente des produits et impacter en conséquence la valeur du stock de marchandise. A l'inverse, une variation forte et rapide à la hausse du dollar au cours du deuxième semestre ne permettrait pas, compte tenu du caractère saisonnier de l'activité de la société, de répercuter cette hausse en totalité sur les prix de vente des produits et pourrait avoir un impact temporaire sur la marge brute.

Cependant, afin de limiter le risque de change du Groupe, Guillemot Corporation couvre les risques de variations de change par des achats au comptant, des contrats d'achats à terme et des options de change.

D'autre part, la hausse des ventes à l'export observée ces dernières années, accentue la couverture naturelle et diminue sensiblement le risque de change.

Risque de crédit : Le risque de crédit représente le risque de perte financière dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Le Groupe a recours à l'assurance-crédit pour faire face à ce risque. Le nombre de clients est restreint du fait du recours aux grossistes. Dans quelques cas, le Groupe est amené à accorder des encours complémentaires lorsque la couverture est jugée manifestement inadaptée.

### 5.8.7 Charge d'impôt

L'impôt sur les résultats se décompose ainsi :

	31.12.13	31.12.12
Impôts différés	0	0
Impôts courants	137	135
<b>TOTAL</b>	<b>137</b>	<b>135</b>

L'impôt courant correspond au cumul des impôts sur les résultats de toutes les sociétés du Groupe. L'impôt différé est calculé sur les décalages temporels concernant les retraitements fiscaux, les retraitements de consolidation et les déficits reportables.

Au vu des résultats déficitaires observés sur les exercices antérieurs, le solde des reports déficitaires de 65 783 milliers d'euros (cf. tableau ci-après) n'a pas engendré la constatation d'impôt différé actif dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2013.

### Preuve d'impôt :

	31.12.13
Résultat avant impôt	-685
Produits et charges non soumises à l'IS	0
Impôt théorique (33,33%)	-228
IS s/différences fiscales temporaires et permanentes	5
IS/Déficits antérieurs reportables	-30
IS/Déficits de l'année non activés	398
IS théorique	145
Différences de taux	-13
Divers	5
<b>TOTAL</b>	<b>137</b>

## Détail des reports déficitaires au 31 décembre 2013 :

En milliers d'euros

Guillemot Corporation SA (France)	60 364
Guillemot GmbH (Allemagne)	1 542
Guillemot Inc (Canada)	3 180
Guillemot Corporation (HK) Ltd (Hong-Kong)	320
Guillemot Ltd (Angleterre)	377
<b>TOTAL</b>	<b>65 783</b>

### **5.8.8 Activités arrêtées**

Le Groupe n'a pas arrêté d'activités au cours de ces dernières années.

### **5.8.9 Résultat par action**

Résultat de base par action

	31.12.13	31.12.12
Résultat	-822	-210
Nbre moyen pondéré d'actions (milliers)	15 005	15 005
Actions propres	-685	-691
	14 320	14 314
Résultat de base par action	-0,06	-0,01

Résultat dilué par action

	31.12.13	31.12.12
Résultat	-822	-210
Nbre moyen pondéré d'actions(milliers)	15 005	15 005
Actions propres	-685	-691
	14 320	14 314
Nbre maximum d'actions à créer		
Par conversion d'obligations	0	0
Par levée d'options	1 020	1 300
Par exercice de droits de souscription	0	0
	15 340	15 614
Résultat dilué par action	-0,05	-0,01

### **5.8.10 Avances et crédits alloués aux dirigeants**

Aucun crédit, ni avance n'a été alloué aux dirigeants de la société, conformément à l'article L.225-43 du Code de commerce.

### **5.8.11 Engagements hors bilan**

- Engagements locatifs : 337 milliers d'euros
- Crédits documentaires : 721 milliers d'euros

### **5.8.12 Rémunération des mandataires sociaux**

Les dirigeants mandataires sociaux (Messieurs Claude, Michel, Yves, Gérard et Christian Guillemot) sont rémunérés au titre de leurs fonctions de Président Directeur Général ou de Directeur Général Délégué. Ils ne bénéficient pas de contrats de travail. Le montant de la rémunération brute totale versée par la société-mère ainsi que ses filiales aux dirigeants mandataires sociaux s'est élevé à 220 milliers d'euros au cours de l'exercice.

Le montant des jetons de présence versés par la société-mère aux membres du conseil d'administration s'est élevé à 77 milliers d'euros au cours de l'exercice. Ce montant inclut la somme de 15 milliers d'euros versés à Mme Marie-Hélène Lair, en sa qualité d'administrateur indépendant.

Aucun régime de retraite spécifique n'a été mis en place pour les mandataires sociaux. Aucun engagement n'a été pris par le Groupe correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci. Aucune rémunération n'a été versée en vertu d'un plan d'intéressement ou de primes. Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été attribuée.

### **5.8.13 Effectifs**

Au 31 décembre 2013, le Groupe compte 153 salariés à travers le monde dont 69 cadres. Les salariés des sociétés européennes représentent 82 % des effectifs et ceux des autres continents 19 %.

### **5.8.14 Eléments concernant les entreprises liées**

Le capital de la société-mère est détenu par la société Guillemot Brothers SE (66,87 %), la famille Guillemot (6,74%), Guillemot Corporation SA (1,97%) et le public (24,42%).

Les parties liées sont la société Guillemot Brothers SE et les membres de la famille Guillemot qui contrôlent l'émetteur, les filiales consolidées du Groupe (cf. périmètre de consolidation présenté au paragraphe 5.5.3) et les groupes Ubisoft Entertainment et Gameloft, entités sur lesquelles les membres de la famille Guillemot détiennent un droit de vote significatif.

La société Guillemot Corporation SA a bénéficié au cours des exercices précédents d'abandons de compte courant d'un montant total de 7,7 millions d'euros de la part des fondateurs de la société-mère du Groupe et de la société Guillemot Brothers SE.

Il demeure au bilan un montant de 1 666 milliers d'euros d'avances en compte courant d'actionnaires qui seront à rembourser sur les années futures sans que le remboursement ne dépasse 20% du résultat net annuel de la société-mère. Sur 2014, le montant à rembourser est nul.

Principaux agrégats concernant les groupes Ubisoft Entertainment et Gameloft :

	31.12.13	
(En milliers d'euros)	Ubisoft Entertainment	Gameloft
Solde client	858	7
Solde fournisseur	108	4
Revenus	4 404	11
Charges	473	44

## **6 EVENEMENTS POST CLOTURE**

Néant.

## **7 DONNEES RELATIVES A LA SOCIETE-MERE GUILLEMOT CORPORATION S.A.**

GUILLEMOT CORPORATION SA	31.12.13	31.12.12
(En milliers d'euros)		
Chiffre d'affaires	41 251	46 138
Résultat d'exploitation	-1 867	-4 624
Résultat avant Impôt	-1 542	-408
Résultat net	-1 542	-408

## **8 HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RESEAUX**

Honoraires des commissaires aux comptes (En euros)	PricewaterhouseCoopers Audit				MB Audit			
	Montant H.T.		%		Montant H.T.		%	
	2 013	2 012	2013	2012	2 013	2 012	2013	2012
<b>Audit</b>								
* Commissariat aux comptes, certifications, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	55 000	58 000	92%	91%	37 900	41 000	90%	90%
- Filiales intégrées globalement	4 500	6 000	8%	9%	3 000	3 000	7%	7%
* Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Emetteur	0	0	0%	0%			0%	0%
- Filiales intégrées globalement	0	0	0%	0%			0%	0%
<b>Sous-total</b>	<b>59 500</b>	<b>64 000</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>40 900</b>	<b>44 000</b>	<b>97%</b>	<b>97%</b>
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement (a)</b>								
* Juridique, Fiscal, social	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
* Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)	0	0	0%	0%	1 390	1 350	3%	3%
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>1 390</b>	<b>1 350</b>	<b>3%</b>	<b>3%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>59 500</b>	<b>64 000</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>42 290</b>	<b>45 350</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

## **9 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

Aux Actionnaires

Guillemot Corporation SA  
Place du Granier  
BP 97143  
35571 Chantepie Cedex

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Guillemot Corporation SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 5.7.12 « Engagements envers le personnel » de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les incidences de l'application rétrospective de la norme IAS 19 révisée relative aux avantages du personnel.

## **II - Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Principes comptables

La note 5.4.3 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe aux comptes consolidés expose les méthodes comptables relatives aux frais de recherche et développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans la note de l'annexe 5.7.2 « Immobilisations incorporelles » et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

### Estimations comptables

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles et évalue également s'il existe un indice de perte de valeurs des actifs immobilisés à durée de vie indéterminée (marques Hercules et Thrustmaster), selon les modalités décrites dans les notes 5.4.3 « Immobilisations incorporelles » et 5.4.5 « Dépréciation d'actifs non financiers » ainsi que dans la note 5.7.1 « Ecarts d'acquisition ». Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que ces notes donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Rennes, le 25 avril 2014

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit  
Yves PELLE

MB Audit SARL  
Roland TRAVERS

## ➤ COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2013

Toutes les données sont en milliers d'euros.

### 1 BILAN SOCIAL

<b>ACTIF</b>	Brut	Amort/Dépr	Net	Net
(en milliers d'euros)	<b>31.12.13</b>	<b>31.12.13</b>	<b>31.12.13</b>	<b>31.12.12</b>
Immobilisations incorporelles	16 175	10 113	6 062	5 172
Immobilisations corporelles	7 618	4 897	2 721	2 899
Immobilisations financières	43346	40651	2 695	2 684
<b>Actif immobilisé</b>	<b>67 139</b>	<b>55 661</b>	<b>11 478</b>	<b>10 755</b>
Stocks et Encours	10 320	1 161	9 159	12 344
Avances et acomptes versés	549	0	549	350
Clients et comptes rattachés	14 932	102	14830	12 558
Autres créances	3 952	1 660	2292	1 694
Valeurs mobilières de placement	8 037	1 731	6306	5 222
Disponibilités	1 586	0	1586	2 756
<b>Actif circulant</b>	<b>39 376</b>	<b>4 654</b>	<b>34 722</b>	<b>34 924</b>
Comptes de régularisation	286	0	286	306
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>106 801</b>	<b>60 315</b>	<b>46 486</b>	<b>45 985</b>

<b>PASSIF</b>	31.12.13	31.12.12
(en milliers d'euros)	31.12.13	31.12.12
Capital	11 554	11 554
Prime d'émission, de conversion et de fusion	10 555	10 555
Réserves	1 337	1 337
Report à nouveau	-3 394	-2 986
Résultat de l'exercice	-1 542	-408
<b>Capitaux propres</b>	<b>18 510</b>	<b>20 052</b>
Provisions	232	258
Dettes financières	9 346	9 084
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 674	12 010
Dettes fiscales et sociales	129	156
Dettes sur immobilisations	878	655
Autres dettes	3 763	2 978
<b>Total des dettes</b>	<b>26 790</b>	<b>24 883</b>
Comptes de régularisation	954	792
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>46 486</b>	<b>45 985</b>

## 2 COMPTE DE RESULTAT SOCIAL

(en milliers d'euros)	31.12.13	31.12.12
Chiffre d'affaires	41 251	46 138
Production stockée	-3 055	3 626
Production immobilisée	2 131	2 682
Autres produits d'exploitation	765	1 090
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>41 092</b>	<b>53 536</b>
Achats	20 463	30 473
Variations de stocks	83	1 361
Charges externes	17 621	22 083
Impôts et taxes	133	136
Charges de personnel	307	294
Autres charges	2 150	2 034
Dotations aux amortissements,	1 819	1 186
Dépréciations et provisions	383	593
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>42 959</b>	<b>58 160</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1 867</b>	<b>-4 624</b>
Produits financiers de participations	0	0
Produits nets de cessions de valeurs mobilières de placement	241	792
Autres intérêts et produits assimilés	67	139
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 382	2 062
Différences positives de change	835	1 452
<b>Total produits financiers</b>	<b>2 525</b>	<b>4 445</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	195	467
Intérêts et charges assimilées	235	241
Différences négatives de change	668	1 223
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	16	40
<b>Total charges financières</b>	<b>1 114</b>	<b>1 971</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>1 411</b>	<b>2 474</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>-456</b>	<b>-2 150</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-1 086</b>	<b>1 742</b>
Résultat avant impôts	-1 542	-408
Impôts sur les bénéfices	0	0
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>-1 542</b>	<b>-408</b>

## 3 SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Les principaux soldes intermédiaires de gestion sont :

(en milliers d'euros)	31.12.13	31.12.12
Production de l'exercice	40 326	52 446
Valeur ajoutée	2 159	-1 471
Excédent brut d'exploitation	1 719	-1 901
Résultat d'exploitation	<b>-1 867</b>	<b>-4 624</b>

## 4 TABLEAU DE FINANCEMENT

<b>Flux d'exploitation</b> (en milliers d'euros)	<b>31.12.13</b>	<b>31.12.12</b>
Bénéfice net	-1 542	-408
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions (1)	2 753	2 212
Reprises des amortissements, dépréciations et provisions (1)	-545	-2 165
Plus et moins values de cession	27	0
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>693</b>	<b>-361</b>
Variation des besoins d'exploitation	1 662	-1 807
Variation des besoins hors exploitation	191	373
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>1 853</b>	<b>-1 434</b>
<b>Flux liés aux investissements</b>		
Décaiss/ acquisitions d'immobilisations incorporelles	-2 095	-2 687
Décaiss/ acquisitions d'immobilisations corporelles	-773	-1 121
Encaiss/ cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	0
Décaiss/ acquisitions d'immobilisations financières	-16	-11
Encaiss/ cessions d'immobilisations financières	0	8
Trésorerie nette fusion	0	0
Trésorerie nette/ acquisition et cession filiale	0	-135
<b>Total des flux liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-2 884</b>	<b>-3 946</b>
<b>Flux des opérations de financement</b>		
Augmentation de capital ou apports	0	0
Emprunts	4 000	0
Remboursement d'emprunts	-1 843	-2 259
Remboursement des comptes courants des actionnaires	0	0
<b>Total des flux liés aux opérations de financement</b>	<b>2 157</b>	<b>-2 259</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>1 819</b>	<b>-8 000</b>
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice (2)	1 443	9 443
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice (2)	3 262	1 443

(1) A l'exclusion des dotations et reprises relatives à des provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement (2012 retraité).

(2) Incluant les valeurs mobilières de placement pour leurs montants nets (2012 retraité).

## 5 ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Les notes et tableaux ci-après, présentés en milliers d'euros, font partie intégrante des comptes annuels et constituent l'annexe au bilan, avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2013. Le total du bilan est de 46 486 milliers d'euros. Le compte de résultat dégage une perte de -1 542 milliers d'euros.

L'exercice a une durée de douze mois couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013.

### 5.1 Evènements significatifs de l'exercice

L'exercice 2013 a été marqué par une baisse de 10,6% du chiffre d'affaires de la société Guillemot Corporation.

Hercules, en retrait de 31,6% sur l'année, a opéré en 2013 un recentrage de son activité sur les produits audio qui représentent au quatrième trimestre près de 90% des ventes de la marque. Les ventes de périphériques Hercules baissent sur l'année. Thrustmaster a généré une croissance de 33,2% sur l'exercice, en intensifiant ses efforts de Recherche et Développement et en renforçant ses partenariats pour créer des produits uniques pour le lancement des nouvelles consoles de jeux. Cette stratégie a permis d'être le premier fabricant à lancer des volants pour les consoles Xbox® One de Microsoft® et PlayStation®4 de Sony®, et de bénéficier du dynamisme de ce nouveau marché.

Sur l'exercice, la société a adapté sa structure tout en déployant sa stratégie commerciale avec des actions ciblées vers les circuits de vente en ligne et la montée en puissance de sa politique de merchandising. Grâce à sa politique de maîtrise des coûts, la société a fait baisser ses frais de plus de 19% en incluant les frais de recherche et développement immobilisés sur la période.

Le résultat d'exploitation ressort à -1 867 milliers d'euros contre un résultat de -4 624 milliers d'euros au 31 décembre 2012.

Le résultat financier s'élève à 1 411 milliers d'euros contre 2 474 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent. Ce résultat comprend un produit financier de 1 195 milliers d'euros lié à la reprise sur provision du portefeuille de titres Ubisoft Entertainment SA. La société a, par ailleurs, cédé 863 874 bons de souscription d'actions Ubisoft Entertainment SA entraînant un gain financier de 344 milliers d'euros.

Le résultat exceptionnel est impacté par une charge exceptionnelle de 703 milliers d'euros liée à la résolution d'un litige avec un fournisseur.

Le résultat net s'établit à -1 542 milliers d'euros contre -408 milliers d'euros à période comparable. L'endettement net s'établit à 2 528 milliers d'euros au 31 décembre 2013.

## **5.2 Principes comptables**

Les comptes annuels de Guillemot Corporation SA suivent les dispositions relatives aux comptes individuels du règlement CRC n° 99-03 homologué par l'arrêté du 22 juin 1999.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, la société applique les nouvelles règles comptables sur les actifs conformément au règlement CRC 02-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et au règlement CRC 04-06 relatif à la définition, l'évaluation et à la comptabilisation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux règles de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## **5.3 Règles et méthodes comptables**

### **5.3.1 Immobilisations incorporelles**

#### Fonds commercial

Le fonds commercial comprend tous les éléments incorporels (clientèle, part de marché, savoir-faire...) acquis par la société lui permettant d'exercer son activité et de poursuivre son développement.

La valeur actuelle du fonds commercial est revue à chaque clôture en comparant la valeur vénale et la valeur d'usage.

La valeur vénale correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente, lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché. La valeur d'usage est déterminée en fonction des flux de trésorerie attendus.

Le fonds commercial fait l'objet de dépréciation si la valeur comptable est supérieure à la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

#### Marques

Les marques acquises par la société ont une durée de vie indéterminée.

Les marques acquises par la société font l'objet de tests de dépréciation à chaque clôture. La valeur actuelle des marques s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité par l'entreprise. Elle résulte de la comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

A la clôture, si leur valeur nette comptable est supérieure à la plus élevée de leur valeur vénale ou de leur valeur d'usage, une dépréciation est comptabilisée.

### Frais de Recherche et Développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge sur la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Le coût de production des développements est déterminé en conformité avec l'avis du Conseil National de la Comptabilité d'avril 1987 et doit aussi respecter le règlement CRC 2004-06. Selon le PCG, ceci implique, pour la société, de respecter l'ensemble des critères cumulés suivants :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre;
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables;
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

L'amortissement des frais de développement, retenu en fonction de la durée d'utilisation de l'actif considéré, s'étale sur une durée ne dépassant pas 5 ans.

### Les brevets et logiciels

Ils sont amortis en linéaire sur leur durée réelle d'utilisation.

#### **5.3.2 Immobilisations corporelles**

Elles sont comptabilisées à leur coût historique. Les taux d'amortissement, retenus en fonction de la durée d'utilisation probable des immobilisations se répartissent comme suit :

- Constructions : linéaire 10 à 20 ans
- Agencements : linéaire 1 à 20 ans
- Installations techniques : linéaire 1 à 10 ans

#### **5.3.3 Immobilisations financières**

Les titres en portefeuille sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, hors frais accessoires. La valeur d'inventaire de chaque participation est appréciée en fonction de la quote-part de la situation nette et des perspectives d'avenir de la société. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur constatée, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

La juste valeur d'inventaire des actifs financiers est le cours moyen du dernier mois de l'exercice pour les titres cotés. Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation sera pratiquée.

#### **5.3.4 Stocks et encours**

Ils sont valorisés sur la base de leur coût d'approvisionnement. La valeur brute de ces stocks comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

L'évaluation des stocks est réalisée selon la méthode PEPS (Premier Entré, Premier Sorti).

Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque leur coût se trouve supérieur à la valeur probable de réalisation diminuée des frais de commercialisation.

#### **5.3.5 Avances et acomptes versés**

Les avances et acomptes correspondent à des acomptes sur commandes versés à des fournisseurs. Les licences concernent des droits de diffusion et de reproduction acquis auprès de tiers. La signature de contrats de licences peut donner lieu au paiement de montants garantis.

Ces montants sont comptabilisés dans un compte d'avances et acomptes versés et amortis au prorata des ventes des produits. Dans le cas où les sommes n'auraient pas encore été comptabilisées en totalité, un engagement hors bilan est renseigné sur les montants restant à comptabiliser.

A la clôture de l'exercice, le montant restant à amortir est comparé avec les perspectives de ventes. Si ces perspectives de ventes ne sont pas suffisantes, un amortissement complémentaire est pratiqué en conséquence.

### **5.3.6 Clients et comptes rattachés**

Ils sont évalués à leur valeur nominale. Les créances font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

### **5.3.7 Avances en comptes courants**

Les avances en comptes courants faites aux filiales font l'objet d'une dépréciation si la situation nette de la filiale devient inférieure à la valeur d'inventaire de la participation détenue.

### **5.3.8 Conversion des dettes et des créances en devises**

Les créances et dettes en devises étrangères, non couvertes par des contrats d'achat ou de vente à terme, sont converties aux taux de clôture. L'écart de conversion en résultant est inscrit au bilan sous une rubrique spécifique. Une provision pour risques est comptabilisée si la conversion fait apparaître des pertes latentes.

Le gain ou la perte de change résultant des contrats de vente et d'achat attachés à des créances et des dettes sont inclus dans le résultat financier.

### **5.3.9 Valeurs mobilières de placement**

Les titres de la société acquis sur le marché par elle-même sont classés sous cette rubrique en fonction de l'objectif de rachat.

Les titres sont évalués au cours moyen du marché du dernier mois de clôture.

Les moins-values latentes font l'objet d'une provision.

Les actions auto-détenues dans le cadre d'un programme de rachat d'actions conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du code de commerce sont enregistrées en valeurs mobilières de placement.

### **5.3.10 Disponibilités**

Les disponibilités sont constituées de comptes bancaires. Les comptes bancaires en devises étrangères sont convertis au taux de clôture et les écarts de conversion sont compris dans le résultat financier.

### **5.3.11 Provisions**

Sous cette rubrique sont présentées les provisions pour pertes de change relatives à la conversion des créances et dettes en monnaie étrangère ainsi que les risques et litiges de nature commerciale.

## **5.4 Notes sur le bilan**

### **5.4.1 Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles se décomposent ainsi :

<b>Valeurs brutes</b>	<b>31.12.12</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>31.12.13</b>
Frais de recherche et de développement	1 939	1 385	497	2 827
Marques et fonds commercial	11 782	0	0	11 782
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels	276	69	108	237
Immobilisations incorporelles en cours	743	2 131	1 545	1 329
<b>TOTAL</b>	<b>14 740</b>	<b>3 585</b>	<b>2 150</b>	<b>16 175</b>

Les marques comprennent les marques acquises Thrustmaster et Hercules.

Concernant les frais de développement, la société a mis en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 des outils de suivi de projet, permettant d'évaluer de manière fiable les dépenses liées à ces actifs.

Les frais de développement se composent de l'ensemble des travaux effectués par des équipes de recherche et développement, en vue de fournir les éléments techniques nécessaires à la production. Il peut s'agir de frais de personnel, de frais externes tels que des frais de design, de maquettes et prototypes, d'échantillons et de frais d'essais en ateliers. Ces frais sont enregistrés dans le compte 617 « Etudes et Recherche ».

Les frais de développement des projets sont portés à l'actif si les 6 critères d'éligibilité définis par le CRC 2004-06 sont simultanément remplis. Les charges correspondantes sont débitées au compte 232 « Immobilisations incorporelles en cours » par le crédit du compte 72 « Production immobilisée ».

Le passage d'« Immobilisation en cours » à immobilisation en « Frais de développement » s'effectue au moment de la mise en production de l'actif.

Les filiales de la société Guillemot Corporation qui produisent des frais de développement sont Hercules Thrustmaster SAS, Guillemot Recherche et Développement Inc, Guillemot Romania Srl et Guillemot Corporation (HK) Ltd. Les coûts activés concernent l'ensemble des gammes de produits des marques Hercules et Thrustmaster. Les frais de développement immobilisés sur la période totalisent 2 131 milliers d'euros, montant qui inclut 69 milliers d'euros de frais de développement liés au lancement du site e-commerce en décembre 2013.

La société a sorti de l'actif des frais de développement ne respectant plus les 6 conditions d'activation. Le montant des mises au rebut s'élève, pour l'exercice, à 553 milliers d'euros dont 56 milliers d'euros de frais enregistrés en immobilisations incorporelles en cours et 497 milliers d'euros de frais figurant au poste frais de développement.

<b>Amortissements et dépréciations</b>	<b>31.12.12</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>31.12.13</b>
Frais de recherche et de développement	275	1 136	497	914
Marques et fonds commercial	9 051	0	0	9 051
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels	242	14	108	148
<b>TOTAL</b>	<b>9 568</b>	<b>1 150</b>	<b>605</b>	<b>10 113</b>

L'amortissement des frais de développement, en fonction de la durée d'utilisation de l'actif considéré, s'étale sur une durée de 1 à 3 ans.

La marque Thrustmaster a une valeur nette au bilan de 1 300 milliers d'euros contre un coût d'acquisition de 9 410 milliers d'euros et la marque Hercules, une valeur nette au bilan de 1 432 milliers d'euros contre un coût d'acquisition de 1 432 milliers d'euros.

#### **5.4.2 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles se décomposent ainsi :

<b>Valeurs brutes</b>	<b>31.12.12</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>31.12.13</b>
Terrains	219	0	0	219
Constructions et agencements	3 004	0	0	3 004
Installations techniques, matériels...	6 604	647	3 206	4 045
Immobilisations corporelles en cours	224	773	647	350
<b>TOTAL</b>	<b>10 051</b>	<b>1 420</b>	<b>3 853</b>	<b>7 618</b>

<b>Amortissements</b>	<b>31.12.12</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>31.12.13</b>
Terrains	0	0	0	0
Constructions et agencements	1 985	133	0	2 118
Installations techniques, matériels...	5 167	790	3 178	2 779
<b>TOTAL</b>	<b>7 152</b>	<b>923</b>	<b>3 178</b>	<b>4 897</b>

Les immobilisations corporelles en cours sont constituées de matériels de production en cours d'achèvement. La diminution de ces immobilisations en cours correspond à un transfert au compte « matériels » pour 647 milliers d'euros. Les acquisitions de matériels se composent de moules utilisés pour la production.

La société a procédé à la mise au rebut de matériels obsolètes pour un montant de 3 206 milliers d'euros en valeurs brutes.

#### **5.4.3 Immobilisations financières**

Les immobilisations financières se décomposent ainsi :

	<b>31.12.12</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>31.12.13</b>
Titres de participation	42 553			42 553
Autres immobilisations financières	772	17	0	789
Dépôts et cautionnements	4			4
<b>TOTAL</b>	<b>43 329</b>	<b>17</b>	<b>0</b>	<b>43 346</b>

Les mouvements sur les autres immobilisations financières concernent le contrat de liquidité actuellement en vigueur et un dépôt de garantie relatif à la collecte et au recyclage de déchets d'équipements électriques et électroniques en Allemagne. Le solde en espèces du compte de liquidité s'élève à 84 milliers d'euros au 31 décembre 2013. Le montant du dépôt de garantie lié au traitement de déchets totalise 228 milliers d'euros.

Les autres immobilisations financières comprennent également 132 619 titres auto-détenus pour une valeur de 477 milliers d'euros.

Autres immobilisations financières	31.12.12	Augmentation	Diminution	31.12.13
<b>Actions propres</b>		<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	
Nombre titres	132 619	0	0	132 619
Valeur brute	477	0	0	477
Dépréciation	375	1	0	376
<b>Net</b>	<b>102</b>	<b>-1</b>	<b>0</b>	<b>101</b>

Au 31 décembre 2013, les titres Guillemot Corporation sont valorisés au cours moyen de décembre de 0,76 euros.

La valeur moyenne d'achat des titres propres est de 3,60 euros.

Les titres de participation concernent les titres des filiales de la société Guillemot Corporation.

Titres de participation	31.12.12	Dotations	Reprises	31.12.13
Titres des filiales				
Valeur brute	42 553			42 553
Dépréciation	40 269	9	4	40 274
<b>Net</b>	<b>2 284</b>	<b>-9</b>	<b>-4</b>	<b>2 279</b>

Les titres de participation des filiales de la société ont été provisionnés pour 40 274 milliers d'euros :

La dépréciation des titres de participation des filiales se répartit comme suit :

Sociétés dépréciées à 100% :

- Guillemot GmbH (Allemagne) 15 milliers d'euros
- Guillemot Ltd (Royaume-Uni) 12 211 milliers d'euros
- Guillemot Inc (Canada) 23 032 milliers d'euros

Autres sociétés (dépréciées à hauteur de la situation nette) :

- Guillemot Srl (Italie) 4 823 milliers d'euros
- Guillemot SA (Belgique) 184 milliers d'euros
- Guillemot Innovation Labs SAS (France) 9 milliers d'euros

## Tableau des filiales

	Devise	Siège social	Informations financières (en milliers d'euros)					Valeur comptable des titres en milliers d'euros		Montant des prêts et avances consentis en Euros	Montant des cautions et avals donnés	Montant des dividendes encaissés	Observations: dépréciations pratiquées sur les prêts et avances
			Capital	Capitaux propres autres que le capital (résultat compris)	Quote-part du capital détenue	CA HT du dernier exercice clos	Résultats du dernier exercice clos	Brute	Nette				
Hercules Thrustmaster SAS (France)	EUR	Carentoir	279	1 329	99,42%	4 376	192	288	288	0	-	-	-
Guillemot Administration et Logistique SARL (France)	EUR	Carentoir	222	823	99,96%	2 674	87	222	222	0	-	-	-
Guillemot Ltd (Royaume-Uni)	GBP	Surrey	10 257	-10 320	99,99%	153	12	12 211	0	72	-	-	63
Guillemot S.A (Belgique)	EUR	Wemmel	175	57	99,93%	0	-3	416	232	0	-	-	-
Guillemot GmbH (Allemagne)	EUR	Obermichelbach	511	-1 259	99,75%	589	28	15	0	836	-	-	748
Guillemot Corporation (H-K) Limited (Hong-Kong)	HKD	Hong Kong	1	325	99,50%	1 122	47	23	23	0	-	-	-
Guillemot Recherche et Développement Inc (Canada)	CAD	Montréal	1 132	206	99,99%	827	50	1 257	1 257	0	-	-	-
Guillemot Inc (Etats-Unis)	USD	Sausalito	72	88	99,99%	0	-1	8	8	0	-	-	-
Guillemot Inc (Canada)	CAD	Montréal	32 813	-33 946	74,89%	5 875	-230	23 032	0	2 538	-	-	849
Guillemot SRL (Italie)	EUR	Milan	10	90	100,00%	316	4	4 923	100	0	-	-	-
Guillemot Romania Srl (Roumanie)	RON	Bucarest	17	302	100,00%	798	45	20	20	0	-	-	-
Guillemot Spain SL (Espagne)	EUR	Madrid	3	43	100,00%	369	18	3	3	10	-	-	-
Guillemot Innovation Labs (France)	EUR	Carentoir	135	-9	100,00%	0	-5	135	126	0	-	-	-

### 5.4.4 Stocks

Les stocks se décomposent ainsi :

Stocks	Brut		Variation de stock (résultat)	Brut	
	31.12.12			31.12.13	
Emballages stockés	18		3		21
Produits finis	12 040		-3 055		8 985
Matières premières et encours	1 400		-86		1 314
<b>TOTAL</b>	<b>13 458</b>		<b>-3 138</b>		<b>10 320</b>

Provisions	31.12.12		Augmentation		Diminution		31.12.13	
Emballages stockés	0		0		0		0	
Produits finis	660		271		150		781	
Matières premières et encours	454		72		146		380	
<b>TOTAL</b>	<b>1 114</b>		<b>343</b>		<b>296</b>		<b>1 161</b>	

Les stocks sont constitués de composants et sous-ensembles électroniques ainsi que de produits finis. Des provisions sont constituées lorsque la valeur du stock se trouve supérieure à la valeur probable de réalisation.

La société a mis en place un entrepôt de stockage à Hong Kong en 2013 pour permettre d'augmenter les livraisons directes au départ d'Asie et d'optimiser ainsi le niveau de son stock global. La baisse du stock est de 23% à période comparable.

L'augmentation de la provision de 343 milliers d'euros comprend principalement une provision liée aux produits de la gamme CPL et WAE d'Hercules pour 286 milliers d'euros.

#### 5.4.5 Avances et acomptes versés

Il s'agit d'acomptes sur commandes versés à des fournisseurs de produits. Le montant des acomptes s'élève à 549 milliers d'euros à la clôture de l'exercice.

#### 5.4.6 Clients et comptes rattachés

Le poste « Clients et comptes rattachés » se répartit comme indiqué ci-après :

	<b>Brut</b>	<b>Dépréciation</b>	<b>Net</b>	<b>Net</b>
	<b>31.12.13</b>	<b>31.12.13</b>	<b>31.12.13</b>	<b>31.12.12</b>
Clients	14 932	102	14 830	12 558
<b>TOTAL</b>	<b>14 932</b>	<b>102</b>	<b>14 830</b>	<b>12 558</b>

Les créances clients font l'objet d'une assurance-crédit qui couvre la majorité du poste clients au 31 décembre 2013. Le poste clients a une valeur nette de 14 830 milliers d'euros au 31 décembre 2013 contre 12 558 milliers d'euros au 31 décembre 2012, du fait de la hausse d'activité sur la fin d'année.

#### 5.4.7 Créances et dettes

Les créances et dettes se décomposent ainsi :

<b>ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES</b>	<b>Au 31.12.13</b>		
	<b>Montant brut</b>	<b>A - 1 an</b>	<b>A + 1 an</b>
<b>Créances de l'actif circulant</b>			
Fournisseurs débiteurs	144	144	0
Clients et comptes assimilés	14 932	14 932	0
Etat (crédit de TVA, divers)	352	352	0
Groupe et associés	3 456	0	3 456
Charges constatées d'avance	181	181	0
<b>TOTAL</b>	<b>19 065</b>	<b>15 609</b>	<b>3 456</b>

Les avances en comptes courants d'un montant de 3 456 milliers d'euros concernent les filiales Guillemot GmbH (Allemagne) pour 836 milliers d'euros, Guillemot Ltd (Royaume-Uni) pour 72 milliers d'euros, Guillemot Inc (Canada) pour 2 538 milliers d'euros et Guillemot Spain SL (Espagne) pour 10 milliers d'euros.

Les créances envers l'état comprennent principalement des créances de TVA. Le poste « Fournisseurs débiteurs » est constitué d'avoirs à recevoir.

<b>ETAT DES ECHEANCES DES DETTES</b>	<b>Au 31.12.13</b>		
	<b>Montant brut</b>	<b>A - 1 an</b>	<b>Entre 1 et 5 ans</b>
Emprunts auprès des organismes de crédit	4 660	2 320	2 340
Emprunt obligataire	0	0	0
Dettes bancaires à moyen terme	56	56	0
Découverts bancaires et avances en devises	4 630	4 630	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 674	12 674	0
Dettes fiscales et sociales	129	129	0
Autres dettes	2 689	2 689	0
Dettes sur immobilisations	878	878	0
Groupe et associés	1 074	0	1 074
<b>TOTAL</b>	<b>26 790</b>	<b>23 376</b>	<b>3 414</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 000		
Diminution des emprunts par voie de conversion d'obligations	0		
Diminution des emprunts par remboursement	1 843		
Montant des dettes contractées auprès des personnes physiques	0		

A la clôture de l'exercice, la société Guillemot Corporation SA dispose d'emprunts auprès d'organismes de crédit à taux fixe pour 1 984 milliers euros et à taux variable pour 2 676 milliers d'euros. La société a mis en place des contrats de swap de taux sur les emprunts à taux variables pour se protéger contre les variations des flux relatifs au paiement des intérêts de l'emprunt, liées aux variations des taux d'intérêt. Au 31 décembre 2013, il n'existe pas d'emprunts couverts par des clauses d'exigibilité. Le montant des concours bancaires courants inclut 1 451 milliers d'euros d'avances en devises et 3 179 milliers d'euros de découverts bancaires.

Sur la période, la société a remboursé pour 1 843 milliers d'euros d'emprunts bancaires et a contracté pour 4 000 milliers d'euros de nouveaux emprunts, afin de financer la hausse de son besoin en fonds de roulement.

Au 31 décembre 2013, il n'y a pas de dettes bancaires en devises autres que l'Euro.

Les dettes bancaires à moyen terme pour 56 milliers d'euros correspondent à des dépôts de garantie dans le cadre de contrats de location.

Concernant les abandons de comptes courants, en 2002, des actionnaires fondateurs, abandons assortis de clauses de retour à meilleure fortune, la société Guillemot Corporation SA n'a pas réintégré au bilan de montant pour l'exercice 2013, au vu du résultat déficitaire. Il n'y aura donc pas de remboursement en 2014.

Les avances en compte courant consenties par les filiales Guillemot Recherche & Développement Inc (Canada) et Guillemot Innovation Labs SAS (France) s'élèvent respectivement à 954 et 120 milliers d'euros.

	31.12.13	31.12.12
<b>Dettes financières</b>		
Emprunt obligataire	0	0
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	9 290	9 028
Emprunts et dettes financières	56	56
Avances en compte courant	1 074	1 196
	<b>10 420</b>	<b>10 280</b>
<b>Disponibilités</b>		
VMP nettes	6 306	5 222
Disponibilités	1 586	2 755
	<b>7 892</b>	<b>7 977</b>
<b>Endettement Net</b>	<b>2 528</b>	<b>2 303</b>

La société présente un endettement net de 2 528 milliers d'euros.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement valorisé au cours moyen du mois de décembre 2013 s'élève à 6 644 milliers d'euros.

#### **5.4.8 Valeurs mobilières de placement**

Cette rubrique comprend 162 648 titres propres pour une valeur de 207 milliers d'euros. La société détient, par ailleurs, 613 874 titres Ubisoft Entertainment SA, représentant 0,58 % du capital, pour une valeur de 7 640 milliers d'euros et 68 023 titres Gameloft SE, représentant 0,08% du capital, pour une valeur de 190 milliers d'euros.

	Brut 31.12.13	Dépréciation 31.12.13	Net 31.12.13	Net 31.12.12
Valeurs mobilières de placement	7 830	1 647	6 183	4 987
Bons de souscription d'actions Ubisoft Entertainment SA	0	0	0	114
Actions propres	207	84	123	121
<b>TOTAL</b>	<b>8 037</b>	<b>1 731</b>	<b>6 306</b>	<b>5 222</b>

Au 31 décembre 2013, les actions propres, valorisées au cours moyen de décembre de 0,76 euros, font l'objet d'une provision pour dépréciation d'un montant de 84 milliers d'euros.

Les actions Ubisoft Entertainment SA, valorisées au cours moyen de décembre de 9,761 euros, sont dépréciées pour 1 647 milliers d'euros.

La société a cédé, au cours du 2<sup>ème</sup> semestre, 863 874 bons de souscription d'actions Ubisoft Entertainment SA, attribués gratuitement en 2012, entraînant un gain financier de 344 milliers d'euros. La valeur d'inventaire des titres Gameloft SE et Ubisoft Entertainment SA s'élève respectivement à 528 et 5 992 milliers d'euros à la clôture de l'exercice.

#### **5.4.9 Disponibilités**

	<b>31.12.13</b>	<b>31.12.12</b>
Disponibilités	1 586	2 755
Concours bancaires	-4 630	-6 534
<b>Situation bancaire nette</b>	<b>-3 044</b>	<b>-3 779</b>

#### **5.4.10 Comptes de régularisation**

Actif :

	<b>31.12.13</b>	<b>31.12.12</b>
Charges constatées d'avance	181	174
Charges à répartir s/ plusieurs exercices	0	0
Prime de remboursement des obligations	0	0
Ecart de conversion actif	105	132
<b>TOTAL</b>	<b>286</b>	<b>306</b>

Les écarts de conversion actif proviennent principalement de l'actualisation, au cours de clôture, de créances en monnaie étrangère. Une provision pour pertes latentes a été constituée.

Passif :

	<b>31.12.13</b>	<b>31.12.12</b>
Produits constatés d'avance	819	677
Ecart de conversion passif	135	115
<b>TOTAL</b>	<b>954</b>	<b>792</b>

Les produits constatés d'avance correspondent à des produits non livrés au 31 décembre 2013.

Les écarts de conversion passif proviennent principalement de l'actualisation de dettes en monnaie étrangère.

#### **5.4.11 Produits à recevoir**

	<b>31.12.13</b>	<b>31.12.12</b>
Fournisseurs - avoirs à recevoir	104	125
Clients - Facture à établir	9	2
<b>TOTAL</b>	<b>113</b>	<b>127</b>

#### **5.4.12 Charges à payer**

	<b>31.12.13</b>	<b>31.12.12</b>
Intérêts sur emprunts et dettes financières	33	24
Fournisseurs - factures non parvenues	5 319	5 659
Clients - avoirs à établir	1 430	1 320
Dettes fiscales et sociales	57	67
Charges à payer	1 138	363
<b>TOTAL</b>	<b>7 977</b>	<b>7 433</b>

#### **5.4.13 Eléments concernant les entreprises liées**

Titres de participation 42 553 milliers d'euros

**Actif circulant Brut**

Clients et comptes rattachés	2 586 milliers d'euros
Avances sur comptes courants	3 456 milliers d'euros

**Dettes Brutes**

Fournisseurs et comptes rattachés	3 632 milliers d'euros
Avances sur comptes courants	1 074 milliers d'euros

Produits financiers 67 milliers d'euros

Charges financières 17 milliers d'euros

**5.4.14 Provisions inscrites au bilan**

Provisions	Au 31.12.12	Augmentation		Diminution		Au 31.12.13
				Utilisées	Non utilisées	
Pour risques de change	132	105	132	0	105	
Pour charges	126	47	46	0	127	
<b>Total</b>	<b>258</b>	<b>152</b>	<b>178</b>	<b>0</b>	<b>232</b>	

Les provisions pour risques de change proviennent de l'actualisation des créances et des dettes en monnaies étrangères au cours de clôture de l'exercice. La société a repris partiellement, pour 46 milliers d'euros, la provision pour charge concernant un montant de TVA douanière due par un fournisseur défaillant et réclamé à Guillemot Corporation par l'administration. L'augmentation correspond à la provision pour charge liée à un litige avec un fournisseur de composants.

Dépréciations	Au 31.12.12	Augmentation	Diminution	Au 31.12.13
sur immobilisations financières	40 269	9	4	40 274
sur autres immobilisations financières	375	2	0	377
sur stocks	1 114	343	296	1 161
sur clients et comptes rattachés	88	39	25	102
sur immobilisations incorporelles	9 051	0	0	9 051
Autres provisions pour dépréciation	4 557	80	1 246	3 391
<b>Total</b>	<b>55 454</b>	<b>473</b>	<b>1 571</b>	<b>54 356</b>

L'augmentation de la provision sur le stock comprend 206 milliers d'euros de provision liée aux produits de la gamme CPL d'Hercules, 80 milliers d'euros sur des produits de la gamme WAE d'Hercules et 57 milliers d'euros sur les autres produits.

Les actions Ubisoft Entertainment SA et les actions propres, sont dépréciées, à la clôture de l'exercice, pour un montant de 1 731 milliers euros.

La société a déprécié les comptes attachés à ses filiales à hauteur de leur situation nette (les titres de participation pour 40 274 milliers d'euros, les avances en comptes courants pour 1 660 milliers d'euros).

Les dépréciations sur les créances clients hors groupe s'élèvent à 102 milliers d'euros et concernent des créances douteuses.

**5.4.15 Capital social**

	Nombre de titres	Valeur nominale	Montant
Au 31/12/12	15 004 736	0,77	11 553 646,72
Levées d'options de souscription d'actions	0	0,77	0,00
<b>Au 31/12/13</b>	<b>15 004 736</b>	<b>0,77</b>	<b>11 553 646,72</b>

Le capital est composé de 15 004 736 actions de 0,77 euro de nominal.

La fraction du capital représentée par les actions propres est de 1,97%.

Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Solde avant	Affectation	Après	Augmen	Résultat de	Solde au
	l'exercice du		l'exercice du			
	31.12.12	du 31.12.12	31.12.12	capital	31.12.13	31.12.13
Capital	11 554	0	11 554	0		11 554
Prime d'émission et de conversion	10 436	0	10 436	0		10 436
Prime de fusion	119	0	119	0		119
Réserve légale	275	0	275	0		275
Autres réserves	1 062	0	1 062	0		1 062
Report à nouveau débiteur	-2 986	-408	-3 394	0		-3 394
Résultat	-408	408	0	0	-1 542	-1 542
<b>TOTAL</b>	<b>20 052</b>	<b>0</b>	<b>20 052</b>	<b>0</b>	<b>-1 542</b>	<b>18 510</b>

Nombre maximal d'actions à créer :

Par levée d'options : 1 250 140

Plans de stock options en en cours:

Date du conseil	01.09.03	22.02.06	22.02.06	18.02.08	18.02.08
Nombre d'actions	459 000	433 000	246 000	383 000	217 000
Nominal	0,77 €	0,77 €	0,77 €	0,77 €	0,77 €
Prix de souscription	1,83 €	1,74 €	1,77 €	1,91 €	1,91 €
Date d'exercice	du 01.09.07 au 01.09.13	du 22.02.10 au 22.02.16	du 22.02.08 au 22.02.16	du 18.02.12 au 18.02.18	du 18.02.10 au 18.02.18
Nombre d'actions souscrites	16 700	10 500	12 000	0	6 360
-dont au cours de l'exercice 2012	0	0	0	0	0
Options de souscription d'actions annulées ou caduques	442300	0	0	0	0
Options de souscription d'actions restantes	0	422 500	234 000	383 000	210 640

45 560 options ont été exercées depuis l'origine.

**5.4.16 Avances et crédits alloués aux dirigeants**

Aucun crédit, ni avance n'a été alloué aux dirigeants de la société, conformément à l'article L.225-43 du code de commerce.

## 5.5 Notes sur le compte de résultat

### 5.5.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Par zone géographique	31.12.13	31.12.12
<b>(en milliers d'euros)</b>		
France	11 815	17 210
Union Européenne hors France	18 258	18 111
Autres	11 178	10 817
<b>TOTAL</b>	<b>41 251</b>	<b>46 138</b>

Par secteur d'activité	31.12.13	31.12.12
<b>(en milliers d'euros)</b>		
Thrustmaster	19 940	14 963
Hercules	21 311	31 175
<b>TOTAL</b>	<b>41 251</b>	<b>46 138</b>

### 5.5.2 Production stockée

La production stockée se présente comme suit :

	31.12.13	31.12.12
Production stockée	-3 055	3 626
<b>Total</b>	<b>-3 055</b>	<b>3 626</b>

### 5.5.3 Production immobilisée

La production immobilisée se présente comme suit :

	31.12.13	31.12.12
Production immobilisée	2 131	2 682
<b>Total</b>	<b>2 131</b>	<b>2 682</b>

Concernant les frais de développement, la société a mis en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 des outils de suivi de projet, permettant d'évaluer de manière fiable les dépenses liées à ces actifs.

Les frais liés à ces projets respectant les conditions d'activation sont désormais immobilisés. Le passage du compte de charges au compte « Immobilisations incorporelles en cours » à compter de la date à laquelle les critères d'activation ont été remplis, constitue un produit d'exploitation qui s'élève à 2 131 milliers d'euros pour l'exercice.

### 5.5.4 Autres produits d'exploitation

	31.12.13	31.12.12
Reprises sur provisions	321	551
Transferts de charges	203	253
Autres produits	241	286
<b>Total</b>	<b>765</b>	<b>1 090</b>

Les reprises de provisions concernent les stocks pour 296 milliers d'euros et les créances pour 25 milliers d'euros:

- la reprise de provision sur les stocks s'explique par la vente ou la destruction d'éléments pour lesquels des pertes de valeur avaient été constatées.
- la reprise de provision de créances concerne des reprises de provisions de créances clients douteuses définitivement irrécouvrables.

Les transferts de charges de 203 milliers d'euros correspondent à des refacturations de frais pour le compte de tiers et à des indemnités d'assurances reçues.

Les autres produits concernent principalement des revenus des immeubles dans le cadre de contrats de location.

### 5.5.5 Achats consommés

	31.12.13	31.12.12
Achats de Matières premières	20 463	30 473
Variations de stocks	83	1 361
<b>Total</b>	<b>20 546</b>	<b>31 834</b>

### 5.5.6 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se décomposent ainsi :

	31.12.13	31.12.12
Autres achats et charges externes	17 621	22 083
Autres charges	2 150	2 034
<b>Total</b>	<b>19 771</b>	<b>24 117</b>

Les prestations de transport s'élèvent à 1 264 milliers d'euros.

Les prestations de sous-traitance de filiales représentent 8 717 milliers d'euros, les dépenses de marketing et publicitaires, 3 859 milliers d'euros.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, la société a mis en place des outils de suivi de projets permettant de mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement. Les frais liés aux projets, remplissant les 6 conditions d'activation totalisent 2 131 milliers d'euros pour l'exercice. Les frais de développement qui ne respectent pas les critères d'activation sont définitivement enregistrés en charges et s'élèvent à 1 966 milliers d'euros pour 2013.

Les autres charges d'exploitation comprennent essentiellement les redevances de licences pour un montant de 1 937 milliers d'euros. Les licences d'exploitation sont rapportées au résultat au prorata des ventes réalisées sur les produits concédés.

Le montant comptabilisé des jetons de présence, pour l'exercice 2013, des membres du conseil d'administration s'élève à 77 milliers d'euros.

### 5.5.7 Charges de personnel

	31.12.13	31.12.12
Salaires et traitements	220	216
Charges sociales	87	78
<b>Total</b>	<b>307</b>	<b>294</b>

L'effectif au 31 décembre 2013 étant uniquement composé des mandataires sociaux dirigeants, le montant de la rémunération brute totale versée, au titre de leur fonction de dirigeant s'élève à 220 milliers d'euros.

### 5.5.8 Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

	31.12.13	31.12.12
Amortissements sur immobilisations incorporelles	924	295
Amortissements sur immobilisations corporelles	895	891
Dépréciations des actifs circulants	383	593
Provisions pour risques et charges	0	0
<b>Total</b>	<b>2 202</b>	<b>1 779</b>

Les amortissements sur immobilisations incorporelles concernent principalement les frais de développement activés à compter de la date de production du bien, ils totalisent 924 milliers d'euros sur l'exercice.

Les amortissements sur immobilisations corporelles correspondent principalement aux amortissements des constructions pour 133 milliers d'euros et des moules utilisés par la production pour un montant de 790 milliers d'euros.

Les dépréciations des actifs circulants comprennent une dotation de 343 milliers d'euros sur les stocks dont 286 milliers de dotations liés aux produits de la gamme CPL et WAE d'Hercules.

La dotation sur les créances s'élève à 39 milliers d'euros.

### 5.5.9 Résultat financier

	31.12.13	31.12.12
Produits financiers de participations	0	0
<b>Total autres produits financiers</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Reprise sur provisions et transfert de charges	1 382	2 062
Dotations financières aux amort. et provisions	195	467
<b>Total Reprises et dotations de provisions</b>	<b>1 187</b>	<b>1 595</b>
Différences positives de change	835	1 452
Différences négatives de change	668	1 223
<b>Total Différences de change</b>	<b>167</b>	<b>229</b>
Produits nets s/ cessions de VMP	241	792
Charges nettes s/ cessions VMP	16	40
<b>Produits s/ cessions de VMP</b>	<b>225</b>	<b>752</b>
Autres intérêts et produits assimilés	67	139
Intérêts et charges assimilés	235	241
<b>Total produits et charges d'intérêts</b>	<b>-168</b>	<b>-102</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 411</b>	<b>2 474</b>

Les risques financiers sont :

-Le risque de liquidité : Au 31 décembre 2013, la société n'utilise pas la totalité de ses capacités d'emprunt et de concours bancaires, son endettement net est de 2 528 milliers d'euros.

La société dispose d'un portefeuille de valeurs mobilières de placement de 6 644 milliers d'euros valorisé au cours moyen du mois de décembre 2013.

Il n'existe pas d'emprunts couverts par des clauses d'exigibilité au 31 décembre 2013.

-Le risque de variation des cours de bourse : La variation du cours de bourse des actions détenues a un impact sur le résultat de la société. Sur 2013, la baisse de 10% du cours des actions Ubisoft Entertainment SA, Gameloft SE et des titres propres (par rapport au cours retenu au 31 décembre 2013) aurait un impact de - 622 milliers d'euros sur le résultat financier.

Au 21 mars 2014, le cours de clôture de l'action Ubisoft Entertainment était de 12,585 euros, soit une hausse de 29%, par rapport au 31 décembre 2013, ce qui entraînerait la constatation d'une reprise de provision pour dépréciation de 1 648 milliers d'euros dans les comptes à cette date.

-Le risque de taux de marché : Une hausse de 1% des taux d'intérêt sur une base annuelle et en considérant le solde au 31 décembre 2013 (montant des dettes financières à taux variable, non couvertes) aurait pour impact une augmentation de charges de 32 milliers d'euros.

Le risque de change : La situation des actifs et passifs de la société en devises au 31 décembre 2013 s'établit comme suit (la position est donnée pour les montants non couverts, c'est-à-dire restant soumis à la variation des devises) :

Montants des devises exposées aux variations positives ou négatives de change :

(En milliers d'euros)	USD	GBP	CAD
Actif	7 725	780	0
Passif	10 353	25	635
Position nette avant gestion	-2 628	755	-635
Position hors bilan	0	0	0
Position nette après gestion	-2 628	755	-635

Une hausse de 10% du taux du dollar américain et du dollar canadien sur une base annuelle et en considérant l'encours au 31 décembre 2013 (montant des devises exposées aux variations de change) aurait pour impact une augmentation de la charge financière de 234 milliers d'euros.

L'impact de la variation de change sur les autres devises est non significatif.

Tous les acteurs majeurs du secteur multimédia ayant des prix de revient en dollars, il n'existe pas d'avantages compétitifs d'un fabricant par rapport à un autre qui se traduirait par une augmentation de ses parts de marché. Du fait de l'indexation des prix de vente sur les prix de revient en dollars pour l'ensemble

des acteurs du secteur, la profession fait évoluer les prix de vente à la hausse ou à la baisse en fonction de ses prix de revient.

Pour les matériels et les accessoires, la monnaie principale d'achat est le dollar américain. Pour les Etats-Unis, le Canada et tous les autres pays hors Europe, la monnaie de commercialisation est également le dollar américain. En Europe, la société vend principalement en euros. Les variations rapides des devises et principalement la variation à la baisse du dollar américain peuvent entraîner pour la société, une baisse du prix de vente des produits et impacter en conséquence la valeur du stock de marchandise. A l'inverse, une variation forte et rapide à la hausse du dollar au cours du deuxième semestre ne permettrait pas, compte tenu du caractère saisonnier de l'activité de la société, de répercuter cette hausse en totalité sur les prix de vente des produits et pourrait avoir un impact temporaire sur la marge brute. Cependant, afin de limiter le risque de change, la société Guillemot Corporation SA couvre les risques de variations de change par des achats au comptant, des contrats d'achats à terme et des options de change. D'autre part, la hausse des ventes à l'export observée ces dernières années, accentue la couverture naturelle et diminue sensiblement le risque de change.

-Le risque de crédit : Le risque de crédit représente le risque de perte financière dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. La société a recours à l'assurance-crédit pour faire face à ce risque. Le nombre de clients est restreint du fait du recours aux grossistes. Dans quelques cas, la société est amenée à accorder des encours complémentaires lorsque la couverture est jugée manifestement inadaptée.

#### Reprises et dotations de provisions financières

En raison des difficultés financières des filiales de Guillemot Corporation SA, la société a déprécié les comptes de certaines filiales lors des exercices précédents. Au regard des situations nettes au 31 décembre 2013, les titres de participations et les avances en compte courant de certaines filiales ont fait l'objet de dotations ou de reprises de provisions.

Concernant les titres de participations, la société a comptabilisé une dotation de 9 milliers d'euros sur les titres des filiales Guillemot SA (Belgique) et Guillemot Innovation Labs SAS (France) et repris pour 4 milliers d'euros, la provision pour dépréciation des titres Guillemot Srl (Italie).

La société a constaté une dotation complémentaire de 80 milliers sur l'avance en compte courant consentie à la filiale Guillemot INC (Canada) et une reprise de provision sur les avances en compte courant consenties aux filiales Guillemot Ltd (Royaume-Uni) pour 14 milliers d'euros et Guillemot GmbH (Allemagne) pour 28 milliers d'euros.

Les autres reprises sur provisions concernent principalement les titres Ubisoft Entertainment SA évalués au cours moyen de Bourse du mois de décembre 2013 pour 1 195 milliers d'euros et des reprises diverses pour pertes de change latentes, de l'exercice précédent, pour 132 milliers d'euros.

La société Guillemot Corporation SA a comptabilisé une provision de 105 milliers d'euros pour couvrir le risque de perte de change latente à la clôture de l'exercice.

#### Produits et charges nets sur cessions de Valeurs Mobilières de Placement

La société Guillemot Corporation SA a enregistré un résultat de cession de titres propres de -5 milliers d'euros au cours de l'exercice dans le cadre du contrat de liquidités en vigueur. Par ailleurs, la société a cédé, au cours de l'exercice, 863 874 bons de souscription d'actions Ubisoft Entertainment SA (BSA) attribués gratuitement en avril 2012 et constaté dans les comptes un gain net de 230 milliers d'euros.

#### Produits et charges d'intérêts

Les produits d'intérêts sont principalement constitués de 38 milliers d'euros d'intérêts sur les avances en comptes courant consenties aux filiales.

Les produits financiers comprennent également 28 milliers d'euros, correspondant à la réintégration à l'actif du bilan d'avance en compte courant, avance abandonnée par la société-mère en 2004 au bénéfice de sa filiale Guillemot GmbH (Allemagne) avec clause de retour à meilleure fortune.

Les charges des intérêts d'emprunts et des intérêts bancaires représentent 202 milliers d'euros. Les charges d'intérêts des comptes courants s'établissent à 17 milliers d'euros.

Les escomptes accordés totalisent 15 milliers d'euros.

### 5.5.10 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend des éléments extraordinaires et des éléments inhabituels par leur montant ou leur incidence relative à l'activité courante.

	31.12.13	31.12.12
Produits exceptionnels sur opération de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opération en capital	0	558
Reprise s/ prov et transfert de charges	46	1 235
<b>Total Produits exceptionnels</b>	<b>46</b>	<b>1 793</b>
Charges exceptionnelles s/ opérations de gestion	75	28
Charges exceptionnelles s/ opérations en capital	701	23
Dotations exceptionnelles aux amort. et dépréciations	356	0
<b>Total Charges exceptionnelles</b>	<b>1 132</b>	<b>51</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-1 086</b>	<b>1 742</b>

La reprise partielle de provision de 46 milliers d'euros est liée à un montant de TVA douanière due par un fournisseur défaillant et réclamée à Guillemot Corporation par l'administration.

Les autres charges exceptionnelles incluent 703 milliers d'euros correspondant à la résolution d'un litige avec un fournisseur et 27 milliers d'euros de valeur nette comptable de moules mis au rebut.

Les dotations comprennent 47 milliers d'euros de provision pour charge liée à un litige avec un fournisseur de composants. La société a sorti de l'actif des frais de développement ne respectant plus les six conditions d'activation. L'actif cessant d'être utilisé, la société a procédé, par conséquence, à un amortissement exceptionnel de 309 milliers d'euros pour le reliquat des frais inscrits à l'actif et non encore amortis au 31 décembre 2013.

### 5.5.11 Impôts sur les sociétés

Résultat 31.12.13	Courant	Exceptionnel	Net
Base imposable	-339	-1 086	-1425
Reports déficitaires	339	1 086	1425
IS à 33,33%	0	0	0
Crédits d'impôts	0	0	0

Les accroissements et allègements de la dette future d'impôt : charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante):

- Provision Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S) : 43 milliers d'euros
- Variations de change : 240 milliers d'euros

#### Tableau des déficits reportables

Années	Déficits reportables
2002	30 859
2003	7 690
2004	7 006
2005	9 171
2006	1 229
2009	565
2011	2 410
2012	357
2013	1 425
	<b>60 712</b>

### **5.5.12 Effectif moyen**

	<b>Total</b>	<b>Cadres</b>	<b>Non cadres</b>
31.12.13	5	5	0

L'effectif au 31 décembre 2013 est uniquement composé des mandataires sociaux dirigeants.

### **5.5.13 Engagements financiers**

#### Lettres d'intention :

Lettre de soutien à Guillemot GmbH (Allemagne) et Guillemot Ltd (Royaume-Uni) en tant qu'actionnaire se prononçant sur la continuité d'exploitation de ces sociétés.

#### Effets escomptés non échus :

166 milliers d'euros.

#### Encours crédits documentaires :

721 milliers d'euros.

#### Indemnités de départ en retraite :

L'effectif étant constitué des mandataires sociaux dirigeants, aucune indemnité de départ à la retraite n'est due.

#### Montants garantis sur licences :

1 121 milliers d'euros.

#### Achat à terme:

1 000 milliers d'USD au taux moyen de 1,37018, échéance janvier 2014.

#### Engagements donnés :

La société Guillemot Corporation SA a bénéficié d'abandons d'avances en comptes courants consentis au cours de l'exercice 2002 d'un montant total de 6 500 milliers d'euros de la part des fondateurs de la société.

Ces abandons sont assortis d'une clause de retour à meilleure fortune. Le montant total réintégré au passif de son bilan lors des exercices antérieurs s'élève à 4 834 milliers d'euros. L'exercice 2013 dégageant une perte, aucun montant n'est réintégré au bilan.

Le solde de 1 666 milliers d'euros sera progressivement réintégré au passif du bilan dans les années futures à hauteur de 20% du résultat net annuel.

#### Engagements reçus :

Guillemot Corporation SA a abandonné 6 000 milliers d'euros d'avance en compte courant au bénéfice de sa filiale, Guillemot GmbH (Allemagne).

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune dont les remboursements de la filiale ne pourront pas excéder 50% de son résultat net annuel lorsque la situation de la société redeviendra positive. L'exercice 2013 de la filiale Guillemot GmbH (Allemagne) étant bénéficiaire et compte tenu des modalités de remboursement, la société Guillemot Corporation SA a réintégré un montant de 28 milliers d'euros à l'actif de son bilan. Le solde de 5 746 milliers d'euros sera progressivement remboursé dans les années futures à hauteur de 50% du résultat net annuel.

Engagement reçu lié à l'activité opérationnelle : cautions bancaires de 1 000 milliers d'euros.

### **5.5.14 Rémunération des mandataires sociaux**

Les dirigeants mandataires sociaux (Messieurs Claude, Michel, Yves, Gérard et Christian Guillemot) sont rémunérés au titre de leurs fonctions de Président Directeur Général ou de Directeur Général Délégué. Ils ne bénéficient pas de contrats de travail. Le montant de la rémunération brute totale versée par la société aux dirigeants mandataires sociaux s'est élevé à 220 milliers euros au cours de l'exercice.

Le montant des jetons de présence versés par la société aux membres du conseil d'administration s'est élevé à 77 milliers d'euros au cours de l'exercice. Ce montant inclut la somme de 15 milliers d'euros versée à Mme Marie-Hélène Lair, en sa qualité d'administrateur indépendant.

Aucun régime de retraite spécifique n'a été mis en place pour les mandataires sociaux. Aucun engagement n'a été pris par la société correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci. Aucune rémunération n'a été versée en vertu d'un plan d'intéressement ou de primes. Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été attribuée.

#### **5.5.15 Société consolidante**

GUILLEMOT CORPORATION SA  
Place du Granier, BP 97143 - 35571 CHANTEPIE Cedex

### **5.6 Evènements Post Clôture**

Néant.

### **5.7 Projet d'affectation du résultat**

	En euros	En euros
<b>Origines</b>		
Report à nouveau antérieur		
Résultat de l'exercice clos le 31.12.2013		-1 541 889,91
<i>dont résultat courant après impôt:</i>	-456 072,18	
Prélèvement sur les réserves		
<b>Affectations</b>		
Affectations aux réserves :		
- Réserve légale		
- Réserve spéciale des plus-values à long terme		
- Autres réserves		
Dividendes		
Autres répartitions :		
- imputation sur les primes d'émission		
- imputation sur les primes d'apport		
- imputation sur les primes de conversion		
Report à nouveau débiteur	-1 541 889,91	
<b>TOTAL</b>	<b>-1 541 889,91</b>	<b>-1 541 889,91</b>

## **6 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

Aux Actionnaires

Guillemot Corporation SA  
Place du Granier  
BP 97143  
35571 Chantepie Cedex

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Guillemot Corporation SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **II - Justification de nos appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Règles et méthodes comptables

- La note 5.3.1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux frais de recherche et développement. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe 5.4.1 et 5.5.3 et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Par ailleurs, la note 5.3.3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations financières. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables et des méthodes d'évaluation suivis par votre société, nous en avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

### Estimations comptables

- Les immobilisations incorporelles, et plus précisément les marques et fonds de commerce, font l'objet de tests de dépréciation, selon les modalités décrites dans les notes 5.3.1 et 5.4.1. Nous avons examiné le caractère approprié de la méthodologie retenue par la société ainsi que les hypothèses utilisées.

- Les stocks de produits finis font l'objet de dépréciations, décrites dans les notes 5.3.4, 5.4.4, 5.4.14 et 5.5.8 de l'annexe. Nous avons examiné le caractère approprié de la méthodologie retenue par la société et procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Rennes, le 25 avril 2014

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit  
Yves PELLE

MB Audit SARL  
Roland TRAVERS

## ➤ **GOVERNEMENT D'ENTREPRISE ET CONTRÔLE INTERNE**

La société se réfère au code de gouvernement d'entreprise Middledenext pour les valeurs moyennes et petites.

### **1 RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOVERNEMENT D'ENTREPRISE ET LE CONTROLE INTERNE**

L'information est présentée au paragraphe 13.5 du Rapport de gestion.

### **2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE GUILLEMOT CORPORATION – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

Aux Actionnaires

Guillemot Corporation SA  
Place du Granier  
BP 97143  
35571 Chantepie Cedex

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Guillemot Corporation et en application des dispositions de l'article L.225-235 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion de risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

#### **Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du code de commerce.

### **Autres informations**

Nous attestons que le rapport du Président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du code de commerce.

Fait à Rennes, le 25 avril 2014

Les commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit  
Yves PELLE

MB Audit SARL  
Roland TRAVERS

## ➤ INFORMATIONS SUR LES MARCHES ET LES TENDANCES

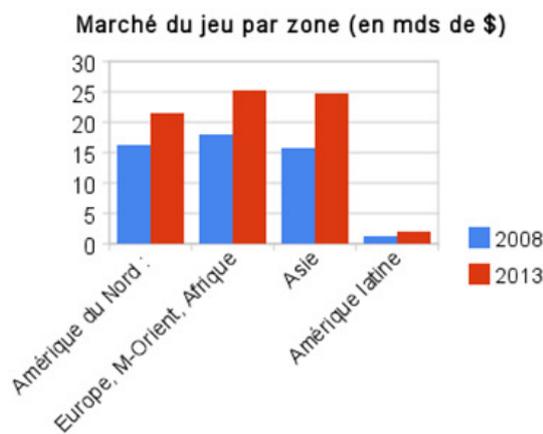
### 1 INFORMATIONS SUR LES MARCHES

#### 1.1 Le marché du jeu vidéo en transition avec l'arrivée des consoles de nouvelle génération

Le marché du jeu vidéo a été en retrait jusqu'à l'arrivée des nouvelles consoles Xbox® One et PlayStation®4 en fin d'année qui ont fait un véritable succès avec plus de sept millions de consoles vendues sur les deux derniers mois (Source : [www.vgchartz.com](http://www.vgchartz.com), 14/01/2014). Ces deux nouvelles consoles ont véritablement redynamisé le marché qui est prévu en croissance en 2014. En effet, leur implantation a été deux fois plus rapide que celles des générations précédentes. Ceci donne une nouvelle dynamique au marché qui se poursuivra en 2014 avec la sortie de très nombreux jeux.

Le jeu vidéo est la première industrie culturelle en France et dans le monde par son chiffre d'affaires. En deux ans, le chiffre d'affaires du secteur du jeu vidéo au niveau mondial est passé de 41,9 milliards d'euros en 2011 à presque 60 milliards en 2012. Selon le Syndicat National du Jeu Vidéo, le marché du jeu vidéo devrait s'établir à plus de 75 milliards d'euros en 2015 (Source : [www.snjv.org](http://www.snjv.org), 14/01/2014). Avec 2,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires, généré à plus de 90% par l'écosystème consoles et PC, le marché français du jeu vidéo est stable, preuve d'un grand dynamisme dans un contexte de fin de cycle et de crise économique (Source : [www.afjv.com](http://www.afjv.com), 04/02/2014).

#### Marché du jeu par zone (en milliards de dollars)



Source : PricewaterhouseCoopers

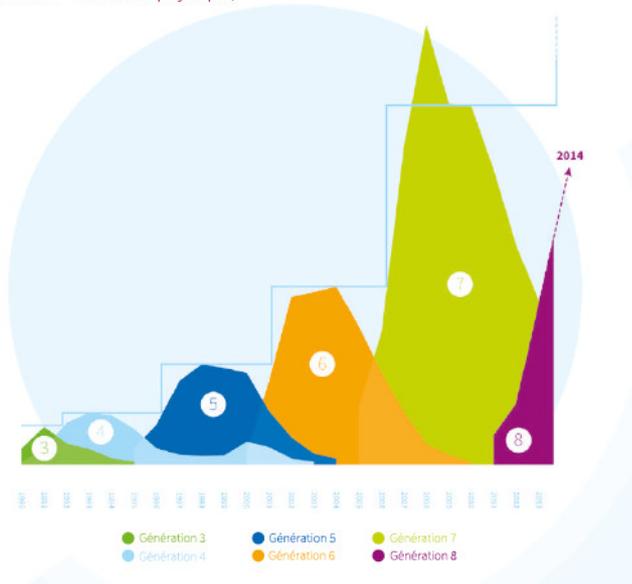
En Europe, le marché reste dominé par le Royaume-Uni, qui creuse son écart sur la France en 2013. Ces pays ont « produit à eux deux plus de jeux vidéo que tout le reste de l'Europe », analyse le cabinet d'études PricewaterhouseCoopers (Source : <http://playtime.blog.lemonde.fr>, 26/06/2009).

Des nouveaux supports de jeu vidéo tels que Smartphones, tablettes et box Internet vont aussi générer un nouveau marché d'accessoires et contribueront aussi à la croissance globale du marché des accessoires de jeux.

## 1.2 Le marché des consoles de jeux avec l'arrivée des consoles de Nouvelle Génération

En 2013, les consommateurs ont été dans une phase d'attente liée à l'arrivée des consoles Nouvelle Génération. L'industrie du jeu vidéo étant un marché cyclique qui, comme à chaque passage de génération comme celui qui s'est amorcée, crée de nouveaux besoins.

Les cycles de consoles de jeu vidéo  
(Hardware + Software physique)



Source : GFK – Données panel à fin 2013

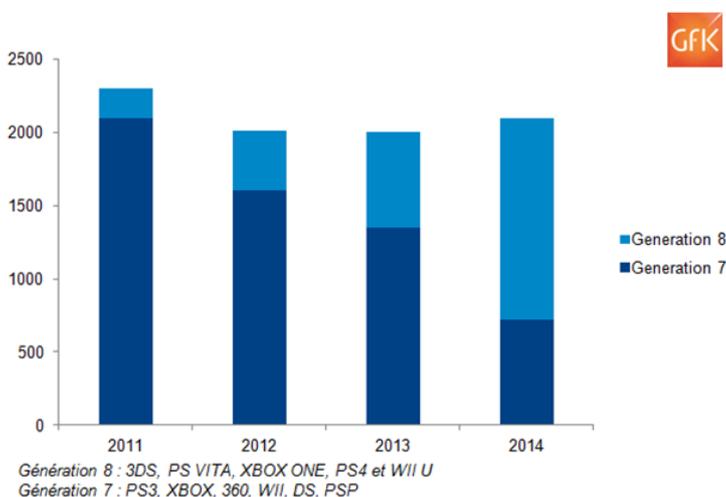
La sortie de deux nouvelles consoles de salon au bout de sept ans est un événement majeur dans l'industrie du divertissement. Même si le jeu vidéo est également menacé par la dématérialisation et les écrans plus mobiles, la nouvelle génération de machines, comme toutes les autres avant elle, devrait occuper le terrain durant au moins six ou huit ans.

Le marché des consoles s'articule depuis toujours autour de trois grands fabricants avec Microsoft pour la Xbox® 360 et maintenant la nouvelle Xbox® One sortie fin novembre 2013, Nintendo pour la console Wii® et Sony pour la console PlayStation® 3 avec la dernière en date, la console PlayStation®4.

Les deux « géants » Microsoft et Sony ont sorti leurs nouvelles consoles de jeux à une semaine d'intervalle. Véritables plates-formes de loisirs numériques de salon, la console PS4 et la console Xbox One intègrent de nouvelles technologies pour des usages connectés désormais indispensables.

Selon l'analyste Futuresource, le nombre cumulé de consoles PlayStation®4 (36 millions) et Xbox® One (30 millions) représenterait soixante-six millions vendues en 2018 dans le monde (Source : Multimédia à la Une, n°197, page 9, octobre 2013).

### Part en valeur des générations de consoles 7 et 8 sur le marché des loisirs interactifs en France



## Parc installé des nouvelles consoles dans le monde



(Source : [www.vgchartz.com](http://www.vgchartz.com), 14/01/2014)



(Source : GFK)

### **1.2.1 Nintendo Wii® / Nintendo Wii U®**

L'année 2013 a été « compliquée » pour la console Wii U® de Nintendo, les ventes ayant été inférieures aux prévisions. En l'absence de dynamique notable, la nouvelle console japonaise aura vendu à peine plus de consoles Wii U en douze mois que Microsoft Xbox® One en un peu plus d'un mois.

Le parc installé de la console Wii U dans le monde s'établit au 14 janvier 2014 à 5,3 millions de consoles, près d'un an après sa sortie (Source : [www.vgchartz.com](http://www.vgchartz.com), 14/01/2014).

### **1.2.2 PlayStation®3 / PlayStation®4**

Les trois premières consoles PlayStation furent de tels succès que la marque PlayStation est devenue synonyme de console de jeux vidéo de salon, particulièrement en France. La nouvelle venue, la console PlayStation®4 commercialisée en Europe depuis le 29 novembre dernier, va devoir se montrer à la hauteur tant le jeu vidéo est devenu un enjeu économique majeur pour tout l'univers de « l'entertainment ». La console PS®4 sera une vraie rupture qui permettra au jeu vidéo de se projeter dans les années à venir, mais c'est aussi l'héritière d'une lignée qui s'est bâtie sur des valeurs qui ont créé un lien fort avec les joueurs.

Sony Computer a profité du salon CES à Las Vegas pour faire un premier point sur les ventes de sa nouvelle console de salon, la PlayStation®4. Selon le fabricant, ce ne sont pas moins de 4,2 millions de consoles qui avaient été vendues aux joueurs à compter du 28 décembre dernier (Source : [www.jdli.com](http://www.jdli.com), 08/01/2014). Sony Computer précise que 9,7 millions de jeux PS4 ont été écoulés sur la même période, ce qui équivaut à un joli ratio de 2,31 titres vendus par console. La sortie de la console PS4 a eu un impact décisif sur les abonnements à son service en ligne payant, le PlayStation+, qui a vu ses souscriptions progresser de 90% et devrait s'imposer de lui-même sur cette nouvelle génération de machines (Source : [www.jdli.com](http://www.jdli.com), 08/01/2014).

Selon Andrew House, le PDG de Sony C.E., Sony compte vendre cinq millions de consoles PS4 d'ici à la fin de son année fiscale, soit d'ici fin mars 2014 (Source : Multimédia à la Une, n°197, page 9, octobre 2013). Sortie quelques jours aux Etats-Unis avant l'Europe, la console PS4 a connu un lancement brillant avec pas moins d'un million de consoles vendues en seulement quelques heures aux dires du fabricant (Source : Le

Journal des Loisirs Interactifs, n°255, page 4, 25 novembre 2013). Le lancement est prévu sur le marché japonais fin février 2014.

De son côté, la console PS3 va s'orienter de plus en plus vers une cible familiale. Avec un parc installé en France de cinq millions de machine, soit un foyer sur quatre, elle doit, pour poursuivre son développement, continuer à fournir des jeux novateurs mais également élargir son audience (Source : Multimédia à la Une, n°197, page 25, octobre 2013).

### **1.2.3 XBOX 360 / Xbox One**

Arrivé sur le marché de la console de jeux il y a dix ans, Microsoft a véritablement percé sur le marché avec la console Xbox 360. Près de huit ans après sa sortie, celle-ci cohabite désormais avec la nouvelle console Xbox® One, console next-gen sortie le 22 novembre 2013. Le lancement de la console Xbox® One en France a été un élément fort que les consommateurs attendaient.

Il s'agit de la nouvelle génération de consoles de jeux et de divertissement tout-en-un imaginée pour révolutionner le salon du 21<sup>ème</sup> siècle. La console de Microsoft vient de franchir le cap des trois millions de consoles vendues dans les treize pays où elle est commercialisée. Autre information et toujours selon Microsoft, la console Xbox® One est ainsi devenue « la console à s'être vendue le plus rapidement durant le mois de novembre aux Etats-Unis » (Source : [www.jdli.com](http://www.jdli.com), 07/01/2014). La console Xbox One est d'abord une console conçue par des gamers pour des gamers. Cette nouvelle console incarne le jeu vidéo et la façon de proposer de *l'entertainment* pour les dix années à venir. L'innovation la plus marquante de la nouvelle manette, qui par ailleurs garde l'ergonomie très appréciée de la précédente, est la gâchette à impulsion.

### **1.2.4 Nintendo DS / 3DS**

Depuis le début de l'année 2013, l'ensemble de l'écosystème Nintendo 3DS enregistre une progression de +31% en valeur (hardware, accessoires et software inclus éditeurs tiers) (Source : Le Journal des Loisirs Interactifs, n°245, page 52, 25/06/2013). La dynamique 3DS est soutenue par un rythme de sortie des jeux inégalée.

## **1.3 Le marché du « streaming audio », des casques audio et des haut-parleurs multimédia**

### **1.3.1 Le marché du « streaming audio » : Un marché toujours en plein boom**

Le marché de l'audio est en pleine transformation avec l'explosion des ventes de Smartphones et tablettes, et des sites de streaming qui deviennent les principales sources musicales pour les consommateurs. Libéré du support physique pour écouter sa musique, le consommateur moderne aspire par extension à ce qu'elle l'accompagne partout, que ce soit « indoor » ou « outdoor ».

Le marché des haut-parleurs sans fil est un marché à la fois très prometteur et concurrentiel. Le standard sans fil est en train de s'imposer pour l'écoute de la musique et le « streaming audio » avec Deezer et Spotify, devient une source de musique incontournable présente aussi bien dans les Smartphones, les tablettes et les PC. En effet, après iTunes, ces sites offrent un choix illimité de musique gratuite ou accessible et la diffusion de la musique peut se faire sur des enceintes sans fil dans la maison et « outdoor » pour les activités extérieures.

Selon l'institut GFK, le plus grand vecteur de démocratisation de l'audio nomade est, et restera, le Smartphone (Source : [www.qobuz.com](http://www.qobuz.com), 09/09/2013).

Ce marché, qui a plus que doublé aux Etats-Unis cette année pour atteindre près d'un milliard de dollars, est aussi très convoité par toutes les sociétés présentes dans l'audio (Source : NPD).

Les chiffres NPD suivants montrent l'explosion des ventes aux Etats-Unis de ce marché avec une croissance de +142% en valeur entre 2012 et 2013, et de +227% en volume sur la période (Source : NPD).

### **1.3.2 Le marché des casques audio : un marché à l'écoute**

A l'ère de la musique dématérialisée, le marché des casques audio se porte bien et il serait même sur le point de dépasser celui de la Hi-Fi. Il connaît depuis quelques années une croissance soutenue à deux chiffres. Pour se démarquer, les fabricants redoublent d'efforts en matière de créativité et de performances. Chaque marque cultive son style qui lui est personnel, totalement original et susceptible de fédérer autour d'elle une vraie communauté de fans.

En France, il se vend dix millions de casques audio par an, soit deux fois plus qu'il y a quatre ans (Source : Ouest France, 07/02/2014). Avec la démocratisation des Smartphones et tablettes, les casques audio touchent toutes les générations. Depuis quelques années, il est un accessoire de mode, voire une marque

de statut social. Non seulement, le casque permet d'écouter où l'on veut sa musique, mais en plus on peut l'arborer comme un accessoire de mode. Ce marché des casques audio haut de gamme est tiré par des innovations technologiques : casques sans-fil dotés d'un micro compatible avec le smartphone, fonction anti-bruit pour les utiliser en « open space »...

### **1.3.3 Le marché des haut-parleurs multimédia**

Le marché des haut-parleurs multimédia a suivi le ralentissement des ventes de PC.

Les chiffres NPD suivants font apparaître une baisse de ce marché aux Etats-Unis entre 2012 et 2013 de -21,3% en valeur, avec cependant une hausse de 2% du prix moyen.

### **1.3.4 Le marché du Djing numérique**

Ce segment est une vraie tendance de fonds qui depuis quelques années maintenant constitue un véritable « mode de vie » pour les nouvelles générations. Les DJs sont devenus des artistes à part entière avec des succès planétaires. Des DJs renommés, tels que David Guetta ou Bob Sinclar, ont initié le DJ et d'autres aujourd'hui leur « emboîtent le pas » au niveau international.



Ce marché étant réparti entre les magasins de musique et les magasins d'électronique, peu d'indicateurs fiables et à jour sont disponibles pour quantifier sa taille et la croissance.

## **1.4 Le marché du Wifi et Courant Porteur en Ligne**

La valeur ajoutée et les volumes dans le secteur du WiFi et du Courant Porteur en Ligne ayant baissé fortement suite à la concurrence des opérateurs de téléphonie, le Groupe a décidé de ne pas renouveler ses gammes.

## **1.5 Le marché du PC en recul et un marché des tablettes tactiles avec le « vent en poupe »**

Selon le cabinet IDC, les ventes mondiales d'ordinateurs sur l'année 2013 ont accusé un recul de 10% à 314,6 millions d'unités, et ce au profit des tablettes et des Smartphones (Source : [www.jdli.com](http://www.jdli.com), 10/01/2014). L'ordinateur portable s'est transformé en un bel objet séduisant et ultra-mobile. Matériaux nobles, finesse extrême, performances à revendre, belle autonomie sans pour autant enrayer le repli des ventes....

Les tablettes ont connu un succès foudroyant tant leur usage est évident et parfaitement complémentaire du Smartphone et de l'ordinateur. Ces plateformes ont véritablement le « vent en poupe ». Pour preuve, il s'est vendu 50 millions de tablettes en trois mois début 2013, contre 77-78 millions de PS3 en sept ans (autant de Xbox 360) (Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr), 25/06/2013). Selon les analystes de l'Institut GFK, il se vendra à peu près 1,2 milliard de Smartphones durant l'année 2014 (Source : [www.qobuz.com](http://www.qobuz.com), 09/09/2013). En 2013, GFK estime à 6 millions le nombre de tablettes vendues en France (Source : Multimédia à la Une, N°193, page 10, juin 2013).

D'après GARTNER, les livraisons de PC classiques (PC de bureau et portables) vont en 2014 encore, continuer de décliner dans le monde (Source : [www.zdnet.fr](http://www.zdnet.fr); 10/01/2014).

- Dans la zone EMEA : La zone EMEA est celle qui contribue, négativement, le plus fortement à la chute mondiale des ventes de PC avec des baisses au-delà des 15% : -16,8% au premier trimestre 2013 et -16% au deuxième trimestre, à respectivement 23,2 et 21,2 millions de PC livrés, contre plus de 25 millions en 2012 (Source : [www.zdnet.fr](http://www.zdnet.fr); 10/01/2014). Les ventes de PC ont chuté de 10% en 2013 en Asie sous l'effet de la concurrence des Smartphones et tablettes (Source : [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr), 21/01/2014). En 2013, près de 315,97 millions de PC ont été écoulés, soit un retrait de 10% (Source : Journal du Net, 06/02/2014). A noter, qu'en 2013, IDC estime la baisse du marché PC sur les marchés matures à -8,4% (-9,8% pour les PC

portables et -6% pour les PC de bureaux) et pour les marchés émergents, la baisse du marché PC atteindrait -11,3% (Source : [www.journaldunet.fr](http://www.journaldunet.fr), 06/02/2014).

## **1.6 Le marché des TV connectées et des nouvelles box permettant de jouer**

### **1.6.1 Télévisions connectées et box Internet**

L'augmentation de la puissance des nouvelles Box Internet permet une expérience de jeux raisonnable. Ceci génère un nouveau besoin d'accessoires de jeux.

### **1.6.2 Marché des casques audio pour les joueurs connectés**

Le segment du marché des casques est en légère baisse aux Etats-Unis avec un recul en volume de -4,2% entre 2012 et 2013 (Source : NPD).

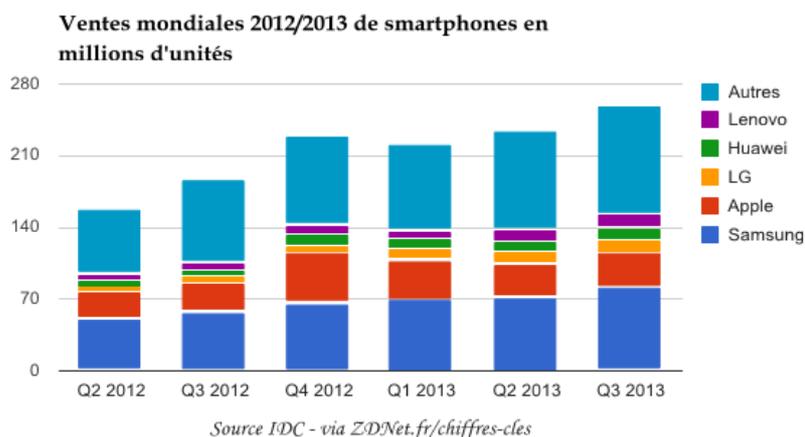
Le haut de gamme occupe une part croissante et les constructeurs rivalisent de technicité pour des casques à forte valeur ajoutée. Dans le vaste marché des casques audio, les modèles pour amateurs de jeux vidéo constituent une « famille à part ». Ils doivent être conçus comme de véritables outils, voire des équipements de combat, répondant ainsi à des besoins bien spécifiques. De nombreux jeux en ligne demandent de pouvoir communiquer avec les autres joueurs. Ainsi, pour s'immerger dans l'action sans déranger l'entourage et ne pas perdre du temps en tapant les messages au clavier, un casque équipé d'un microphone constitue l'outil indispensable.

Avec l'arrivée des nouvelles consoles, ce marché devrait être redynamisé.

## **1.7 Le marché des Smartphones**

Le marché du Smartphone n'a jamais été aussi riche qu'en 2013. Il est plus dynamique que jamais notamment en raison de la prolifération des abonnements sans engagements. L'arrivée massive des Smartphones et tablettes a entraîné tout un écosystème de matériels désormais connectés dont les enceintes sans fil.

Les Smartphones ont connu ces dernières années une explosion avec des processeurs de plus en plus puissants. En effet, la démocratisation de ce type de support, de leurs forfaits et le lancement fin janvier 2013 de la 4G ont permis de rendre ce secteur très dynamique. En 2013, Samsung a renforcé sa place de numéro 1 devant Apple sur les Smartphones et évince Nokia du marché mobile. Au troisième trimestre 2013, les livraisons mondiales de Smartphones progressent de 38,8% à 254,8 millions d'unités (Source : [www.ZDNet.fr](http://www.ZDNet.fr), 05/11/2013).



## **1.8 Le marché des accessoires pour PC et consoles de jeux**

Le marché des accessoires de jeux pour consoles a connu en 2013 une période de transition avec l'arrivée des consoles de Nouvelle Génération.

Néanmoins, les chiffres publiés par NPD montrent aux Etats-Unis une croissance des accessoires de jeux PC de +11,3% en valeur entre 2012 et 2013, de +20% en volume malgré un prix moyen en baisse de -7,3% (Source : NPD).

A titre de comparaison entre le second semestre 2012 et celui de l'année 2013, aux Etats-Unis, le marché des accessoires de jeux PC a augmenté de +21,2% en valeur et de +31,1% en volume.

Les accessoires de jeux pour consoles, eux, ont été en hausse de +4,7% en valeur et de +20,1% en volume entre le second semestre 2012 et celui 2013 aux Etats-Unis.

- Les ventes de gamepads ont été en croissance de plus de 15% à la fois en valeur et de 7% en volume avec un prix moyen en augmentation de 8%.

## **2 INFORMATIONS SUR LES TENDANCES**

Thrustmaster : Le Groupe a été précurseur dans le développement et le lancement de volants pour les deux consoles de Nouvelle Génération et est désormais l'un des leaders mondiaux sur ce marché. Le rapide déploiement du parc installé, avec la PlayStation®4 qui vient de dépasser les 7 millions d'exemplaires vendus et la Xbox®One les 4 millions d'exemplaires, accroît le potentiel commercial des accessoires Thrustmaster.

Hercules : Les équipes de Recherche et Développement Hercules ont développé des savoir-faire de très haut niveau dans l'audio qui permettent aujourd'hui au Groupe de proposer des solutions matérielles et logicielles avancées dans le domaine du DJ, des haut-parleurs sans fil et multimédia. Cette expertise est régulièrement reconnue au travers des récompenses internationales reçues par le Groupe, comme les deux Prix de l'Innovation et du Design décernés au salon américain CES de Las Vegas en janvier 2014. La stratégie d'Hercules est de se concentrer maintenant sur un nombre limité de produits à plus forte valeur ajoutée et de les diffuser mondialement. Le Groupe met en place une distribution plus qualitative et sélectionne les points de vente qui permettront une réelle mise en valeur de ces produits à fort potentiel.

Dans le même temps, le Groupe renforce son dispositif commercial en Asie par une présence permanente sur la zone et étoffe son équipe commerciale française.

La stratégie du Groupe de se positionner sur des marchés à fort potentiel, tels que les accessoires pour consoles de Nouvelle Génération, pour les tablettes et Smartphones, se matérialise aujourd'hui par un premier succès dans les accessoires de jeux.

La forte croissance du parc installé des Smartphones et tablettes offre, pour le Groupe, le même potentiel de succès pour les accessoires audio.

Le Groupe anticipe une croissance de ses ventes sur l'exercice 2014.

# ➤ ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 22 MAI 2014

## 1 ORDRE DU JOUR

### ▪ De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

- Rapports du conseil d'administration,
- Rapports des commissaires aux comptes,
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2013,
- Affectation du résultat social de l'exercice clos le 31 décembre 2013,
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013,
- Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce,
- Nomination de Madame Maryvonne Le Roch - Nocéra en qualité d'administrateur,
- Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la société,
- Pouvoirs en vue des formalités.

### ▪ De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

- Rapport du conseil d'administration,
- Rapport des commissaires aux comptes,
- Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à la réduction du capital social par annulation d'actions de la société,
- Pouvoirs en vue des formalités.

## 2 TEXTE DES RESOLUTIONS

### ▪ De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

#### **PREMIERE RESOLUTION**

*(Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2013)*

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration et des rapports des commissaires aux comptes, approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

*(Affectation du résultat social de l'exercice clos le 31 décembre 2013)*

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élevant à 1 541 889,91 euros au compte report à nouveau débiteur.

L'assemblée prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

#### **TROISIEME RESOLUTION**

*(Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013)*

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport sur la gestion du groupe inclus dans le rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013, approuve les comptes consolidés dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

*(Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce)*

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce, approuve les conventions qui y sont mentionnées et les conclusions dudit rapport.

## **CINQUIEME RESOLUTION**

*(Nomination de Madame Maryvonne Le Roch - Nocéra en qualité d'administrateur)*

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, décide de nommer Madame Maryvonne Le Roch - Nocéra en qualité d'administrateur pour une durée de six ans.

Le mandat d'administrateur de Madame Maryvonne Le Roch - Nocéra prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2020 sur les comptes du dernier exercice clos.

## **SIXIEME RESOLUTION**

*(Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la société)*

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, autorise le conseil d'administration, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du code de commerce, du règlement n°2273/2003 de la Commission européenne du 22 décembre 2003, et aux pratiques de marché admises par l'Autorité des Marchés Financiers, à procéder à l'achat de ses propres actions, dans la limite de 10% du nombre total des actions composant le capital social de la société, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations pouvant l'affecter postérieurement à la date de la présente assemblée, en vue de :

- l'animation du marché ou la liquidité du titre, par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- la conservation et la remise ultérieure des titres en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ; étant précisé que le nombre de titres acquis à cet effet ne peut excéder 5% des titres composant le capital de la société,
- la couverture de valeurs mobilières donnant droit, par conversion, exercice, remboursement ou échange, à l'attribution d'actions de la société,
- la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de toutes autres formes d'allocations d'actions à des salariés et/ou mandataires sociaux dirigeants de la société et/ou de son groupe,
- l'annulation des actions acquises, sous réserve de l'adoption par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'une résolution spécifique.

Lorsque les actions sont rachetées pour favoriser la liquidité du titre, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite de 10% ci-dessus correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de la présente autorisation.

Le nombre d'actions que la société pourra détenir, directement ou indirectement, à quelque moment que ce soit, ne devra pas représenter plus de 10% du capital de la société, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations pouvant l'affecter postérieurement à la date de la présente assemblée.

Le prix maximum d'achat par action est fixé à 5 euros, soit à titre indicatif, sur la base du nombre d'actions composant le capital social au 28 février 2014, un montant maximum d'achat de 7 502 365 euros.

L'acquisition, la cession ou le transfert des actions pourra être effectué par tous moyens, en une ou plusieurs fois, sur le marché ou de gré à gré, y compris par voie d'opération de blocs de titres (sans limitation de volume), et dans le respect de la réglementation en vigueur.

Ces opérations pourront intervenir à tout moment, sous réserve des périodes d'abstention prévues par les dispositions légales et réglementaires.

L'assemblée donne tous pouvoirs au conseil d'administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi, à l'effet de décider la mise en œuvre du présent programme de rachat d'actions, conclure tous accords, passer tous ordres, effectuer toute affectation ou réaffectation des actions acquises, dans le respect des dispositions légales et réglementaires, toute formalité et toute déclaration requise et, généralement, faire le nécessaire.

La présente autorisation est donnée pour une période de dix-huit mois à compter de la présente assemblée. Elle met fin, pour la fraction non utilisée, à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 23 mai 2013.

## **SEPTIEME RESOLUTION**

*(Accomplissement des formalités légales consécutives à l'assemblée générale ordinaire)*

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

- De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

## **HUITIEME RESOLUTION**

*(Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à la réduction du capital social par annulation d'actions de la société)*

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport

des commissaires aux comptes, et statuant conformément à l'article L.225-209 du code de commerce, autorise le conseil d'administration à procéder, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, à l'annulation de tout ou partie des actions propres que la société détient ou pourra détenir par suite de rachats réalisés dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par la sixième résolution soumise à la présente assemblée ou dans le cadre de ceux autorisés antérieurement, et ce, dans la limite de 10% du capital social de la société par périodes de vingt-quatre mois, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations pouvant l'affecter postérieurement à la date de la présente assemblée.

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au conseil d'administration pour procéder à la réduction du capital social par annulation d'actions, en fixer les modalités, imputer la différence entre la valeur comptable des actions annulées et leur valeur nominale sur tous postes de réserves et/ou primes disponibles, en constater la réalisation, procéder à la modification corrélative des statuts et à toutes les formalités nécessaires.

La présente autorisation est donnée pour une période de dix-huit mois à compter de la présente assemblée. Elle met fin à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 23 mai 2013.

## **NEUVIEME RESOLUTION**

*(Accomplissement des formalités légales consécutives à l'assemblée générale extraordinaire)*

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

## **3 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte pour soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013, la nomination d'un nouvel administrateur, et pour vous demander de vous prononcer sur des résolutions ayant pour objet de conférer deux autorisations à votre conseil d'administration.

Les quatre premières résolutions qui vous sont proposées portent sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et notamment :

- l'approbation des comptes sociaux et consolidés à cette date ;
- l'affectation du résultat social de l'exercice se soldant par un résultat déficitaire de 1 541 889,91 euros, que nous vous proposons d'affecter au compte report à nouveau débiteur ;
- l'approbation des conventions règlementées intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, lesquelles ont reçu l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Par la cinquième résolution, nous vous proposons la nomination de Madame Maryvonne Le Roch - Nocéra en qualité d'administrateur de votre société.

Madame Maryvonne Le Roch - Nocéra serait nommée pour une durée de six ans et son mandat prendrait fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2020 sur les comptes du dernier exercice clos.

Nous vous précisons que la nomination de Madame Maryvonne Le Roch - Nocéra qui vous est proposée permettrait à votre conseil de faire entrer en son sein un deuxième membre de sexe féminin et de respecter ainsi les dispositions légales applicables en matière de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du conseil d'administration.

En outre, la nomination de Madame Maryvonne Le Roch - Nocéra permettrait à votre conseil de se doter d'un deuxième membre indépendant au sens du code de gouvernement d'entreprise Middlednext.

La sixième résolution soumise à vos suffrages permettrait à votre conseil de continuer à opérer en bourse sur les actions de la société en vue de l'animation du marché ou la liquidité du titre, par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

En outre, votre conseil souhaiterait également avoir la possibilité d'opérer en bourse sur les actions de la société en vue de :

- la conservation et la remise ultérieure des titres, en paiement ou en échange, dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ; étant précisé que le nombre de titres acquis à cet effet ne pourra excéder 5% des titres composant le capital de la société,
- la couverture de valeurs mobilières donnant droit, par conversion, exercice, remboursement ou échange, à l'attribution d'actions de la société,
- la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou toutes autres formes d'allocations d'actions à des salariés et/ou mandataires sociaux dirigeants de la société et/ou de son groupe,

- l'annulation des actions acquises, sous réserve de l'adoption par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'une résolution spécifique.

Votre conseil pourrait procéder à l'achat d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social à quelque moment que ce soit ; étant précisé que le nombre d'actions que la société viendrait à détenir, directement ou indirectement, ne devra pas représenter plus de 10% du capital de la société.

Le prix maximum d'achat par action serait fixé à 5 euros, soit sur la base du nombre d'actions composant le capital social au 28 février 2014, un montant maximum d'achat de 7 502 365 euros.

L'acquisition, la cession ou le transfert des actions pourrait être effectué, en une ou plusieurs fois et par tous moyens, sur le marché ou de gré à gré, y compris par voie d'opération de blocs de titres (sans limitation de volume), et dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Cette autorisation serait donnée à votre conseil d'administration pour une période de 18 mois à compter de la présente assemblée.

Par la septième résolution, nous vous demandons de bien vouloir donner pouvoir à toute personne porteuse d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée afin d'accomplir toutes les formalités consécutives à l'adoption ou non des résolutions de la compétence de l'assemblée générale ordinaire.

La huitième résolution qui vous est proposée, permettrait à votre conseil, s'il l'estime nécessaire, de réduire le capital social de la société par annulation d'actions que la société détient ou pourrait détenir par suite de rachats opérés dans le cadre du programme de rachat d'actions qui vous est proposé à la sixième résolution et/ou dans le cadre de programmes autorisés antérieurement ; étant précisé que votre conseil ne pourra annuler plus de 10% du nombre d'actions composant le capital social de la société par périodes de vingt-quatre mois.

Cette autorisation permettrait à votre conseil de fixer les modalités de la réduction de capital par annulation d'actions, d'en constater la réalisation, d'imputer la différence entre la valeur comptable des actions annulées et leur valeur nominale sur tous postes de réserves et primes disponibles et de procéder à la modification corrélative des statuts.

Cette autorisation serait donnée à votre conseil d'administration pour une période de 18 mois à compter de la présente assemblée.

Par la neuvième résolution, nous vous demandons de bien vouloir donner pouvoir à toute personne porteuse d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée afin d'accomplir toutes les formalités consécutives à l'adoption ou non des résolutions de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire.

Nous espérons que les propositions qui précèdent recevront votre agrément.

Fait à Rennes, le 26 mars 2014,

Le conseil d'administration.

#### **4 RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES – ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

Aux Actionnaires

Guillemot Corporation SA  
Place du Granier  
BP 97143  
35571 Chantepie Cedex

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### **CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

##### **Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article L.225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

##### 1- Garantie donnée à la société Guillemot Ltd

Administrateurs concernés : Messieurs Claude, Michel, Yves, Gérard et Christian Guillemot

Nature et objet : Le 28 août 2013, votre société a fourni à votre filiale anglaise Guillemot Ltd une garantie afin que cette dernière puisse être exemptée de l'obligation de faire vérifier, par un commissaire aux comptes, ses comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

Modalités : Garantie de passif de la société Guillemot Ltd au 31 décembre 2012 (lequel s'élevait à 18 400 Livres Sterling) jusqu'à ce que le passif soit acquitté en totalité.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 28 août 2013.

#### **CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

##### **Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs**

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### 1- Avenant au bail signé avec la société Ubisoft Books and Records SASU

Administrateur concerné : Monsieur Yves Guillemot

Nature et objet : Le 1<sup>er</sup> juillet 2010, votre société a conclu un bail commercial avec la société Ubisoft Books and Records SASU, pour une surface de 111m<sup>2</sup> à usage de bureaux. Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 1<sup>er</sup> juillet 2010. Le 28 mars 2012, votre conseil d'administration a autorisé la signature d'un avenant audit bail prenant acte que la société Ubisoft International SAS a subrogé dans tous ses biens, droits et obligations la société Ubisoft Books and Records SASU, cette dernière ayant été dissoute sans liquidation, avec effet au 30 novembre 2011. Le loyer annuel est fixé à 9 213 € HT.

Modalités : Le montant des loyers reçus au cours l'exercice écoulé s'élève à 9 213 € HT.

#### 2- Avenant au bail signé avec la société Guillemot Administration et Logistique Sarl

Administrateur concerné : Monsieur Christian Guillemot

Nature et objet : Le 1<sup>er</sup> juillet 2010, votre société a conclu un bail commercial avec la société Guillemot Administration et Logistique Sarl, pour une surface de 667m<sup>2</sup> à usage de bureaux et un loyer annuel fixé à 55 361 € HT. Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Le 24 octobre 2012, votre conseil d'administration a autorisé la signature d'un avenant audit bail le 30 octobre 2012, lequel a pris effet le 1<sup>er</sup> novembre 2012, modifiant la surface pour la porter à 640 m<sup>2</sup> ainsi que le loyer annuel pour le porter à 53 120 € HT.

Modalités : Le montant des loyers reçus au cours de cet exercice s'élève à 53 120 € HT.

#### 3- Bail signé avec la société Guillemot Innovation Labs SAS

Administrateur concerné : Monsieur Claude Guillemot

Nature et objet : Le 30 octobre 2012, votre société a conclu un bail commercial avec la société Guillemot Innovation Labs SAS, pour une surface de 27m<sup>2</sup> à usage de bureaux, lequel a pris effet le 1<sup>er</sup> novembre 2012. Le loyer annuel est fixé à 2 241 € HT.

Modalités : Le montant des loyers reçus au cours de cet exercice s'élève à 2 241 € HT.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 24 octobre 2012.

#### 4- Avenant au bail conclu le 1<sup>er</sup> décembre 2002 avec la société Guillemot Administration et Logistique Sarl

Administrateur concerné : Monsieur Christian Guillemot

Modalités : Le loyer mensuel est porté à 9 343,00 Euros HT.

Le montant des loyers reçus au cours de cet exercice s'élève à 112 116,00 euros HT.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 20 août 2007.

#### 5- Bail avec la société Hercules Thrustmaster SAS

Administrateur concerné : Monsieur Claude Guillemot

Le 1<sup>er</sup> juillet 2010, votre société a conclu un bail commercial avec la société Hercules Thrustmaster SAS, pour une surface de 570m<sup>2</sup> à usage de bureaux. Le loyer annuel est fixé à 47 310 Euros HT.

Modalités : Le montant des loyers reçus au cours de cet exercice s'élève à 47 310 Euros HT.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 1<sup>er</sup> juillet 2010.

#### 6- Application de la clause de retour à meilleure fortune sur des avances en comptes courants abandonnés lors d'exercices antérieurs

Administrateurs concernés : Messieurs Claude, Michel, Yves, Gérard, Christian Guillemot

Messieurs Claude, Michel, Yves, Gérard, Christian Guillemot ont abandonné le 30 août 2002 pour un total de 4 999 997,10 Euros de créances correspondant à des avances non rémunérées, avec une clause de retour à meilleure fortune insérée dans les actes d'abandon de créance. Lorsque la société redeviendrait bénéficiaire, elle devra rembourser à Messieurs Claude, Michel, Yves, Gérard, Christian Guillemot le montant en principal des créances abandonnées, étant entendu que le montant pouvant être remboursé annuellement ne pourra être supérieur à 4% du résultat net annuel pour chacun des actionnaires.

Modalités : Le montant des avances restant à rembourser au 31 décembre 2013 s'élève à 1 666 316,20 euros.

Fait à Rennes, le 25 avril 2014

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit  
Yves PELLE

MB Audit SARL  
Roland TRAVERS

## **5 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES, DESIGNE ORGANISME TIERS INDEPENDANT, SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIETALES CONSOLIDEES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Guillemot Corporation S.A. désigné organisme tiers indépendant, dont la recevabilité de la demande d'accréditation a été admise par le COFRAC, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

### **Responsabilité de la société**

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, conformément aux procédures utilisées par la société, (ci-après le « Référentiel ») dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponibles sur demande au siège de la société.

### **Indépendance et contrôle qualité**

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes d'exercice professionnel et des textes légaux et réglementaires applicables.

### **Responsabilité du commissaire aux comptes**

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de 5 personnes entre décembre 2013 et mars 2014 pour une durée d'environ 3 semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000<sup>1</sup>.

#### **1- Attestation de présence des Informations RSE**

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce : avec les limites précisées dans les paragraphes 11.1, 11.2.1.1 et 11.3 de la partie RSE du rapport de gestion.

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises

## 2- Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

### **Nature et étendue des travaux**

Nous avons mené 2 à 3 entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;

- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes<sup>2</sup> :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;

- au niveau d'un échantillon représentatif de sites (Carentoir et Rennes) que nous avons sélectionnés en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente 52% des effectifs, et entre 76 et 100% des informations quantitatives environnementales.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

### **Conclusion**

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Neuilly-sur-Seine, le 25 avril 2014

L'un des Commissaires aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit

Yves Pelle  
Associé

Sylvain Lambert  
Associé du Département Développement Durable

<sup>1</sup> ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical information

<sup>2</sup> Informations sociales : effectifs et répartition hommes/femmes, pyramide des anciennetés, mouvements entrées et sortie, les rémunérations et leurs évolutions, les conditions d'hygiène et de sécurité au travail, fréquence et gravité des accidents du travail, les politiques mises en œuvre en matière de formation, nombre d'heures de formation, la politique mise en œuvre et les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Informations environnementales : les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets, la consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales, la consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables.

Informations sociétales : la prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux, l'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants, de leur responsabilité sociale et environnementale, les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs.

## **6 INFORMATIONS CONCERNANT LE CANDIDAT AUX FONCTIONS D'ADMINISTRATEUR**

### **6.1 Nom, prénom, âge**

LE ROCH – NOCERA  
Maryvonne  
55 ans

### **6.2 Emplois ou fonctions occupés dans la société**

Néant.

### **6.3 Nombre d'actions de la société dont le candidat est titulaire ou porteur**

Néant.

### **6.4 Références professionnelles et activités professionnelles**

#### **6.4.1 Emplois ou fonction exercés dans d'autres sociétés au cours des cinq dernières années**

##### **6.4.1.1 Emplois ou fonctions en vigueur**

Vanves Distribution S.A. : Directrice générale et membre du directoire  
Nautimar S.A.S. : Présidente  
Majimer S.A.R.L. : Gérante  
Du Lobreont S.C.I. : Gérante  
Du Chantier S.N.C. : Représentante de Vanves Distribution S.A., laquelle est gérante de Du Chantier S.N.C.

##### **6.4.1.2 Emplois ou fonctions expirés**

Nautimar S.A. : Administrateur

#### **6.4.2 Autres informations**

Sortie de l'ICS Paris titulaire du DECS, Maryvonne Le Roch – Nocéra rejoint le Cabinet d'audit d'Edouard Salustro & Associés. Puis, elle se retrouve en charge d'un portefeuille de clients chez Grégoire et Associés (Expert comptable – CAC).

En 1986, elle s'installe en Bretagne pour rejoindre la holding familiale: Supermarchés, sociétés immobilières. De 2005 à 2007, elle anime l'entité chargé de l'aviation d'affaires du groupement Intermarché et crée le pavillon de transport public d'AIR ITM.

En 2007, elle crée son Intermarché à Surzur et reprend celui d'Arzon en 2011.

Depuis 2006, elle est également membre du Conseil de la Fondation Le Roch – Les Mousquetaires

## ➤ RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL

### 1 HISTORIQUE DU GROUPE GUILLEMOT CORPORATION

#### 1984-1985

- ◆ Orientation de l'entreprise Guillemot vers la distribution de produits informatiques et de jeux vidéo.

#### 1994-1996

- ◆ Commercialisation par Guillemot International d'une gamme de matériels de cartes son, kits multimédias sous la marque *Maxi* et d'accessoires sous les marques *Fun Access* et *Access Line*.
- ◆ Guillemot International est le premier au monde à concevoir, fabriquer et commercialiser une carte sonore dotée de 64 voix de polyphonie, *Maxi Sound 64*, et à maîtriser la technologie permettant de restituer le son en réelle quadriphonie.
- ◆ Création par les cinq frères Guillemot d'un réseau de sociétés de commercialisation dans de nombreux pays (Belgique, Allemagne, Grande-Bretagne, Suisse, Etats-Unis, Canada, Hong-Kong).

#### 1997

- ◆ Création de Guillemot Corporation avec pour vocation de devenir la société tête de Groupe, un Groupe international, organisé par métier, spécialiste de la conception et de la diffusion de matériels et d'accessoires de loisirs interactifs, et la distribution de logiciels.

#### 1998-1999

- ◆ **Fin novembre 1998** : Introduction avec succès de Guillemot Corporation sur le Nouveau Marché de la Bourse de Paris.
- ◆ Dans le domaine des accessoires de jeux, Guillemot Corporation devient l'un des leaders mondiaux des volants pour PC avec l'acquisition de l'activité *Hardware et Accessoires* du Groupe américain *Thrustmaster®*.
- ◆ Signature avec *Ferrari®* d'un accord de licence mondiale exclusive pour ses accessoires de course pour PC et consoles.
- ◆ Rachat de la société américaine *Hercules Computer Technology Inc*, l'inventeur de la carte graphique pour PC, qui complète les activités de fabrication de cartes son et kits multimédias du Groupe.

#### 2000-2002

- ◆ Le Groupe organise désormais son activité sous les deux marques *Hercules®* pour les

matériels PC et *Thrustmaster®* pour les accessoires de jeux pour PC et consoles.

- ◆ Le Groupe se concentre sur la conception de matériels et d'accessoires de loisirs interactifs et de leurs logiciels.
- ◆ Signature d'un partenariat stratégique entre *ATI* et *Hercules*, leaders mondiaux des solutions graphiques, portant sur le développement d'une gamme de produits graphiques haut de gamme pour les « hardcore gamers » et des cartes à usage familial.
- ◆ Restructurations importantes entreprises pour abaisser significativement le seuil de rentabilité du Groupe.
- ◆ Approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire d'une augmentation de capital de quinze millions d'euros réservée aux fondateurs. L'augmentation de capital se réalise par voie d'apport d'un million de titres *Ubisoft Entertainment*.

Cet apport est rémunéré par la création de trois millions de titres *Guillemot Corporation*.

#### 2003-2004

- ◆ Réorganisation du mode de commercialisation du Groupe par l'intermédiaire de grossistes spécialisés dans chacun des pays afin de réduire le nombre de points de facturation et de livraison.
- ◆ Augmentation de capital de 13,8 millions d'euros par apport de cinq millions de titres cotés de la société *Gameloft*.
- ◆ Retrait du marché des cartes graphiques et des écrans plats dont les marges s'étaient très fortement dégradées pour se concentrer sur ses gammes à plus forte valeur ajoutée.
- ◆ Annonce du lancement d'une gamme de produits *Wifi* et entrée du Groupe au sein de la *Wi-Fi Alliance* avec ses marques *Hercules* et *Thrustmaster*.

#### 2005

- ◆ **31 janvier** : Publication du chiffre d'affaires consolidé annuel pour l'exercice 2004 de *Guillemot Corporation* qui s'est élevé à 27,9 millions d'euros, en baisse de 68,04% par rapport à celui de l'année précédente du fait de l'arrêt de l'activité *3D Display* qui représentait 64% des ventes.
- ◆ **Septembre** : Lancement d'une nouvelle gamme de volants *Thrustmaster* sous licence *Ferrari*, et commercialisation d'une nouvelle

gamme d'accessoires dédiée à la nouvelle console PSP® de Sony®.

- ◆ **Novembre** : Entrée réussie d'Hercules sur le marché des webcams avec des offres très compétitives et élargissement de sa gamme de produits de musique numérique.

## 2006

- ◆ **31 janvier** : Publication du chiffre d'affaires consolidé annuel 2005 qui s'est établi à 21,2 millions d'euros.
- ◆ **16 novembre** : Décision du Conseil d'Administration de Guillemot Corporation de réaliser une augmentation de capital réservée de 2,4 millions d'euros décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 octobre 2006.

## 2007

- ◆ **31 janvier** : Publication du chiffre d'affaires consolidé annuel 2006 à 36,3 millions d'euros, en hausse de 71,23%.
- ◆ **Février** : Lancement d'une nouvelle gamme d'accessoires Thrustmaster pour les consoles Wii™ et DS™ Lite de Nintendo®, et de nouvelles manettes Run'N'Drive universelles multi formats pour la sortie européenne de la console PS3™ de Sony.
- ◆ **31 août** : Remboursement de l'emprunt obligataire pour un montant de 6,9 millions d'euros correspondant aux obligations convertibles émises en juillet 1999 restant en circulation sur le marché.
- ◆ **Octobre** : Lancement du premier système d'enceintes certifié « résistant à l'eau et à la poussière » et licencié « Made for iPod® ».
- ◆ **Novembre** : Lancement par Thrustmaster d'une nouvelle gamme de joysticks dédiée à la simulation de vol.

## 2008

- ◆ **Janvier** : Présentation de la nouvelle DJ Console RMX d'Hercules pour les DJ professionnels, lors du Namm Show en Californie.
- ◆ **30 janvier** : Publication du chiffre d'affaires annuel à 43,3 millions d'euros en croissance de 19%.
- ◆ **18 mars** : Publication des résultats annuels 2007 avec un résultat opérationnel courant en croissance de 100% à 2,8 millions d'euros et un résultat financier exceptionnel de 24,4 millions d'euros lié à la très forte progression du portefeuille de valeurs mobilières de placement du Groupe.
- ◆ **Septembre** : Sortie du premier produit de la nouvelle gamme de netbooks eCAFÉ™ d'Hercules pour répondre au nouvel art de vivre que sont la détente et le partage en tout lieu des nouveaux contenus ludiques que

propose le monde Internet. Commercialisation d'un tout nouveau concept d'enceintes stéréo acoustique haut de gamme spécialement conçu pour écouter de la musique sur ordinateur : Hercules XPS 2.0 60. Annonce du contrôleur DJ Control Steel, contrôleur pour DJ professionnel sur PC et Mac.

## 2009

- ◆ **29 Janvier** : Publication du chiffre d'affaires annuel du Groupe à 49,6 millions d'euros en hausse de 14,55%.
- ◆ **Janvier** : Lancement d'une innovation technologique de Thrustmaster « H.E.A.R.T HALLEFFECT ACCURATE TECHNOLOGY » pour le nouveau joystick T.16000M.
- ◆ **Septembre** : Signature d'un accord de licence avec The Walt Disney Company Ltd pour l'Europe de l'Ouest permettant à Thrustmaster un accès à l'ensemble des univers de films et de jeux vidéo de Disney pour fabriquer des accessoires dédiés à ces jeux.

## 2010

- ◆ **Janvier** : Publication du chiffre d'affaires annuel 2009 en progression de 23,39% à 61,2 millions d'euros.
- ◆ **Juin** : Obtention de la certification « *Optimized for Windows Live* » pour trois des webcams Hercules (Hercules Dualpix Exchange, Hercules Optical Glass et Hercules Classic Silver).
- ◆ **Octobre** : Sortie du nouveau fer de lance de Thrustmaster, le joystick HOTAS Warthog sous licence US Air Force, résultat d'une intense collaboration entre les équipes de développement de Thrustmaster et les membres de la communauté Simmers.
- ◆ **Décembre** : Annonce du volant et pédalier T500RS pour PlayStation®3, produit officiel sous licence Sony Computer Entertainment pour vivre une expérience de conduite réaliste, puissante et sans concession.

## 2011

- ◆ **Janvier** : Publication du chiffre d'affaires annuel 2010 à 60,5 millions d'euros.  
Lancement du volant T500RS, volant officiel du jeu Gran Turismo®5.  
Prix de l'innovation reçu par Thrustmaster dans la catégorie des accessoires de jeux pour le HOTAS WARTHOG à l'occasion du salon commercial CES à Las Vegas.  
Sélection par Panasonic Japan de Thrustmaster pour enrichir l'expérience vidéo-ludique de ses clients pour des gammes permettant de jouer sur des télévisions Panasonic.

Elargissement significatif de sa couverture géographique passant de trente-cinq pays à plus de soixante pays.

- ◆ **Mai** : Commercialisation d'une nouvelle gamme de produits sous licence Disney avec des accessoires Cars 2 disponibles pour PS3, Wii et DSi.

Renforcement du positionnement du Groupe sur les pays émergents.

- ◆ **Septembre** : Lancement par Hercules de son premier système d'enceintes DJ de monitoring actives avec les Hercules XPS 2.0 80 DJ Monitor.
- ◆ **Novembre** : Lancement par Hercules du premier contrôleur DJ pour ordinateur avec contrôle tactile et aérien, Hercules DJ Control Air.

## 2012

- ◆ **Janvier** : Publication du chiffre d'affaires annuel 2011 à 60,8 millions d'euros.

Présentation de la collection de webcams Hercules aux couleurs acidulées, les Hercules HD Twist.

Présentation par Thrustmaster d'une première gamme d'accessoires sous licence officielle PS Vita.

- ◆ **Août** : Sortie des nouvelles manettes officielles Xbox 360 aux fonctionnalités particulièrement innovantes et d'une précision ultime pour répondre aux gamers les plus exigeants.
- ◆ **Septembre** : Présentation à New York de la nouvelle DJ Console RMX2 pour succéder à la DJ Console RMX.
- ◆ **Décembre** : Lancement de la gamme WAE de haut-parleurs sans fil pour Smartphones et tablettes.

## 2013

- ◆ **Janvier** : Publication du chiffre d'affaires annuel 2012 à 49 millions d'euros, en repli de 19,4%.

Arrivée de Thrustmaster sur le marché des casques Gaming.

- ◆ **Mars** : Ouverture de l'entrepôt logistique de Hong-Kong.

Recentrage de l'activité Hercules vers les produits audio. Intensification des efforts de R&D et des partenariats pour créer des accessoires uniques et accompagner le lancement des nouvelles consoles en fin d'année.

- ◆ **Mai** : Lancement du nouveau contrôleur DJCONTROL AIR+ permettant plus de fonctions créatives et le pilotage des effets par gestes aériens.

- ◆ **Juin** : Commercialisation du nouveau haut-parleur WAE Outdoor ainsi que sa version « Adventure Pack » pour permettre aux sportifs et amateurs d'activités *outdoor* de diffuser leur musique depuis leurs Smartphones et tablettes.

**Octobre** : Renouvellement des gammes de haut-parleurs multimédia Hercules et lancement du kit Hercules 2.1 Gloss Bluetooth.

Elargissement de sa ligne de casques DJ avec le nouveau casque original HDP DJ Light-show ADV.

- ◆ **Novembre** : Commercialisation des deux contrôleurs DJControlAir pour iPad® et DJControlInstinct for iPad®.

Sortie du premier volant Thrustmaster officiel à licence Sony Computer Entertainment Europe (SCEE) compatible à fois PlayStation®3 et PlayStation®4.

- ◆ **Décembre** : Lancement du premier volant pour la nouvelle console Xbox® One de Microsoft : le volant TX Racing Wheel Ferrari 458 Italia Edition, volant à retour de force.

## 2014

- ◆ **Janvier** : Publication du chiffre d'affaires annuel 2013 à 43,7 millions d'euros.

Présentation du haut-parleur sans fil WAE NEO, et du contrôleur DJControlWave récompensés au salon américain CES à Las Vegas de deux « CES innovations 2014 Design & Engineering awards ».

## **2 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE GUILLEMOT CORPORATION S.A.**

### **2.1 Renseignements de caractère général**

Dénomination sociale	GUILLEMOT CORPORATION
Nom commercial	GUILLEMOT
Forme juridique	Société anonyme à conseil d'administration régie par le Code de commerce.
Siège social	Adresse : Place du Granier, BP 97143, 35571 Chantepie Cedex Téléphone : 02.99.08.08.80
Nationalité	Française
Registre du commerce et des sociétés	414 196 758 R.C.S Rennes
Code APE	4651Z
Date de création et durée de vie	Constituée le 1 <sup>er</sup> septembre 1997 pour une durée de 99 ans. Expiration le 11 novembre 2096, sauf en cas de prorogation ou de dissolution anticipée.
Exercice social	L'exercice social commence le 1 <sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année (article 16 des statuts).

### **2.2 Acte constitutif et statuts**

#### **2.2.1 Objet social (article 3 des statuts)**

La société Guillemot Corporation a pour objet en France comme à l'étranger, directement ou indirectement :

- La conception, la création, la production, l'édition et la diffusion de tous produits multimédia, audiovisuels et informatiques, notamment les matériels, accessoires et logiciels multimédia,
- L'achat, la vente et d'une manière générale le négoce sous toutes ses formes, à l'importation comme à l'exportation, par voie de location ou autrement, de tous produits multimédia, audiovisuels et informatiques ainsi que tous matériels ou produits de reproduction de l'image et du son,
- La diffusion et commercialisation de tous produits multimédia, audiovisuels et informatiques par tous moyens dont les nouvelles technologies de communication tels que les réseaux, les services en lignes,
- Le conseil, l'assistance et la formation se rapportant à l'un des domaines précités,
- La participation de la société dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achats de titres ou de droits sociaux, de fusion ou autrement.

Et généralement toutes opérations quelles qu'elles soient se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous similaires ou connexes et susceptibles de faciliter le développement de la société.

#### **2.2.2 Assemblées générales**

L'article 14 des statuts prévoit que « les assemblées générales sont composées de tous les actionnaires, à l'exclusion de la société elle-même. Elles sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les assemblées générales sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Elles sont présidées par le président du conseil d'administration ou, à défaut, par un administrateur désigné à cet effet par l'assemblée.

Tout actionnaire a le droit, sur justification de son identité, de participer aux assemblées générales en y assistant personnellement, en retournant un formulaire de vote par correspondance ou en désignant un mandataire.

Il est justifié du droit de participer aux assemblées générales par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application de l'article L.228-1 du code de commerce, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenu par un intermédiaire habilité.

S'agissant des titres au porteur, l'enregistrement comptable des titres dans les comptes tenus par l'intermédiaire habilité est constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier. »

Seule l'assemblée générale est habilitée à modifier les droits des actionnaires et le capital social de la société ; étant précisé cependant que l'assemblée générale peut, dans certains cas, décider de déléguer sa compétence ou ses pouvoirs au conseil d'administration conformément aux dispositions légales et réglementaires.

#### **2.2.3 Droits de vote**

L'article 8 des statuts prévoit qu'un « droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour

lesquelles il sera justifié une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire. Ce droit est également conféré dès leur émission en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. »

Cette modalité a été mise en place lors de la constitution de la société et pourra être supprimée uniquement par décision de l'assemblée générale extraordinaire qui est seule habilitée à modifier les statuts de la société.

Le droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert en propriété. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux, ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de deux ans mentionné ci-dessus. Il en est de même en cas de transfert par suite d'une fusion ou d'une scission d'une société actionnaire. La fusion ou la scission de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la ou des sociétés bénéficiaires, si les statuts de celles-ci l'ont institué (article L.225-124 du Code de commerce).

Les statuts de la société ne prévoient pas de limitation des droits de vote.

#### **2.2.4 Répartition des bénéfices (article 17 des statuts)**

Les produits de l'exercice, déduction faite des charges d'exploitation, amortissements et provisions constituent le résultat.

Il est prélevé sur le bénéfice de l'exercice, le cas échéant diminué des pertes antérieures :

- Les sommes à porter en réserve en application de la loi et des statuts et, en particulier, 5% au moins pour constituer le fonds de la réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint une somme égale au dixième du capital social ; il reprend son cours, lorsque, pour une raison quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.
- Les sommes que l'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, jugera utiles d'affecter à toutes réserves extraordinaires ou spéciales ou de reporter à nouveau.

Le solde est distribué aux actionnaires. Toutefois, hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

L'assemblée peut, conformément aux dispositions de l'article L.232-18 du Code de commerce proposer une option au paiement du dividende ou des acomptes sur dividende en tout ou partie par remise d'actions nouvelles de la société.

#### **2.2.5 Franchissement de seuils statutaires (article 6 des statuts)**

Tout actionnaire agissant seul ou de concert, sans préjudice des seuils visés à l'article L.233-7 alinéa 1 du Code de commerce, venant à détenir directement ou indirectement 1% au moins du capital ou des droits de vote de la société ou un multiple de ce pourcentage inférieur ou égal à 4%, est tenu d'informer, par lettre recommandée avec avis de réception, la société dans le délai prévu à l'article L.233-7 du Code de commerce susvisé.

L'information prévue à l'alinéa précédent pour tout franchissement de seuil d'un multiple de 1% du capital ou des droits de vote est également faite lorsque la participation au capital ou aux droits de vote devient inférieure au seuil mentionné ci-dessus.

Le non-respect de déclaration des seuils, tant légaux que statutaires, donne lieu à la privation des droits de vote dans les conditions prévues à l'article L.233-14 du Code de commerce, sur demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble au moins 5% du capital ou des droits de vote de la société.

#### **2.2.6 Pouvoirs du Directeur Général (extrait de l'article 13 des statuts)**

L'article 13 des statuts prévoit que le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées générales et au conseil d'administration.

#### **2.2.7 Membres des organes d'administration et de direction (extraits des articles 9, 10 et 13 des statuts)**

La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins et dix-huit au plus.

La durée des fonctions des administrateurs est de six années.

En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés ou renouvelés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires; toutefois en cas de fusion ou de scission, la nomination peut être faite par l'assemblée générale extraordinaire statuant sur l'opération.

Lorsqu'en application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, un administrateur est nommé en remplacement d'un autre, il n'exerce ses fonctions que pendant la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé, tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat. Les administrateurs sont toujours rééligibles.

Les administrateurs ne doivent pas être âgés de plus de 80 ans.

Chaque administrateur doit être propriétaire d'une action au moins.

Le conseil d'administration nomme, parmi ses membres, personnes physiques, un président dont il fixe la durée des fonctions sans qu'elle puisse excéder la durée de son mandat d'administrateur, ni la limite d'âge statutaire.

La direction générale de la société est assumée, sous sa responsabilité, soit par le président du conseil d'administration, soit par une autre personne physique nommée par le conseil d'administration et portant le titre de directeur général.

Lorsque le conseil d'administration choisit la dissociation des fonctions de président et de directeur général, il procède à la nomination du directeur général, fixe la durée de son mandat et le cas échéant les limitations de ses pouvoirs.

Le directeur général, que cette fonction soit assumée par le président du conseil d'administration ou une autre personne physique assume la direction générale de la société et représente la société à l'égard des tiers.

Il ne peut être nommé qu'un seul directeur général dans la société. Ce dernier est révocable à tout moment par le conseil d'administration. Lorsqu'il est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur.

Sur proposition du directeur général, que cette fonction soit assumée par le président du conseil d'administration ou une autre personne physique, le conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le directeur général avec le titre de directeur général délégué.

A l'égard des tiers, le ou les directeurs généraux délégués disposent des mêmes pouvoirs que le directeur général.

Le nombre maximum de directeurs généraux délégués est fixé à cinq. Lorsqu'il est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur.

### **2.3 Boni de liquidation**

Le boni de liquidation est réparti entre les associés dans les mêmes proportions que leur participation au capital social (article L.237-29 du Code de commerce).

### **2.4 Changement de contrôle**

Aucune disposition qui pourrait avoir pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle, ne figure dans l'acte constitutif, les statuts, une charte ou un règlement de la société.

### **2.5 Titres au Porteur Identifiables**

La société peut à tout moment, conformément aux dispositions légales et réglementaires, recourir auprès d'Euroclear France à la procédure des Titres au Porteur Identifiable (TPI) afin de recevoir des informations détaillées sur l'identité de ses actionnaires.

### **2.6 Consultation des documents et renseignements relatifs à la société**

Les statuts, comptes et rapports, procès-verbaux des assemblées générales peuvent être consultés auprès de la société.

### **2.7 Politique de distribution de dividendes**

Guillemot Corporation S.A. prévoit de distribuer des dividendes à ses actionnaires pour autant que les conditions économiques de la distribution soient réunies.

Aucun dividende n'a été distribué depuis la création de la société.

### **3 RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET ATTESTATION**

#### **3.1 Responsables du document de référence**

Monsieur Claude GUILLEMOT, Président Directeur Général

##### **3.1.1 Attestation des responsables du document de référence**

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Les informations financières historiques présentées dans le présent document de référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux des comptes figurant en page 93 et 94 pour les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013, et en page 115 à 117 pour les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ; lesquels ne contiennent pas de réserve.

Le rapport des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013 contient une observation portant sur les incidences de l'application rétrospective de la norme IAS 19 révisée relative aux avantages du personnel telles qu'exposées dans la note 5.7.12 de l'annexe.

Le rapport des contrôleurs légaux sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ne contient pas d'observation.

Les rapports des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés et sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ne contiennent pas de réserve mais contiennent une observation relative à la comptabilisation des frais de recherche et développement à l'actif du bilan telle que décrite dans la note 5.7.2 de l'annexe aux comptes consolidés et dans la note 5.4.1 de l'annexe aux comptes sociaux.

Les rapports des contrôleurs légaux des comptes sur les comptes consolidés et sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ne contiennent ni observation ni réserve.

Fait à Carentoir, le 28 avril 2014

Monsieur Claude GUILLEMOT  
Président Directeur Général

## **4 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES**

<b>Titulaires</b>	<b>Date de nomination</b>	<b>Prochaine échéance du mandat</b>
<b>PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT S.A.</b> (Membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles) 63, rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine	Assemblée générale du 20/05/2010.	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015.
<b>MB AUDIT Sarl</b> (Membre de la compagnie régionale de Rennes) 23, rue Bernard Palissy 35000 Rennes	Assemblée générale du 23/05/2007. Mandat renouvelé le 05/07/2010.	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015.
<b>Suppléants</b>	<b>Date de nomination</b>	<b>Prochaine échéance du mandat</b>
<b>Monsieur Yves NICOLAS</b> 63, rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine	Assemblée générale du 20/05/2010.	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015.
<b>Monsieur Jacques LE DORZE</b> 90, rue Chateaugiron 35000 Rennes	Assemblée générale du 23/05/2007. Mandat renouvelé le 05/07/2010.	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015.

Les honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux sont présentés au paragraphe 8 des Comptes consolidés.

## **5 RESPONSABLE DE L'INFORMATION – POLITIQUE D'INFORMATION**

### **5.1 Responsable de l'information**

Monsieur Claude GUILLEMOT, Président Directeur Général  
Place du Granier, BP 97143, 35571 Chantepie Cedex  
Tél. 02 99 08 08 80

### **5.2 Politique d'information – Documents accessibles au public**

Le Groupe Guillemot Corporation s'efforce de mettre à la disposition de tous ses actionnaires, institutionnels et individuels, et auprès de la communauté financière (analystes...) de façon régulière et homogène une information financière transparente sur ses activités, ses orientations stratégiques et ses perspectives et ce, en conformité avec les réglementations boursières.

La politique d'information du Groupe à l'égard de la communauté financière, des investisseurs et des actionnaires, est définie par la Direction Générale.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la société transmet l'information règlementée au diffuseur professionnel Les Echos-Comfi (service de diffusion par Les Echos), qui satisfait également aux critères fixés par le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers et répond à la Directive Européenne dite de « transparence ».

En outre, tous les communiqués financiers du Groupe font l'objet d'une diffusion large, immédiate, effective et intégrale conformément aux obligations réglementaires et selon les délais légaux.

Les communiqués financiers sont également disponibles sur différents sites financiers ([www.boursorama.fr](http://www.boursorama.fr) ; [www.prline.fr](http://www.prline.fr)...).

L'ensemble des publications relatives à l'activité et à la situation financière du Groupe est disponible, en français et en anglais, sur le site Internet de Guillemot Corporation S.A. ([www.guillemot.com](http://www.guillemot.com)). Ce site Internet présente en outre les activités et produits du Groupe.

Les actionnaires ont la possibilité de contacter la société à l'adresse électronique suivante : [financial@guillemot.fr](mailto:financial@guillemot.fr).

Le Groupe organise également deux réunions SFAF (*Société Française des Analystes Financiers*) par an à l'occasion de la publication de ses résultats.

Toutes les publications du Groupe (communiqués, documents de référence, rapports financiers annuels...) sont disponibles sur simple demande formulée auprès du service communication qui les met à la disposition de toute personne souhaitant s'informer sur la vie du Groupe et assure notamment l'envoi régulier de documentation sur simple demande.

Par ailleurs, il est précisé que les documents suivants peuvent être consultés pendant toute la durée de validité du présent document de référence :

- Les statuts de l'émetteur (consultables à l'adresse suivante : 2 rue du Chêne Héleuc, 56910 Carentoir),
- Tous rapports, informations financières historiques inclus ou visés dans le présent document de référence (consultables sur le site Internet [www.guillemot.com](http://www.guillemot.com)),
- Les informations financières historiques des deux exercices précédant la publication du présent document de référence (consultables sur le site Internet [www.guillemot.com](http://www.guillemot.com)).

## **6 TABLE DE CONCORDANCE – DOCUMENT DE REFERENCE**

La table de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques de l'annexe 1 du Règlement (CE) N°809/2004 du 29 avril 2004 pris en application de la directive dite « Prospectus » 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

<b>RUBRIQUES</b>	<b>Pages</b>
<b>1. PERSONNES RESPONSABLES</b>	
1.1 Responsables du document de référence	p. 142
1.2 Attestation des responsables du document de référence	p. 142
<b>2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES</b>	p. 93 et 143
<b>3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES</b>	p. 18 à 19
<b>4. FACTEURS DE RISQUE</b>	
4.1 Risques liés au secteur d'activité de l'émetteur	p. 26 et 27
4.2 Risques liés à la société	p. 27 à 30, 89 à 90
<b>5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR</b>	
5.1 Histoire et évolution de l'émetteur	p. 136 à 138
5.2 Investissements	p. 12, 21 et 72
<b>6. APERCU DES ACTIVITES</b>	
6.1 Principales activités	p. 5 à 11
6.2 Principaux marchés	p. 120 à 126
6.3 Evénements exceptionnels	Néant
6.4 Dépendance éventuelle	p. 26 et 27
6.5 Eléments fondateurs de toute déclaration concernant la position concurrentielle de l'émetteur	p. 14
<b>7. ORGANIGRAMME</b>	
7.1 Description sommaire du Groupe	p. 20 et 21
7.2 Liste des filiales importantes	p. 103
<b>8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS</b>	
8.1 Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	p. 82
8.2 Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	p. 50 à 53
<b>9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT</b>	
9.1 Situation financière	p. 18, 19 et 86 à 87
9.2 Résultat d'exploitation	p. 18 et 19
<b>10. TRESORERIE ET CAPITAUX</b>	
10.1 Informations sur les capitaux de l'émetteur	p. 69, 71 et 84 à 85
10.2 Source, montant et description des flux de trésorerie de l'émetteur	p. 72 et 84
10.3 Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	p. 86 à 87 et 89 à 90
10.4 Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur	p. 28
10.5 Informations concernant les sources de financement attendues nécessaires pour honorer les engagements (investissements à réaliser à l'avenir - immobilisations corporelles)	p. 28 et 86 à 87
<b>11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES</b>	p. 12, 74, 81 et 87
<b>12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES</b>	
12.1 Principales tendances ayant affecté la production, les ventes, les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la clôture du dernier exercice	p. 21 et 126
12.2 Tendance connue, incertitude ou demande ou tout engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influencer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur, au moins pour l'exercice en cours	p. 21 et 126

RUBRIQUES	Pages
<b>13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE</b>	Néant
<b>14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE</b>	
14.1 Organes d'administration et de direction	p. 37 à 40, 45 et 46
14.2 Conflits d'intérêts potentiels au niveau des organes d'administration et de direction	p. 46
<b>15. REMUNERATION ET AVANTAGES DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE</b>	
15.1 Rémunérations versées et avantages en nature octroyés	p. 41 à 44
15.2 Sommes provisionnées ou constatées par ailleurs aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	p. 42
<b>16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b>	
16.1 Date d'expiration des mandats actuels et durée du mandat	p. 37
16.2 Informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration et de direction à l'émetteur ou à l'une de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat	p. 46
16.3 Informations sur le comité de l'audit et le comité de rémunération de l'émetteur	p. 62
16.4 Gouvernement d'entreprise en vigueur dans le pays d'origine de l'émetteur	p. 60
<b>17. SALARIES</b>	
17.1 Nombre de salariés	p. 46 et 92
17.2 Participation et stock options	p. 30 et 59
17.3 Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	Néant
<b>18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</b>	
18.1 Actionnaires détenant plus de 5% du capital social et des droits de vote	p. 30 et 31
18.2 Existence de droits de vote différents	p. 30 et 31
18.3 Contrôle de l'émetteur	p. 30 et 31
18.4 Accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de contrôle	Néant
<b>19. OPERATIONS AVEC LES APPARENTES</b>	p. 92, 131 à 132
<b>20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR</b>	
20.1 Informations financières historiques	p. 2 et 69 à 93
20.2 Informations financières pro forma	Néant
20.3 Etats financiers	p. 69 à 93 et 95 à 115
20.4 Vérification des informations financières historiques	p. 93 à 94 et 115 à 117
20.5 Date des dernières informations financières	31/12/2013
20.6 Informations financières intermédiaires et autres	Néant
20.7 Politique de distribution des dividendes	p. 141
20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage	p. 29
20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale	p. 21
<b>21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	
21.1 Capital social	p. 30 à 35 et 57 à 58
21.2 Acte constitutif et statuts	p. 60 à 61, 139 à 141
<b>22. CONTRATS IMPORTANTS</b>	p. 30
<b>23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS</b>	Néant

<b>RUBRIQUES</b>	<b>Pages</b>
<b>24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</b>	p. 144
<b>25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS</b>	p. 101 à 103

## **7 TABLE - RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

Le présent document de référence inclut le rapport financier annuel mentionné à l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier ainsi qu'à l'article 222-3 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financier.

La table ci-après renvoie aux paragraphes du document de référence correspondant aux différentes rubriques du rapport financier annuel.

<b>RUBRIQUES</b>	<b>Pages</b>
<b>1. Comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2013</b>	p. 95 à 115
<b>2. Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux</b>	p. 115 à 117
<b>3. Comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013</b>	p. 69 à 92
<b>4. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidé</b>	p. 93 à 94
<b>5. Rapport de gestion</b>	p. 5 à 68
<b>6. Déclaration des responsables du rapport financier annuel</b>	p. 142
<b>7. Honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes</b>	p. 93
<b>8. Rapport du président du conseil d'administration prévu à l'article L.225-37 du code de commerce</b>	p. 60 à 68
<b>9. Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil d'administration</b>	p. 118 à 119

## 8 TABLE DE CONCORDANCE – INFORMATIONS EN MATIERE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE

<b>INFORMATIONS SOCIALES</b>		
Emploi	L'effectif total et la répartition de l'effectif par sexe, par âge et par zone géographique	p. 46
	Les embauches et les licenciements	p. 46
	Les rémunérations et leur évolution	p. 46 et 47
Organisation du travail	L'organisation du temps de travail	p. 47
	L'absentéisme	p. 47
Relations sociales	L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	p. 47
	Le bilan des accords collectifs	p. 47 et 48
Santé et sécurité	Les conditions de santé et de sécurité au travail	p. 48
	Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	p. 48
	Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	p. 48
Formation	Les politiques mises en œuvre en matière de formation	p. 49
	Le nombre total d'heures de formation	p. 49
Egalité de traitement	Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	p. 49
	Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	p. 49
	La politique de lutte contre les discriminations	p. 49
Promotion et respect des dispositions des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail	Respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	p. 50
	Elimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	p. 50
	Elimination du travail forcé ou obligatoire	p. 50
	Abolition effective du travail des enfants	p. 50

<b>INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES</b>		
Politique générale	L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales, et le cas échéant les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	p. 50
	Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	p. 50
	Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	p. 50
	Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours	p. 51
Pollution et gestion des déchets	Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	p. 51
	Les mesures de prévention de recyclage et d'élimination des déchets	p. 51
	La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	p. 51
Utilisation durable des ressources	La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	p.51 et 52
	La consommation de matières premières, les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	p. 52
	La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	p. 52 et 53
	L'utilisation des sols	p. 53
Changement climatique	Les rejets de gaz à effet de serre	p. 53
	L'adaptation aux conséquences du changement climatique	p. 53
Protection de la biodiversité	Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	p. 53

**INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIETAUX  
EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLES**

Impact territorial, économique et social	En matière d'emploi et de développement régional	p. 53 et 54
	Sur les populations riveraines ou locales	p. 54
Relations avec les parties prenantes	Les conditions du dialogue avec les parties prenantes	p. 54
	Les actions de partenariat ou de mécénat	p. 54
Sous-traitance et fournisseurs	La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	p. 54
	L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	p. 54
Loyauté des pratiques	Les actions engagées pour prévenir la corruption	p. 54
	Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	p. 55
Autres	Les actions engagées en faveur des droits de l'homme	p. 55

## **9 CALENDRIER DES PARUTIONS POUR L'EXERCICE EN COURS**

Ce calendrier est donné à titre d'information et est susceptible d'être modifié.  
En règle générale, les communiqués financiers sont diffusés après la clôture du marché.

<b>COMMUNICATION FINANCIERE - CALENDRIER 2014</b>		
30 janvier 2014	Après clôture de la Bourse	Publication du Chiffre d'affaires annuel 2013
27 mars 2014	Après clôture de la Bourse	Publication des Résultats Annuels au 31/12/2013
29 avril 2014	Après clôture de la Bourse	Publication du Chiffre d'affaires du Premier trimestre de l'exercice 2014 et de l'information trimestrielle
22 mai 2014	-	Assemblée Générale Annuelle des actionnaires de Guillemot Corporation S.A.
24 juillet 2014	Après clôture de la Bourse	Publication du Chiffre d'affaires semestriel de l'exercice 2014
29 août 2014	Après clôture de la Bourse	Publication des Résultats semestriels 2014
30 octobre 2014	Après clôture de la Bourse	Publication du Chiffre d'affaires du Troisième trimestre de l'exercice 2014 et de l'information trimestrielle

## 10 GLOSSAIRE

### 2.1

Système de diffusion du son avec trois canaux, deux canaux restituant la stéréo et un caisson de basse.

#### **Bluetooth®**

Technologie qui utilise une technique radio courte distance destinée à simplifier les connexions entre les appareils électroniques. Les premiers appareils utilisant la version 3.0 de cette technologie sont apparus début 2010. Cette technique permet aujourd'hui l'envoi du son en « *streaming* » vers des enceintes sans fil.

#### **Box**

Boîtier Internet qui permet de se connecter et de profiter des différents services disponibles en ligne.

#### **BRICS**

Acronyme anglais qui désigne le groupe de pays formé par le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud (*South Africa*) et qui sont pour la plupart considérés comme des grandes puissances émergentes.

#### **Brushless (« sans balai »)**

Acronyme anglais qui désigne un moteur industriel sans balai. Cette technologie réduit les frottements et donne une meilleure dynamique aux moteurs qui, appliquée dans les volants à retour de force, permet de meilleures sensations.

#### **Casque Gaming / Casque audio pour joueurs connectés**

Casque audio équipé de microphone pour permettre la communication entre équipes pour les jeux en ligne et en réseau.

#### **Console de jeux**

Système électronique dédié aux jeux vidéo. Il en existe de deux types : les consoles de salon qui se branchent sur une télévision et les consoles portables, de petite taille, qui possèdent leur propre écran et qui peuvent s'emporter partout. Les consoles de jeux de salon ont progressivement évolué de l'état de machine dédiée uniquement au jeu pour amateur à celui de centre multimédia familial.

#### **Courant Porteur en Ligne (CPL)**

Technique permettant le transfert d'informations numériques en passant par les lignes électriques.

#### **DJ**

Abréviation de Disc-Jockey. Personne qui sélectionne les musiques et les diffuse dans une soirée privée ou en boîtes de nuit notamment et qui peut simplement enchaîner les morceaux de musique les uns après les autres, mais aussi les mixer, ajouter des effets, pour créer ses propres mix. Certains DJ sont maintenant de vrais créateurs et réputés dans le monde entier.

#### **EBITDA**

Revenus avant intérêts, impôts, dotations aux amortissements et provisions (*Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization*).

#### **Enceinte de monitoring**

Enceinte permettant de restituer le son le plus fidèle possible pour des musiciens ou DJ souhaitant apporter des corrections à leur création.

#### **Gamme DJ**

Gamme qui regroupe les contrôleurs pour faire du mixage numérique de la musique.

#### **Merchandising**

Terme qui regroupe l'ensemble des techniques d'optimisation ayant trait à l'allocation des surfaces d'exposition des produits dans les points de vente et à leur présentation. Le merchandising englobe généralement l'optimisation de l'assortiment, de l'allocation d'espaces par produit et marques, l'aménagement du point de vente et la communication sur le lieu de vente.

#### **Nintendo 3DS**

Console portable de Nintendo lancée le 26 février 2011 au Japon et le 25 mars 2011 en France. Il s'agit de la première console en 3D relief sans lunettes capable de produire des effets 3D sans besoin d'aucun verre spécial, un procédé appelé « auto-stéréoscopie ».

**OEM** (Original Equipment Manufacturer)

Société chargée de concevoir et fabriquer un produit en tenant compte de spécifications techniques, puis vend le produit à une autre société qui sera responsable de sa distribution sous leur propre marque.

**Pad**

Dans les instruments de musique électronique : Type de bouton, généralement large et doté d'un revêtement en caoutchouc, qui déclenche des événements (lecture d'un son, effet, commande...). A la différence des boutons poussoir classiques, un pad ne se déplace pas quand on l'actionne. Il se déforme et reprend sa forme quand on le relâche. Certains pads s'actionnent avec le doigt, d'autres s'actionnent via d'autres contacts comme des marteaux, des baguettes ou d'autres contacts mécaniques.

**Scratching**

Procédé consistant à faire tourner à la main un disque vinyle sous une tête de lecture de platine vinyle, alternativement en avant et en arrière, de façon à produire un effet spécial en modifiant brusquement et par à-coups la vitesse de lecture du vinyle.

**Smartphone**

Téléphone mobile intelligent qui combine des fonctions avancées, de nombreuses applications et une interface tactile.

**Streaming**

Action d'écouter de la musique en provenance d'Internet sans la télécharger.

**Télévision connectée**

Télévision qui est raccordée, directement ou indirectement, à Internet afin de fournir un ensemble de services aux téléspectateurs.

**Webcam**

Petite caméra numérique, branchée sur l'ordinateur, qui permet de réaliser des visioconférences par Internet et de diffuser en temps réel sur le Web des images vidéo.

**Wi-Fi®** (*Wireless Fidelity*)

Technologie à base de fréquences radio qui permet la réalisation de réseaux informatiques sans fil et de partager son accès Internet à partir d'un routeur, d'un modem routeur ou d'un « hotspot » (bornes extérieures).

**Wii U™**

Console de jeu vidéo qui a succédé à la console Wii de Nintendo. Elle a été dévoilée par Nintendo lors de l'E3 2011 mais est sortie fin 2012. La principale innovation de cette console est d'être équipée d'une manette semblable à une tablette dotée d'un écran 6,2 pouces tactile.

Le présent document est disponible sur le site de l'émetteur ([www.guillemot.com](http://www.guillemot.com)). Il sera adressé sans frais à toute personne qui en fait la demande par écrit à l'adresse ci-dessous.

GUILLEMOT CORPORATION S.A.  
Société Anonyme au capital de 11 553 646,72 euros  
414 196 758 R.C.S. Rennes – Code APE 4651Z  
Place du Granier – BP 97143 – 35571 CHANTEPIE Cedex (Rennes)  
Tél. : (33) 2 99 08 08 80